

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



Auvergne Rhône-Alpes

AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

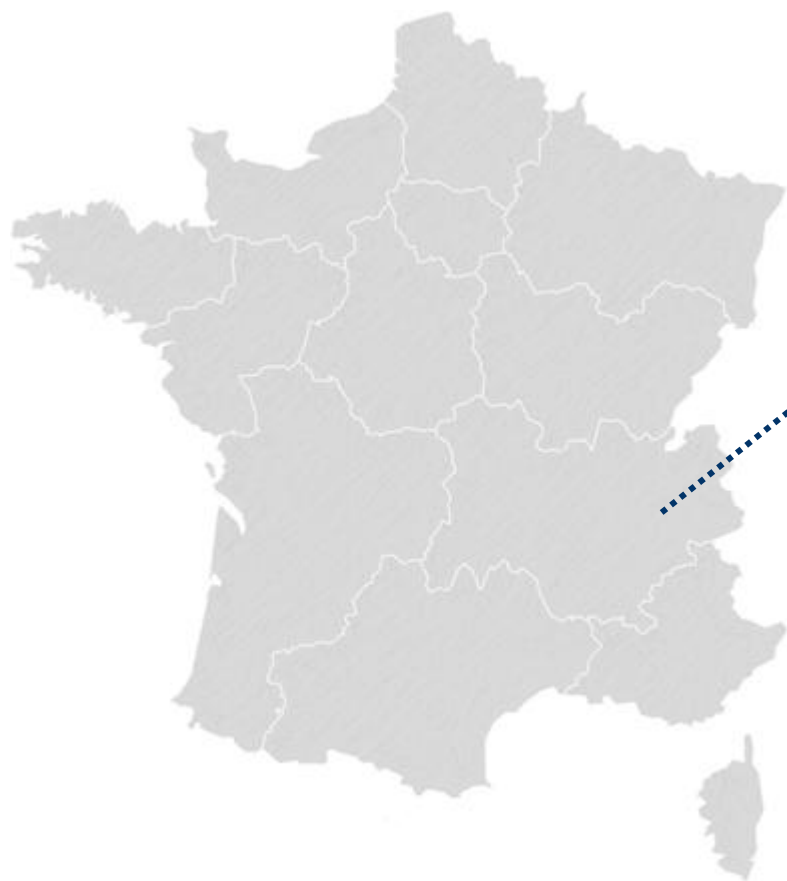
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Auvergne Rhône-Alpes

- **12** départements et **4 034** communes
- **8 260 096** habitants (2025)
Soit **12,4 %** de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : **23,2 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **10,7 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **6,3%**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **13,3 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

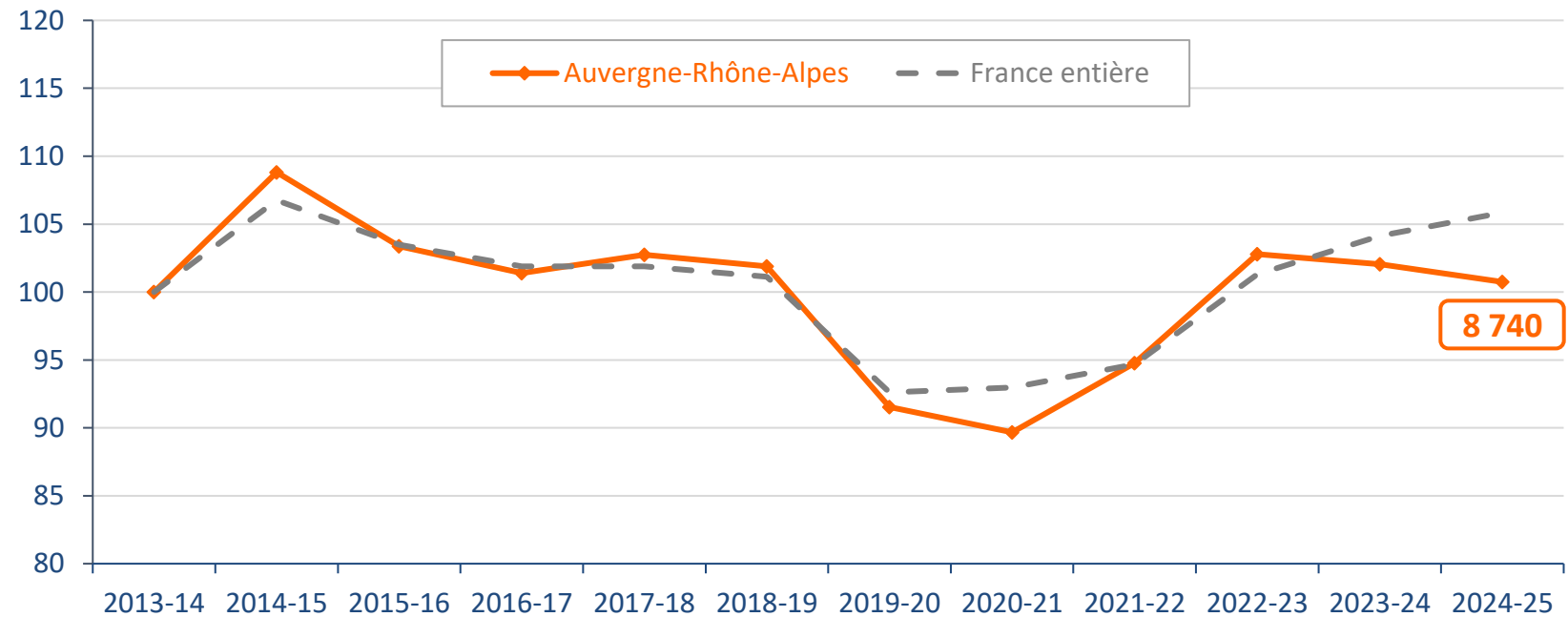


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Comme au plan national, le nombre de créations en Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré, en 2019-2020, une forte baisse. Elle s'est prolongée l'année suivante avant de retrouver son niveau d'avant-crise en 2022-2023. Elle peine depuis à le maintenir dans un contexte national qui reste à la hausse.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	23,7	25,0
Sport	21,2	17,8
Loisirs	12,0	12,2
Social	5,6	7,6
Amicales - entraide	12,0	8,0
Education - formation	5,2	5,7
Economie	3,8	4,3
Santé	4,4	4,5
Environnement	4,5	4,5
Autres ⁽¹⁾	7,7	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

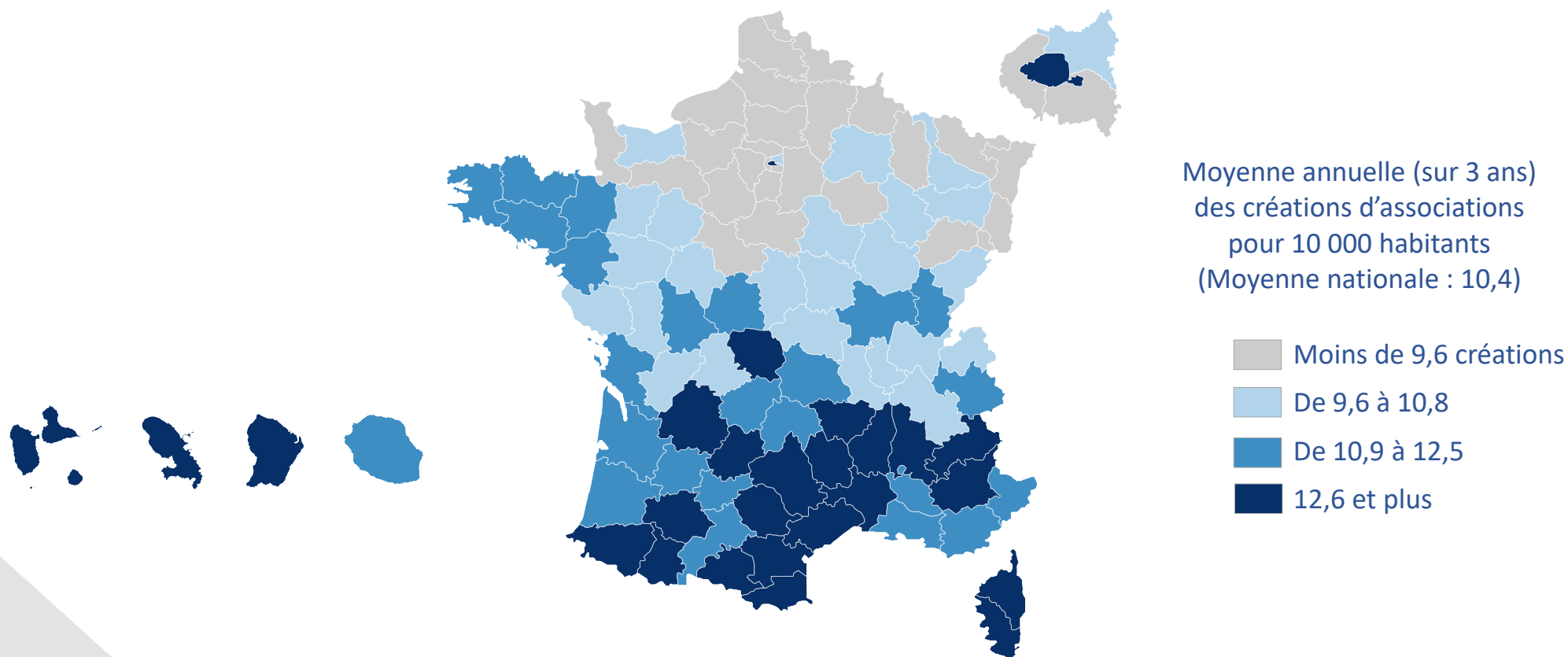
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Dans la région, les créations d'associations sont, proportionnellement, un peu moins nombreuses dans le secteur social. Elles le sont plus dans le sport et les amicales qui regroupent les associations de classes d'âge, très présentes dans le Rhône et l'Ain.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 195 000 et 205 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 1,57 et 1,72 million dont 690 000 à 720 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

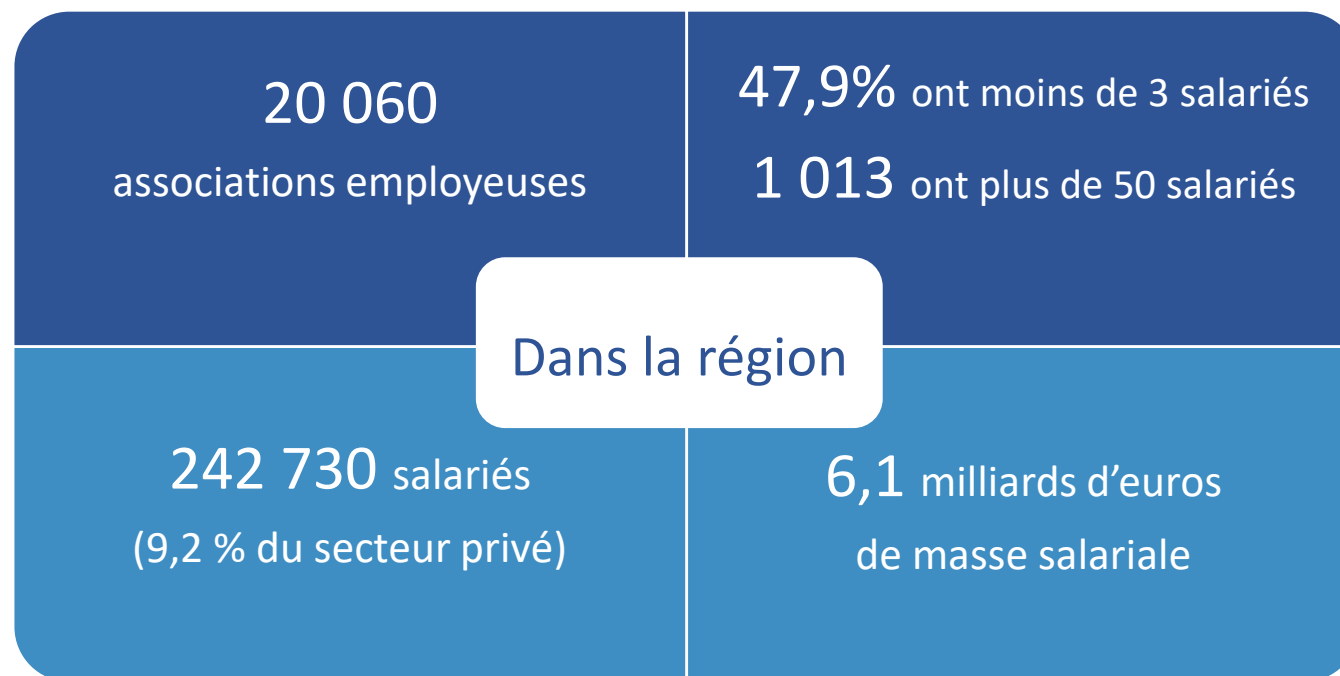
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques, selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

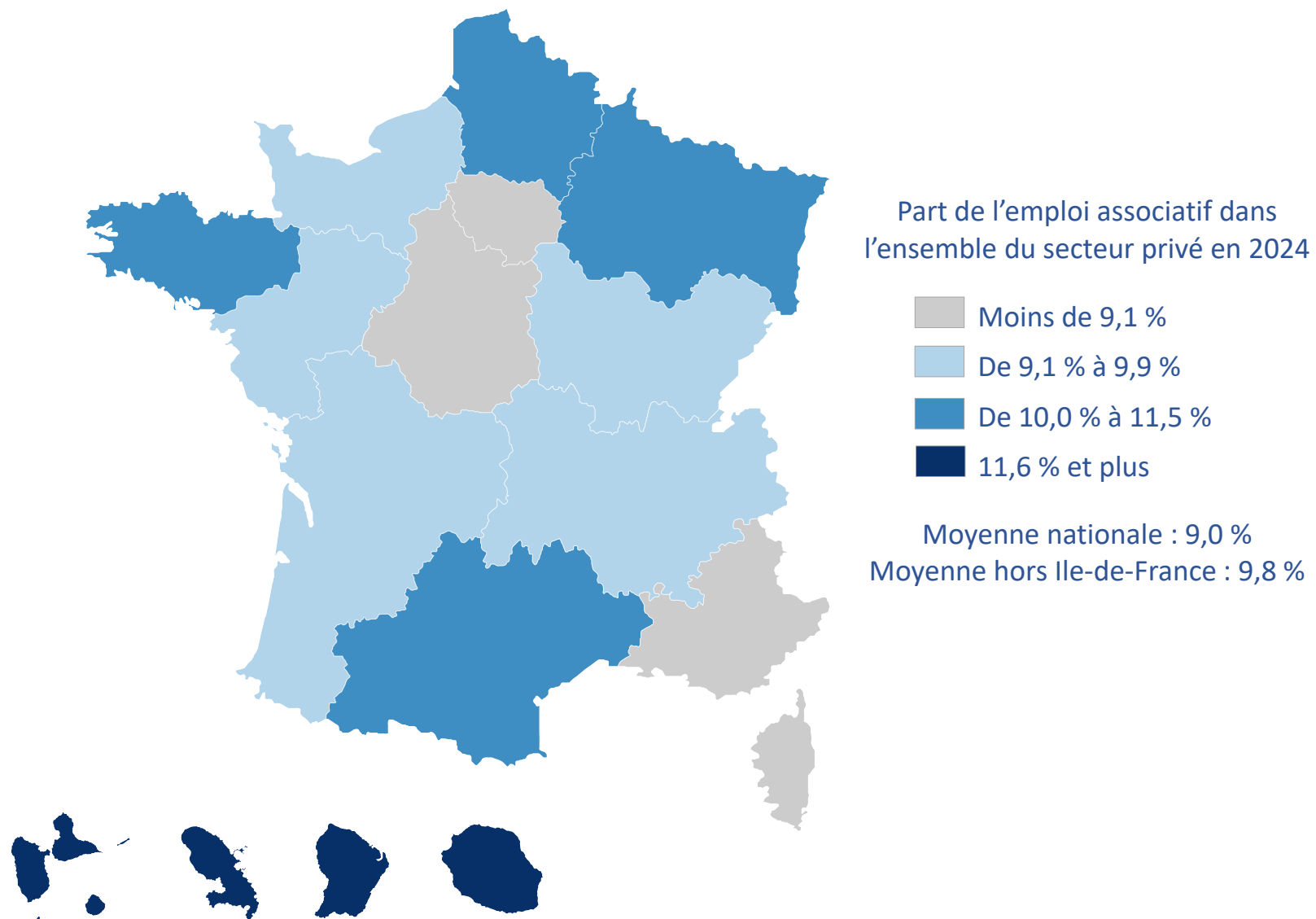
En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



Sources :

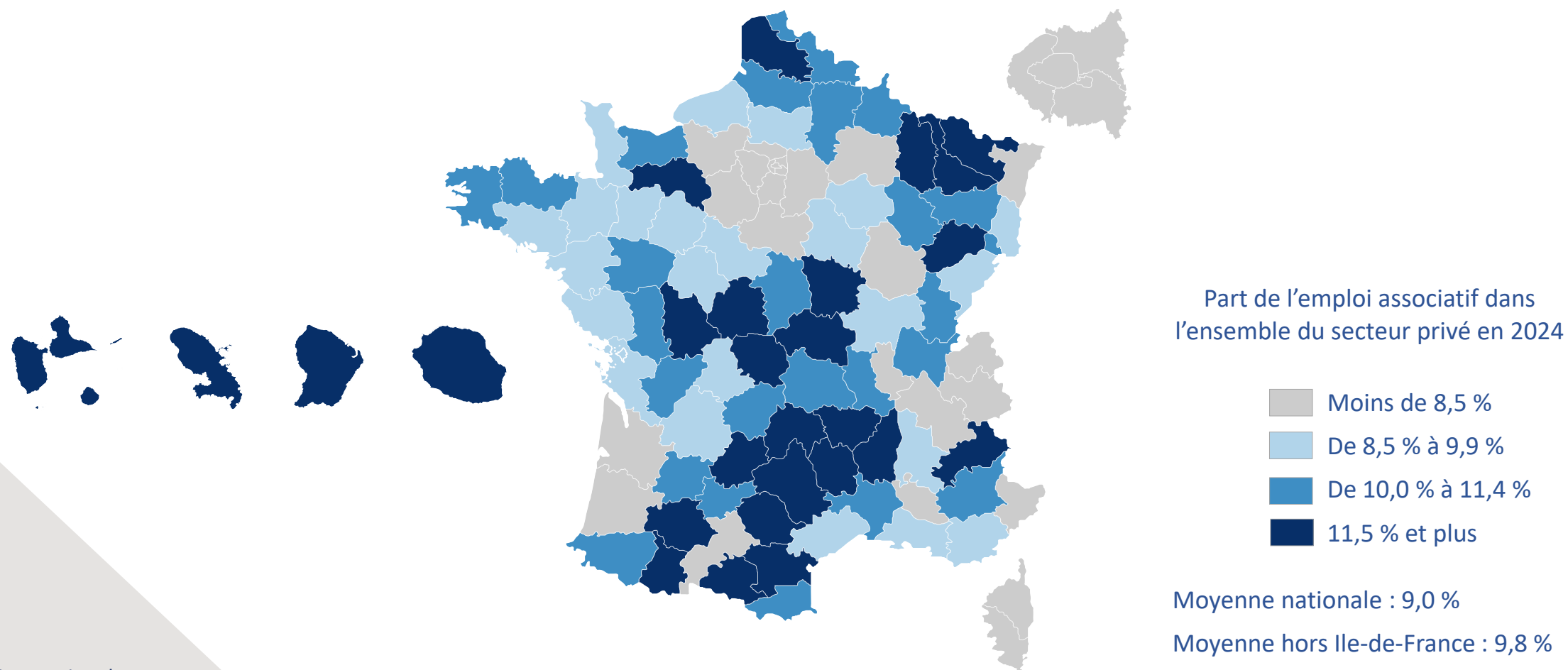
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Dans les régions



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	31 330	12,9	12,1
Sport	13 720	5,7	5,5
Santé	19 670	8,1	7,7
Social	115 940	47,8	48,7
Loisirs	3 390	1,4	1,3
Culture	6 410	2,6	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	30 310	12,5	12,2
Autres ⁽²⁾	21 960	9,0	9,9
Total	242 730	100,0	100,0

La répartition est très proche des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs dans les secteurs de l'enseignement et de la santé légèrement supérieure en Auvergne-Rhône-Alpes.

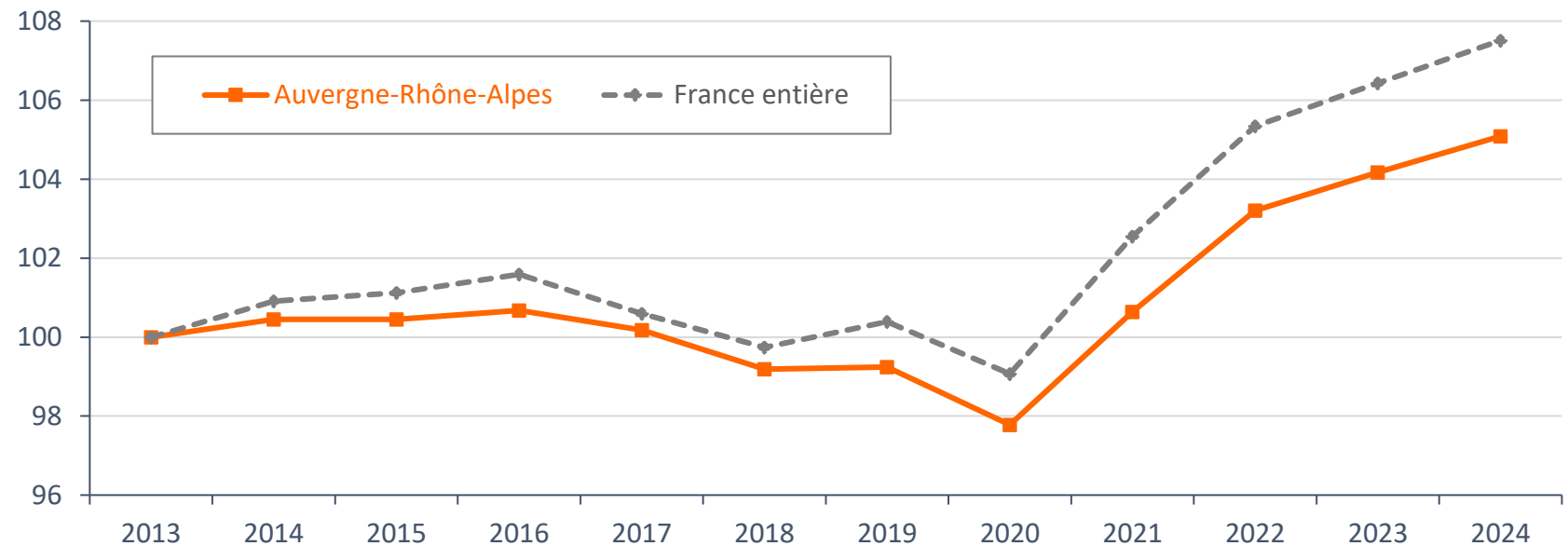
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région s'écarte peu des tendances nationales jusqu'en 2018. L'année 2019 marque le pas avant le repli engendré par la crise sanitaire. Dès 2021 et 2022, la reprise est au rendez-vous, et la croissance se confirme en 2023 et 2024.

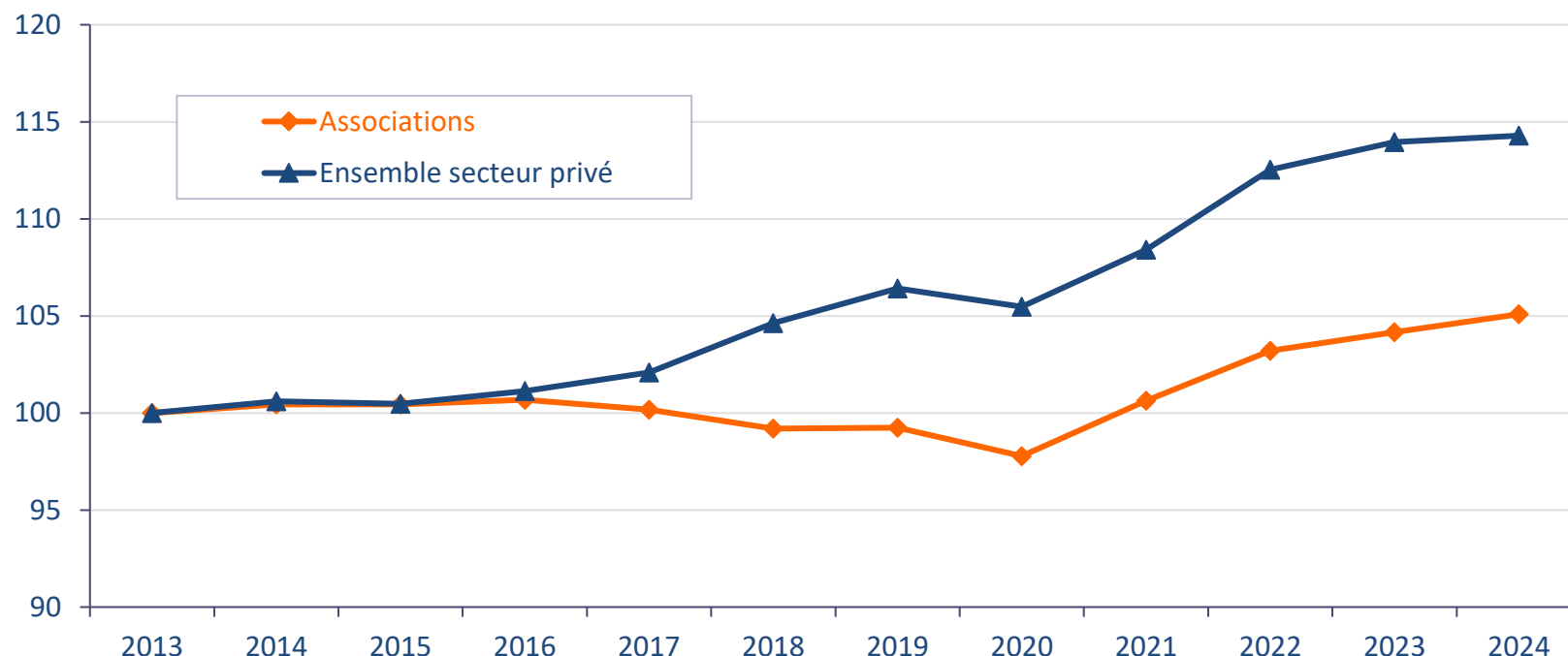
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



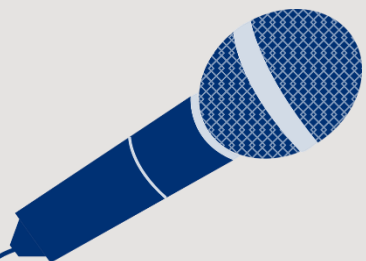
À compter de 2017, les courbes des effectifs salariés s'écartent nettement au profit du secteur privé. Les tendances sont ensuite parallèles, à la baisse en 2020, puis à la hausse au cours des quatre années suivantes.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

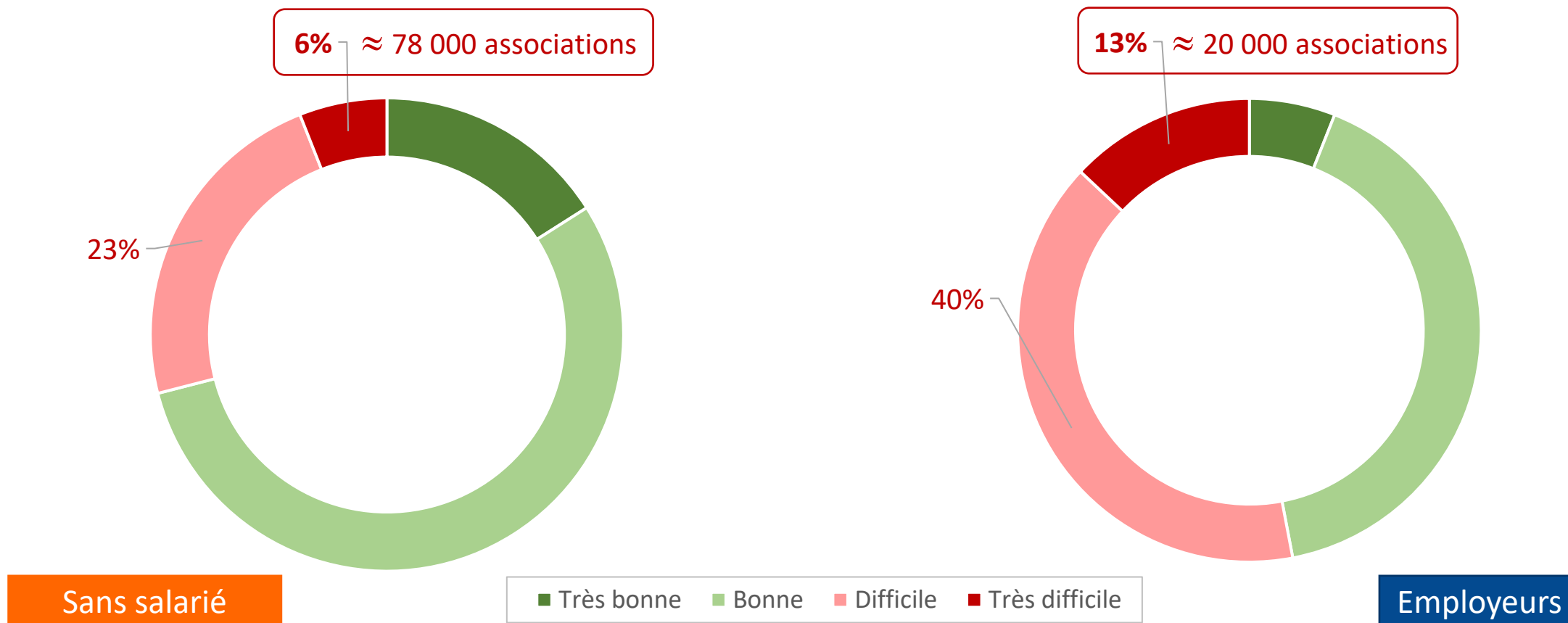
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

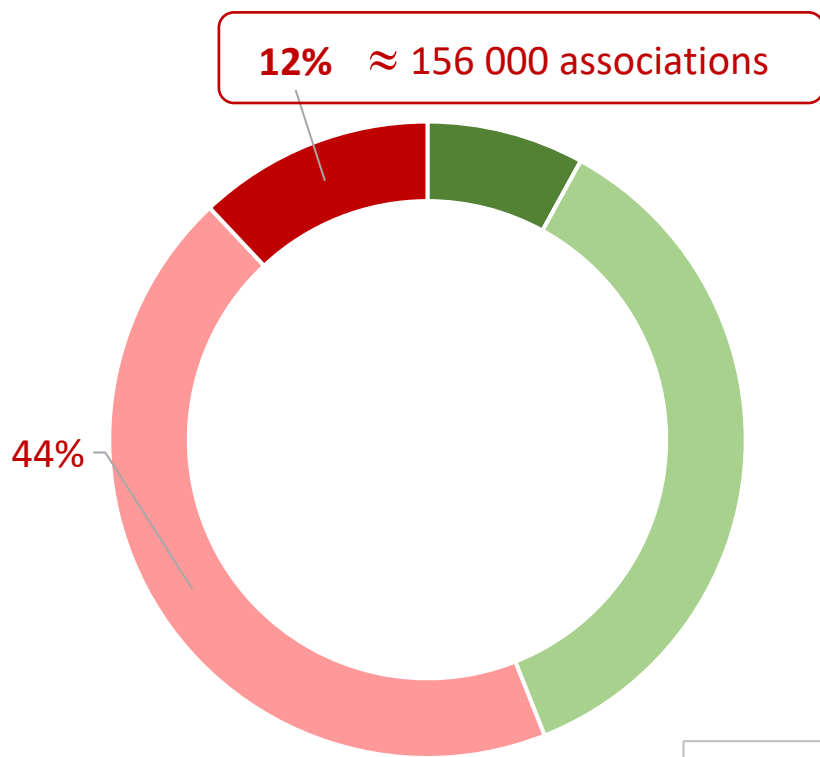
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



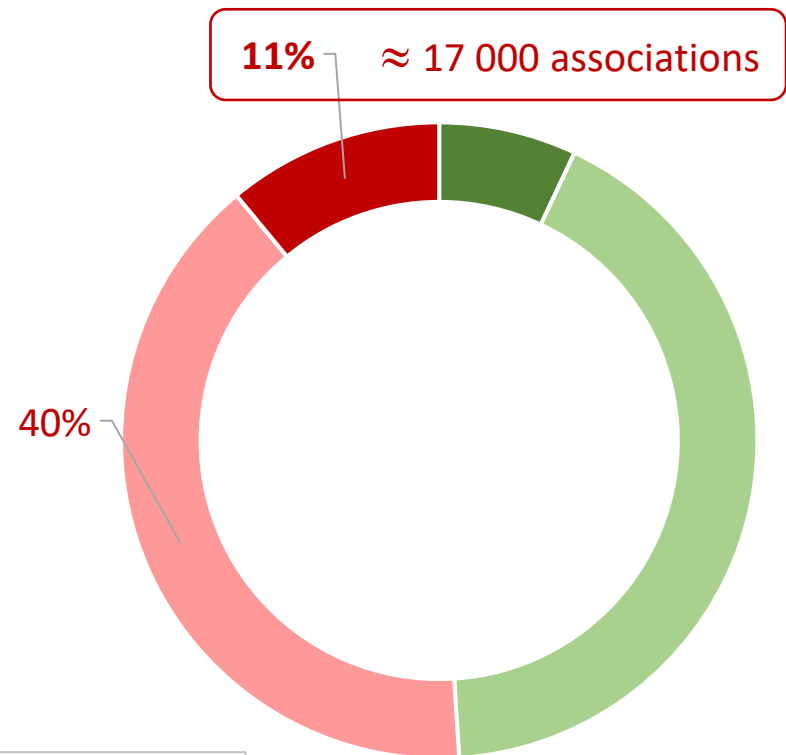
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

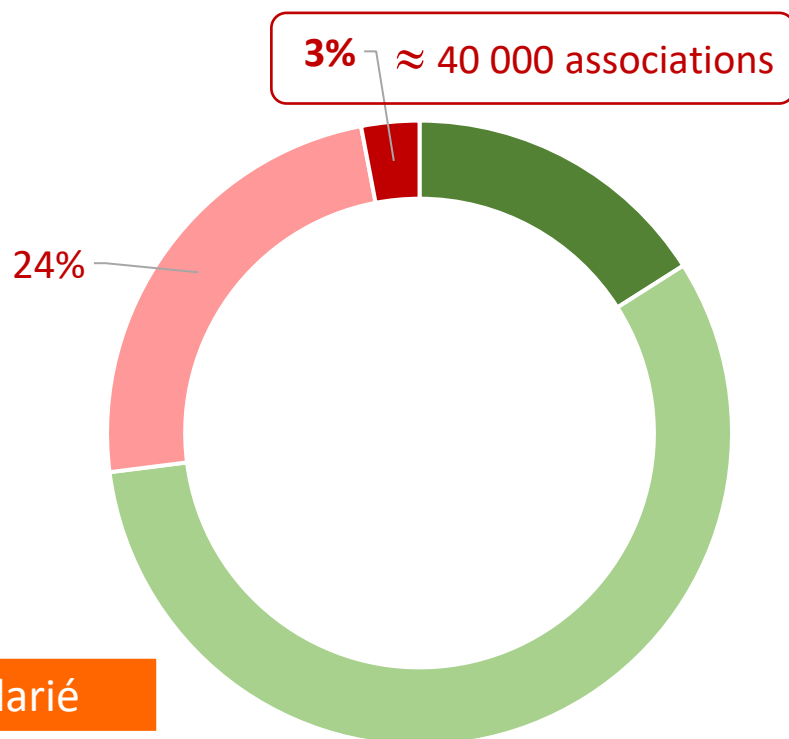


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

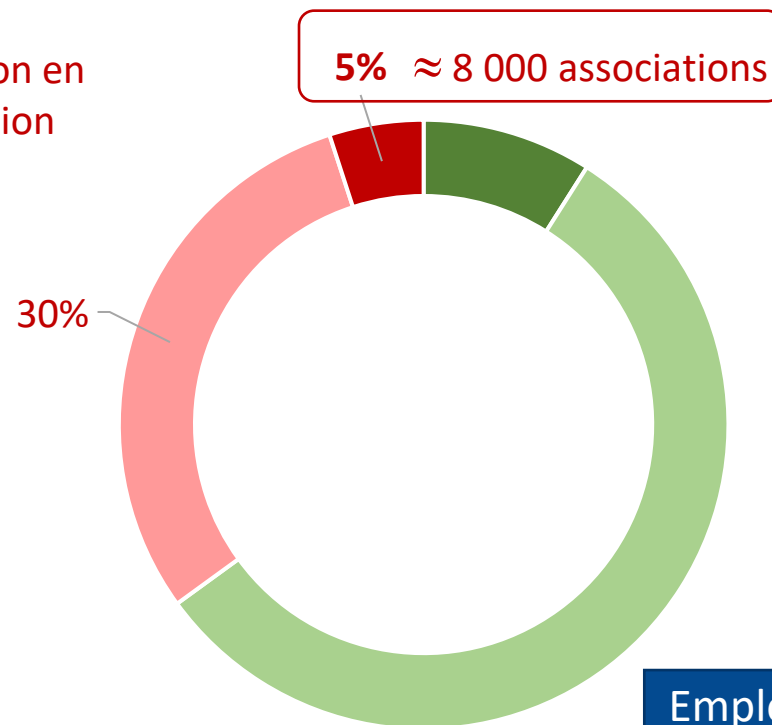
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



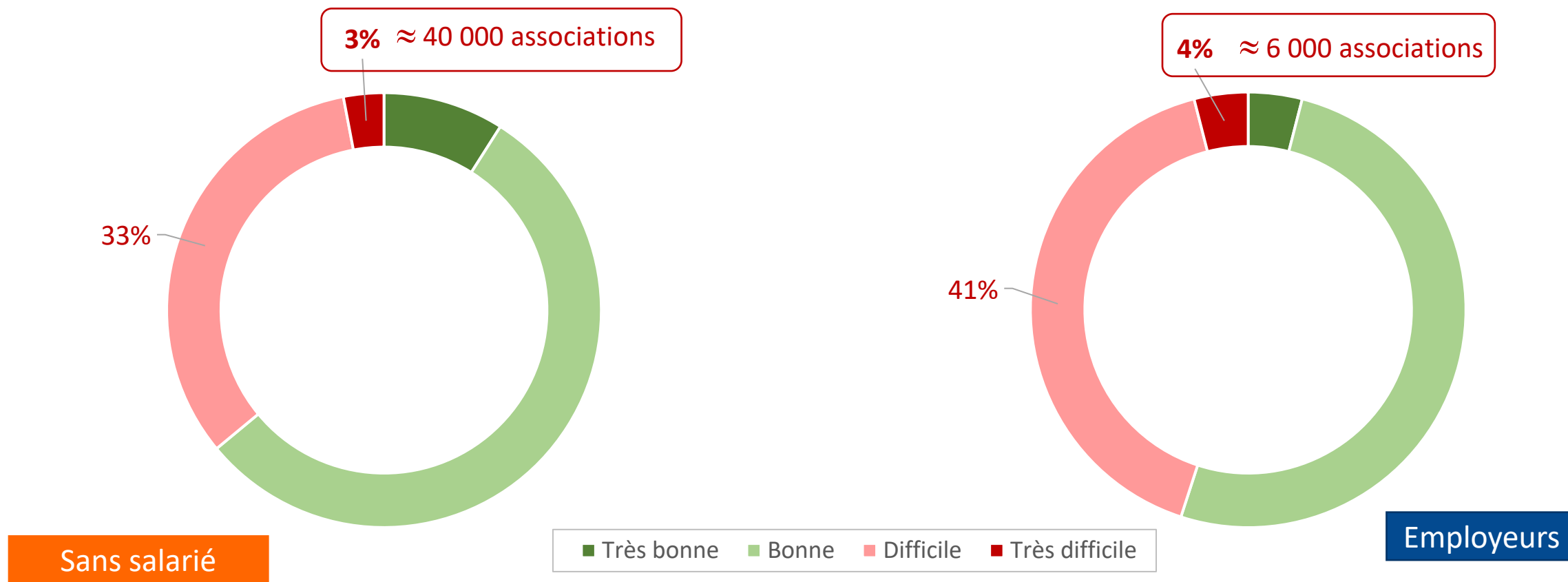
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

.....

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

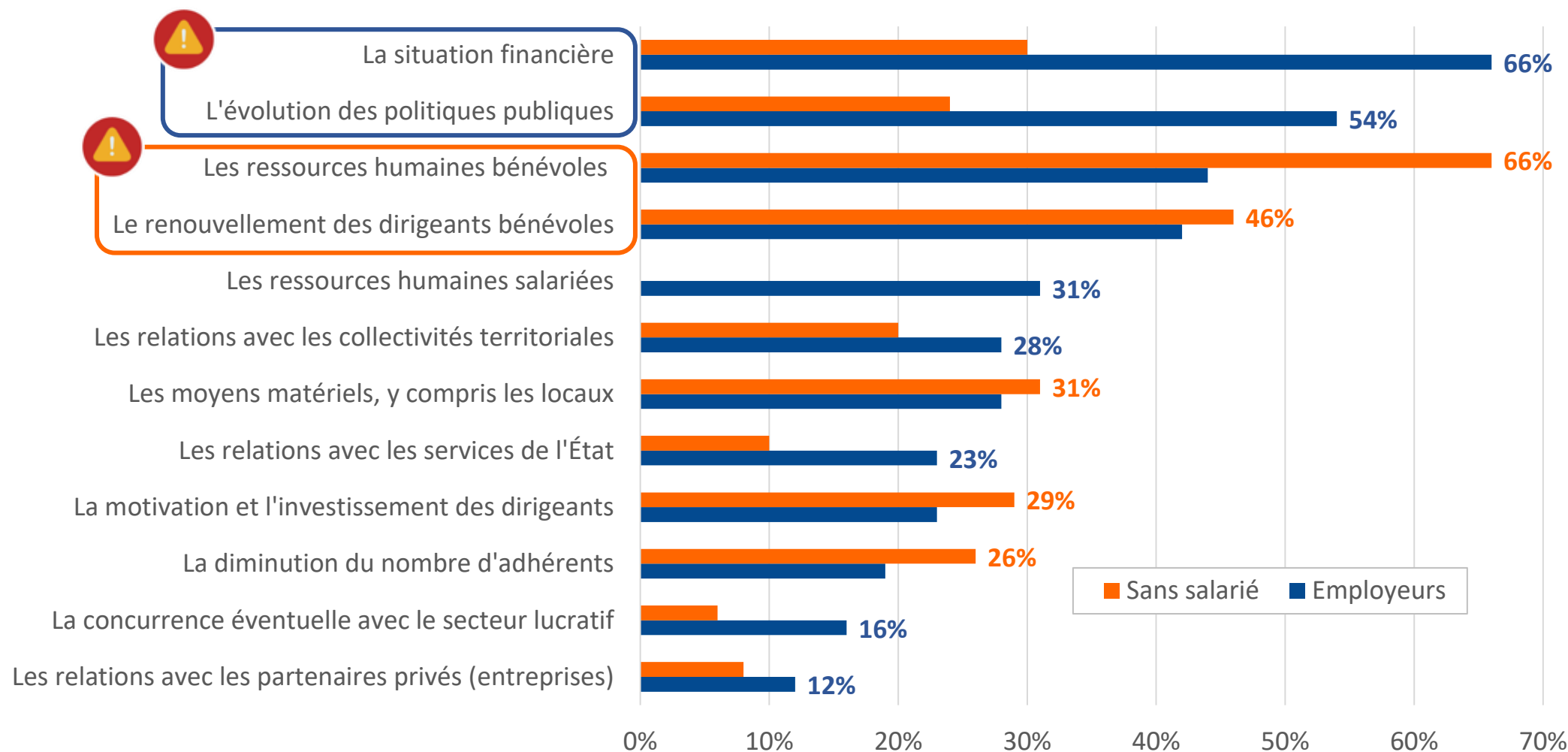
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

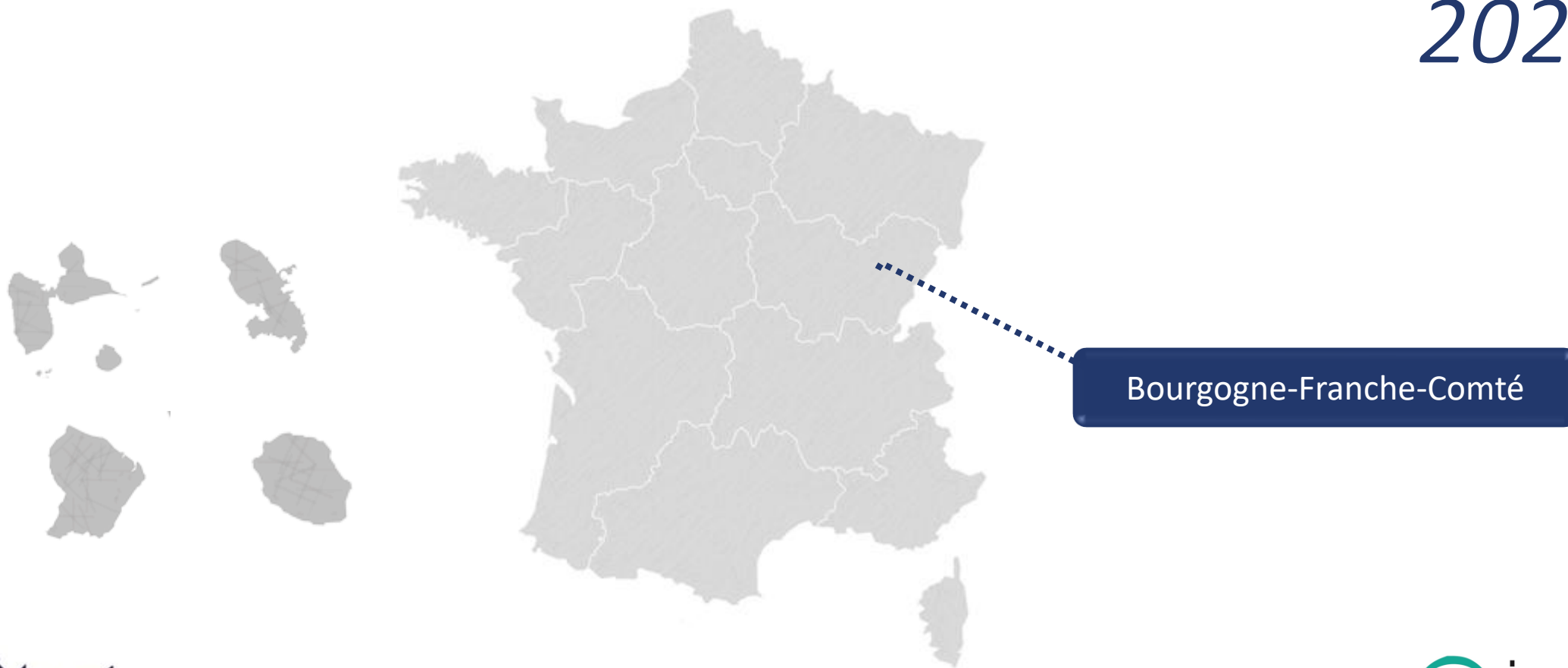
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

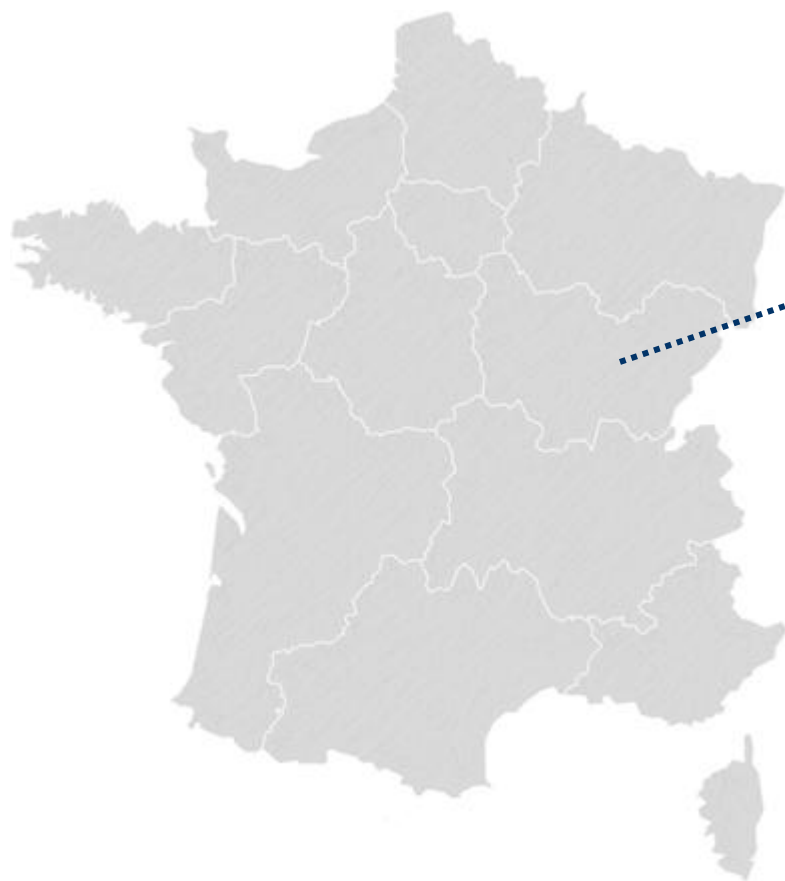
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Bourgogne-Franche-Comté

- 8 départements et 3 685 communes
- 2 793 080 habitants (2025)
Soit 4,2 % de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : 21,7 %
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : 12,3 %
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : 6,5%
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : 13,4 %
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

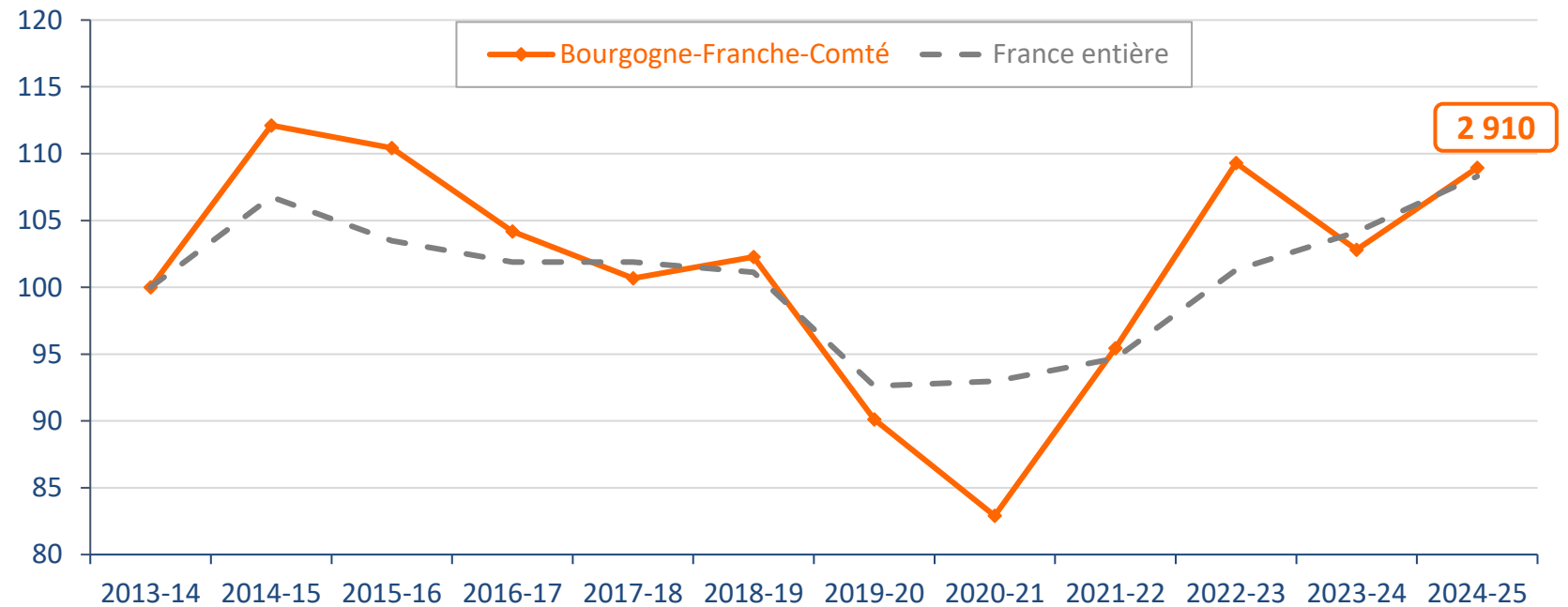


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Le rythme des créations en Bourgogne-Franche-Comté est plus accentué qu'au plan national : plus affecté par la crise sanitaire (2020 et 2021), il a connu deux années de forte reprise, et rejoint la tendance nationale à la hausse en 2024-2025.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	22,7	25,0
Sport	21,8	17,8
Loisirs	13,7	12,2
Social	5,8	7,6
Amicales - entraide	5,2	8,0
Education - formation	5,5	5,7
Economie	4,1	4,3
Santé	5,2	4,5
Environnement	4,7	4,5
Autres ⁽¹⁾	11,3	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

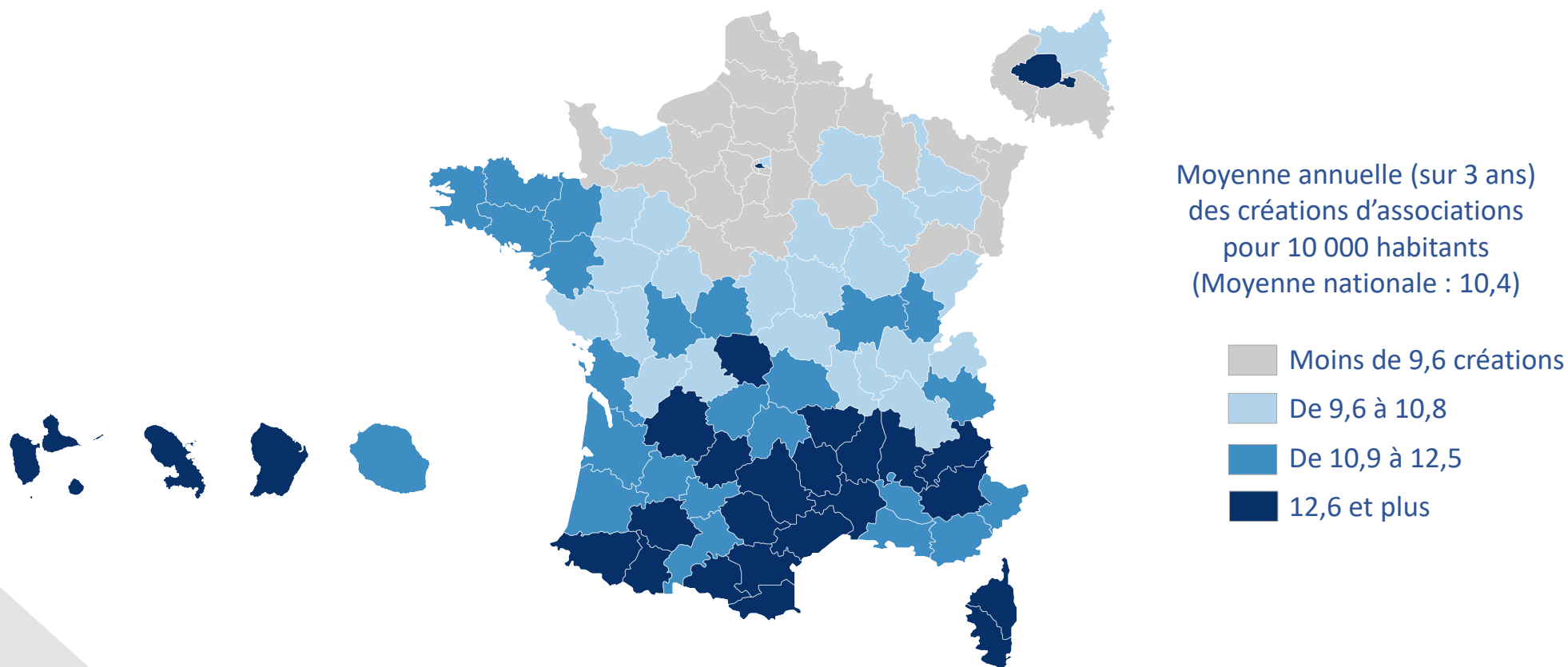
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, dans la région, proportionnellement moins nombreuses dans la culture, le social et les amicales. Elles le sont plus dans le sport, les loisirs et la santé.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 64 000 et 67 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 525 000 et 575 000 dont 235 000 à 245 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

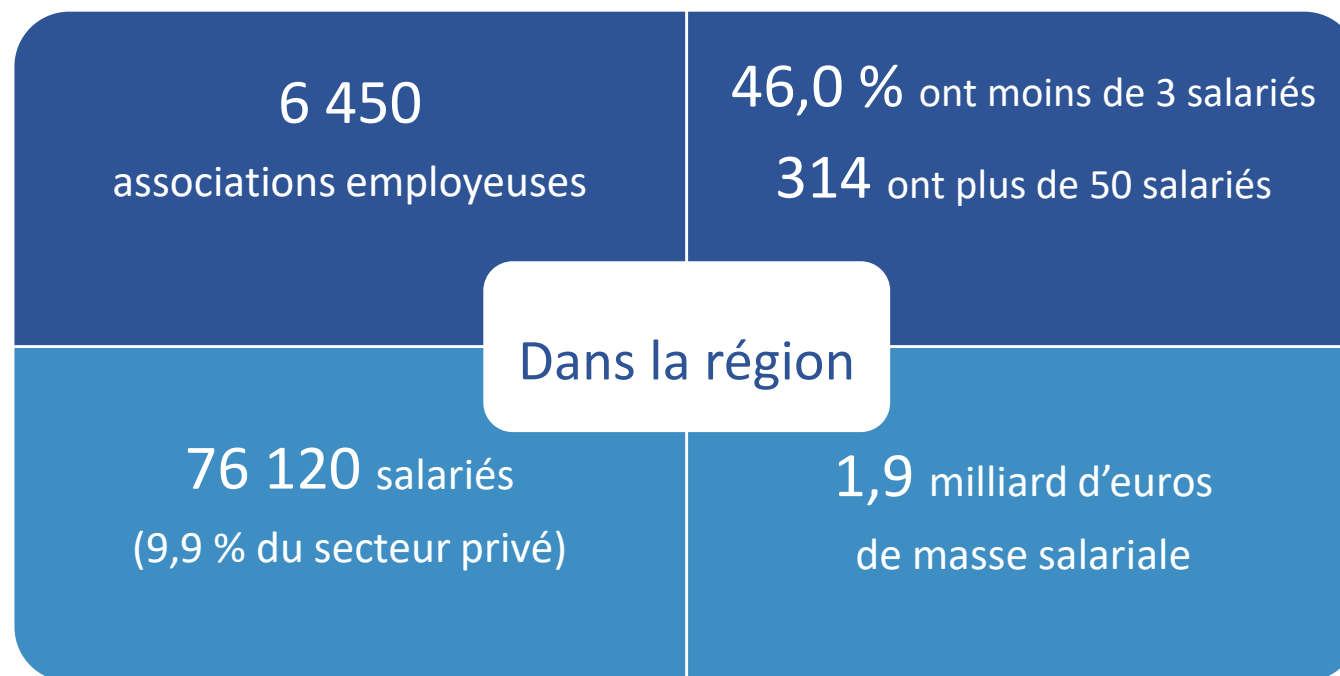
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques, selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

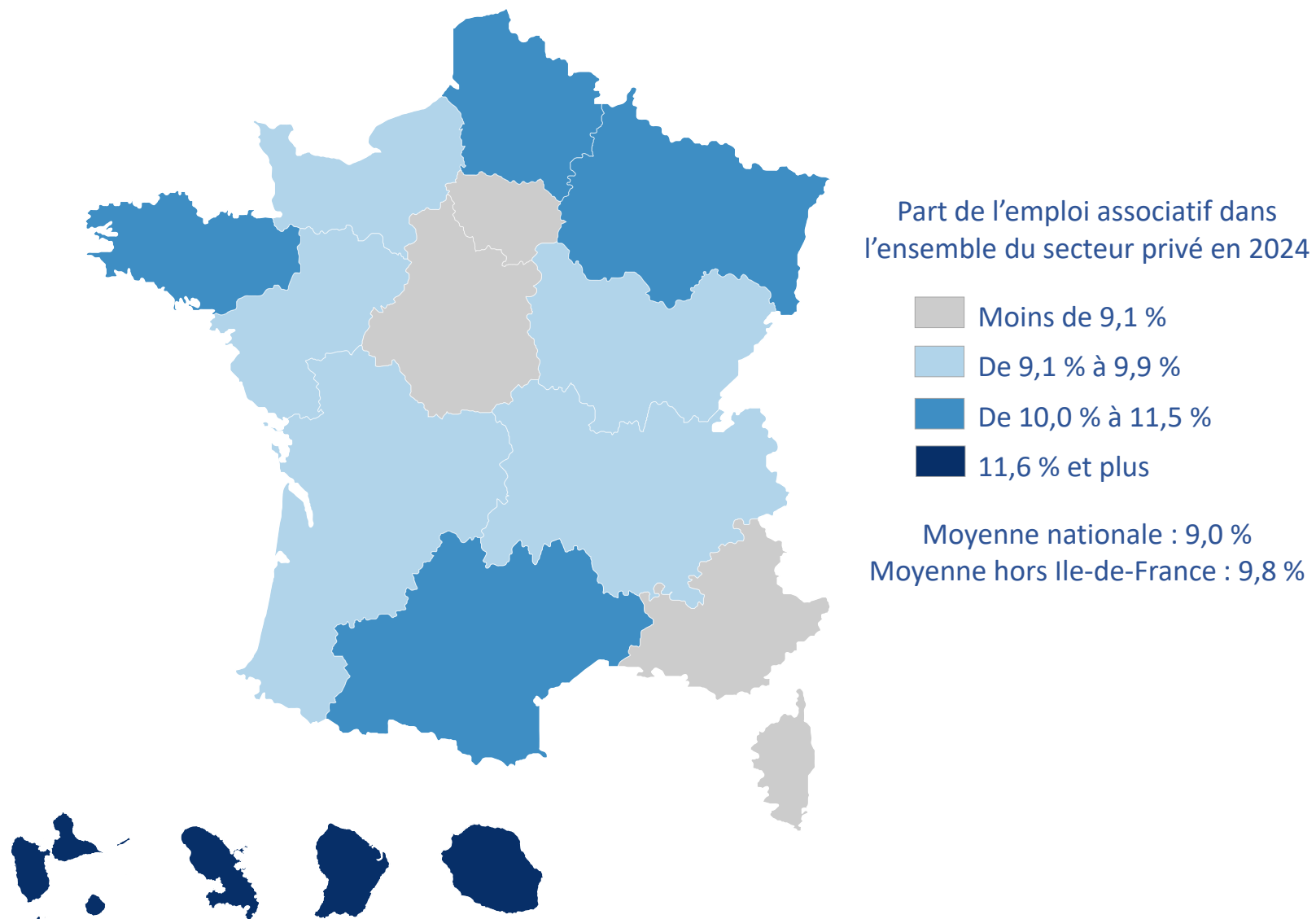
Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



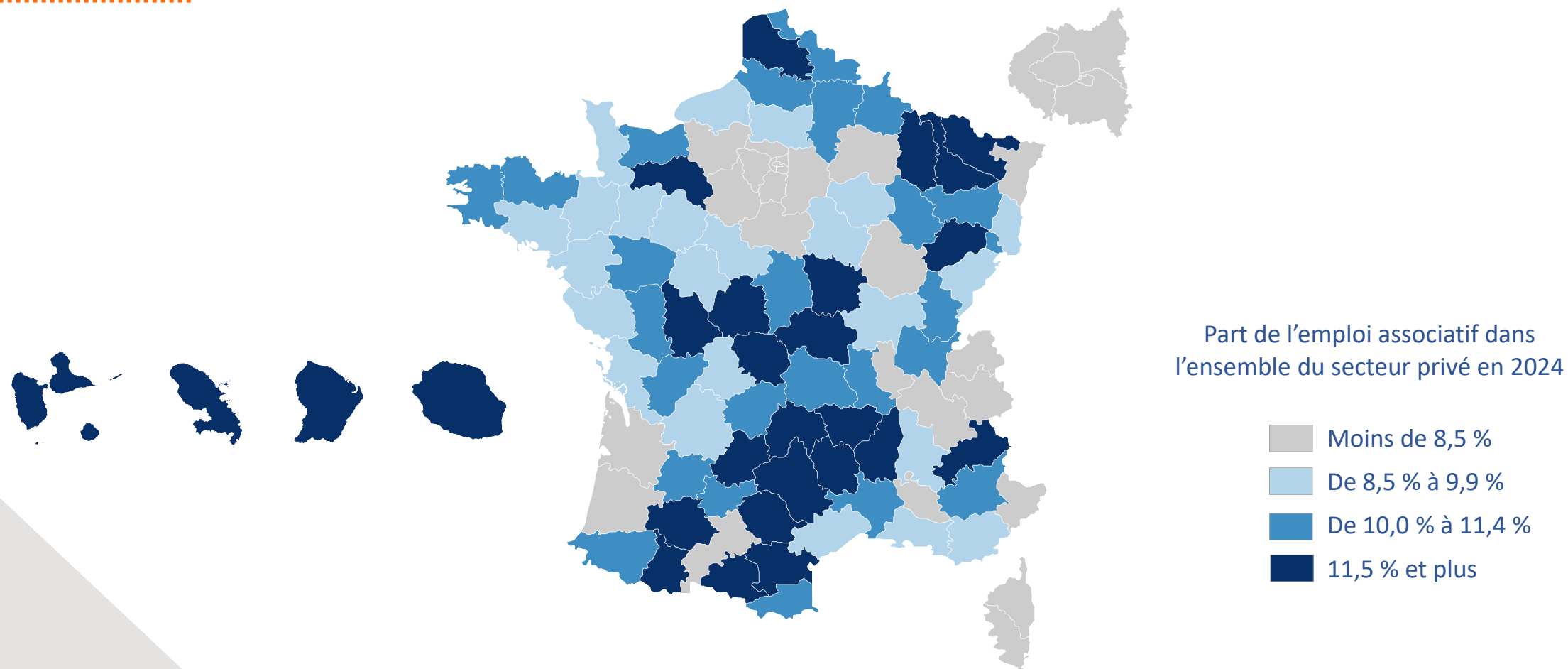
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Dans les régions



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [*Les Essentiels de la vie associative en département*](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	6 970	9,2	12,1
Sport	3 210	4,2	5,5
Santé	6 150	8,1	7,7
Social	38 900	51,1	48,7
Loisirs	780	1,0	1,3
Culture	2 450	3,2	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	11 470	15,1	12,2
Autres ⁽²⁾	6 190	8,1	9,9
Total	76 120	100,0	100,0

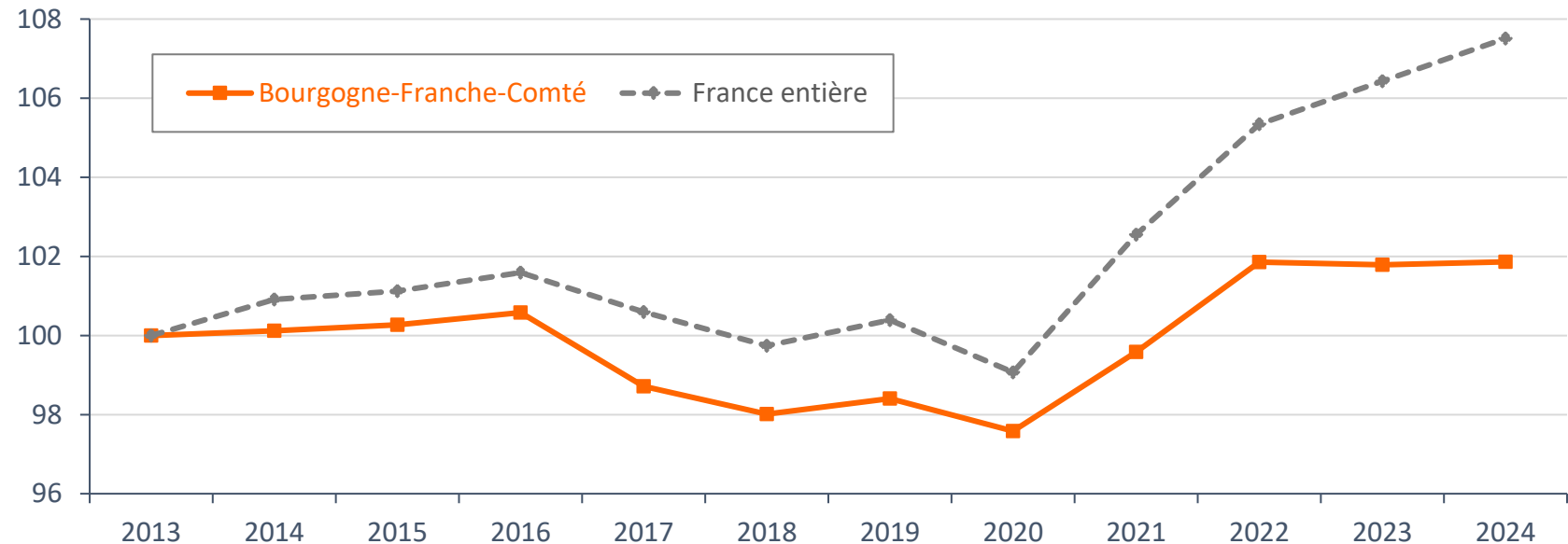
La répartition est très proche des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs légèrement plus forte dans le secteur social et la culture, en Bourgogne-Franche-Comté.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.
(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région s'écarte défavorablement des tendances nationales. En 2023 et 2024, les effectifs ne varient pas, contrairement à la moyenne observée en France.

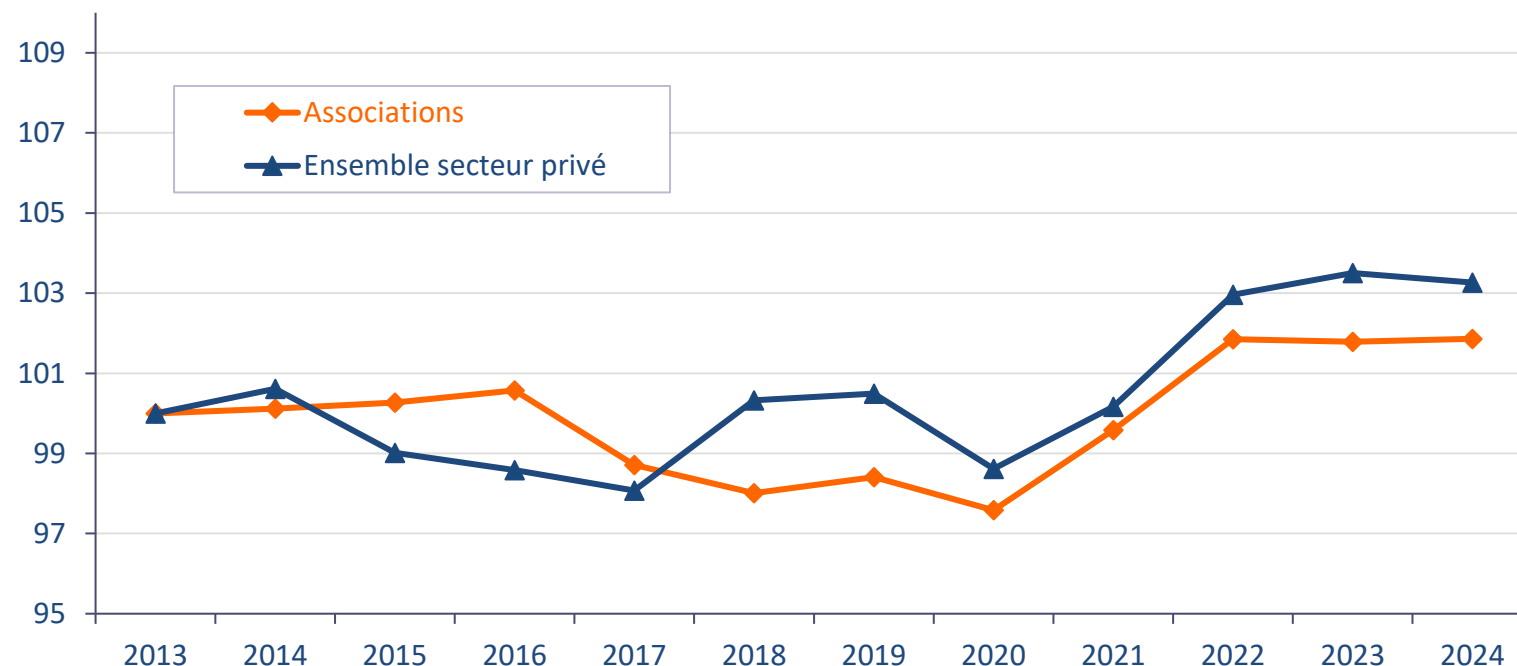
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



Depuis 2020, la courbe des effectifs associatifs salariés s'écarte assez peu de celle des salariés de l'ensemble privé de la région.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

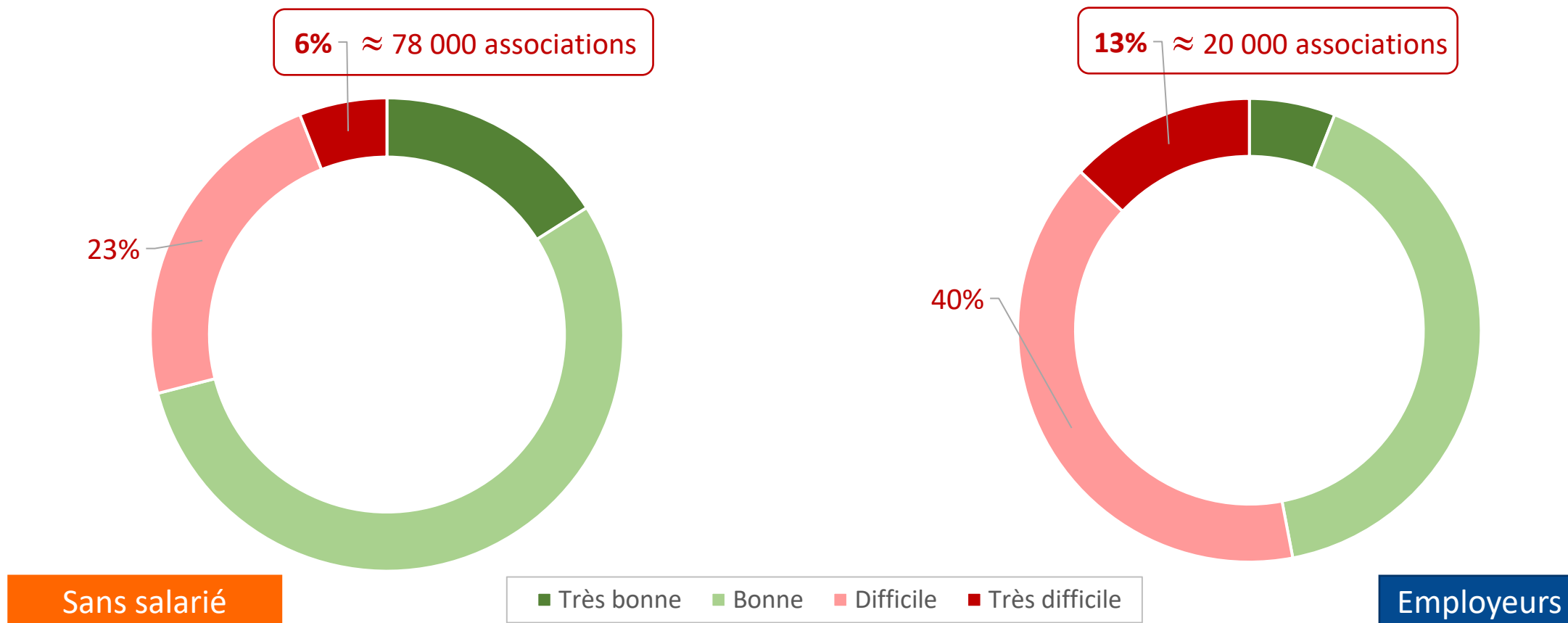
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

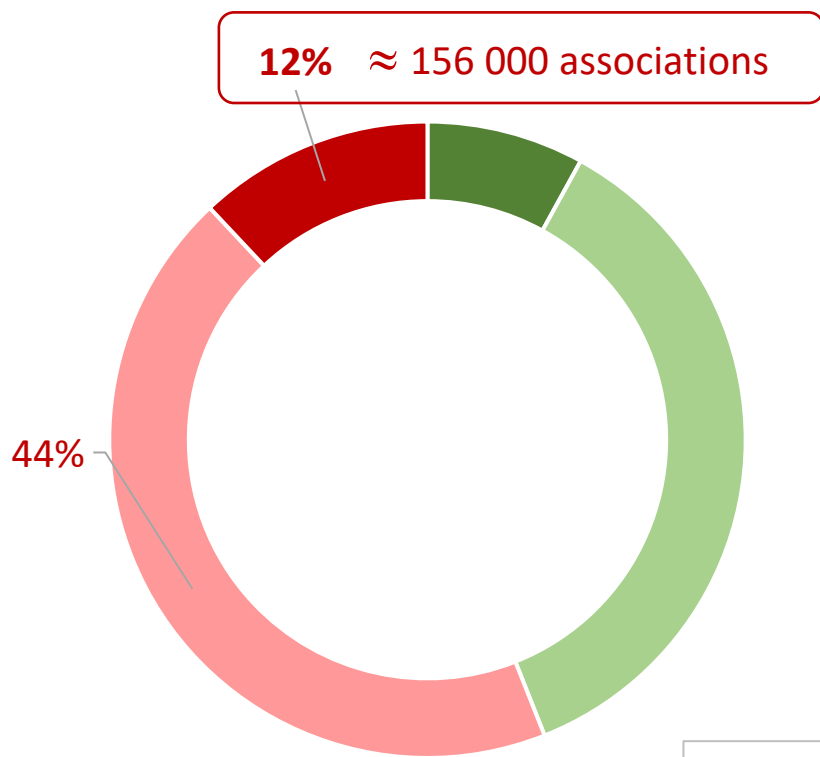
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



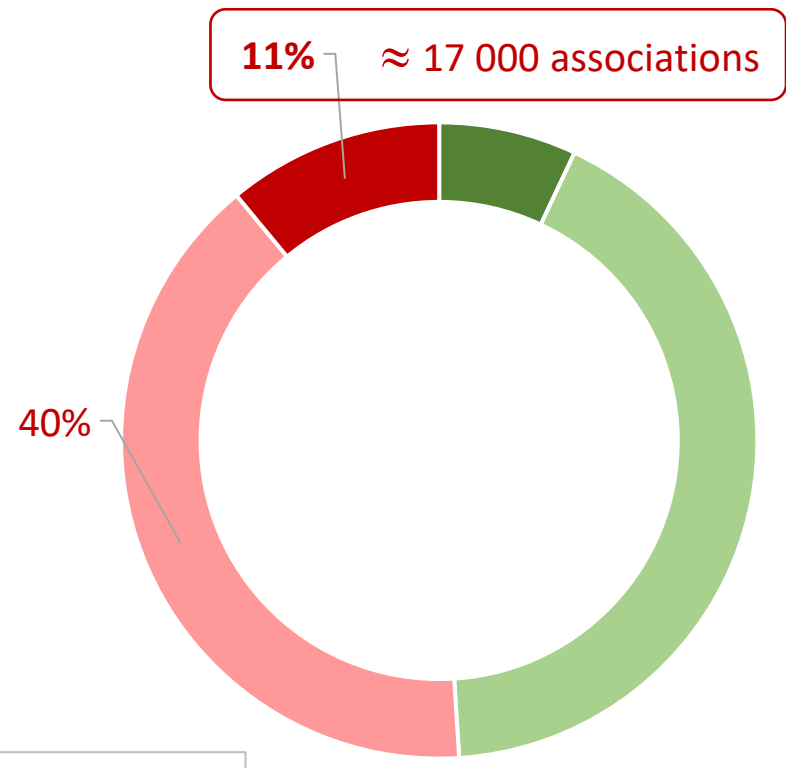
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

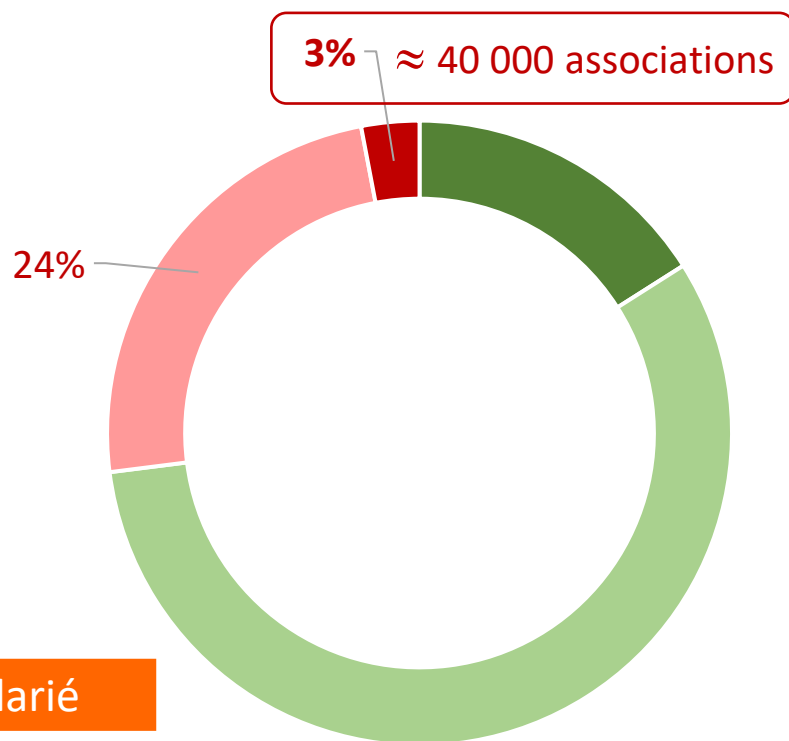


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

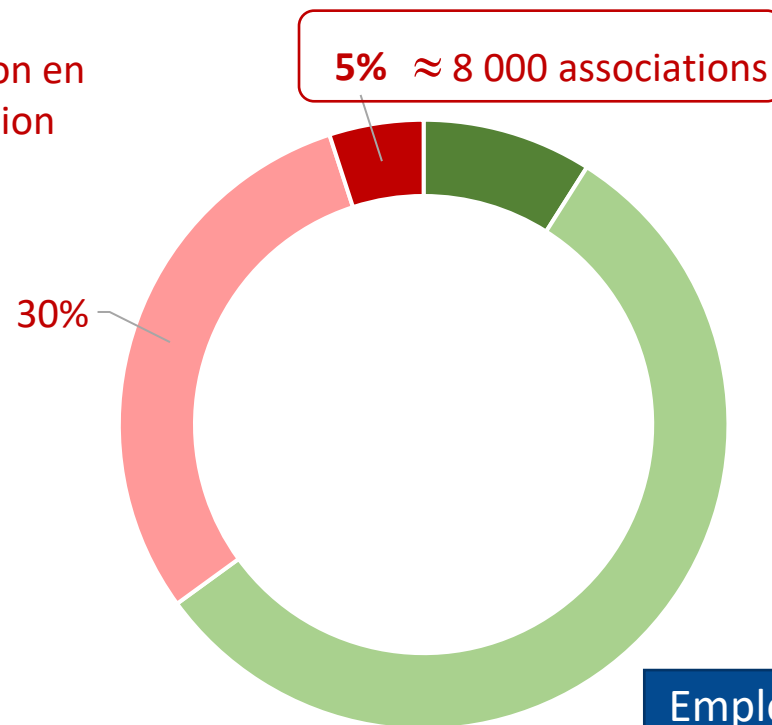
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



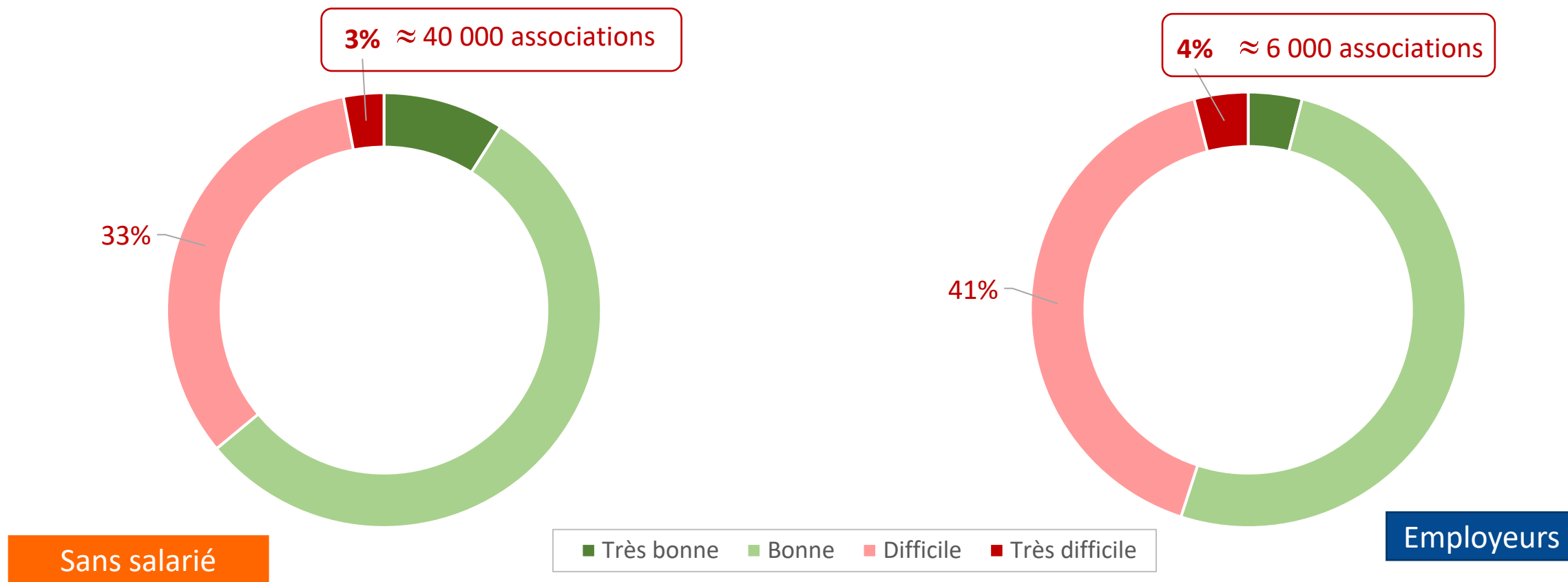
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquels ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

.....

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

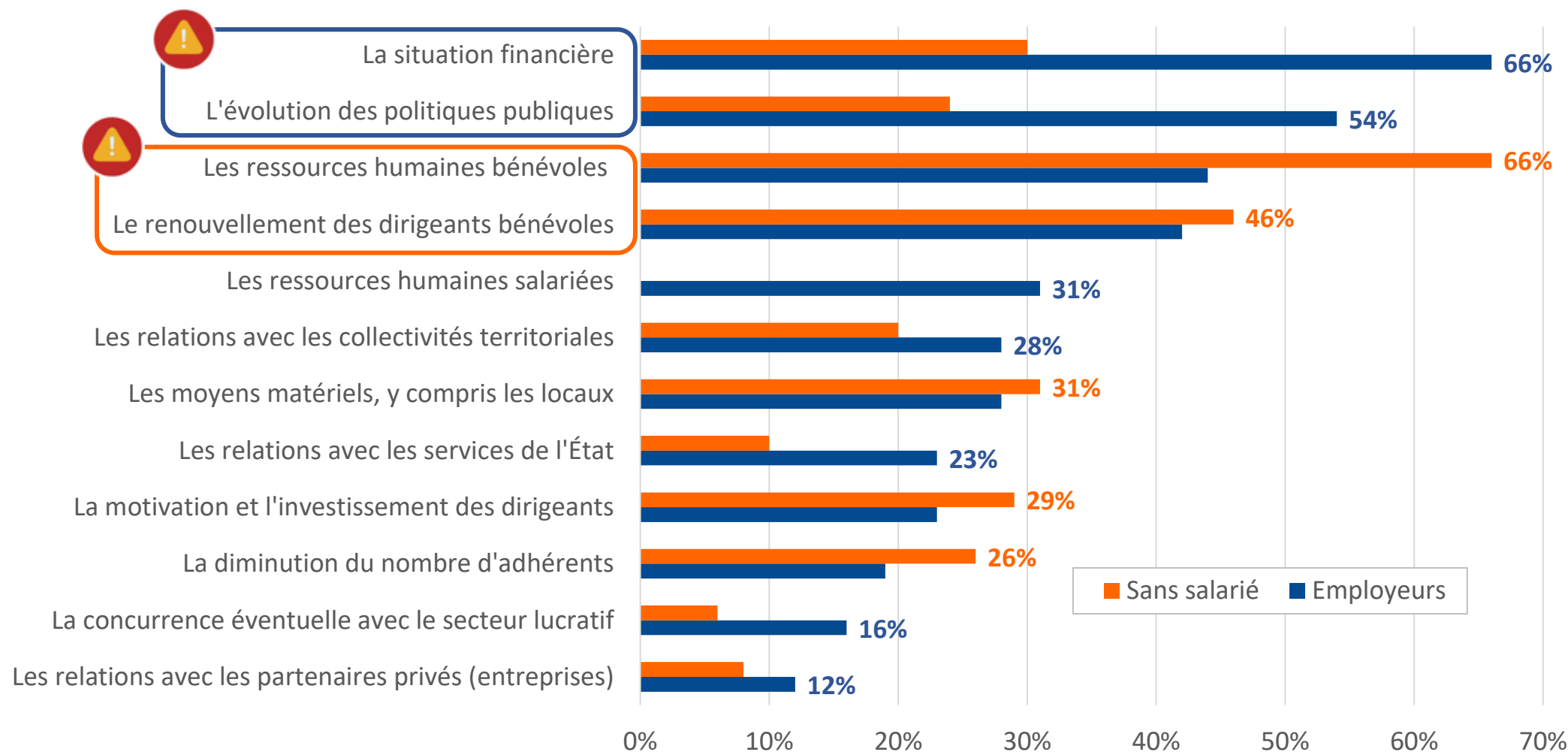
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, **la vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : lna@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

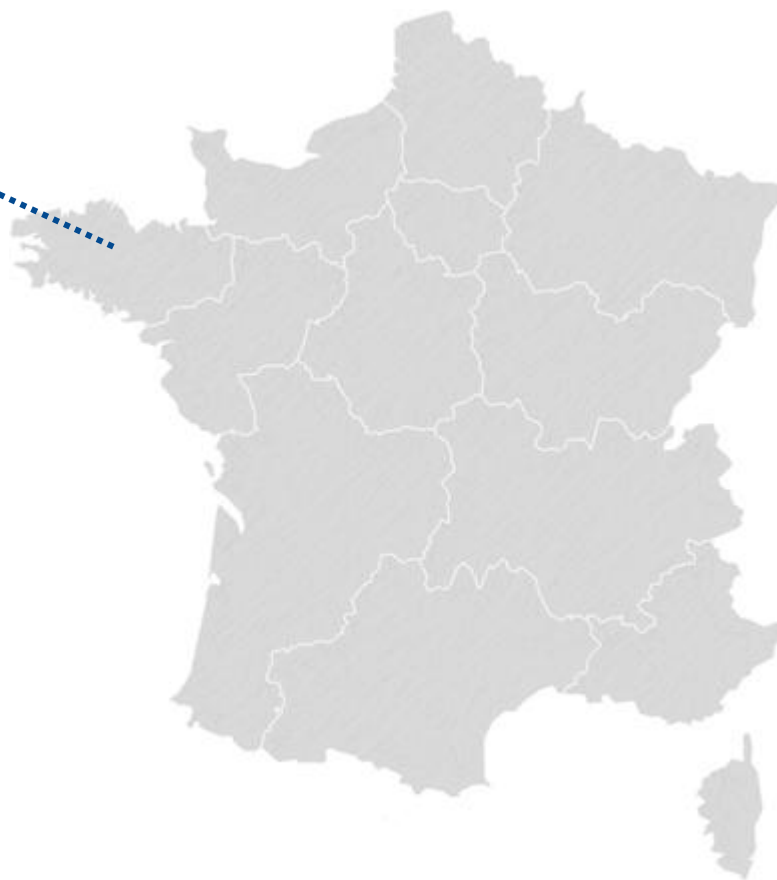
www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025

Bretagne



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

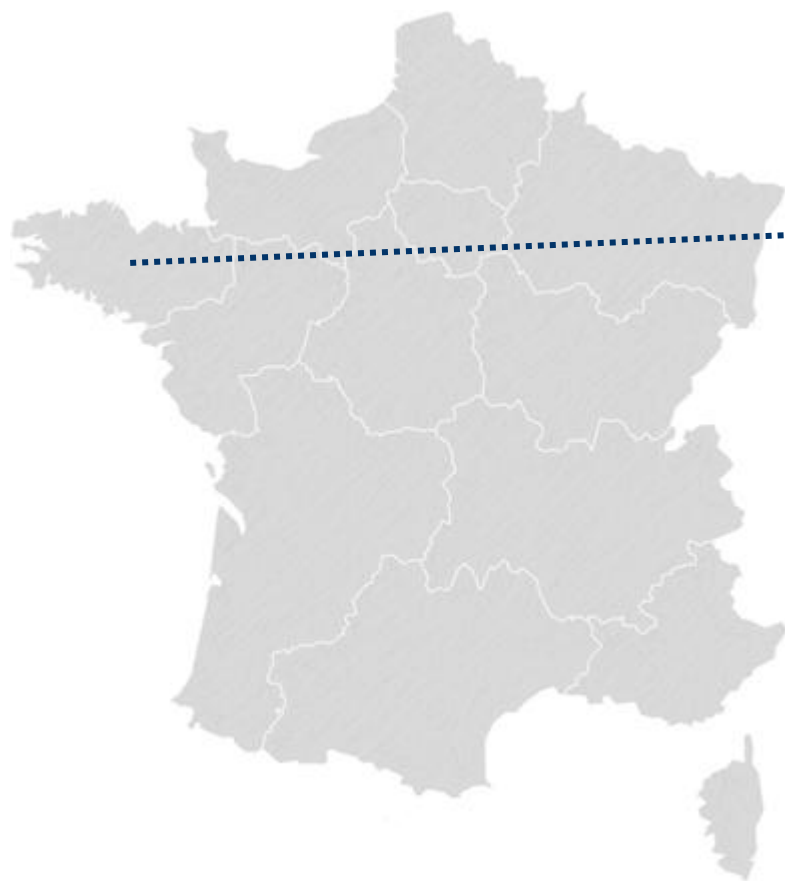
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Bretagne

- 4 départements et **1 202** communes
- **3 475 895** habitants (2025)
Soit **5,2 %** de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : **21,9 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **11,9 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **5,9%**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **11,1 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

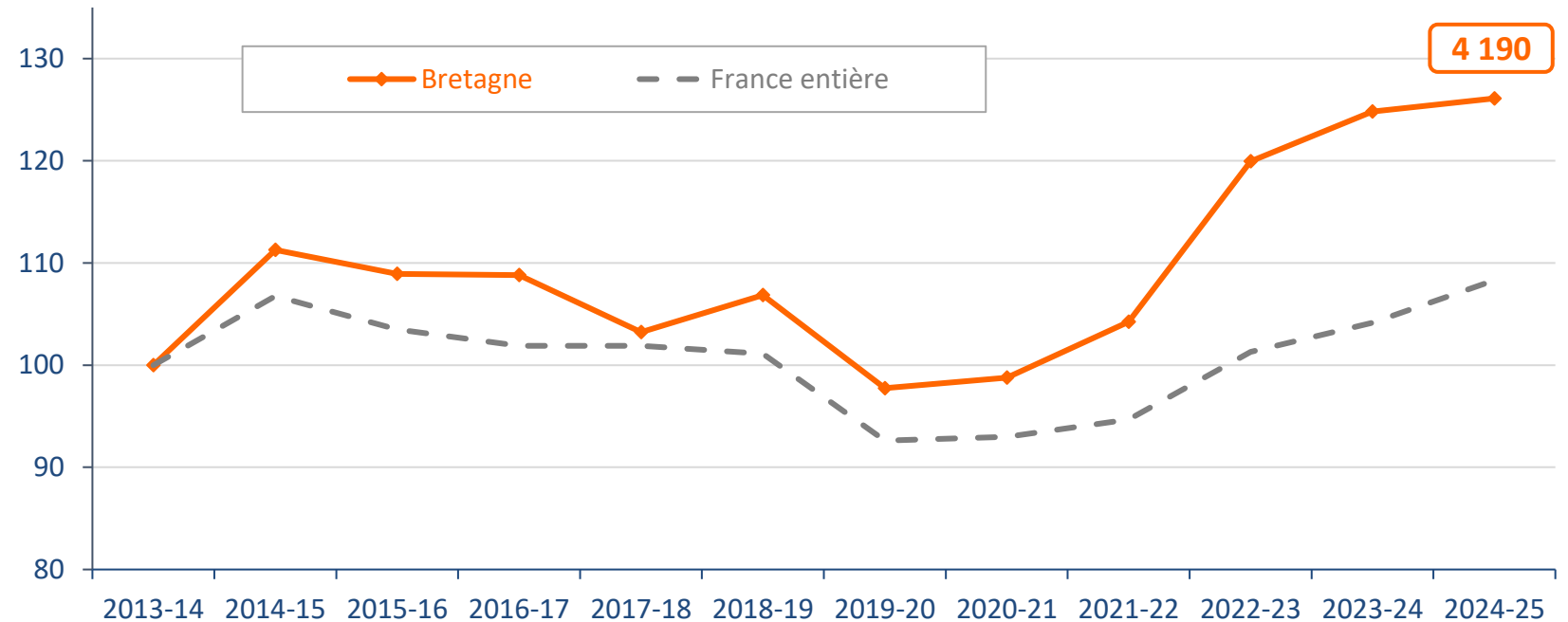


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

L'évolution du nombre de créations est favorable à la Bretagne par rapport aux tendances nationales. Notamment à partir de l'année 2022-2023, avec une reprise bien plus affirmée.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	25,6	25,0
Sport	20,8	17,8
Loisirs	13,0	12,2
Social	6,7	7,6
Amicales - entraide	6,6	8,0
Éducation - formation	4,1	5,7
Économie	4,7	4,3
Santé	4,9	4,5
Environnement	5,2	4,5
Autres ⁽¹⁾	8,4	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

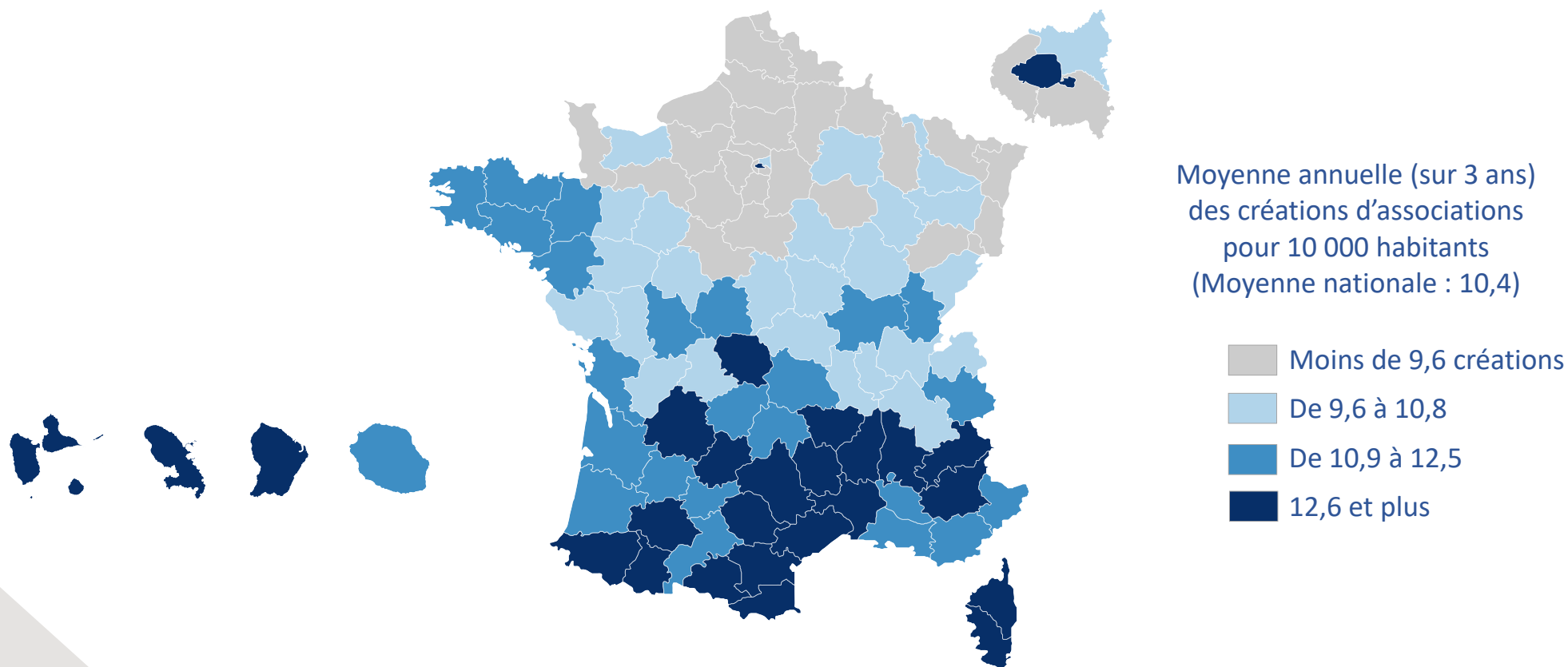
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Dans la région, les créations d'associations sont, proportionnellement, un peu plus nombreuses dans le sport et l'environnement. Un peu moins dans les amicales et l'éducation-formation.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 83 000 et 87 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 660 000 et 725 000 dont 295 000 à 310 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

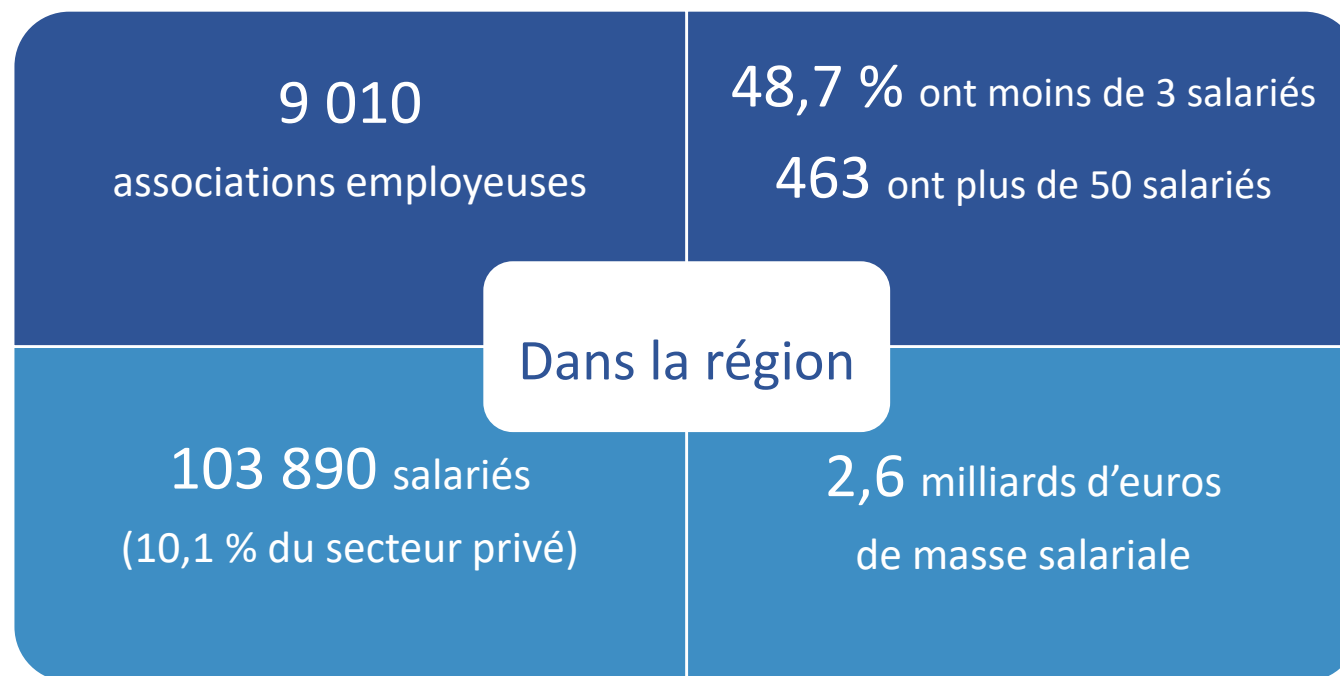
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques, selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

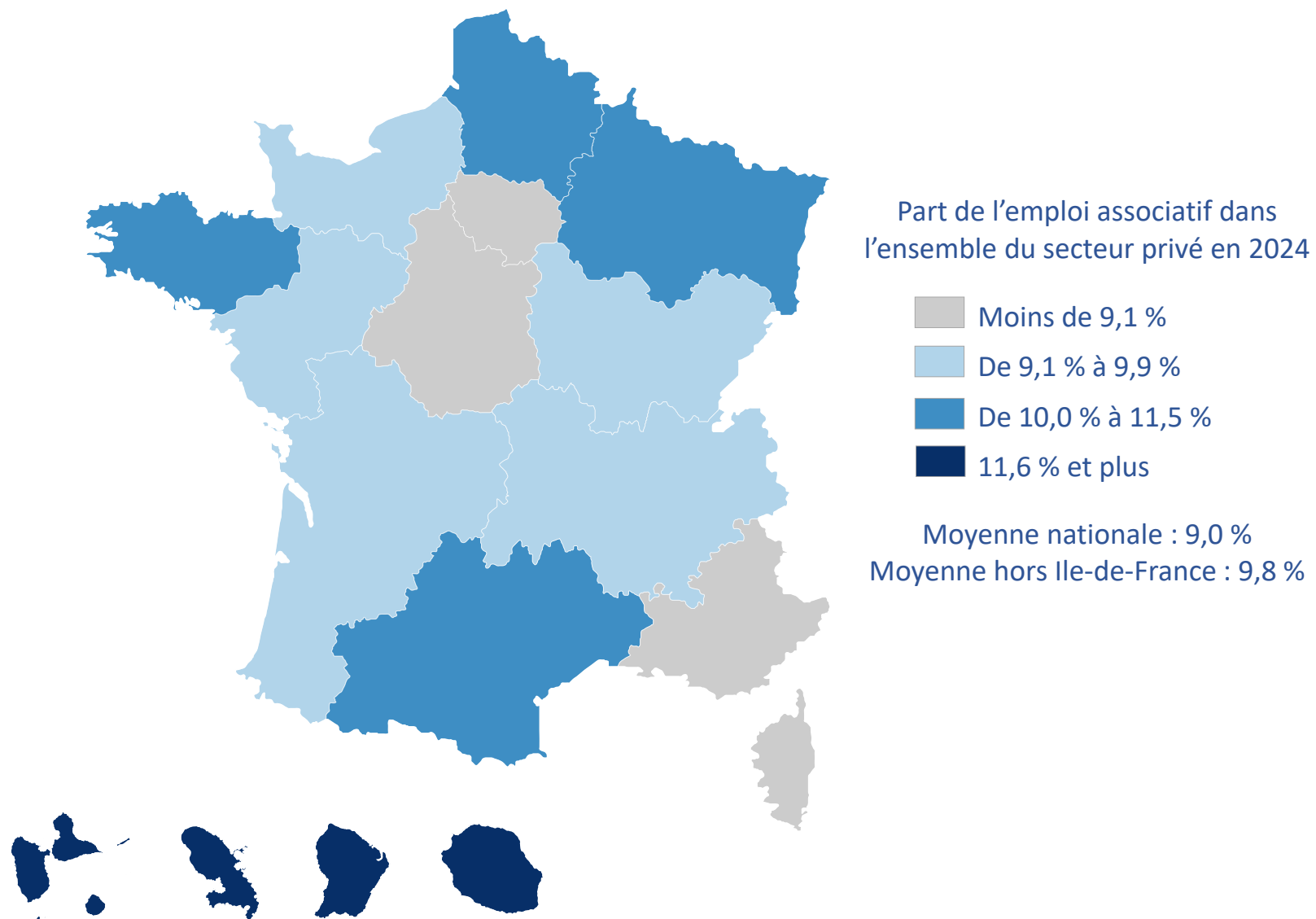
En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



Sources :

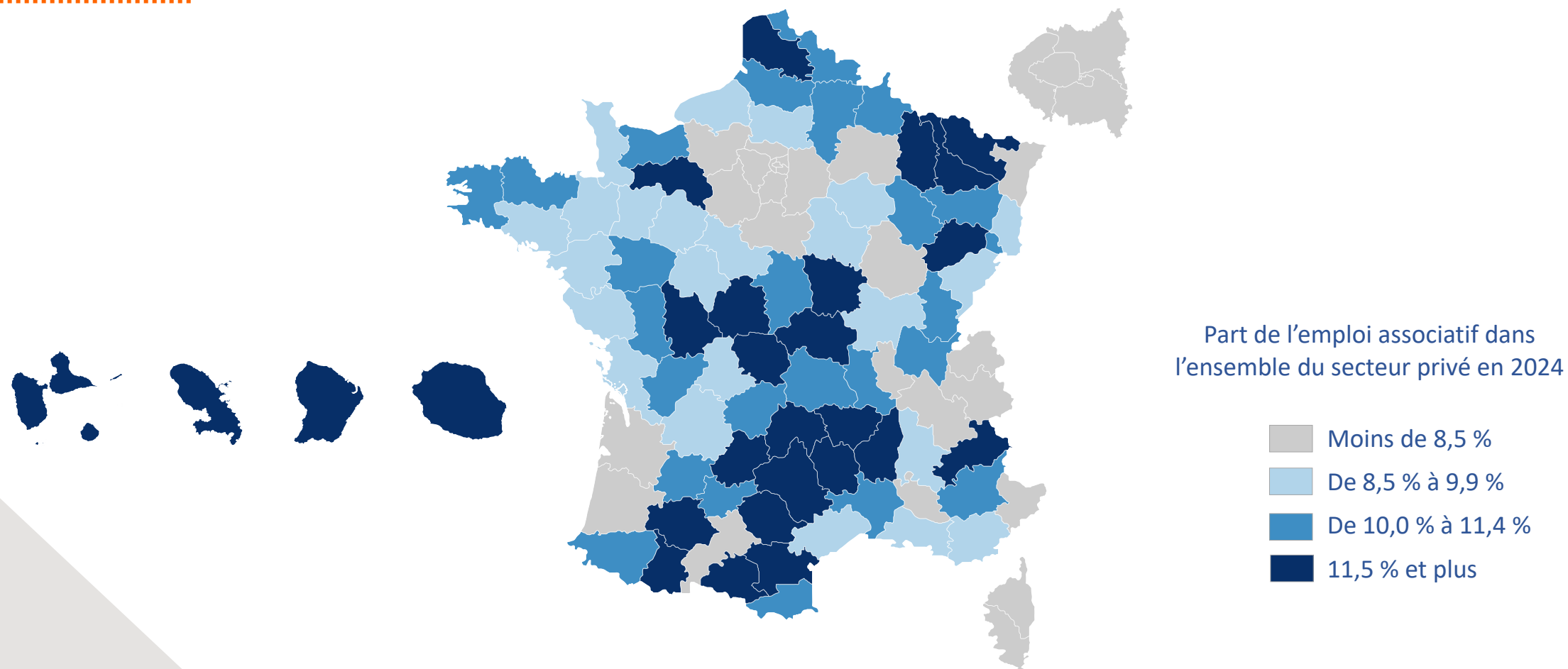
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Dans les régions



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [*Les Essentiels de la vie associative en département*](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	17 670	17,0	12,1
Sport	6 230	6,0	5,5
Santé	5 360	5,2	7,7
Social	46 280	44,5	48,7
Loisirs	1 320	1,3	1,3
Culture	2 630	2,5	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	15 990	15,4	12,2
Autres ⁽²⁾	8 410	8,1	9,9
Total	103 890	100,0	100,0

La répartition est très proche des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs dans le secteur de l'enseignement plus forte que la moyenne nationale et plus faible dans le secteur sanitaire et social.

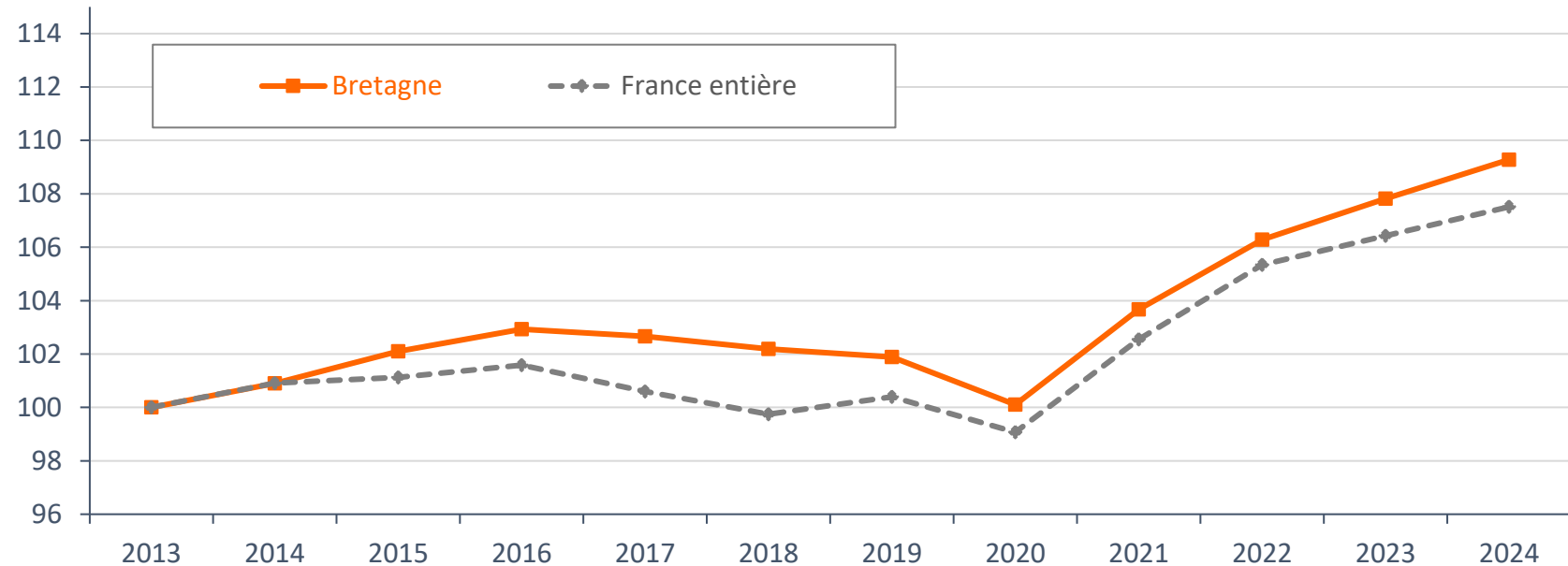
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région est un peu plus favorable que les tendances nationales. La reprise est un peu plus affirmée en Bretagne, à partir de l'année 2021.

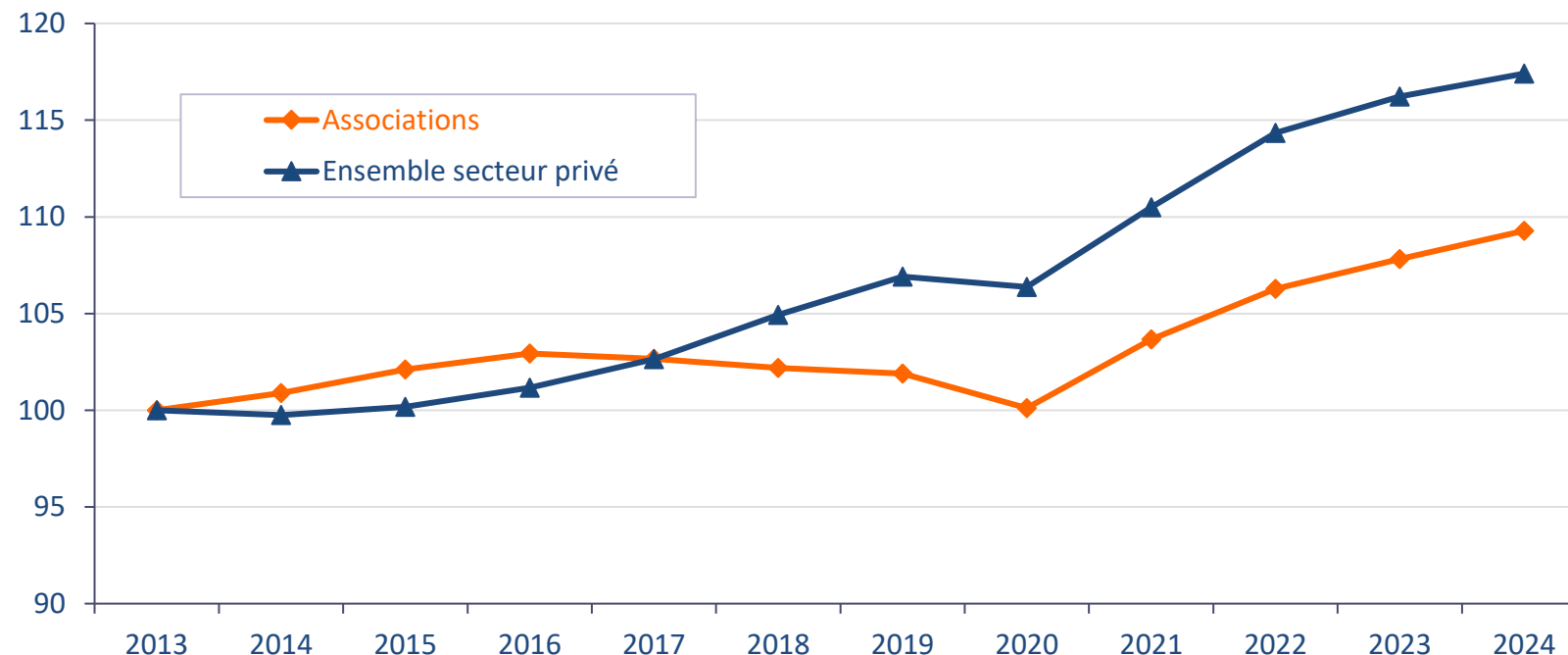
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



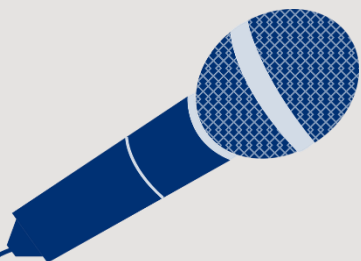
À compter de 2017, les courbes des effectifs salariés s'écartent nettement au profit du secteur privé. L'année 2020, année de la crise sanitaire, est plus défavorable pour le secteur associatif, mais celui-ci enregistre une croissance assez affirmée au cours des quatre années suivantes.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

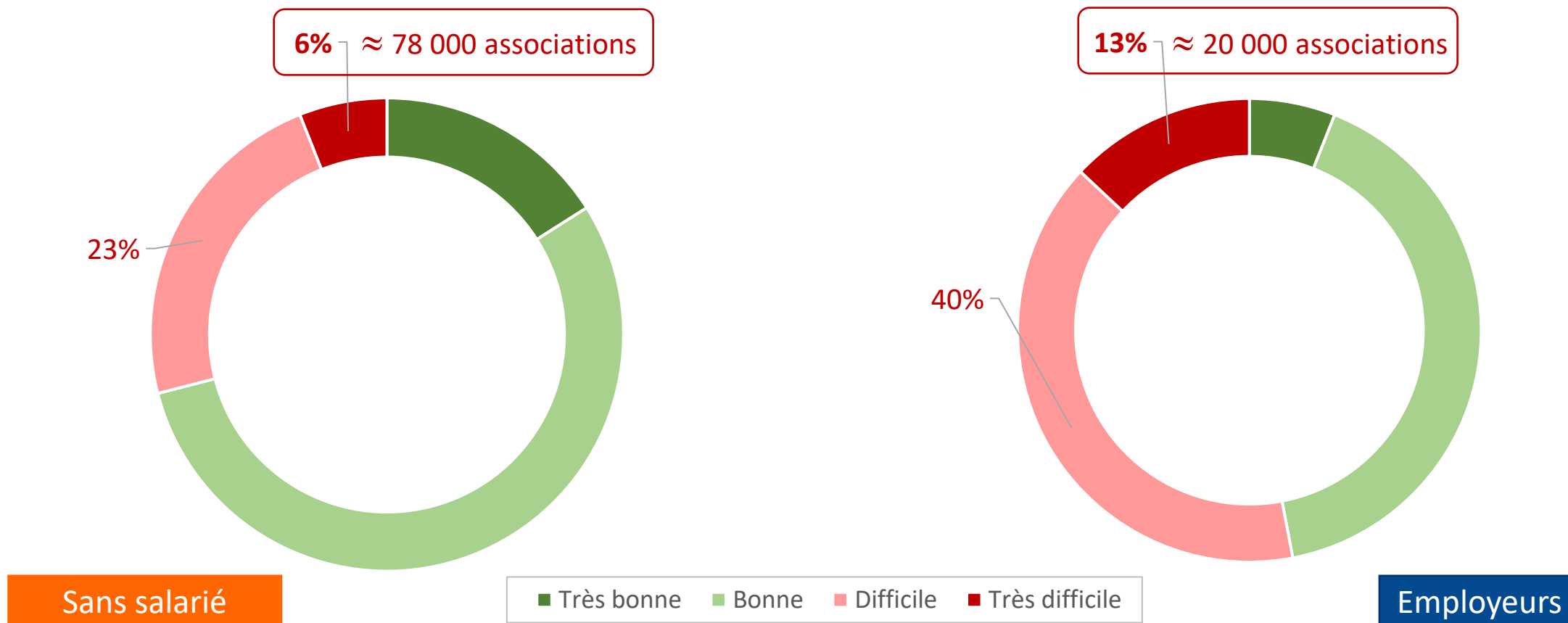
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

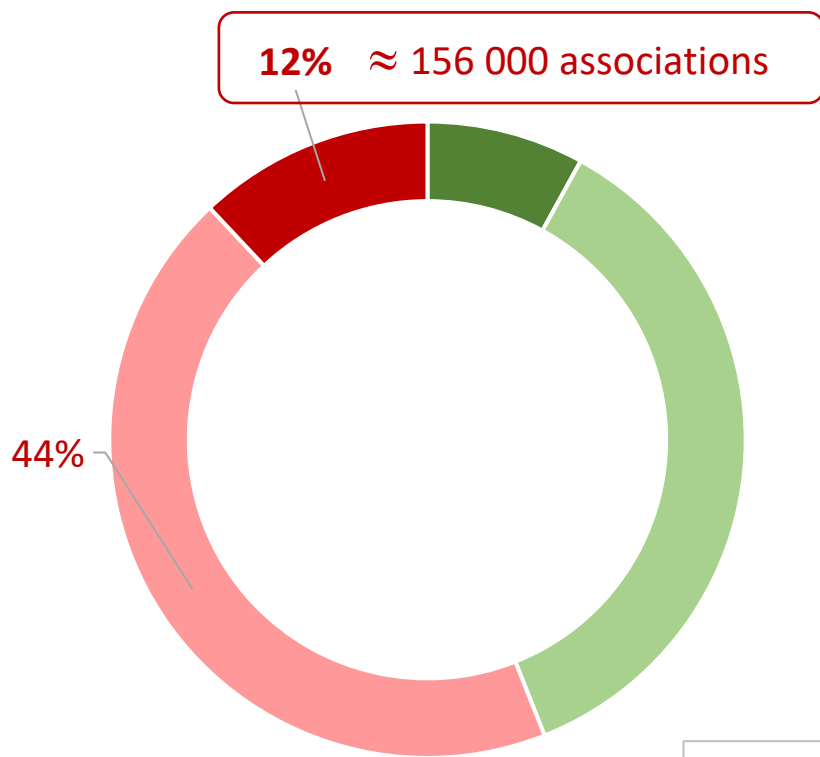
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



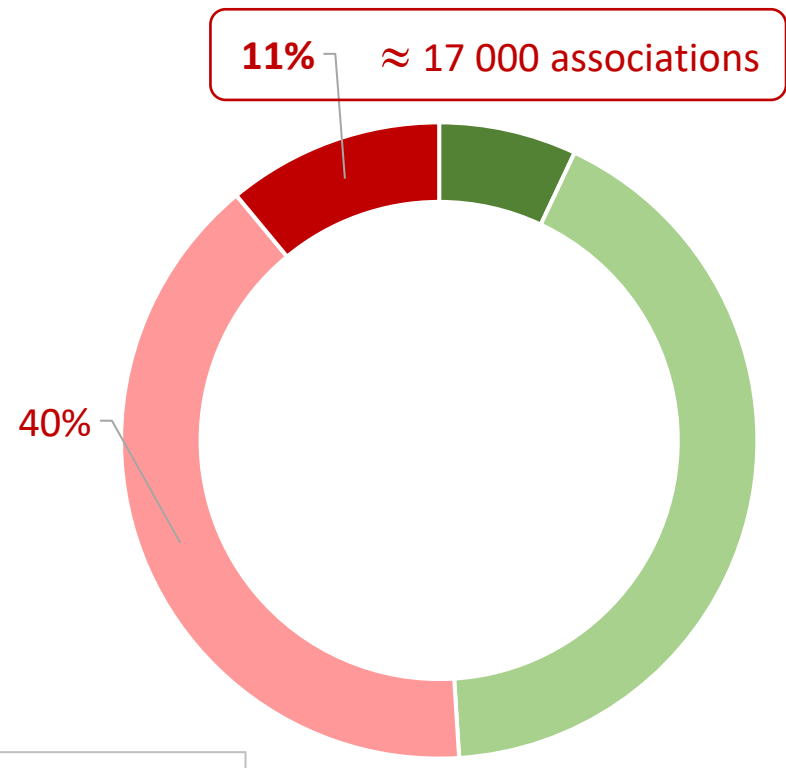
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

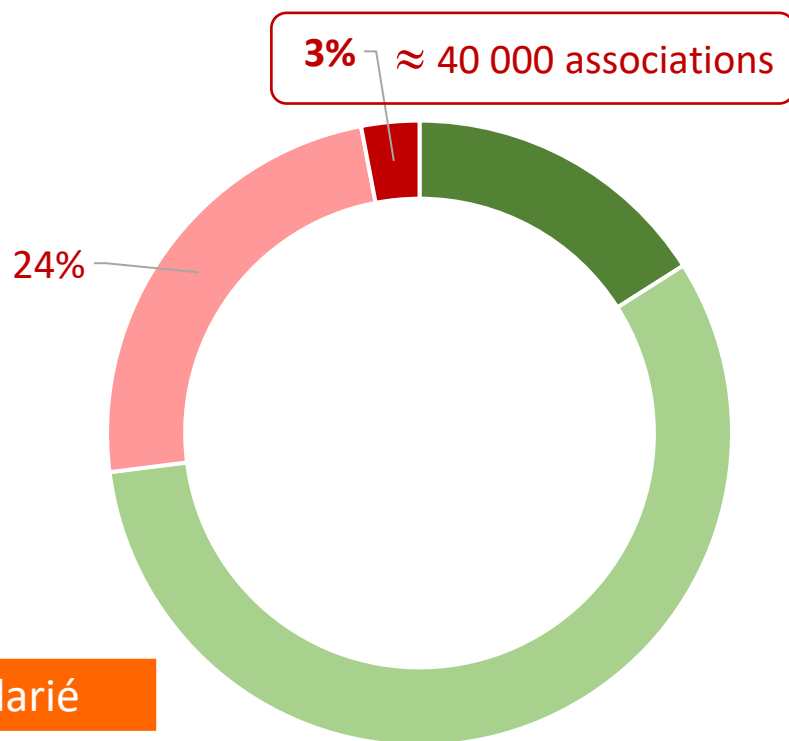


Employeurs

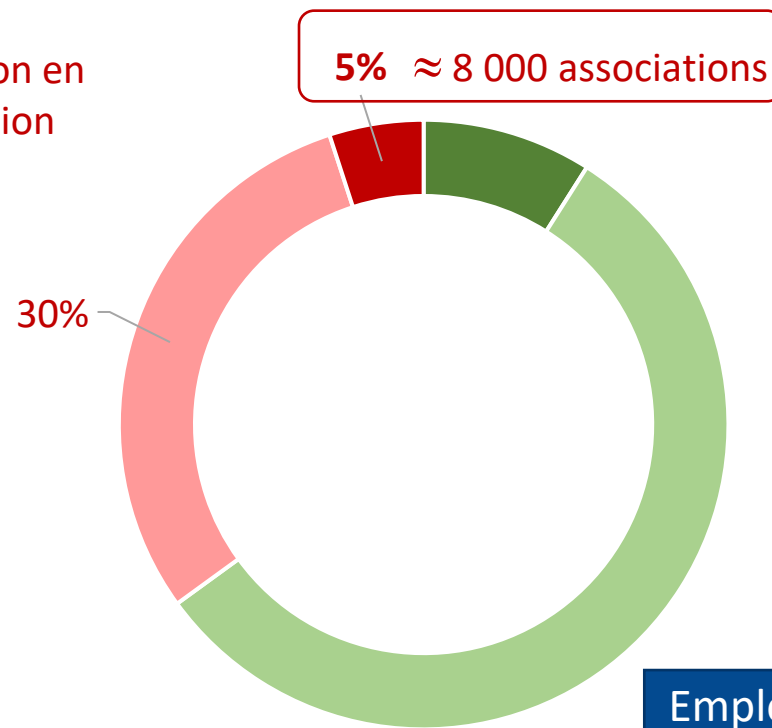
Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Estimation en projection

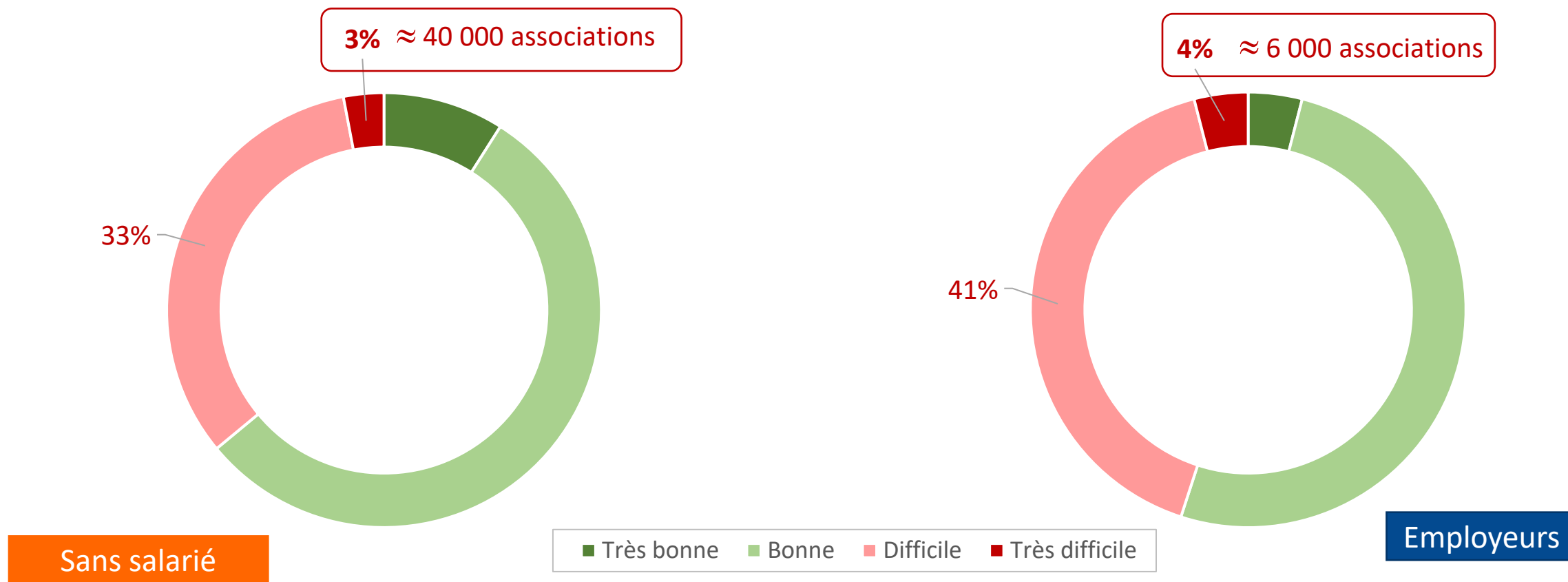


■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

.....

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

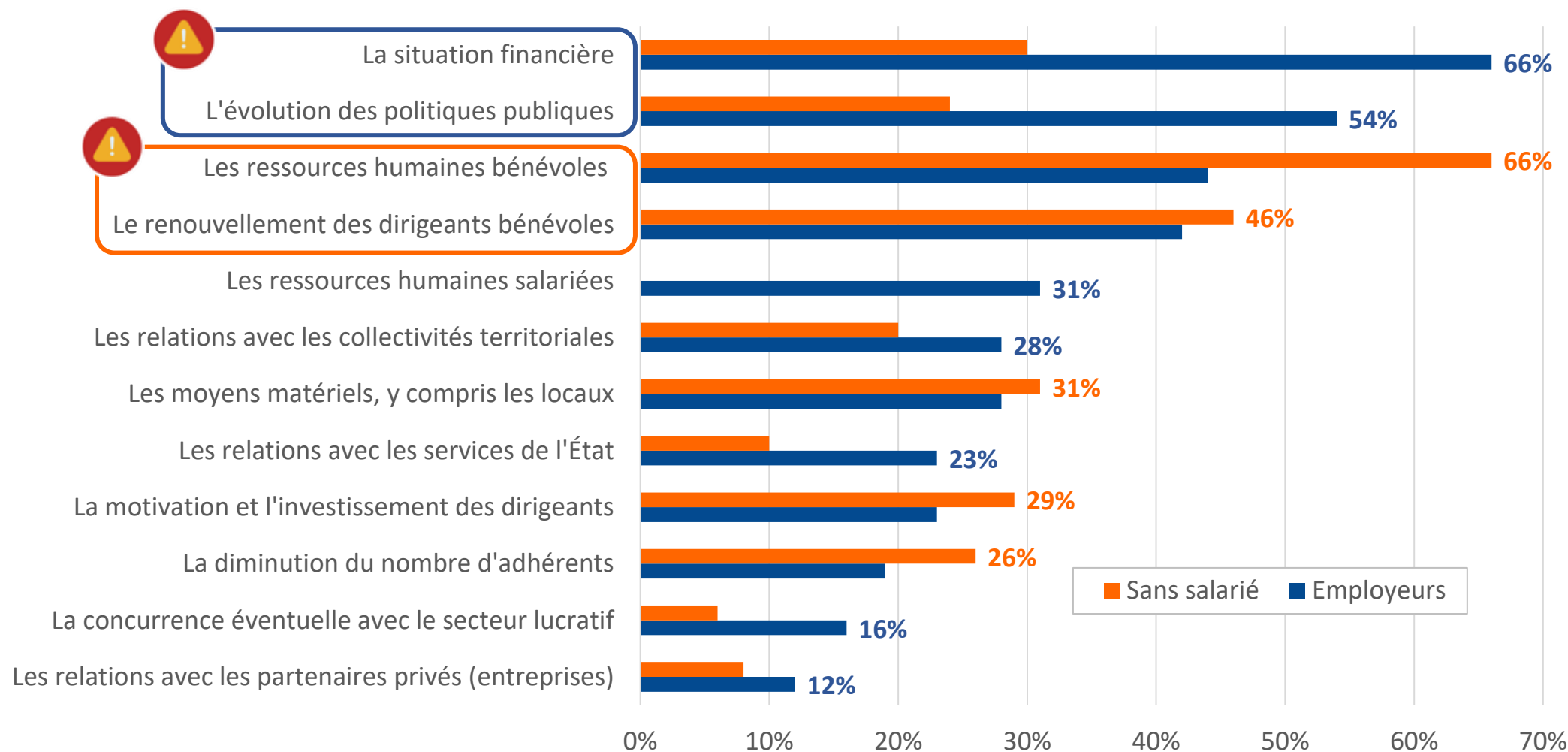
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale, l'environnement et l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles (ZRR*)** et **quartiers prioritaires de la ville (QPV)** — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : lna@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

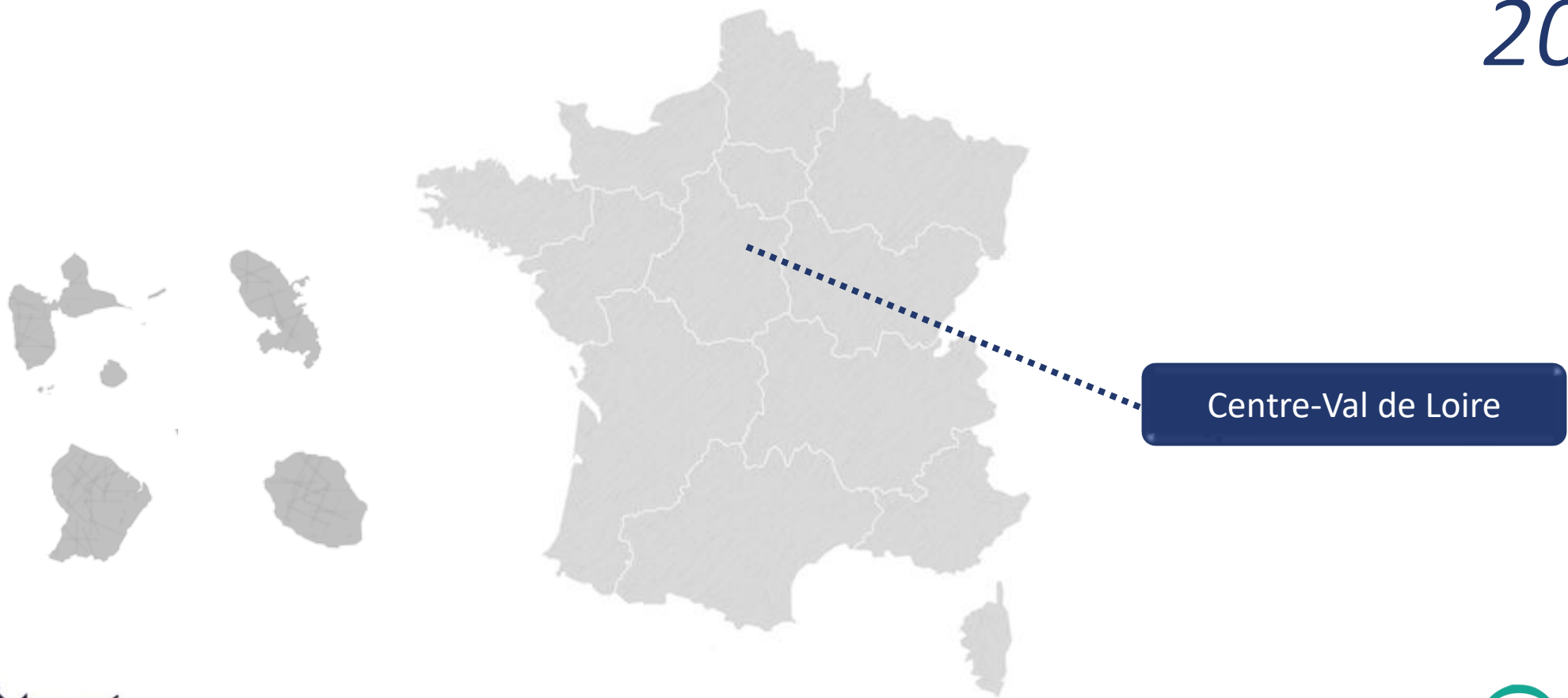
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

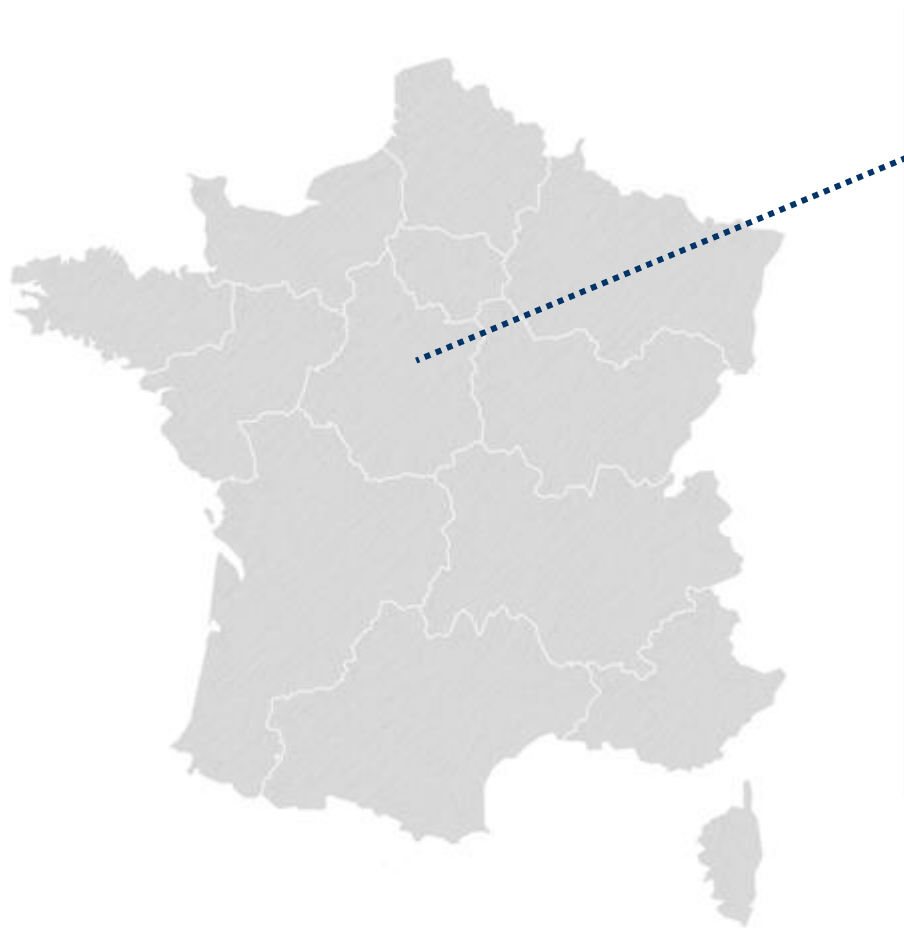


Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres

Centre-Val de Loire



- 6 départements et 1 754 communes
- 2 581 479 habitants (2025)
Soit 3,9 % de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : 22,6%
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : 12,1 %
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : 6,8%
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : 13,5 %
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

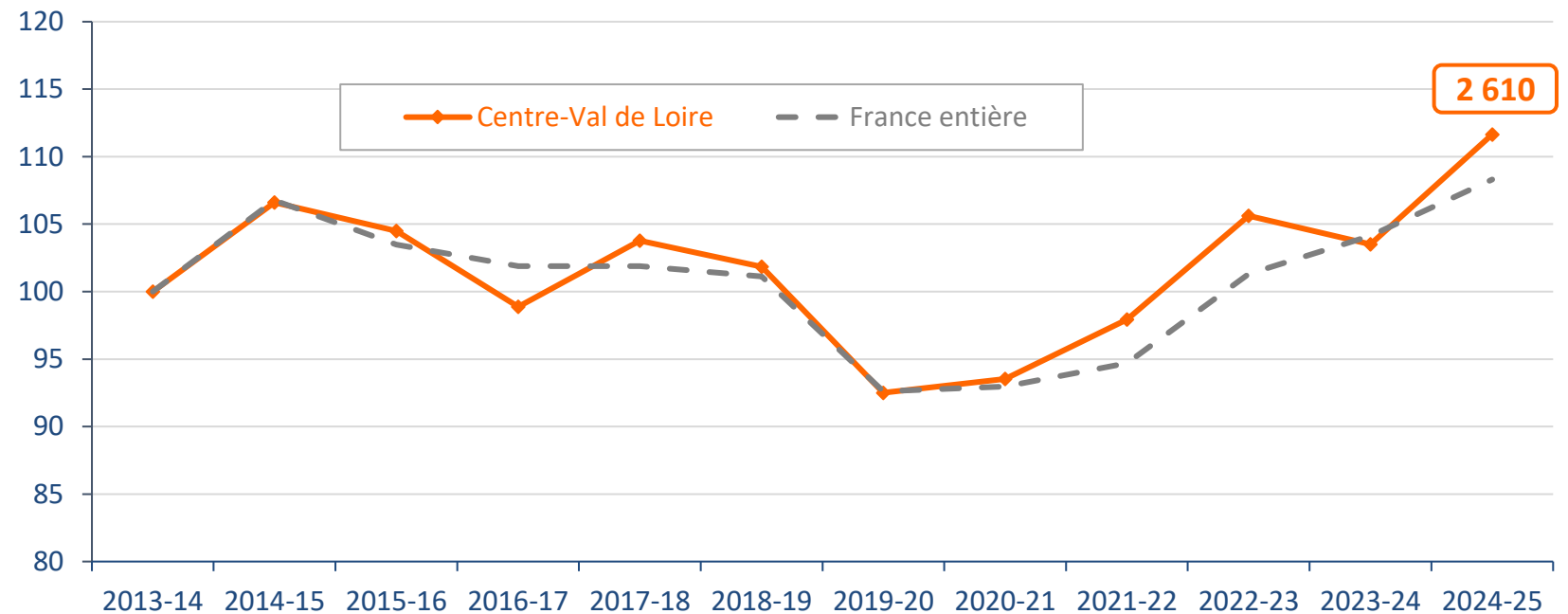


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Si le repli lié à la crise sanitaire est conforme aux tendances nationales, en 2019-2020, la région enregistre une reprise plus nette et un nouveau rebond en 2024-2025.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	22,3	25,0
Sport	19,7	17,8
Loisirs	14,1	12,2
Social	8,4	7,6
Amicales - entraide	8,2	8,0
Education - formation	4,2	5,7
Economie	4,1	4,3
Santé	3,6	4,5
Environnement	4,5	4,5
Autres ⁽¹⁾	10,8	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

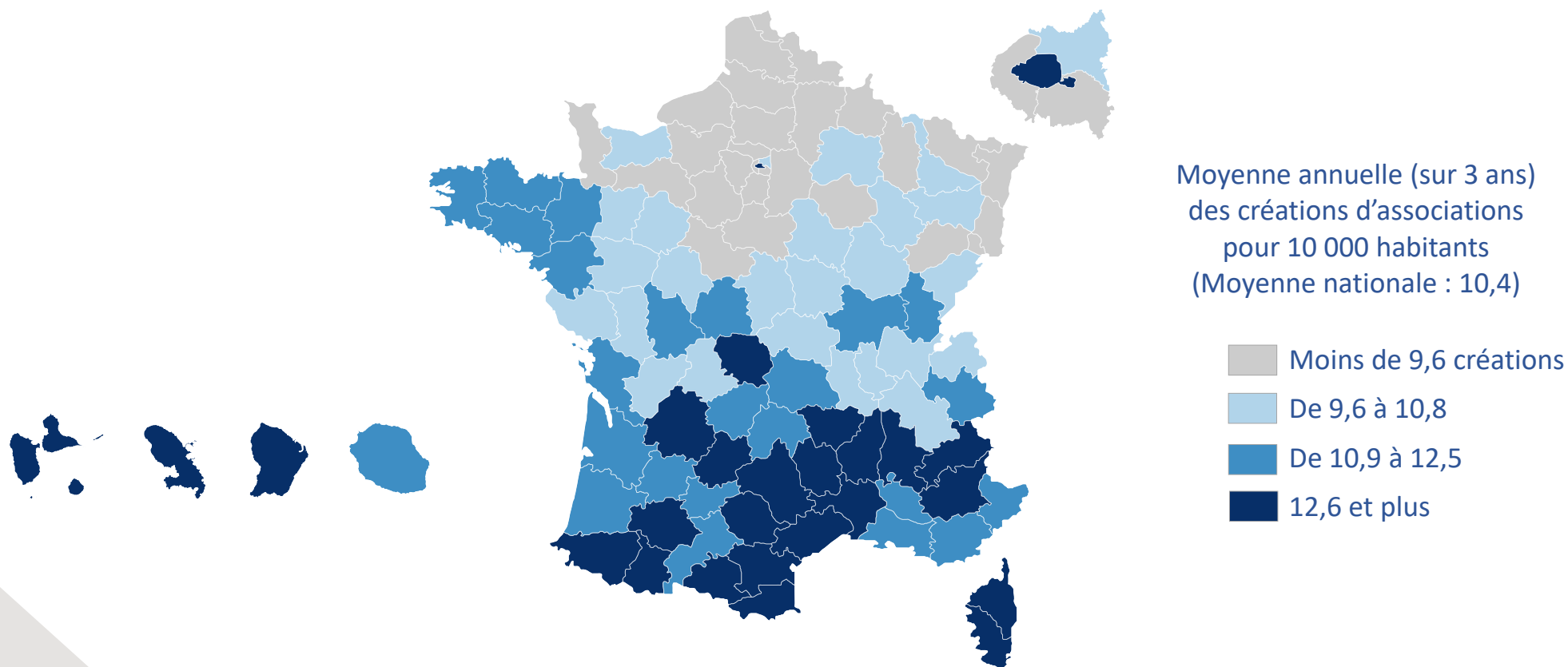
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Proportionnellement, dans la région, un peu moins d'associations sont créées dans le secteur culturel et dans l'éducation ; un peu plus dans le sport, les loisirs et le social.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 58 000 et 61 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 470 000 et 515 000 dont 210 000 à 220 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

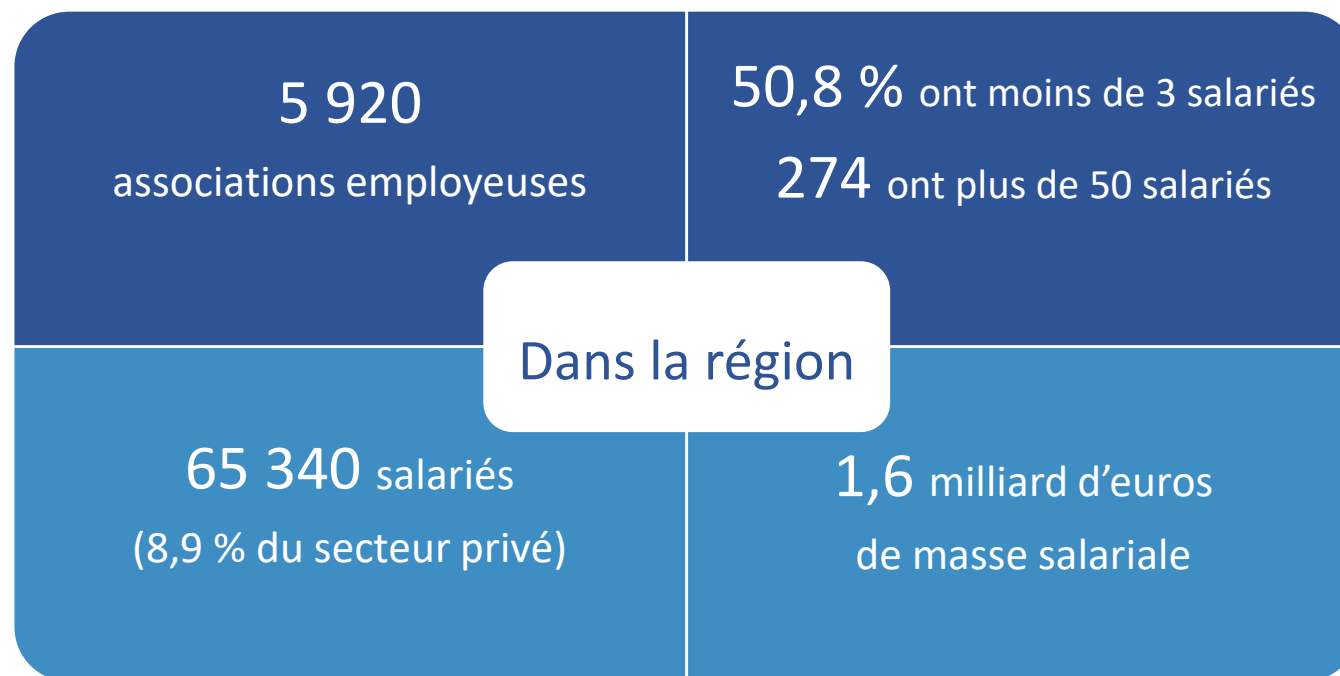
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



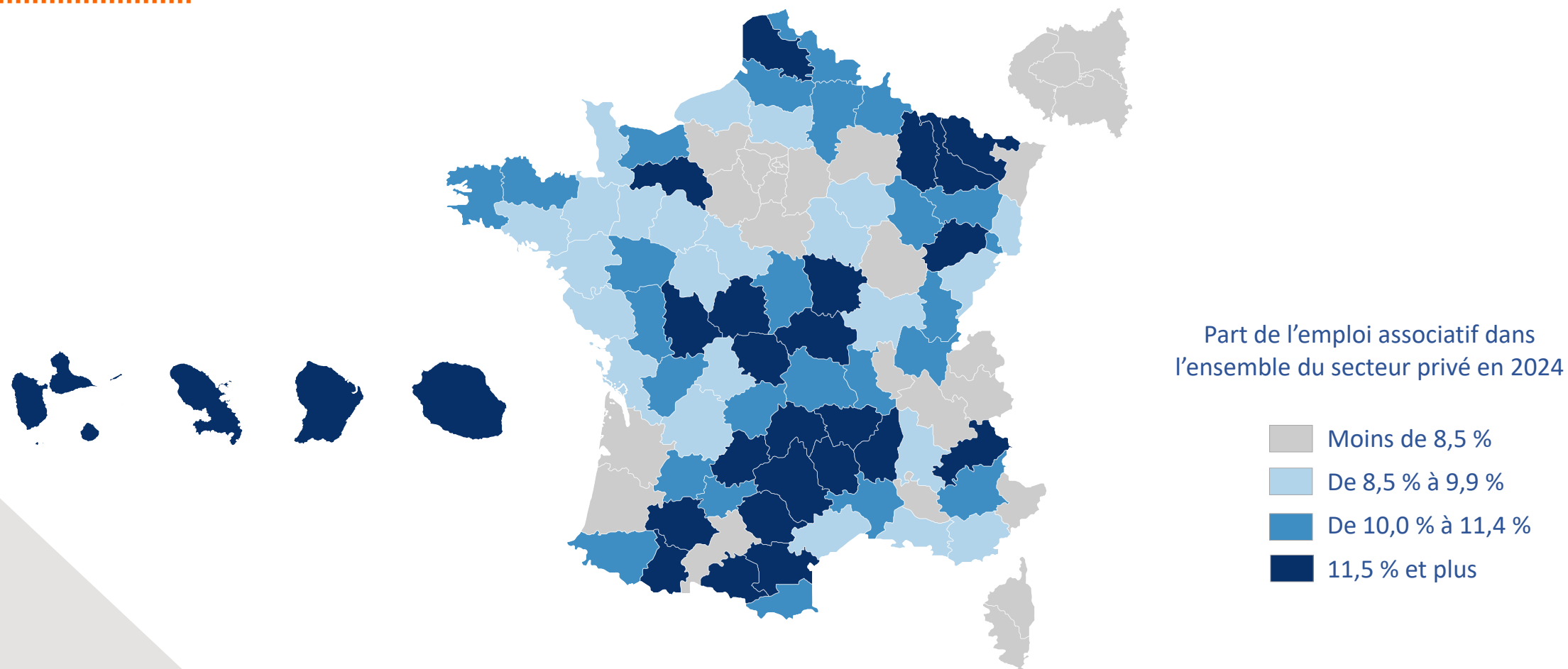
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	6 830	10,5	12,1
Sport	4 180	6,4	5,5
Santé	2 830	4,3	7,7
Social	33 450	51,2	48,7
Loisirs	480	0,7	1,3
Culture	1 550	2,4	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	10 490	16,1	12,2
Autres ⁽²⁾	5 530	8,5	9,9
Total	65 340	100,0	100,0

La répartition en région se distingue légèrement des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs plus forte dans le sport et le secteur social, et plus faible dans l'enseignement, la santé et les loisirs.

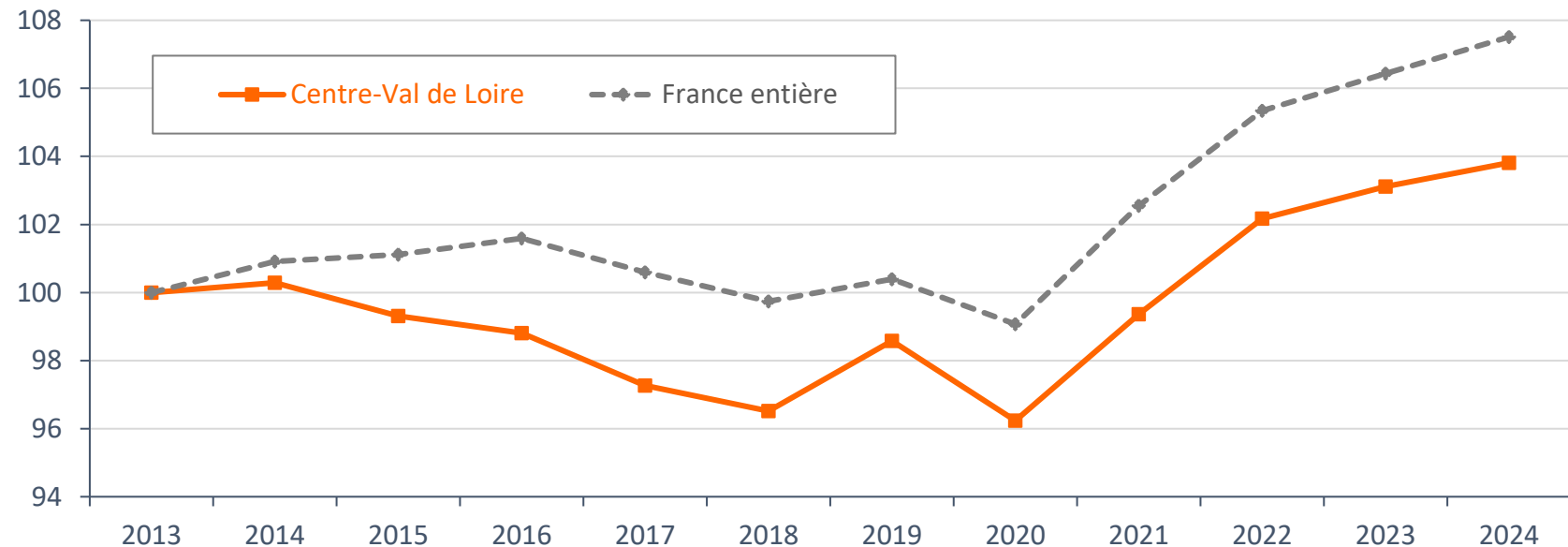
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



Au regard des années 2013 et 2014, l'évolution de l'emploi associatif de la région est moins dynamique qu'au plan national. Le repli de l'année 2020 lié à la crise sanitaire est plus marqué, mais les tendances sont désormais sensiblement parallèles.

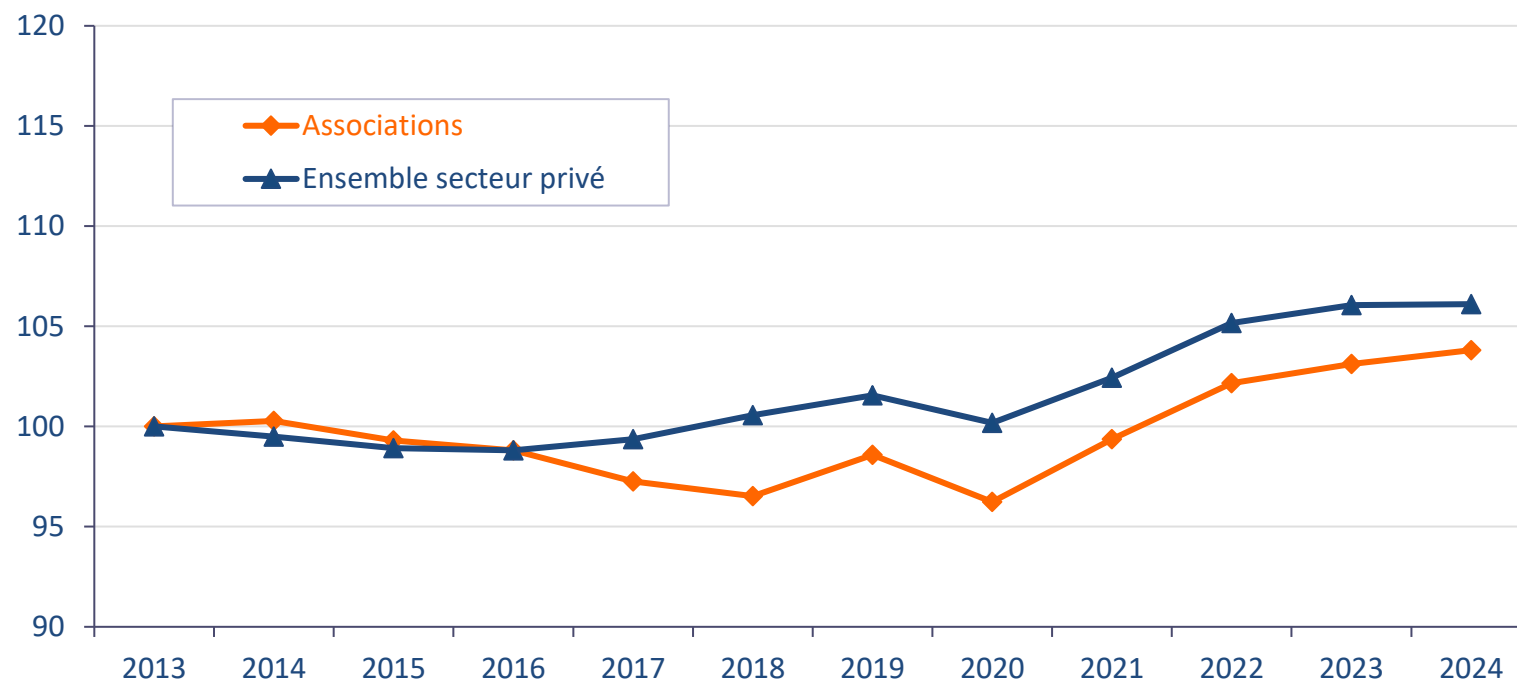
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



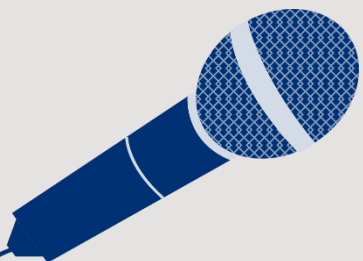
La situation de l'emploi dans l'ensemble du secteur privé de la région se redresse en 2017 quand elle se dégrade dans les associations. Les évolutions sont comparables depuis la crise sanitaire et le repli de 2020, suivi de quatre années de croissance.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

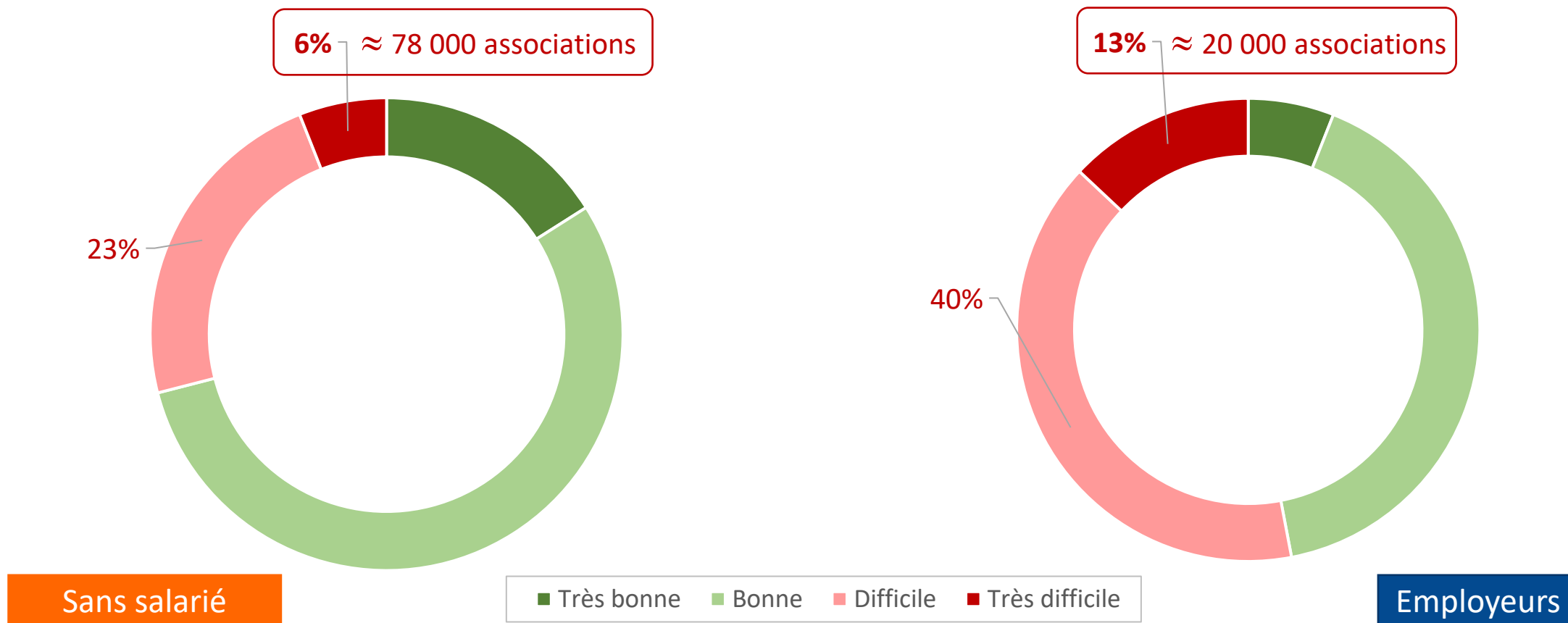
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

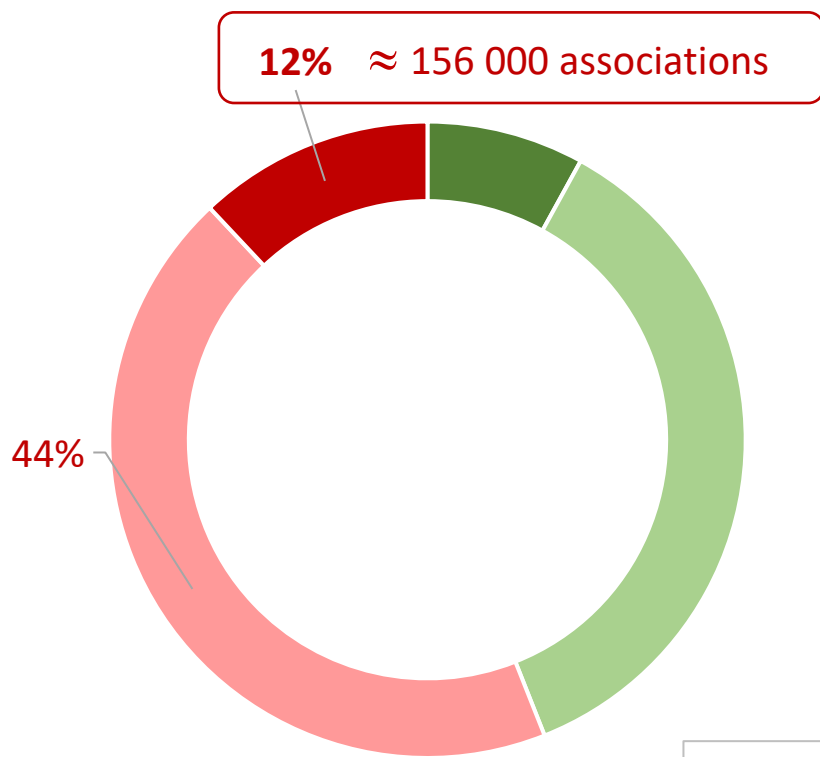
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



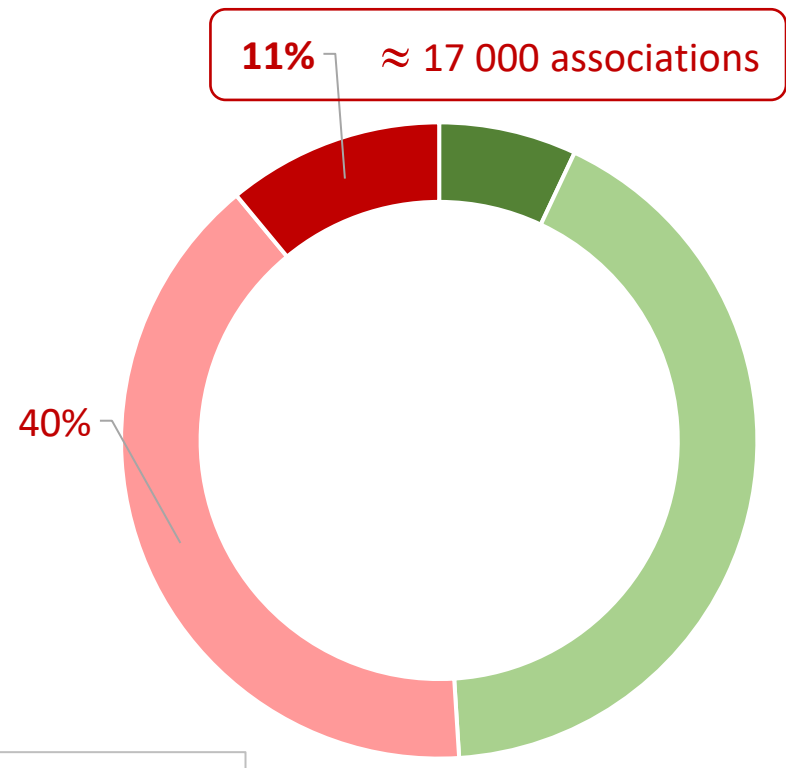
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

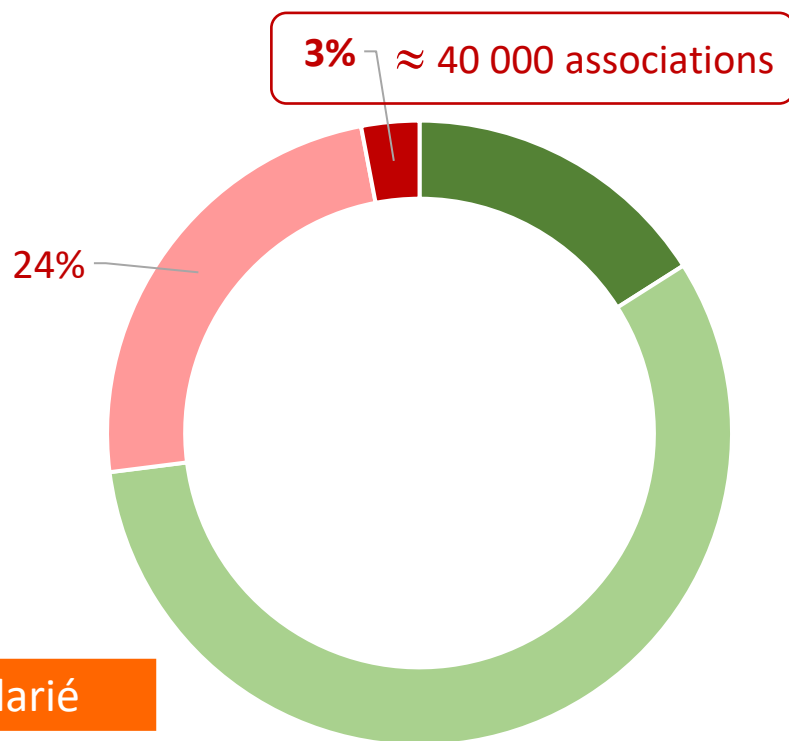


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

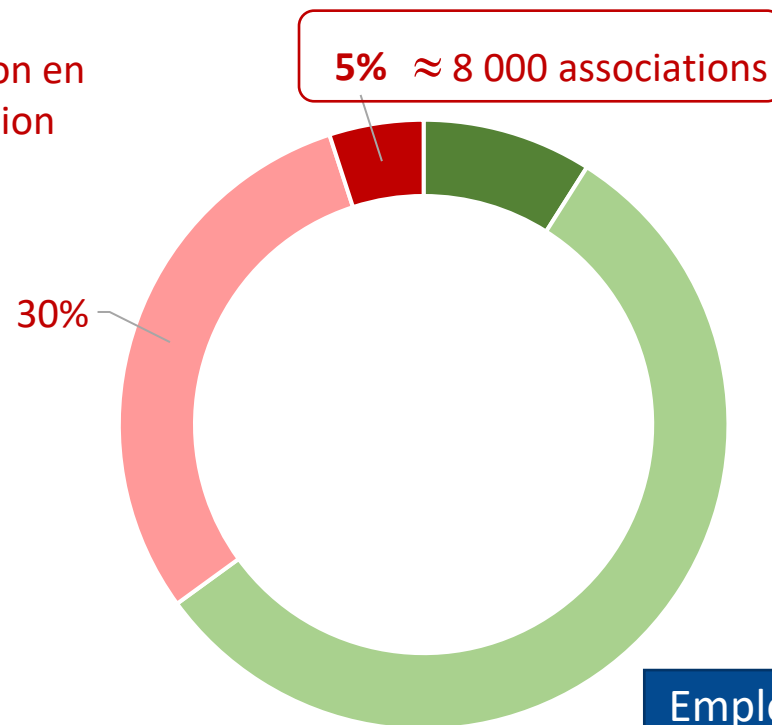
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



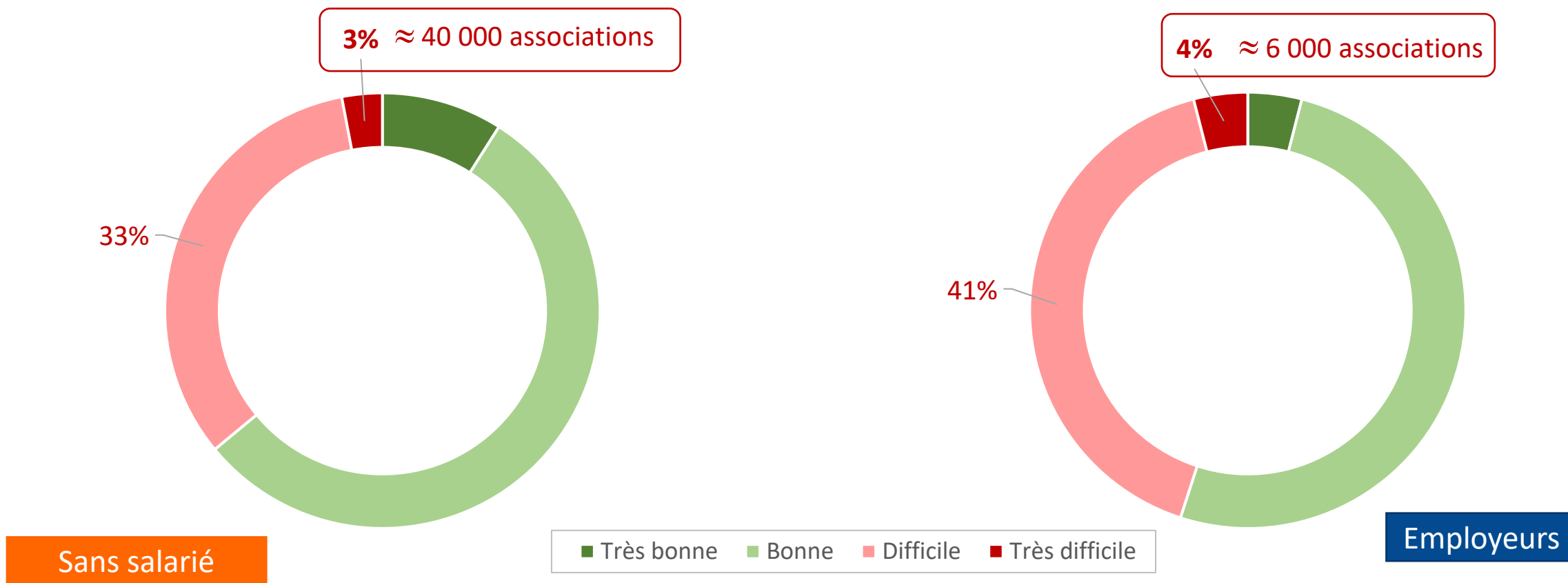
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

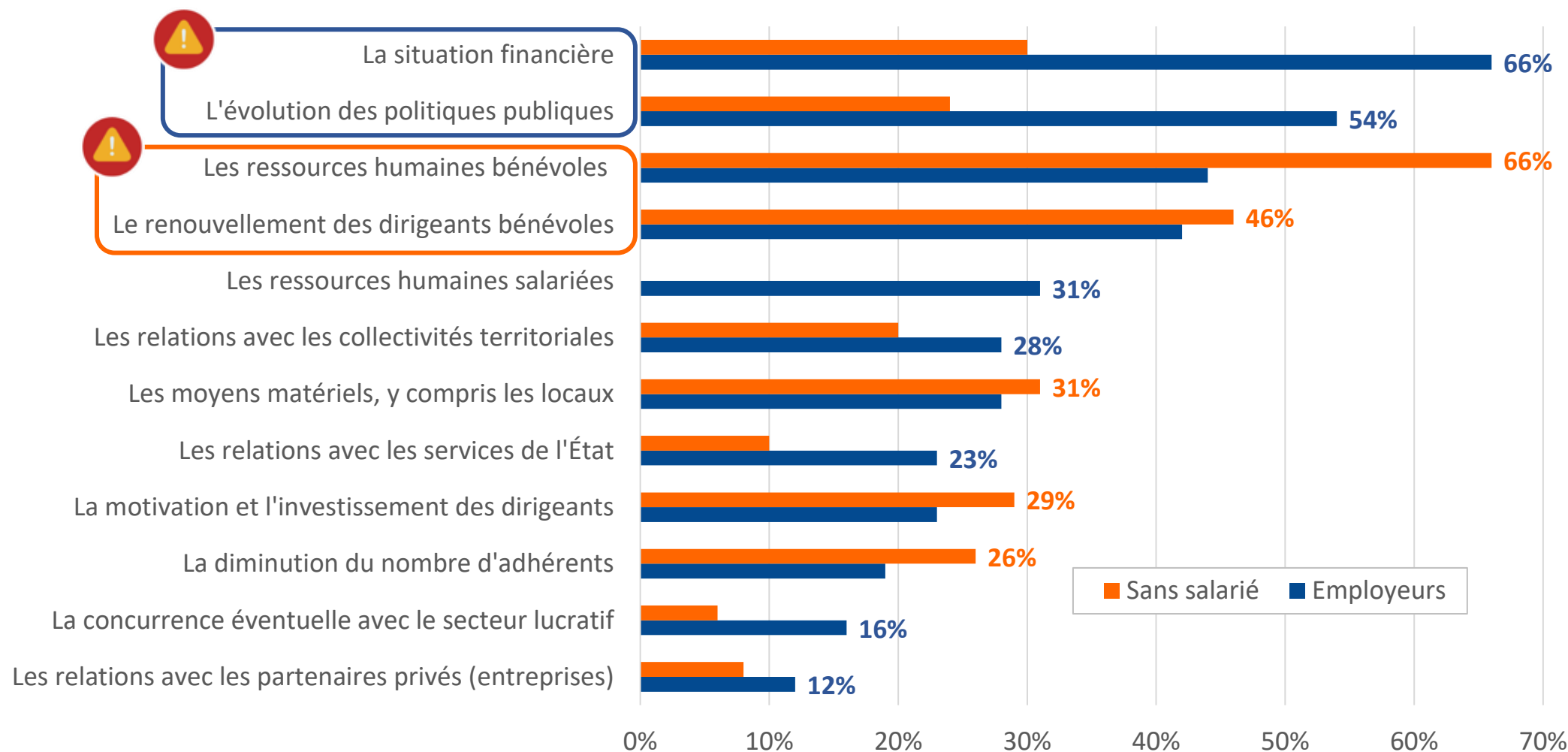
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale, l'environnement et l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles (ZRR*)** et **quartiers prioritaires de la ville (QPV)** — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

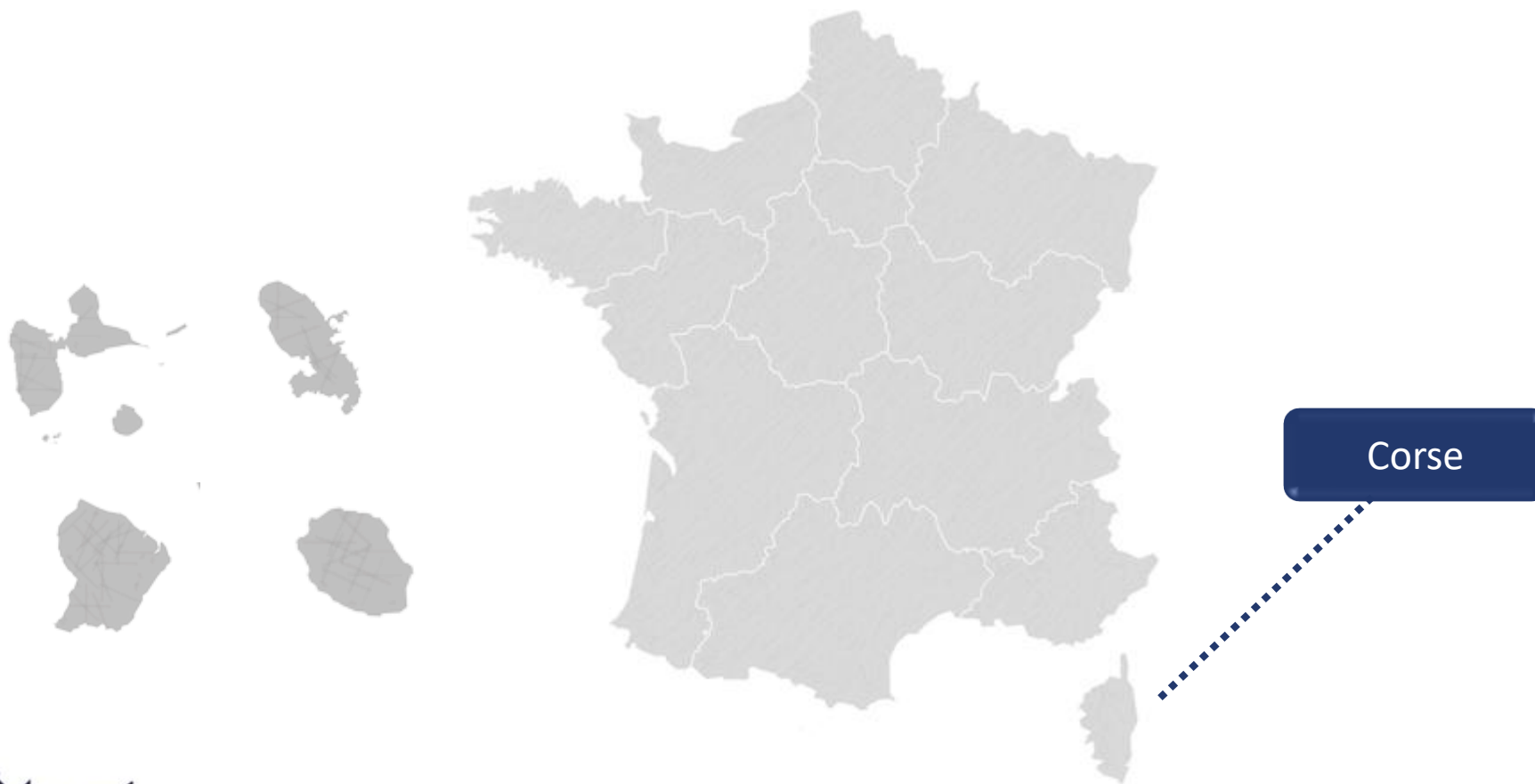
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

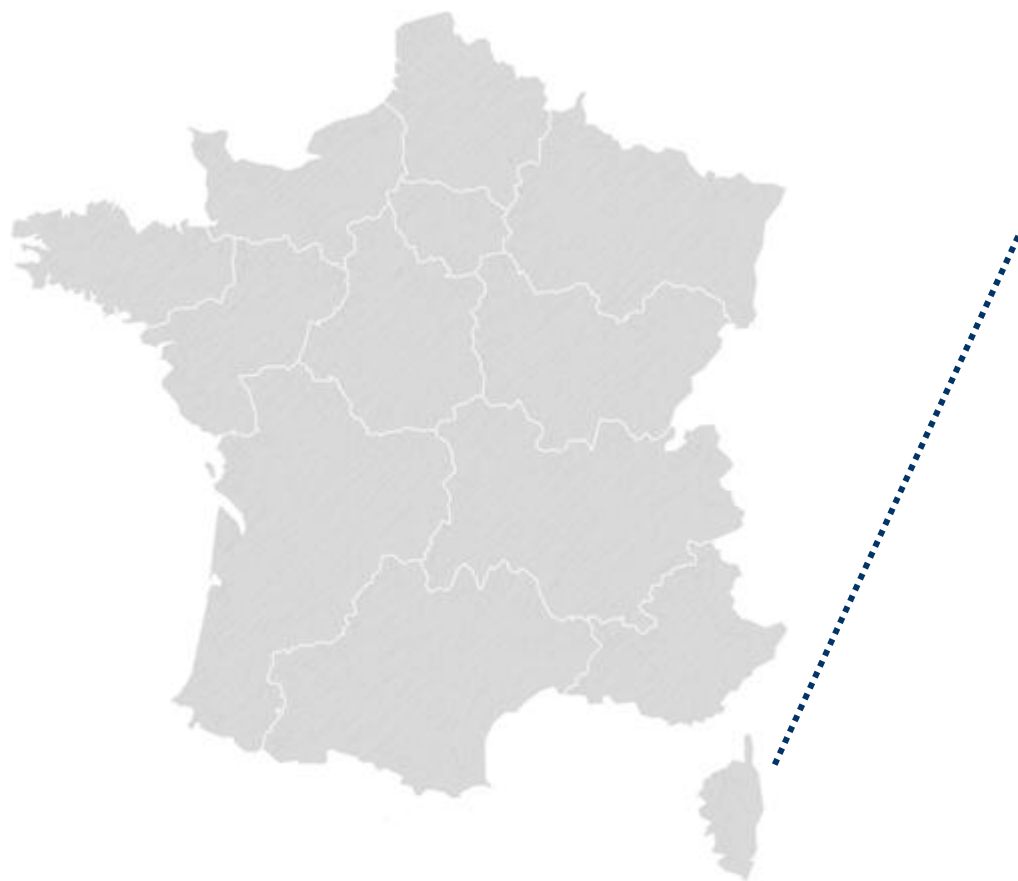
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Corse

- 2 départements et **360** communes
- **360 162** habitants (2025)
Soit **0,5 %** de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : **19,7 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **12,6 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2025 : **6,3%**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **18,1 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

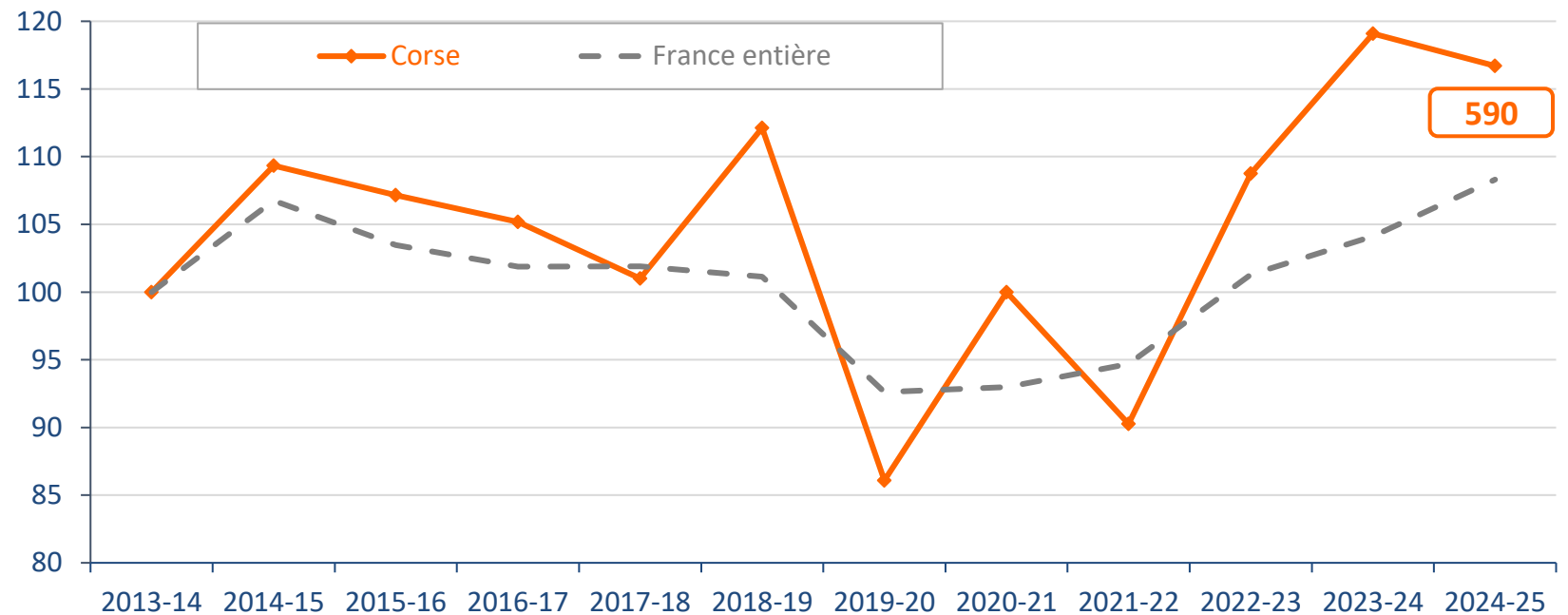


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

L'évolution des créations, en Corse, se distingue nettement de la tendance nationale par une alternance curieuse d'années de forte baisse et de forte augmentation. Elle enregistre deux hausses importantes entre 2022 et 2024.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	21,8	25,0
Sport	29,3	17,8
Loisirs	12,3	12,2
Social	4,8	7,6
Amicales - entraide	2,9	8,0
Éducation – formation	4,5	5,7
Économie	3,1	4,3
Santé	6,0	4,5
Environnement	4,0	4,5
Autres ⁽¹⁾	11,3	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

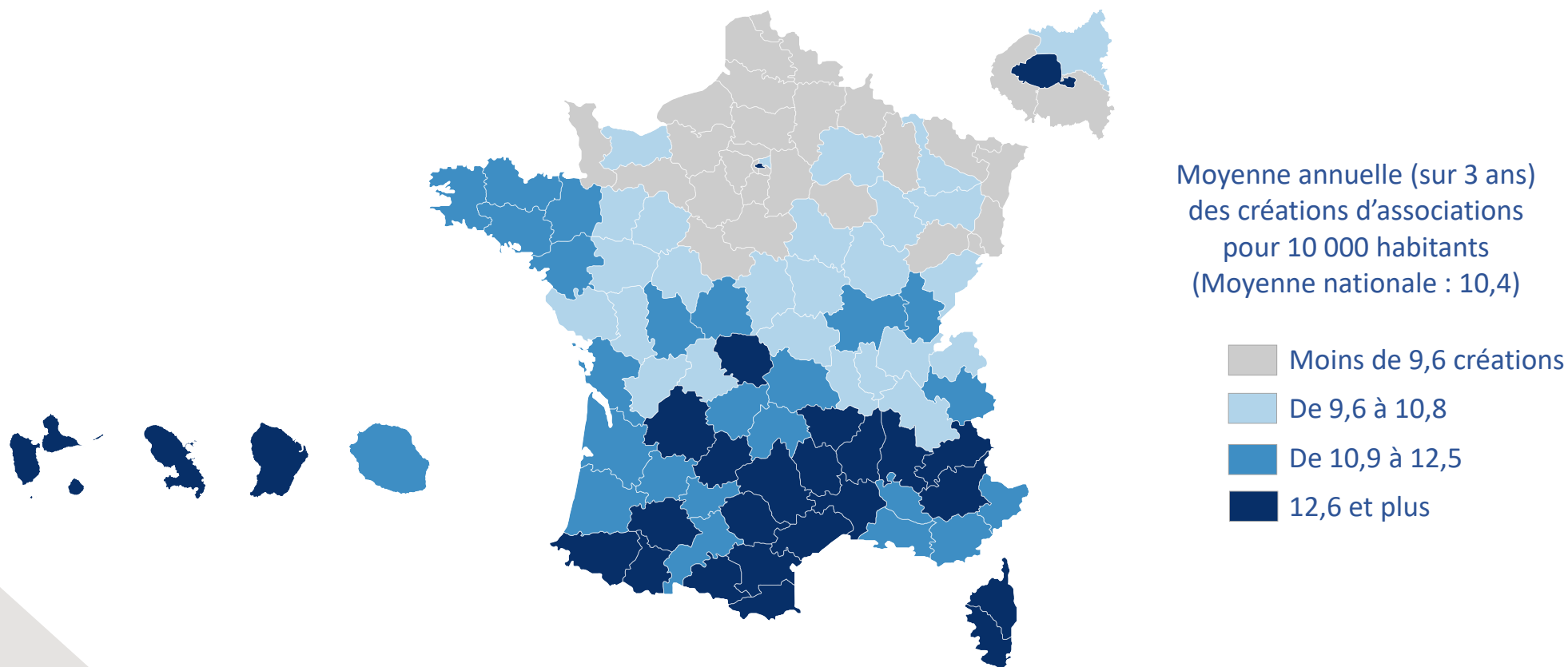
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, en Corse, proportionnellement plus nombreuses dans le sport et la santé. Elles le sont moins dans la culture, le secteur social, les amicales et l'éducation.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 9 500 et 10 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 76 000 et 84 000 dont 32 000 à 34 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

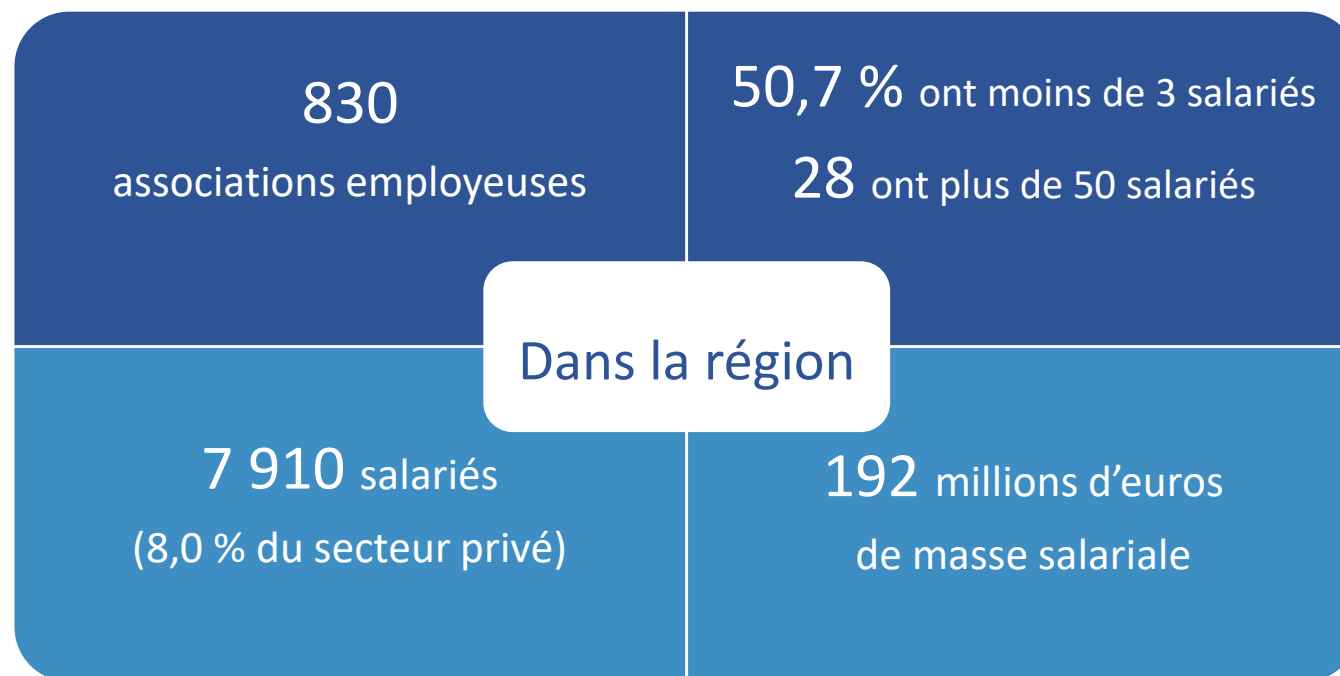
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

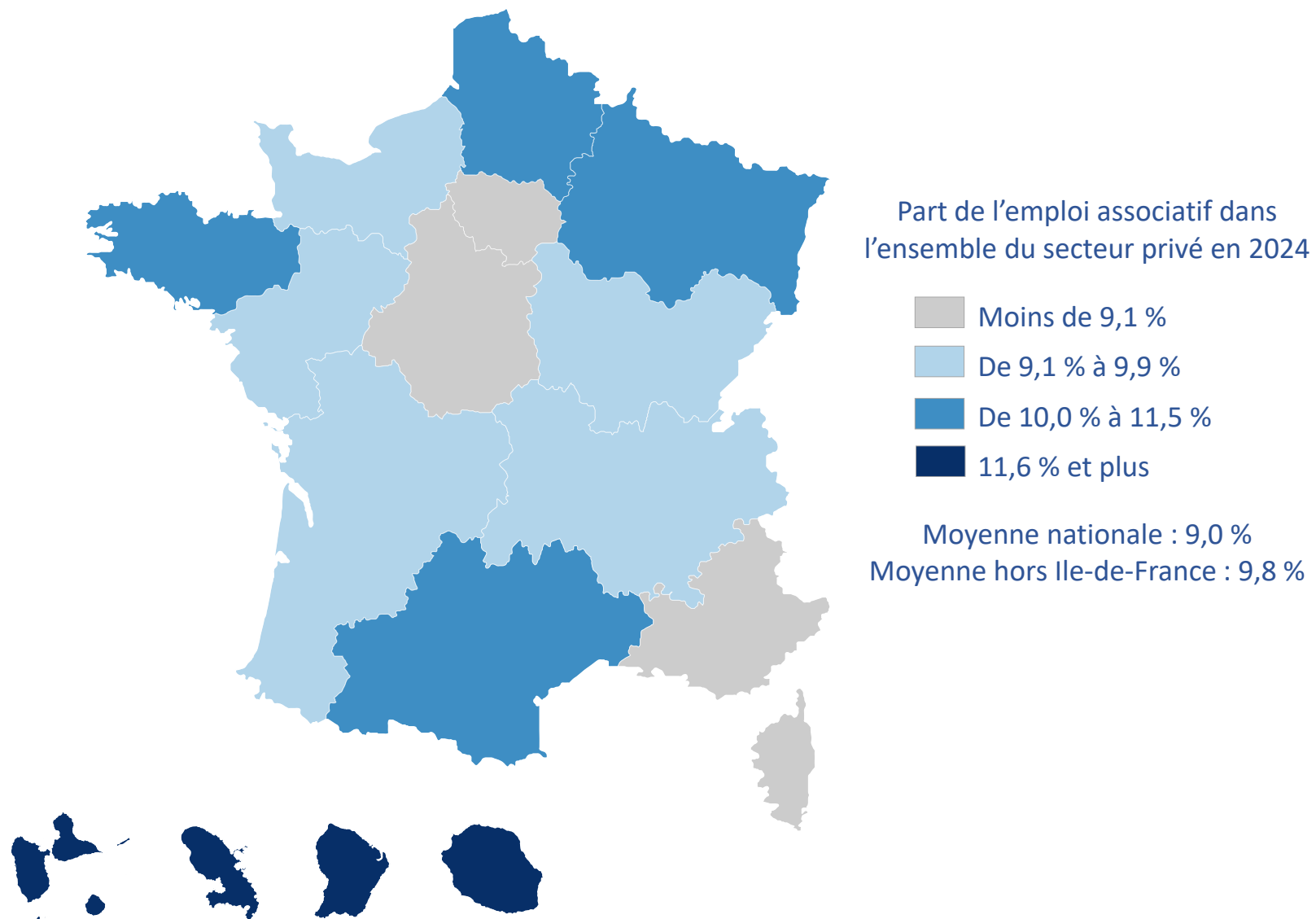
En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



Sources :

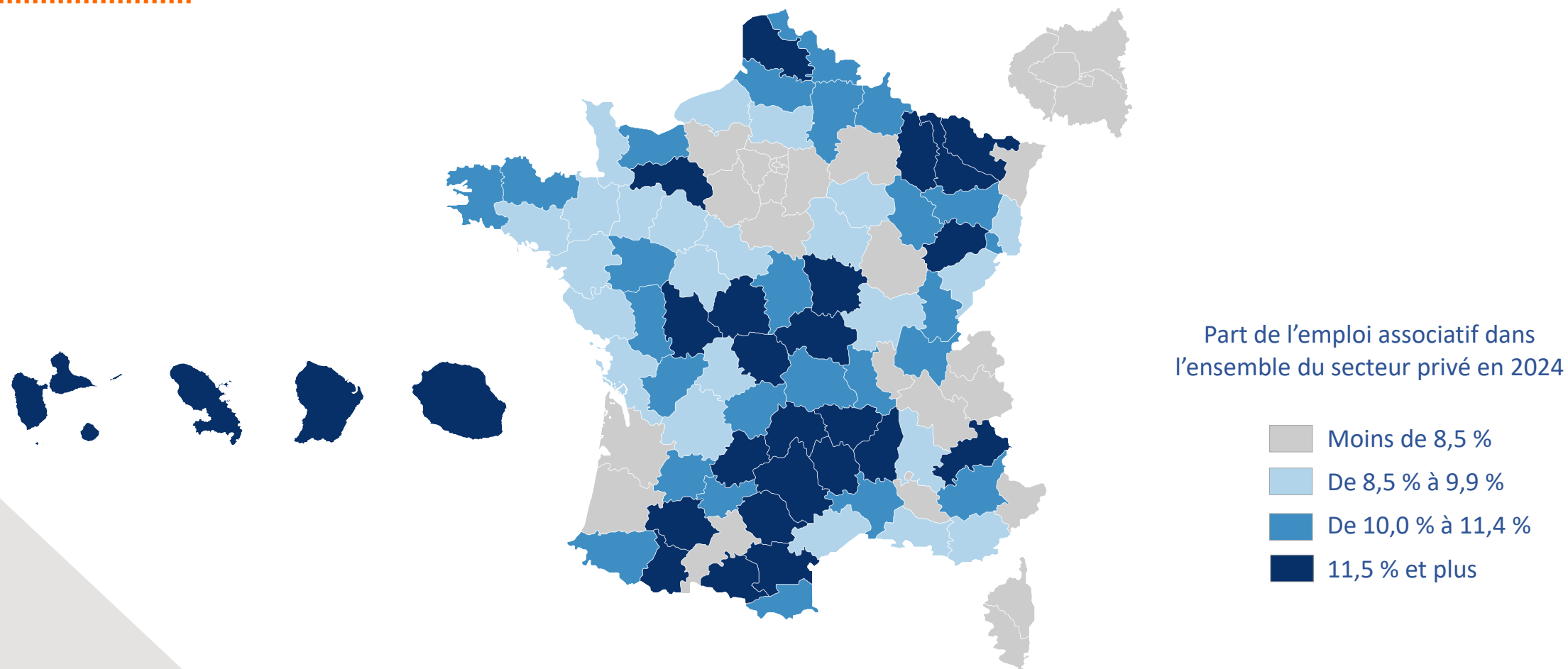
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Dans les régions



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [*Les Essentiels de la vie associative en département*](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	460	5,8	12,1
Sport	520	6,6	5,5
Santé	320	4,1	7,7
Social	4 680	59,2	48,7
Loisirs	90	1,1	1,3
Culture	140	1,8	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	590	7,5	12,2
Autres ⁽²⁾	1 110	14,0	9,9
Total	7 910	100,0	100,0

La répartition se distingue nettement des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs bien plus forte dans le secteur social et nettement plus faible dans l'enseignement, la santé et la culture.

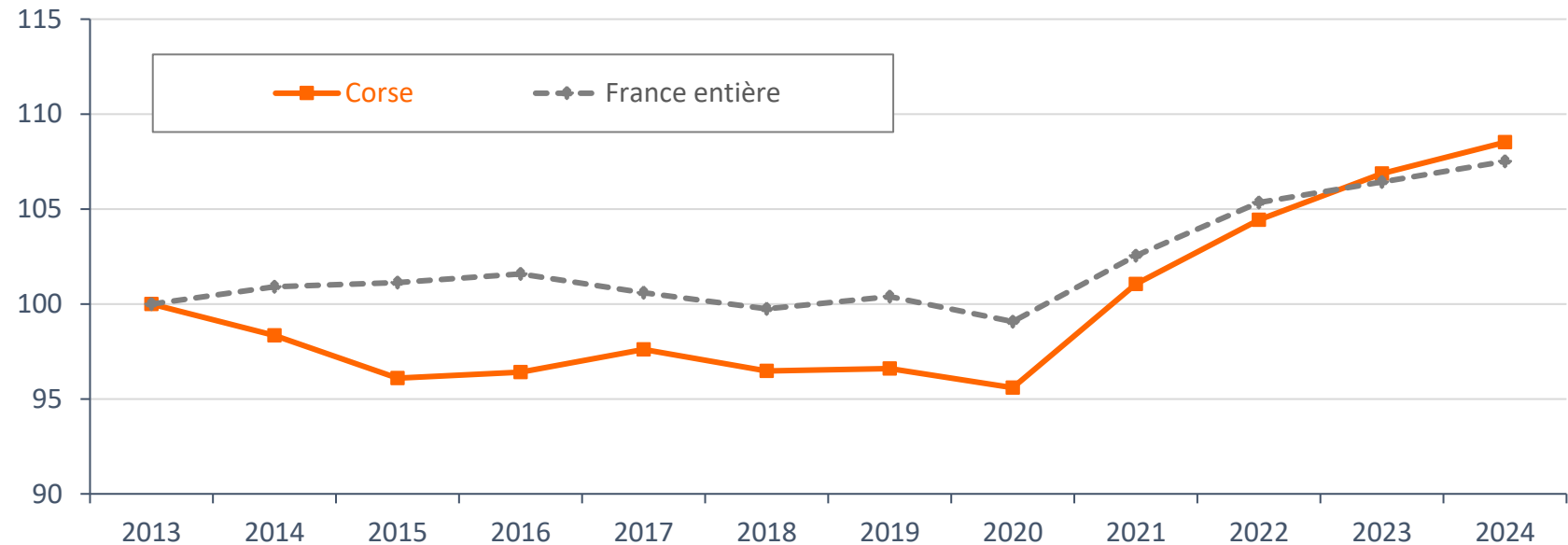
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif est moins dynamique en Corse jusqu'en 2020. Elle se redresse depuis, avec une année 2021 nettement plus favorable.

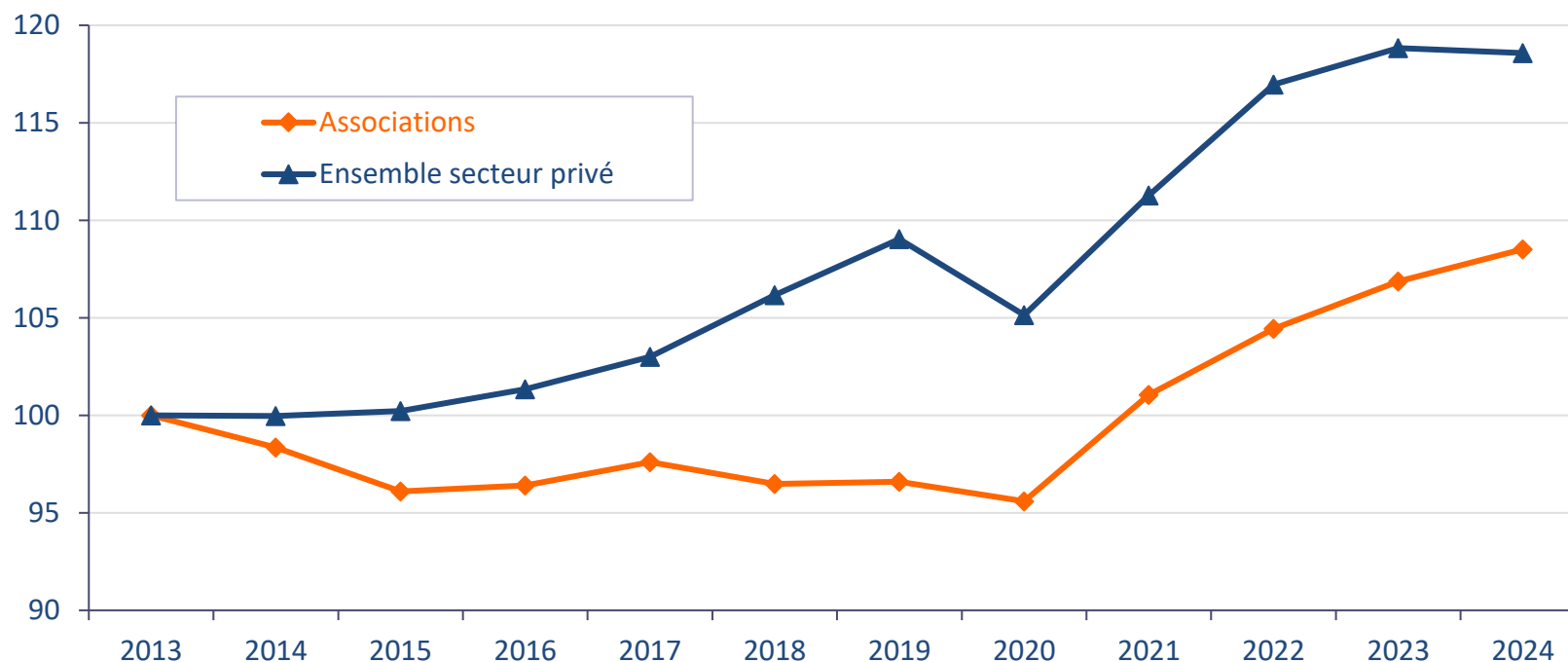
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



À partir de la référence de l'année 2013, l'évolution de l'emploi régional est nettement moins favorable dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé. Certes, le repli lié à la crise sanitaire est moins marqué, mais la reprise est ensuite un peu moins soutenue.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

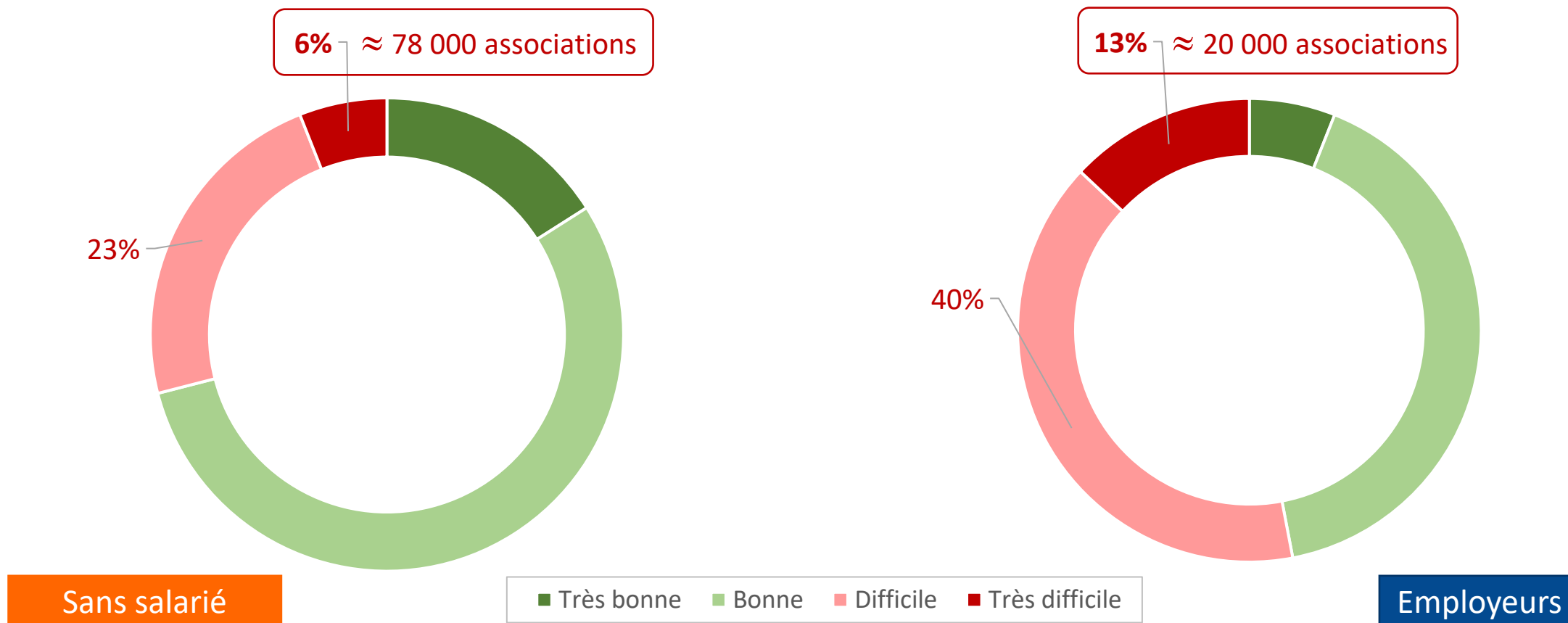
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

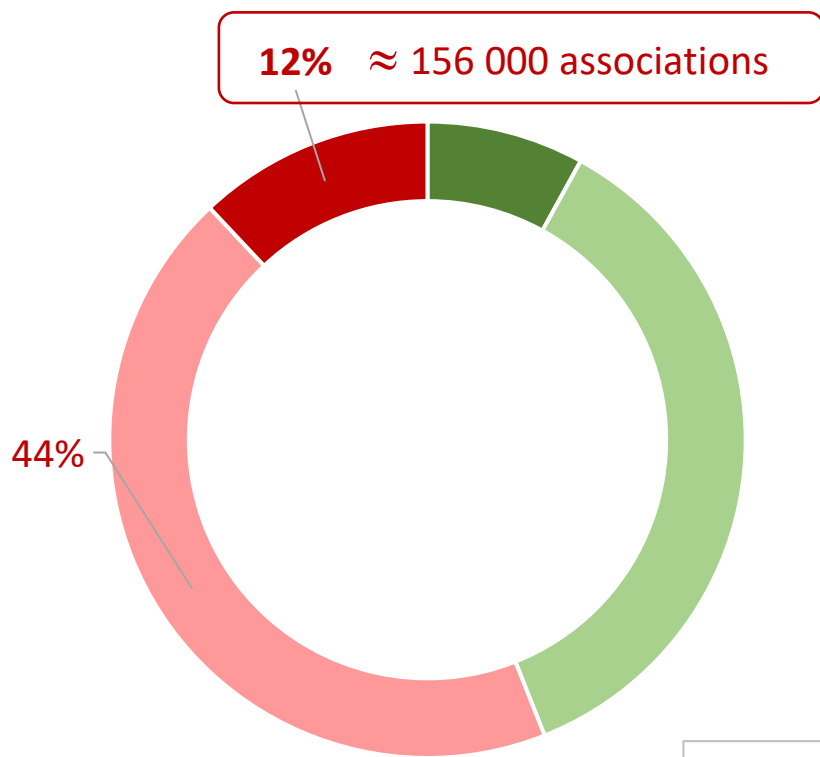
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



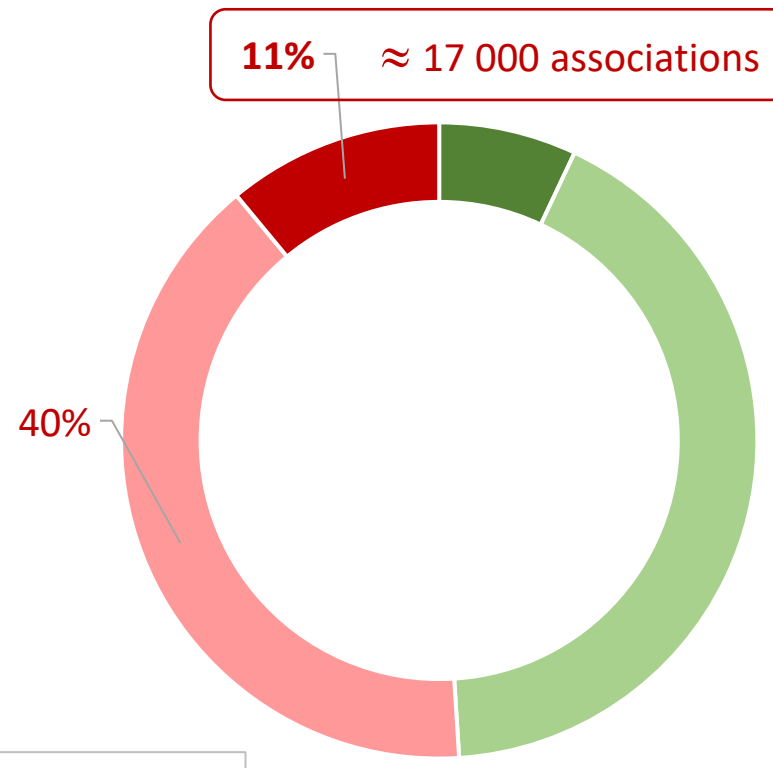
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

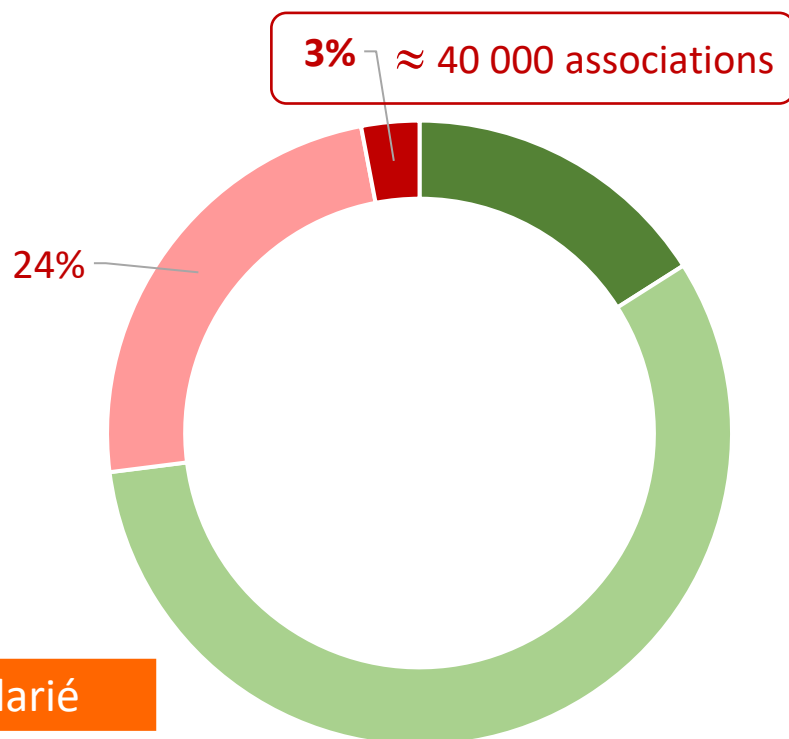


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

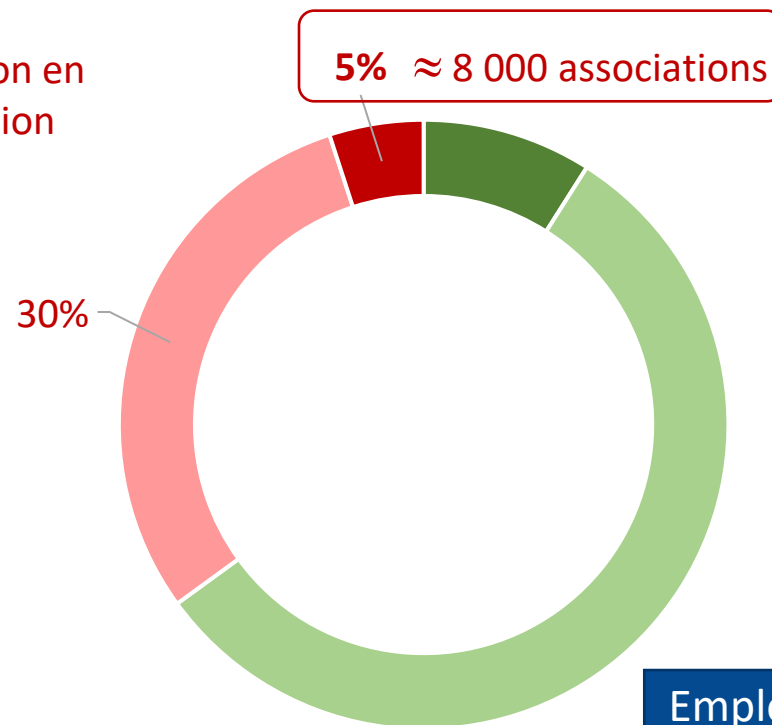
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



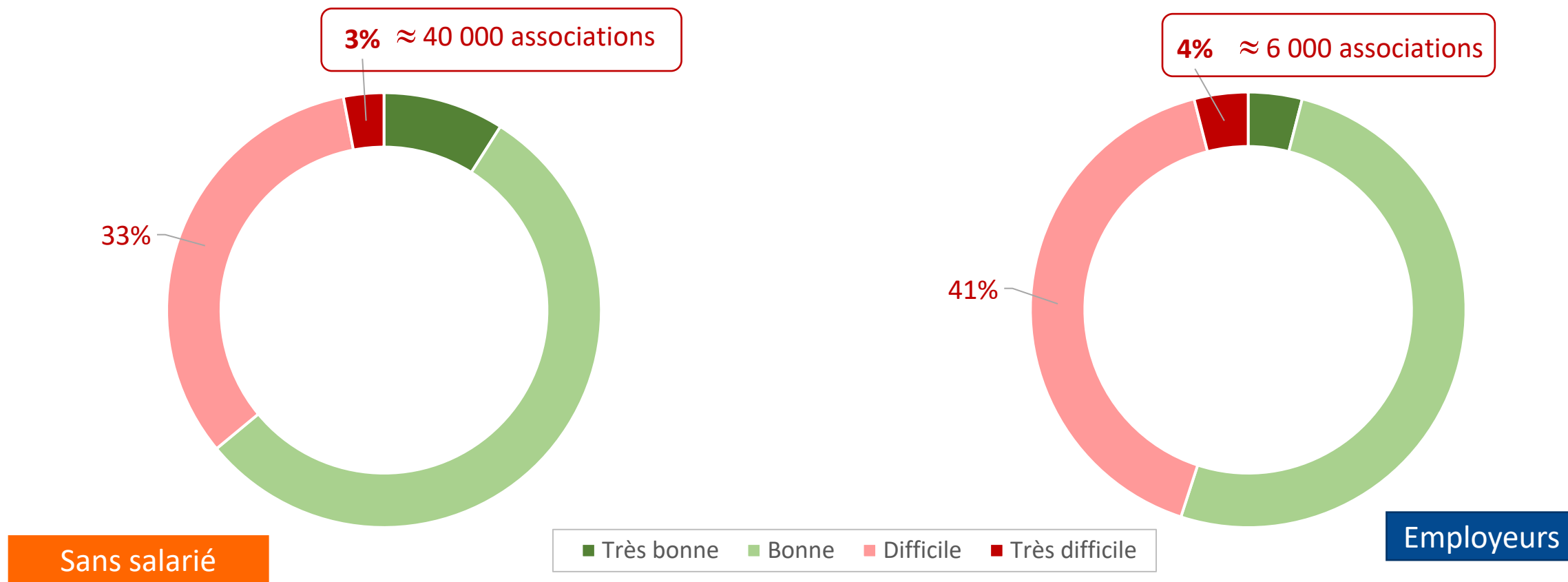
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

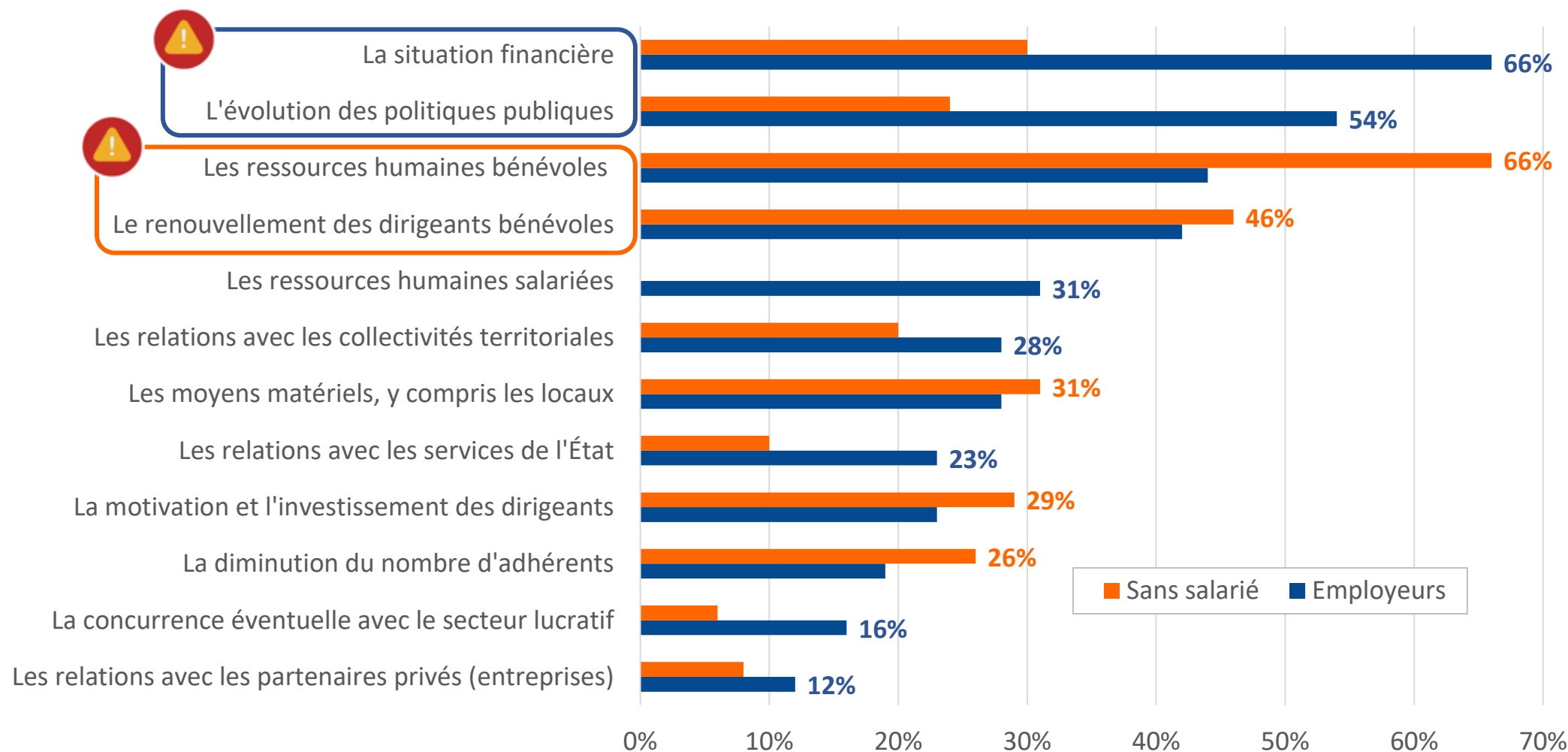
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale, l'environnement et l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles (ZRR*)** et **quartiers prioritaires de la ville (QPV)** — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

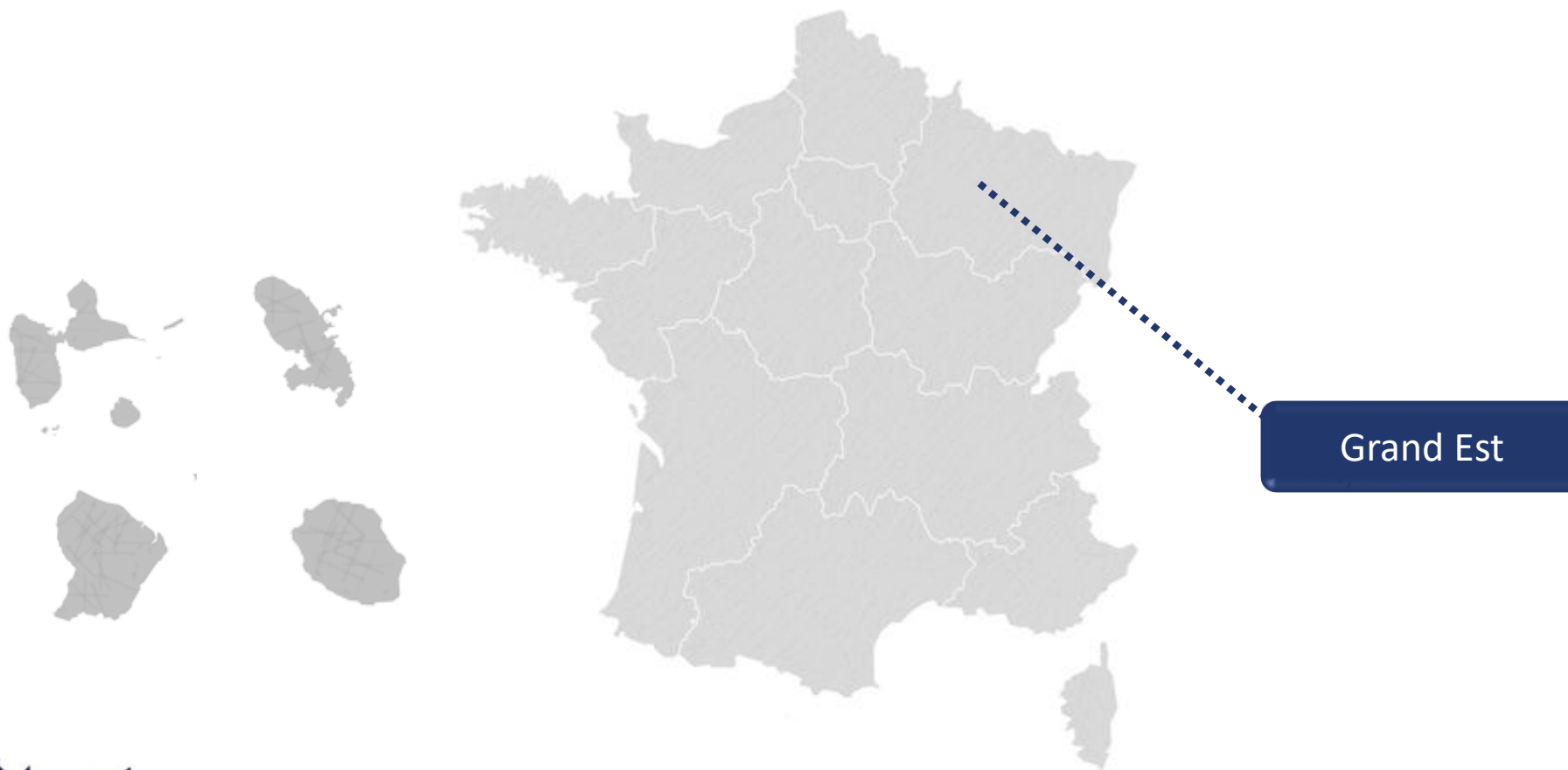
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Grand Est

- **10** départements et **5 115** communes
- **5 544 050** habitants (2025)
Soit **8,4 %** de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : **22,0 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **10,5 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **7,1%**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **15,1 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

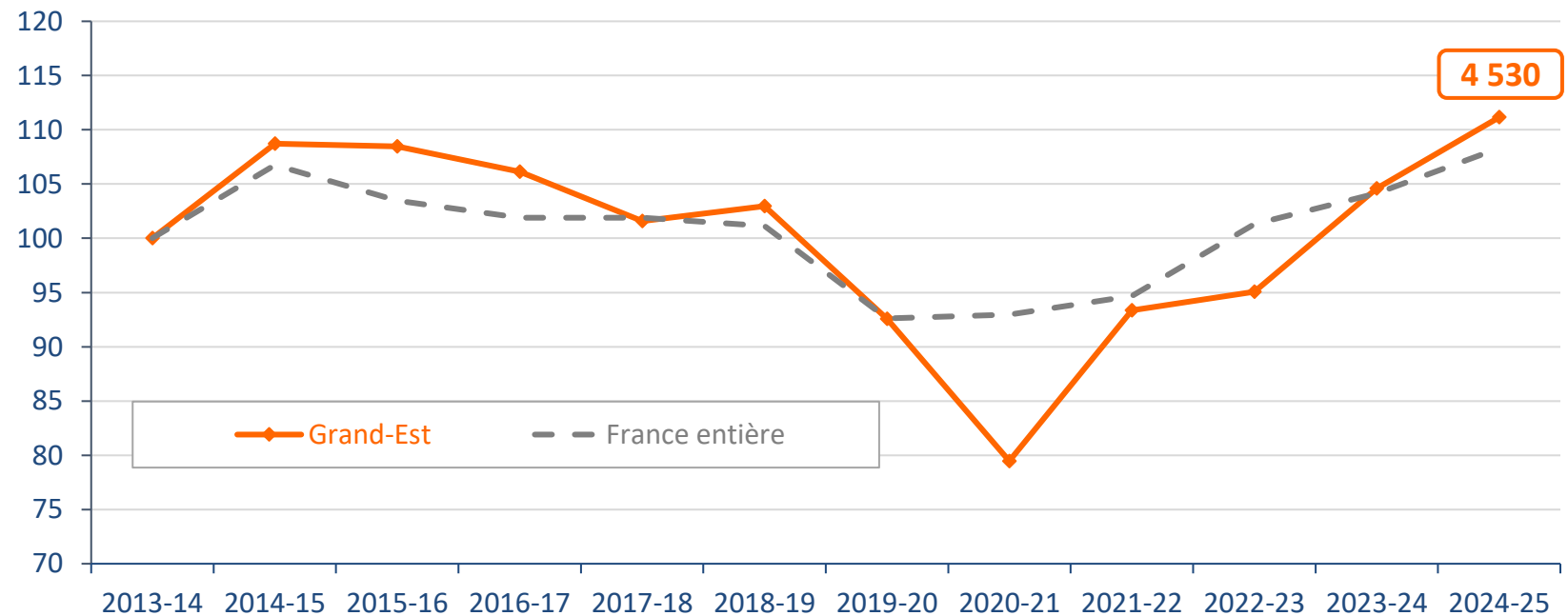


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Les effets de la crise sanitaire sont nettement plus marqués dans la région, jusqu'en 2020-2021. Mais la reprise est plus affirmée et se poursuit jusqu'en 2024-2025.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	20,3	25,0
Sport	20,5	17,8
Loisirs	15,9	12,2
Social	5,7	7,6
Amicales - entraide	6,4	8,0
Éducation - formation	7,0	5,7
Économie	5,0	4,3
Santé	5,2	4,5
Environnement	4,6	4,5
Autres ⁽¹⁾	9,3	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025. Hors

Alsace-Moselle.

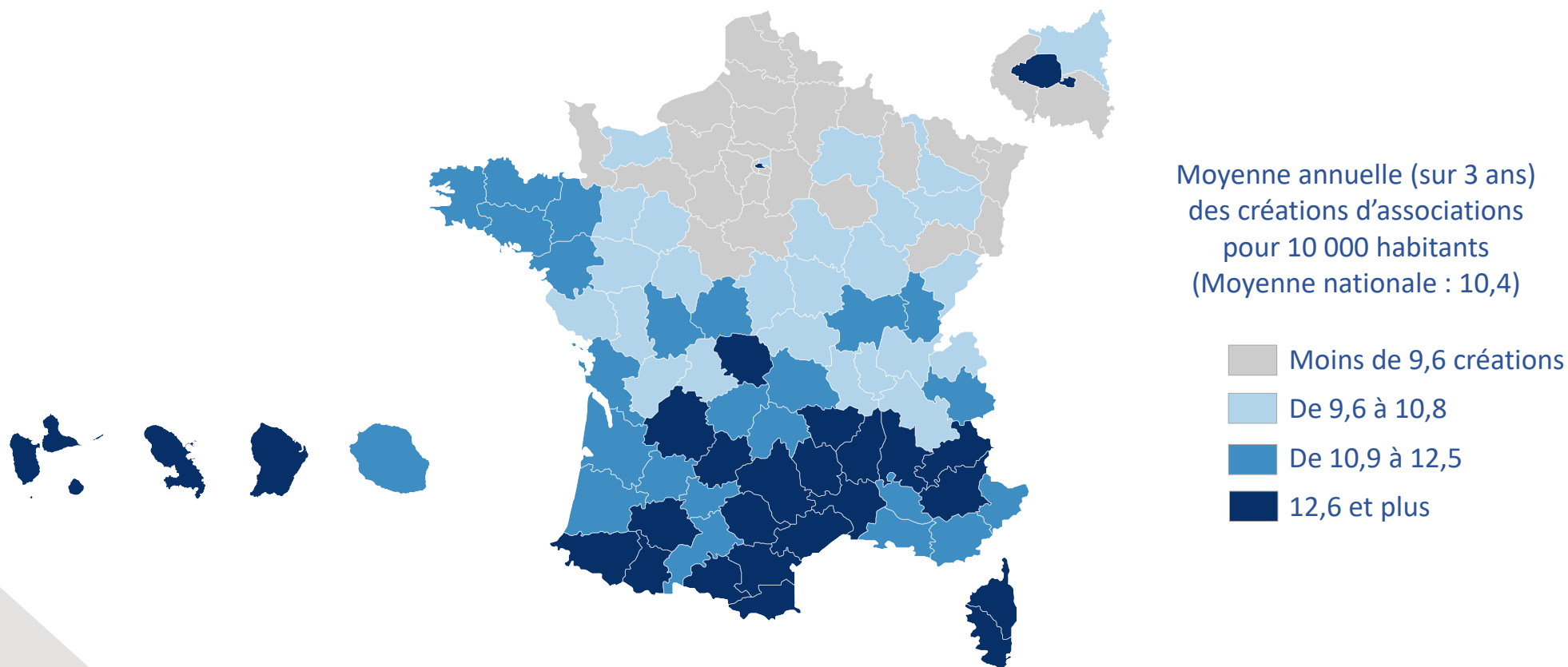
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités »
sont précisées en annexe 1.

Dans la région, les créations d'associations sont, proportionnellement, plus nombreuses dans le sport, les loisirs, l'éducation-formation, l'économie et la santé. Elles le sont moins dans la culture, le secteur social et les amicales.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 110 000 et 115 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 1 100 000 et 1 160 000 dont 460 000 à 480 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

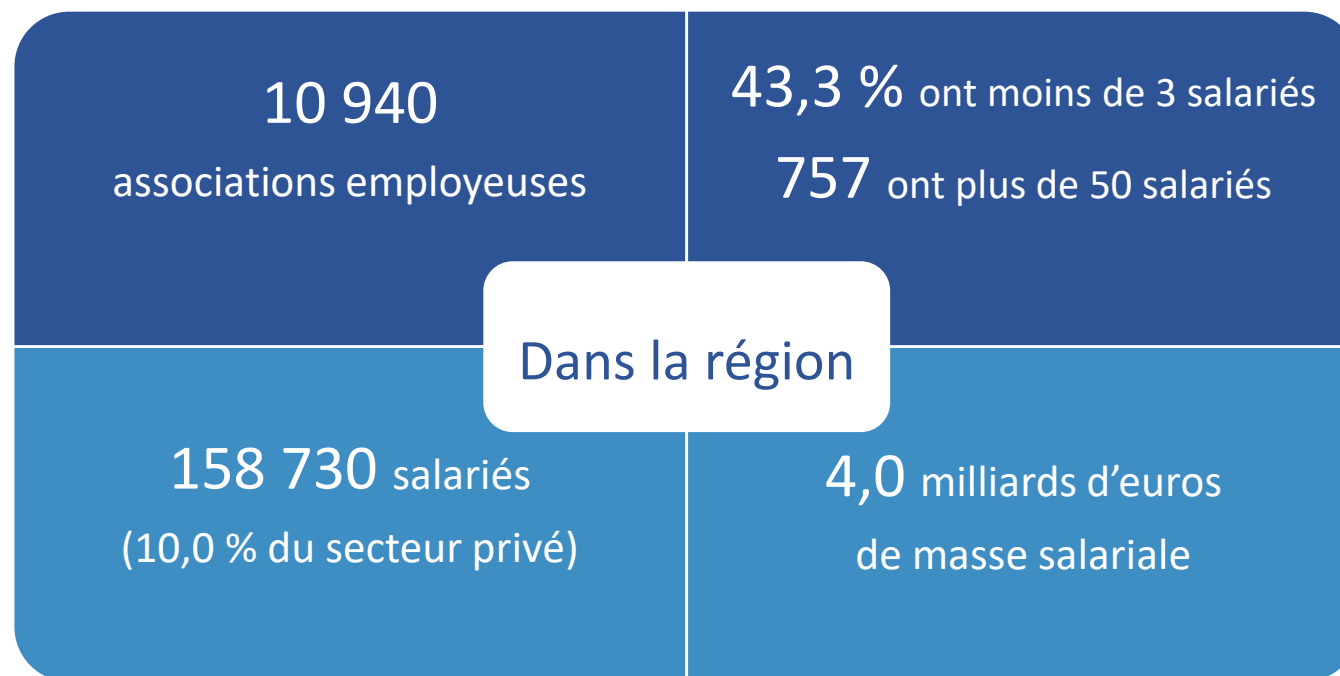
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



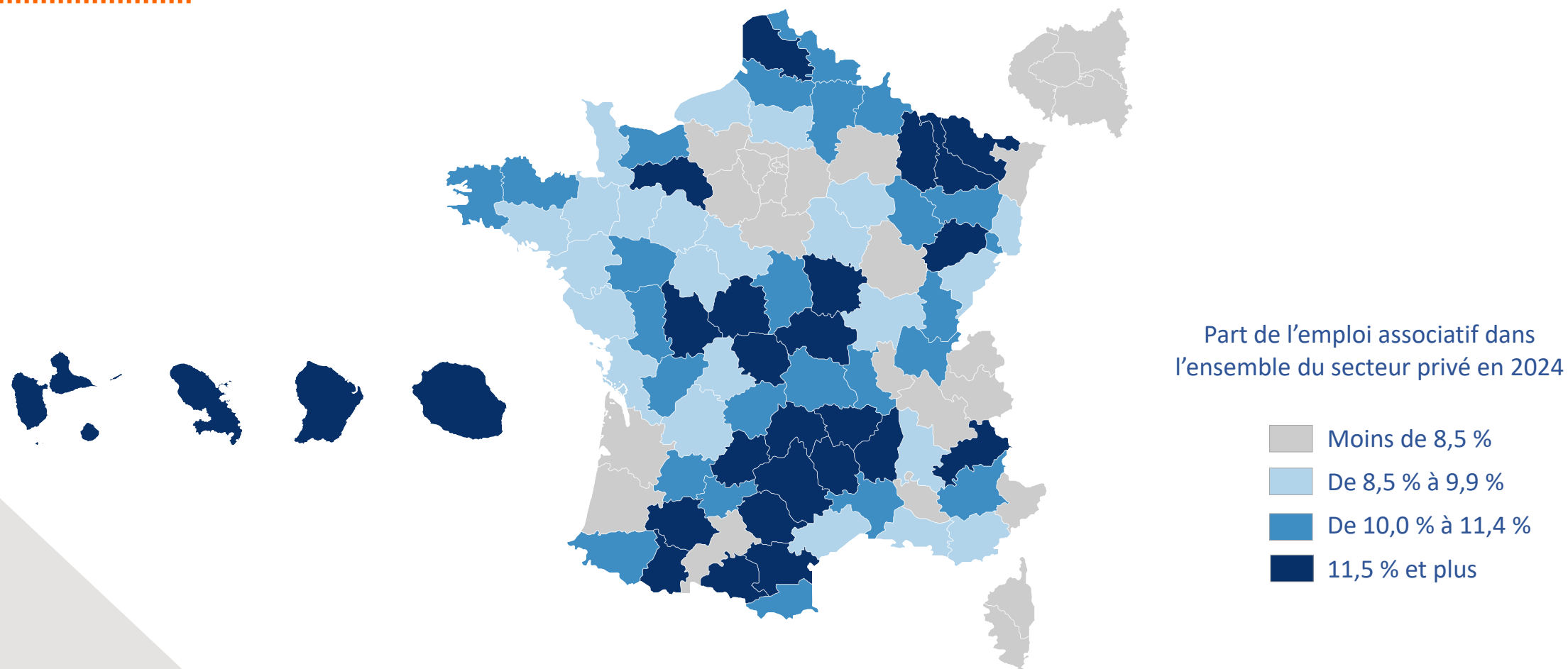
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [*Les Essentiels de la vie associative en département*](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	13 440	8,5	12,1
Sport	5 320	3,4	5,5
Santé	12 580	7,9	7,7
Social	89 540	56,4	48,7
Loisirs	1 610	1,0	1,3
Culture	3 250	2,0	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	19 130	12,1	12,2
Autres ⁽²⁾	13 860	8,7	9,9
Total	158 730	100,0	100,0

La répartition régionale se distingue des moyennes nationales avec une proportion de salariés associatifs plus importante dans le secteur social, et plus faible dans l'enseignement et le sport.

Sources :

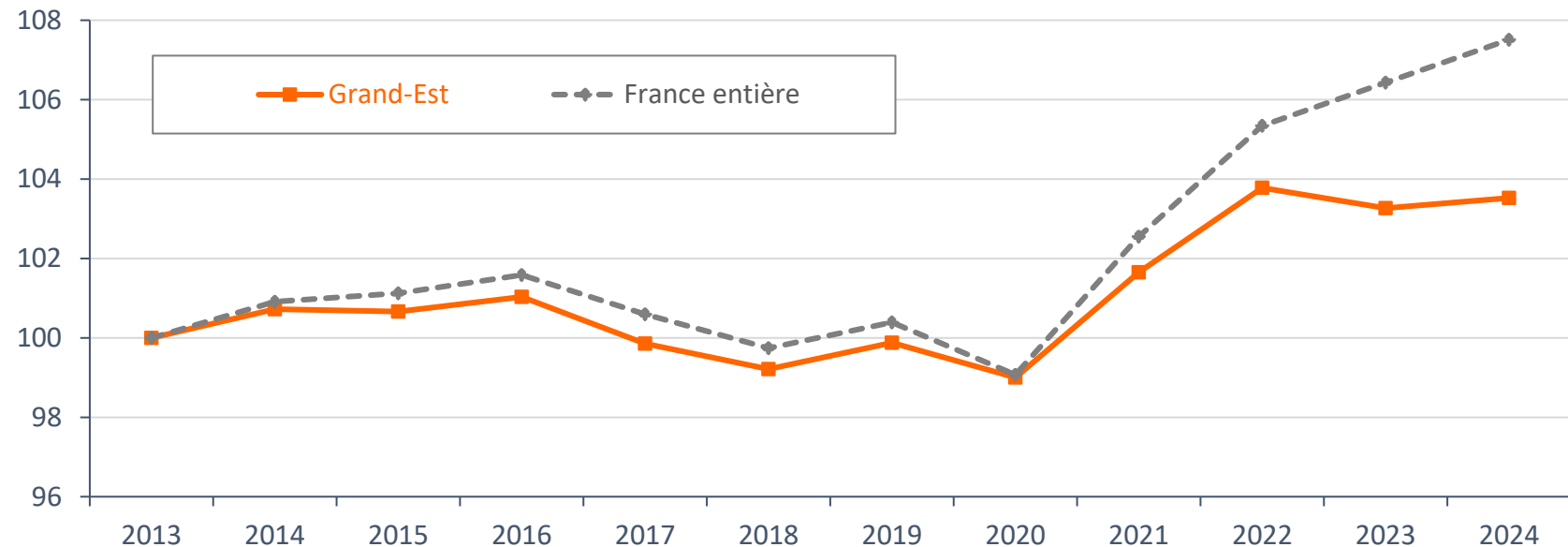
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région suit de près les tendances nationales jusqu'en 2020. La reprise est moins soutenue les deux années suivantes, elle s'essouffle en 2023 et 2024.

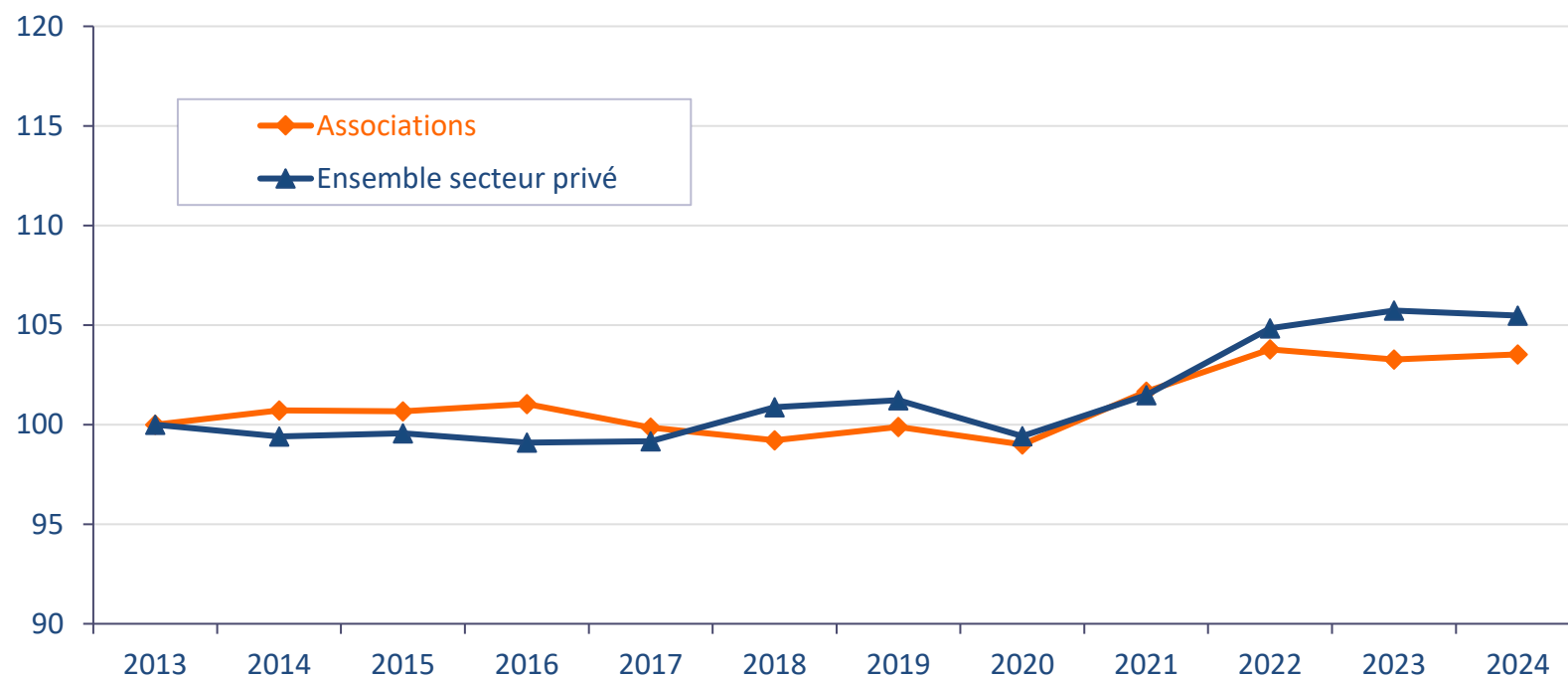
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



Les deux courbes se croisent en 2017, puis se rejoignent. Au cours des trois dernières années, l'évolution de l'emploi associatif de la région est un peu moins favorable que celle de l'ensemble privé.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

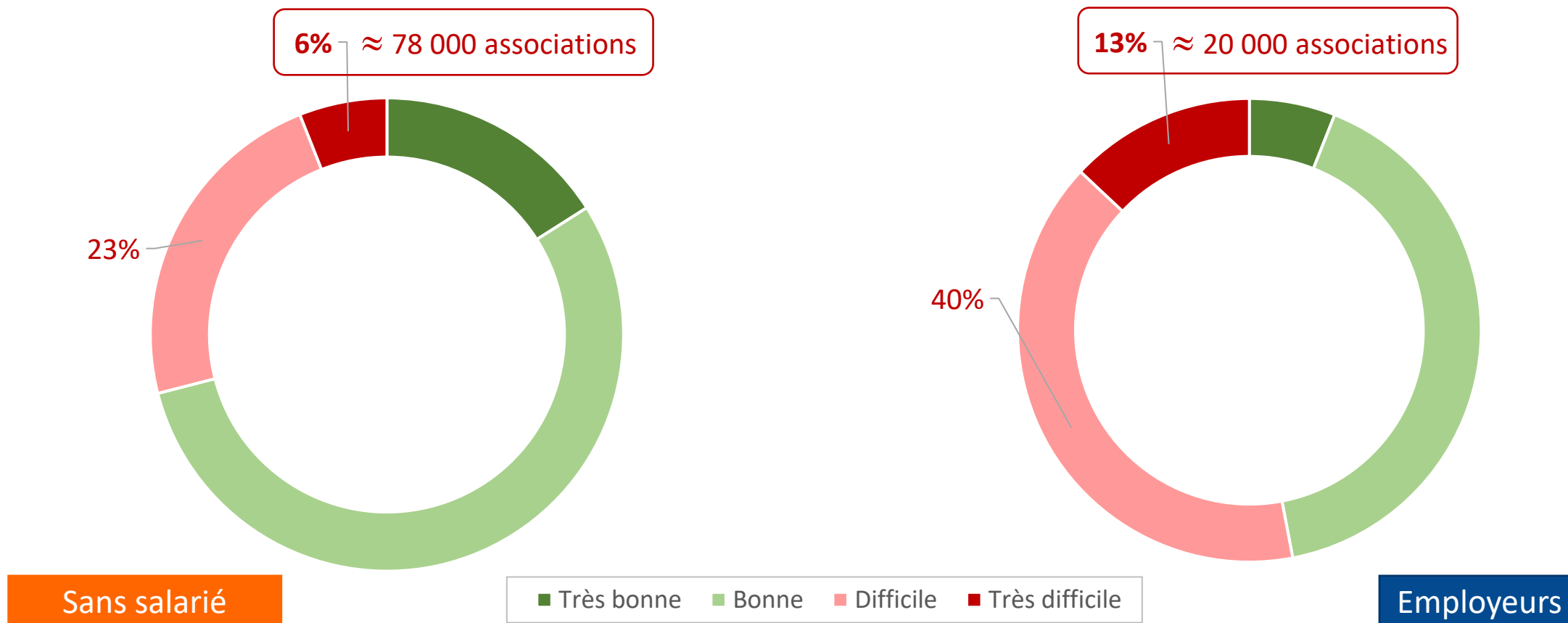
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

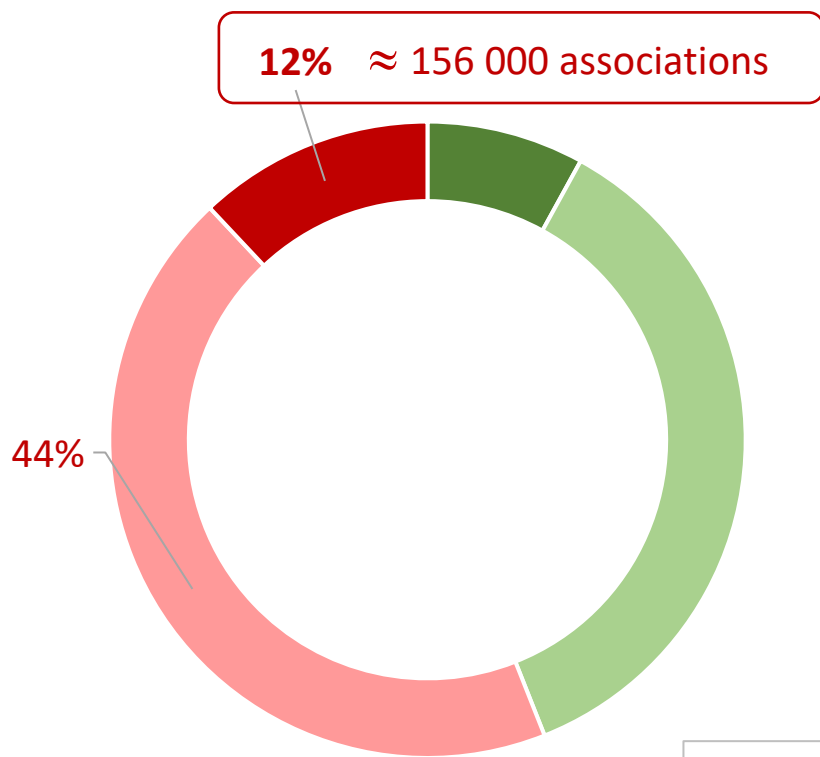
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



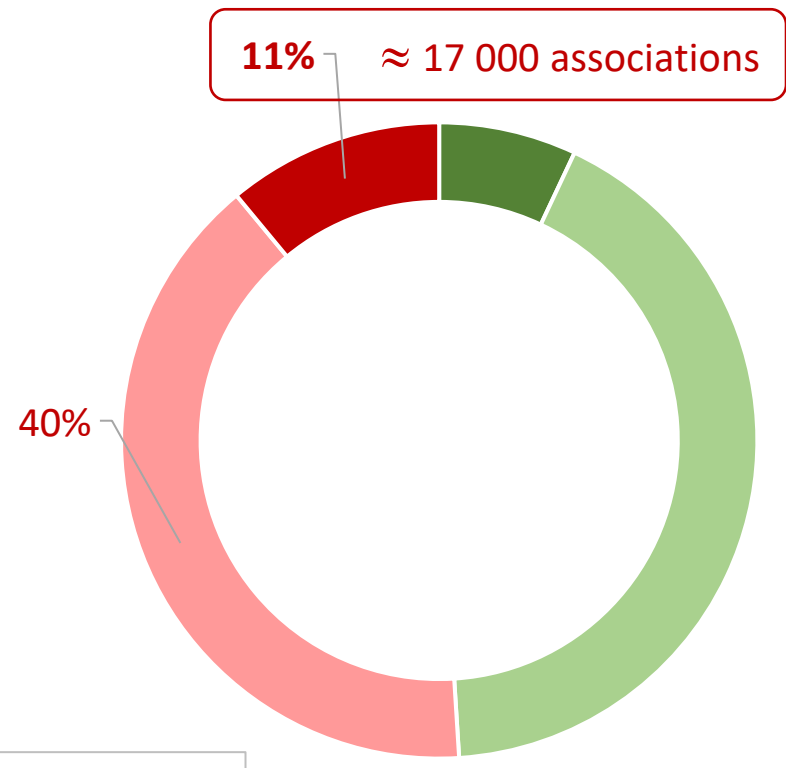
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

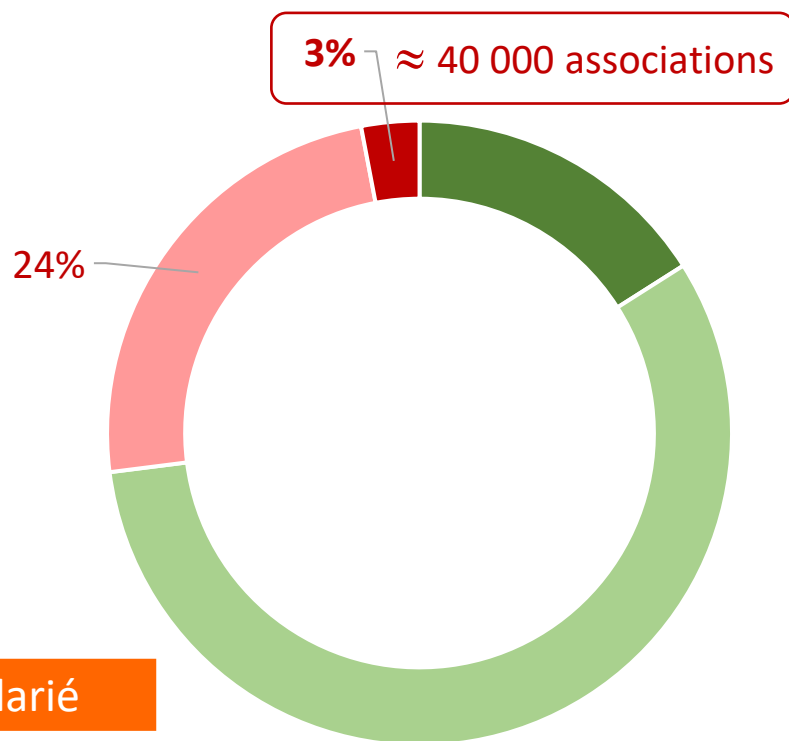


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

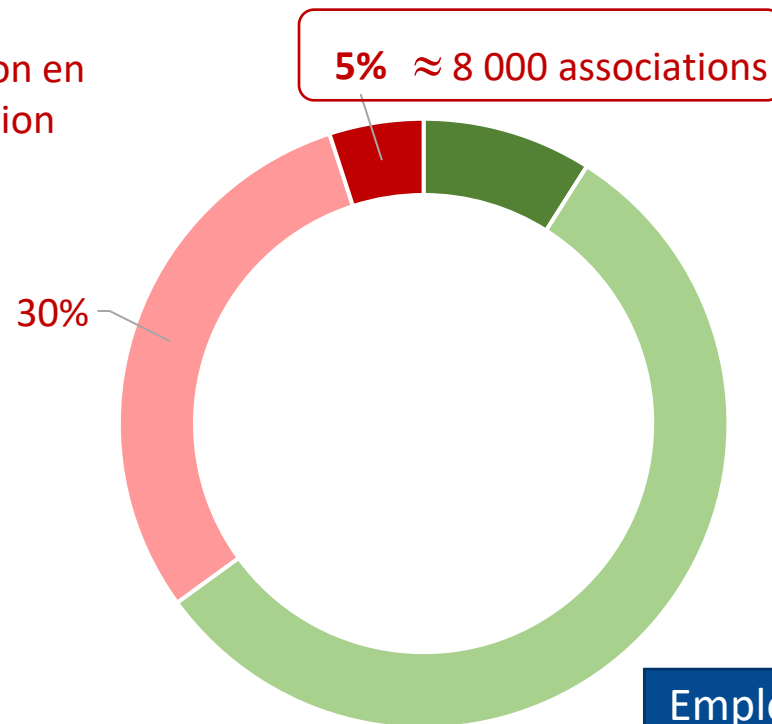
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



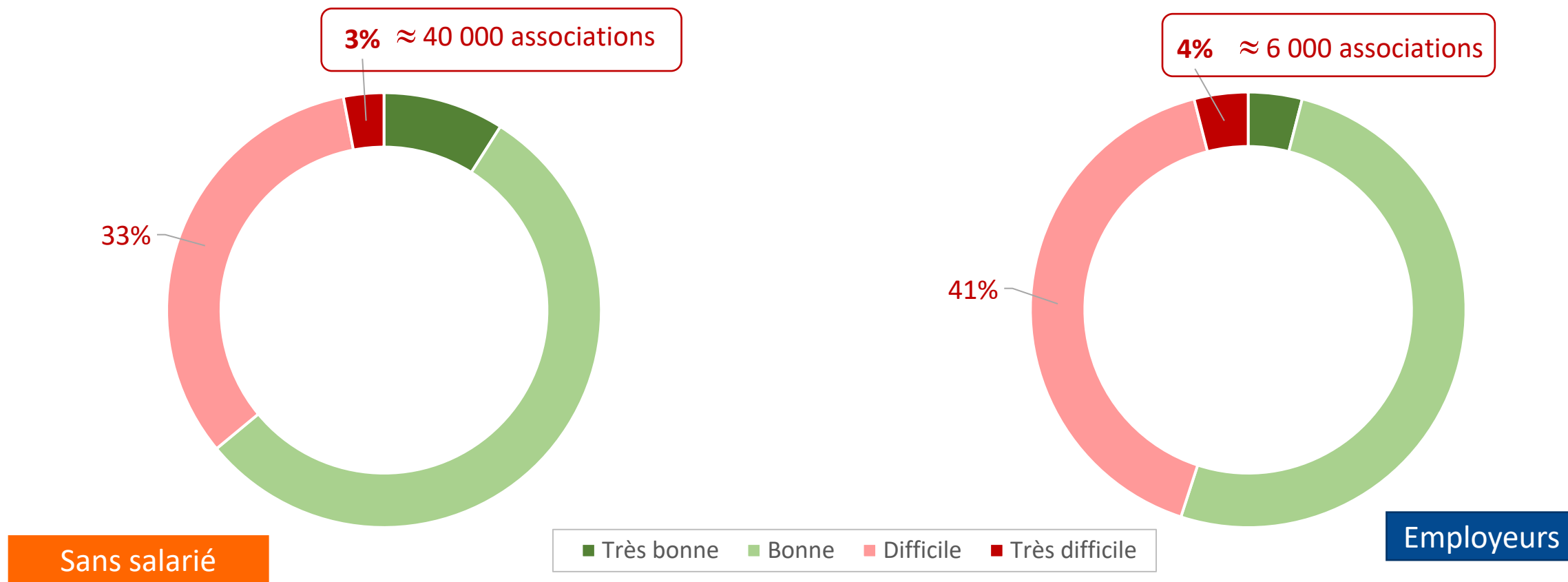
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

.....

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

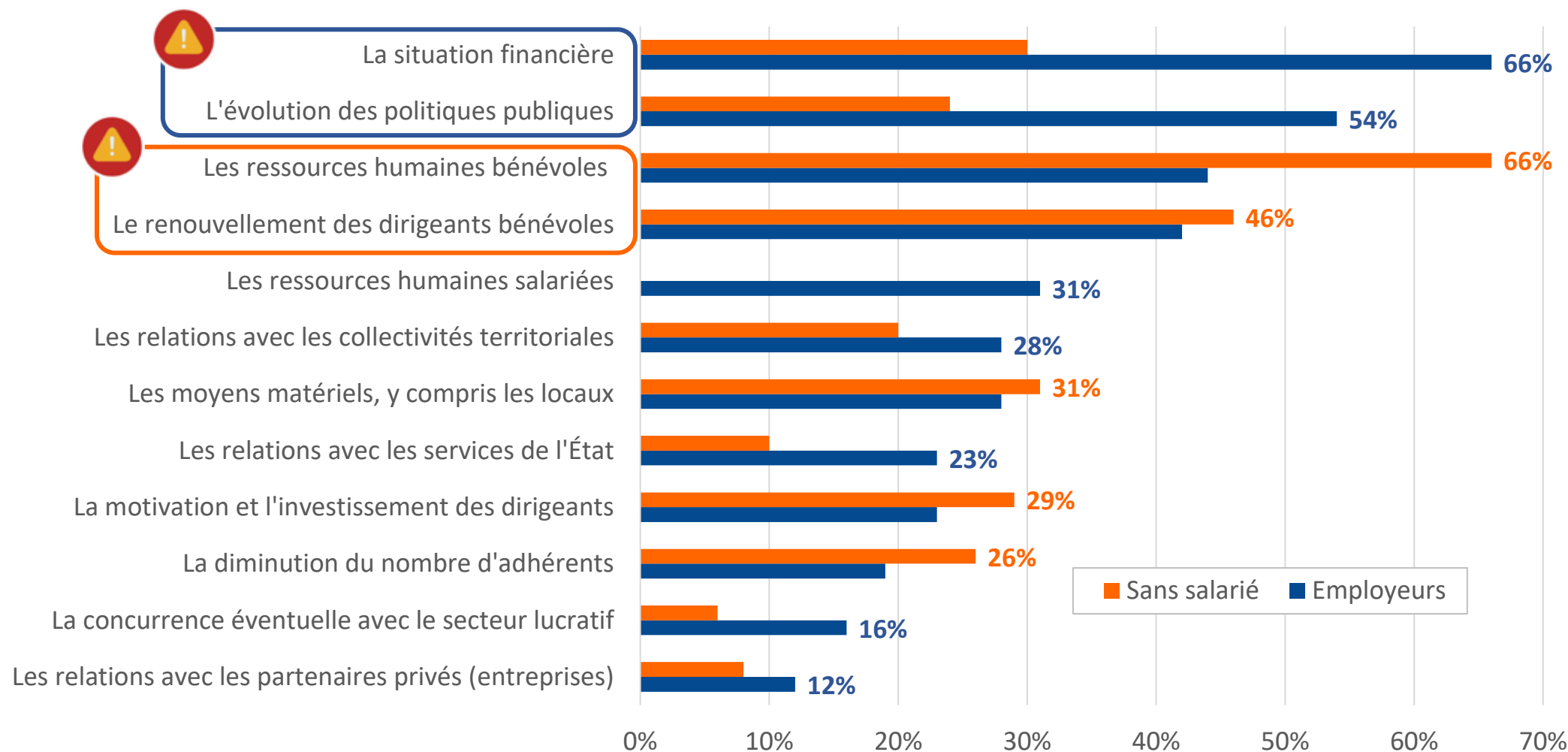
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale, l'environnement et l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles (ZRR*)** et **quartiers prioritaires de la ville (QPV)** — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, **la vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : lna@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025

Guadeloupe



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

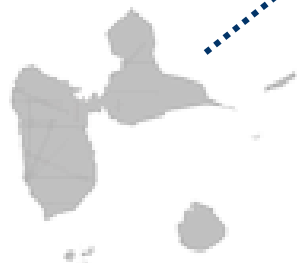
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Guadeloupe

- **32** communes
- **380 387** habitants (2025)
- Part des moins de 20 ans (2025) : **21,9 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **10,7 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **15,7%**
(France métropolitaine : 7,1 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

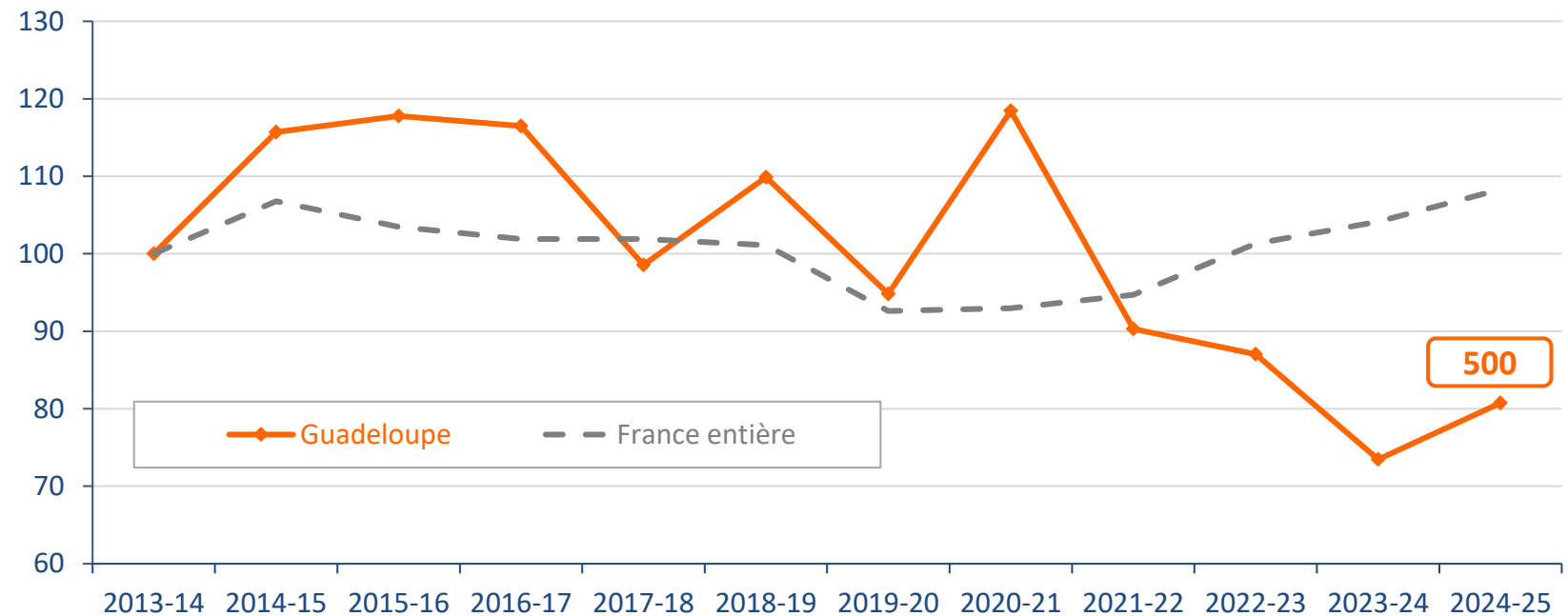


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

La courbe de Guadeloupe connaît de nombreuses variations, à la hausse et à la baisse. Elle se distingue fortement des tendances nationales entre 2021 et 2024, avant de les rejoindre en 2024-2025.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	27,1	25,0
Sport	14,9	17,8
Loisirs	11,5	12,2
Social	7,3	7,6
Amicales - entraide	5,9	8,0
Éducation - formation	4,8	5,7
Économie	6,6	4,3
Santé	4,3	4,5
Environnement	4,8	4,5
Autres ⁽¹⁾	12,9	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

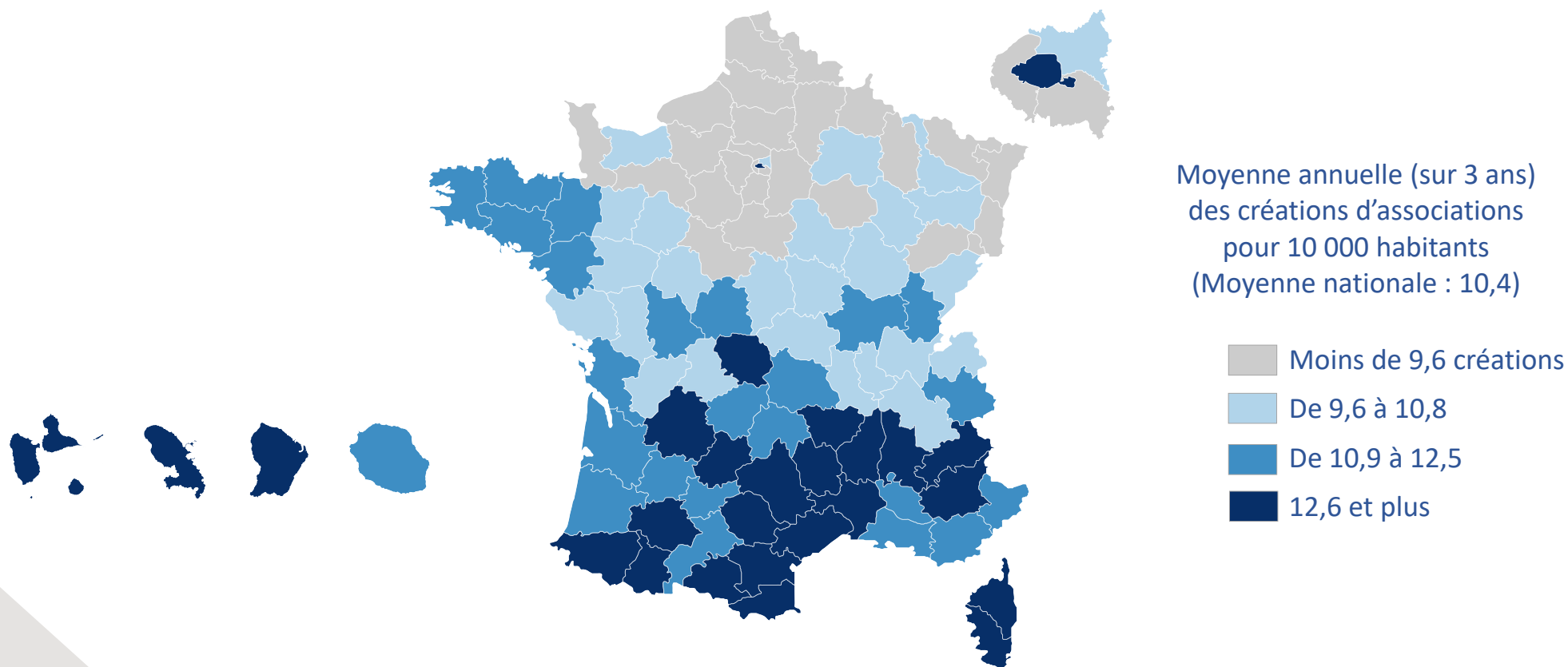
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, en Guadeloupe, proportionnellement plus nombreuses dans la culture et l'économie. Elles le sont moins dans le sport, les amicales et l'éducation.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

En Guadeloupe :
Entre 9 000 et 10 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la Guadeloupe peut être estimé, avec prudence :
Entre 70 000 et 76 000 dont 33 000 à 35 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

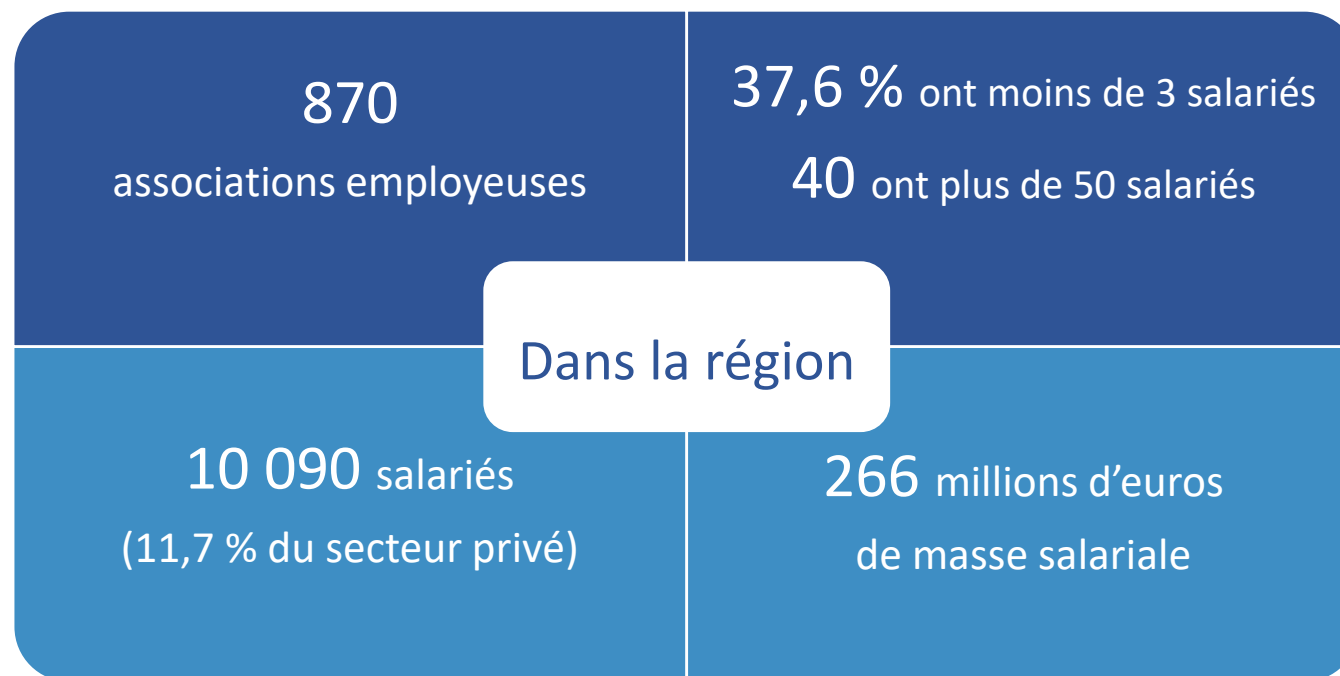
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).

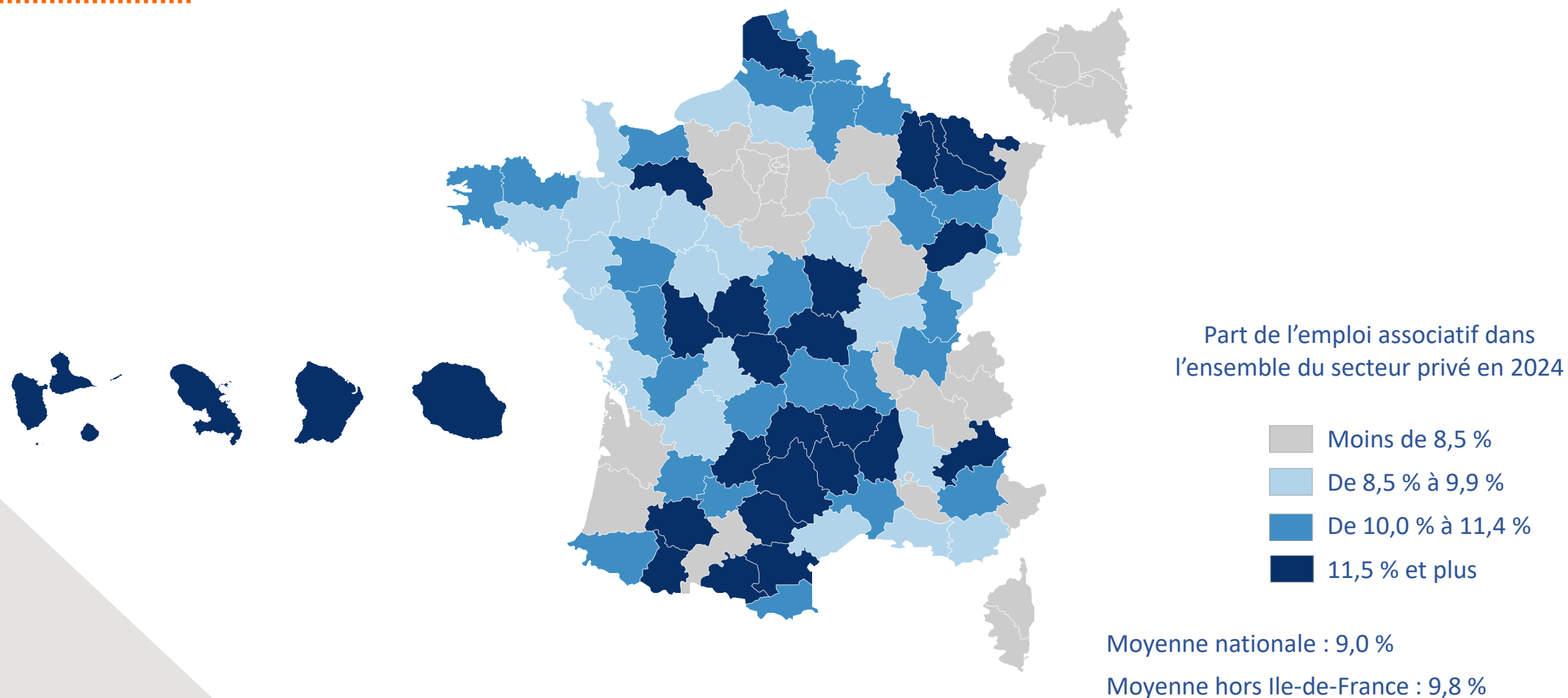


Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	990	9,8	12,1
Sport	250	2,5	5,5
Santé	640	6,3	7,7
Social	5 060	50,1	48,7
Loisirs	120	1,2	1,3
Culture	120	1,2	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	1 070	10,6	12,2
Autres ⁽²⁾	1 840	18,2	9,9
Total	10 090	100,0	100,0

Une part importante, en Guadeloupe, d'associations dites non classées ailleurs (18,2% pour 9,9% en moyenne nationale) perturbe la lecture par secteur d'activités.

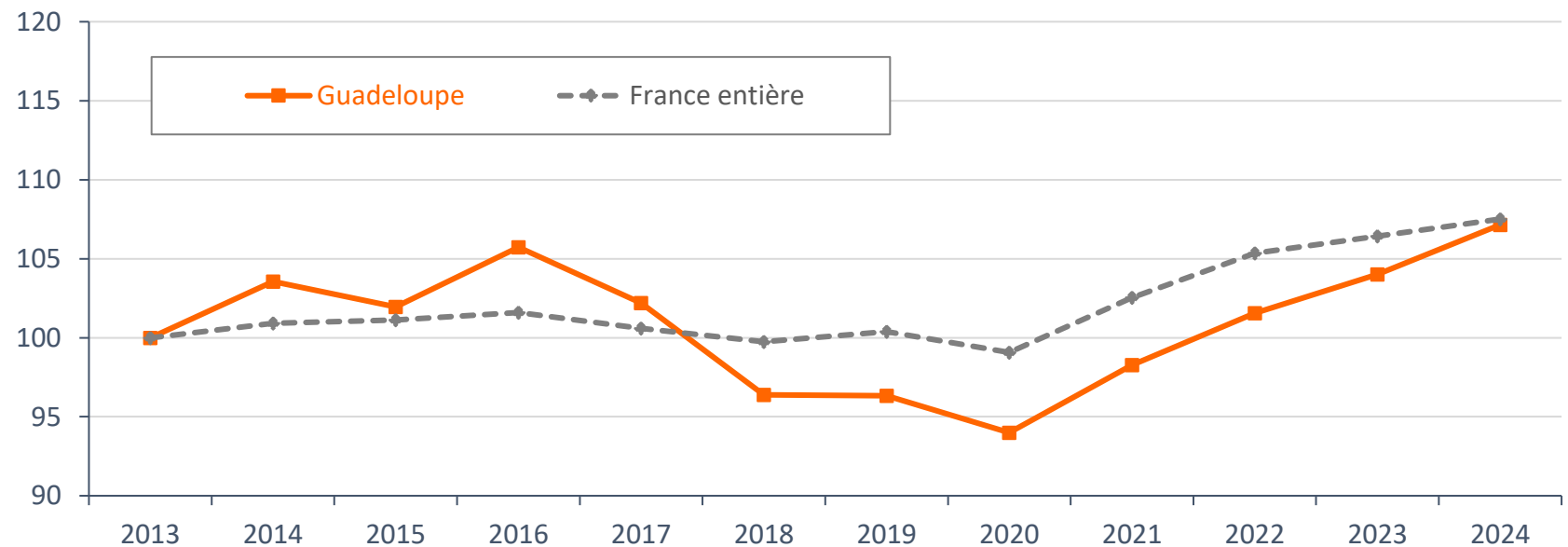
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



En Guadeloupe, l'emploi associatif a reculé plus fortement qu'au niveau national entre 2017 et 2020, avant de se redresser régulièrement à partir de 2021. Il rejoint en 2024 le niveau observé pour l'ensemble du pays.

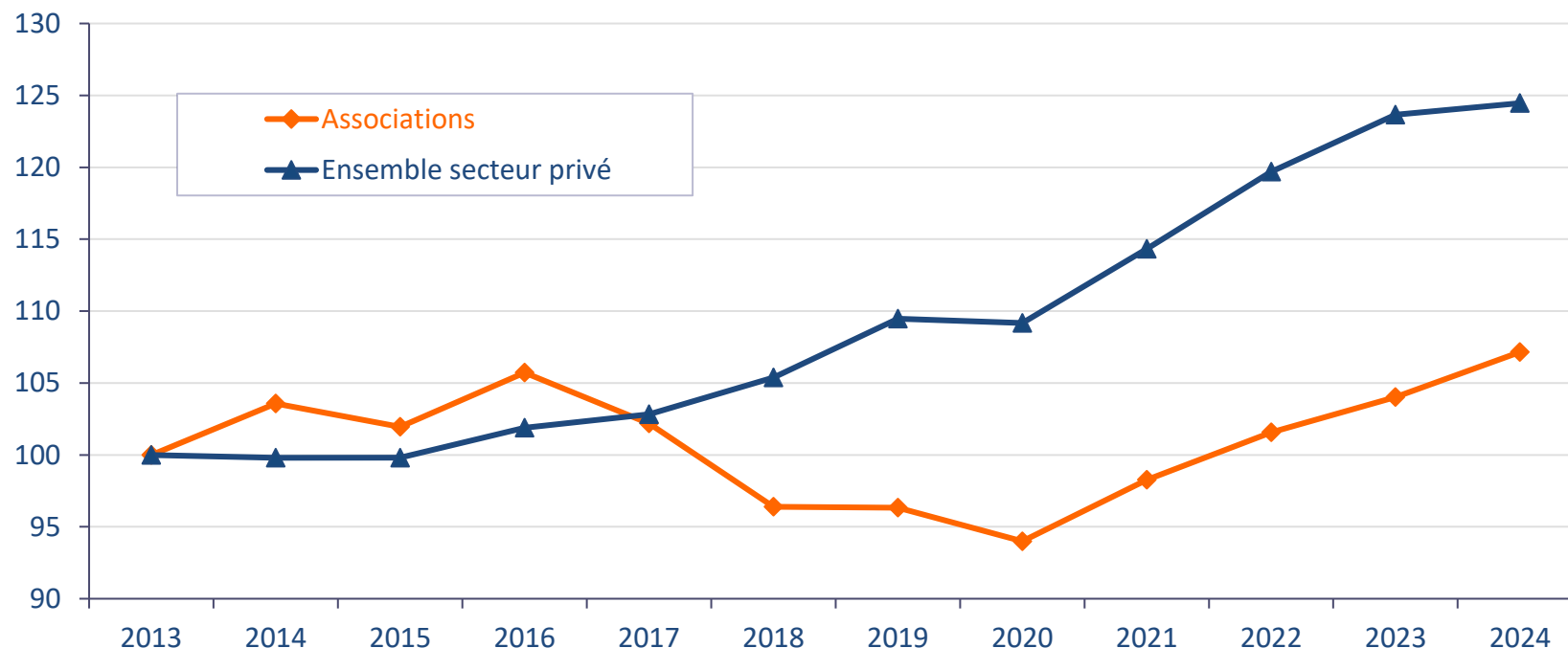
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



À compter de 2017, les courbes des effectifs salariés s'écartent nettement au profit du secteur privé. A partir de 2021, le rattrapage ne suffit pas à combler un gros retard accumulé.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

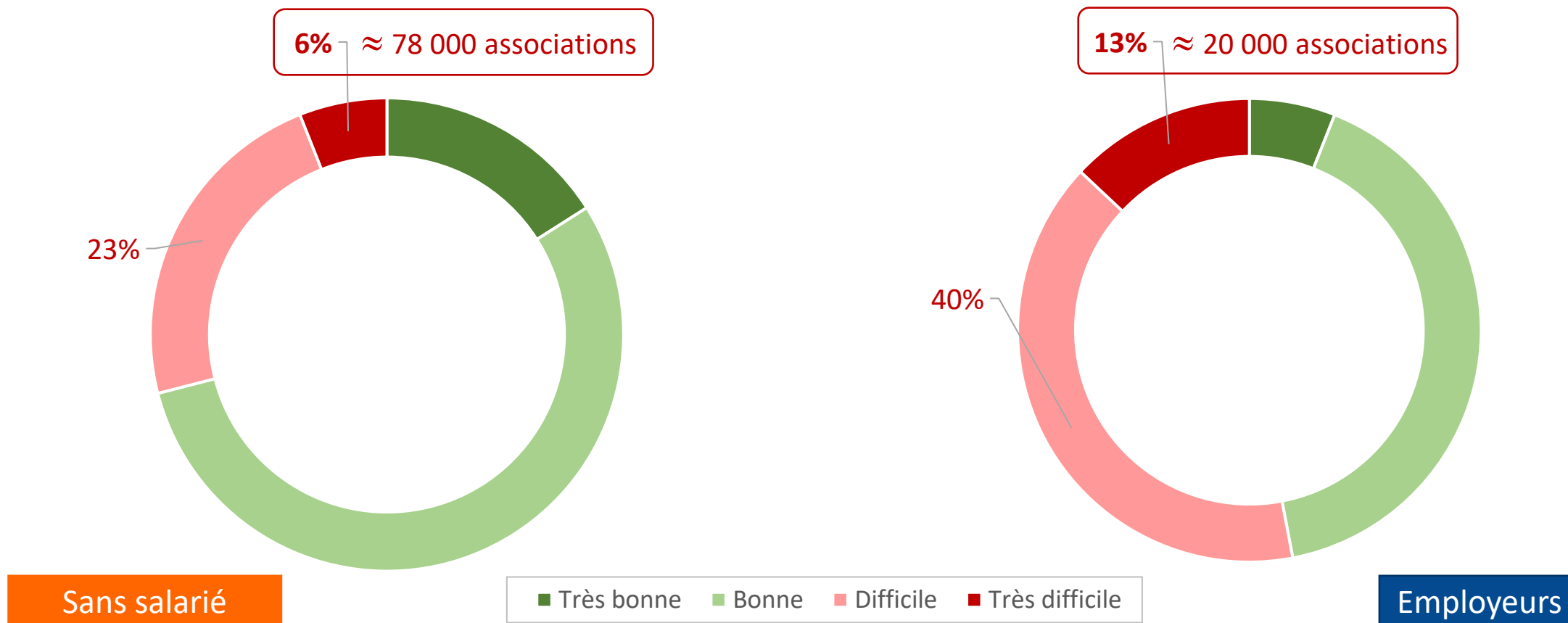
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

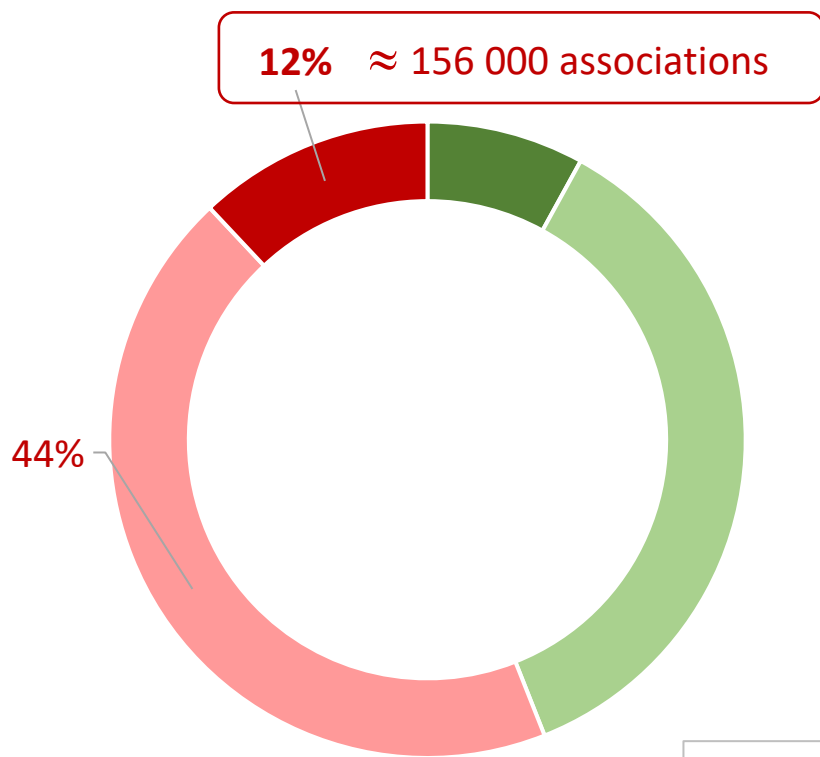
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



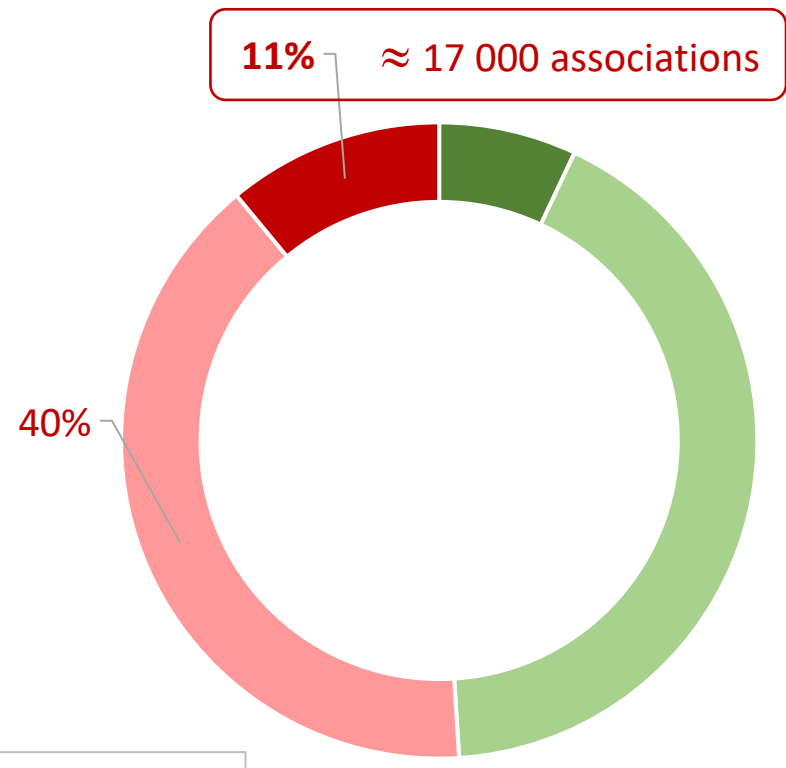
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

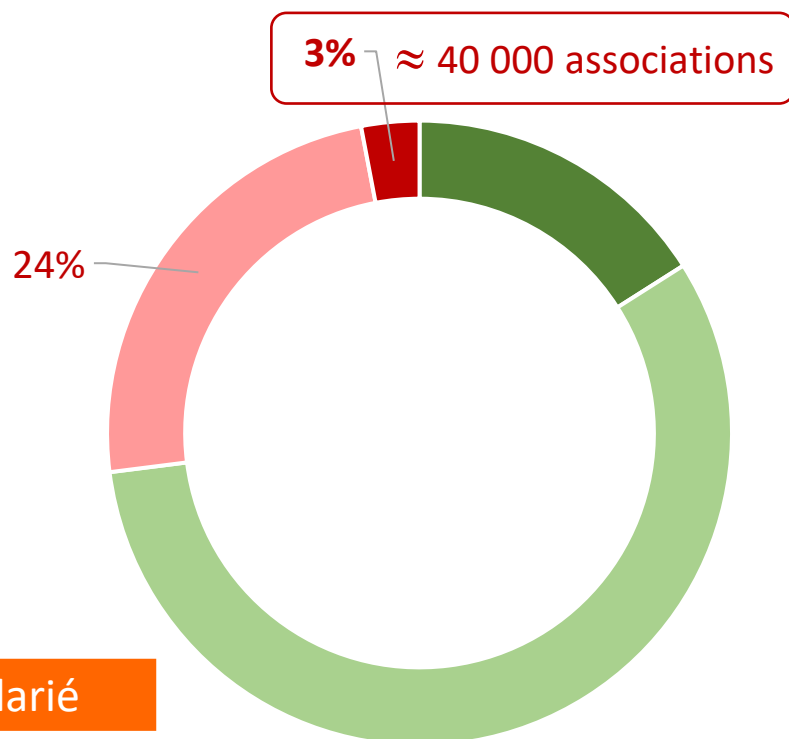


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

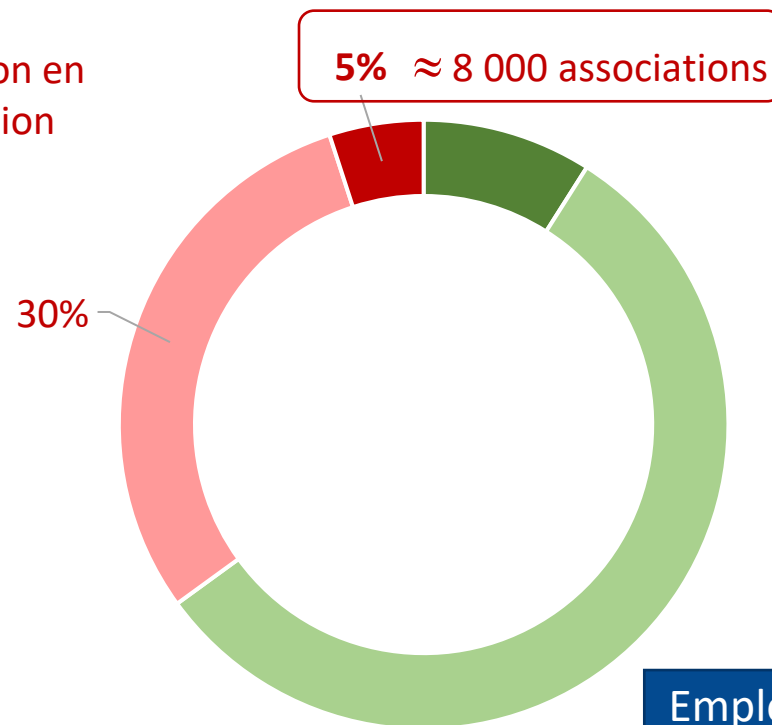
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



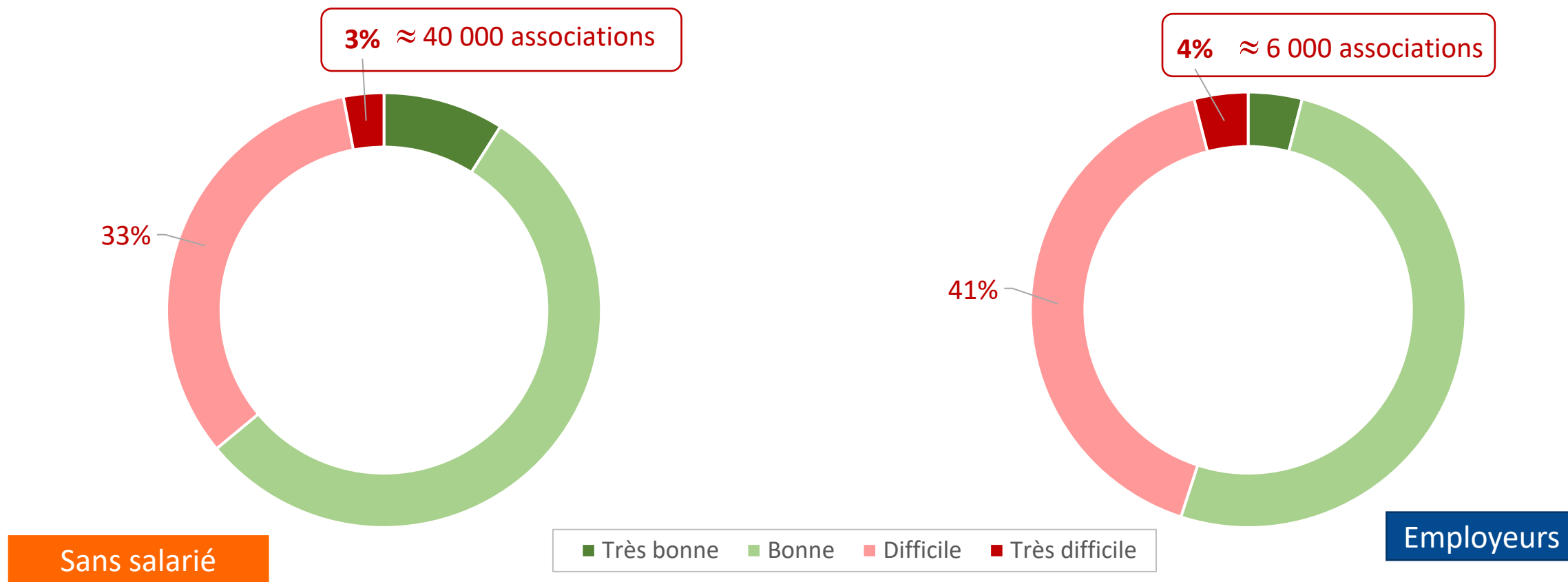
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

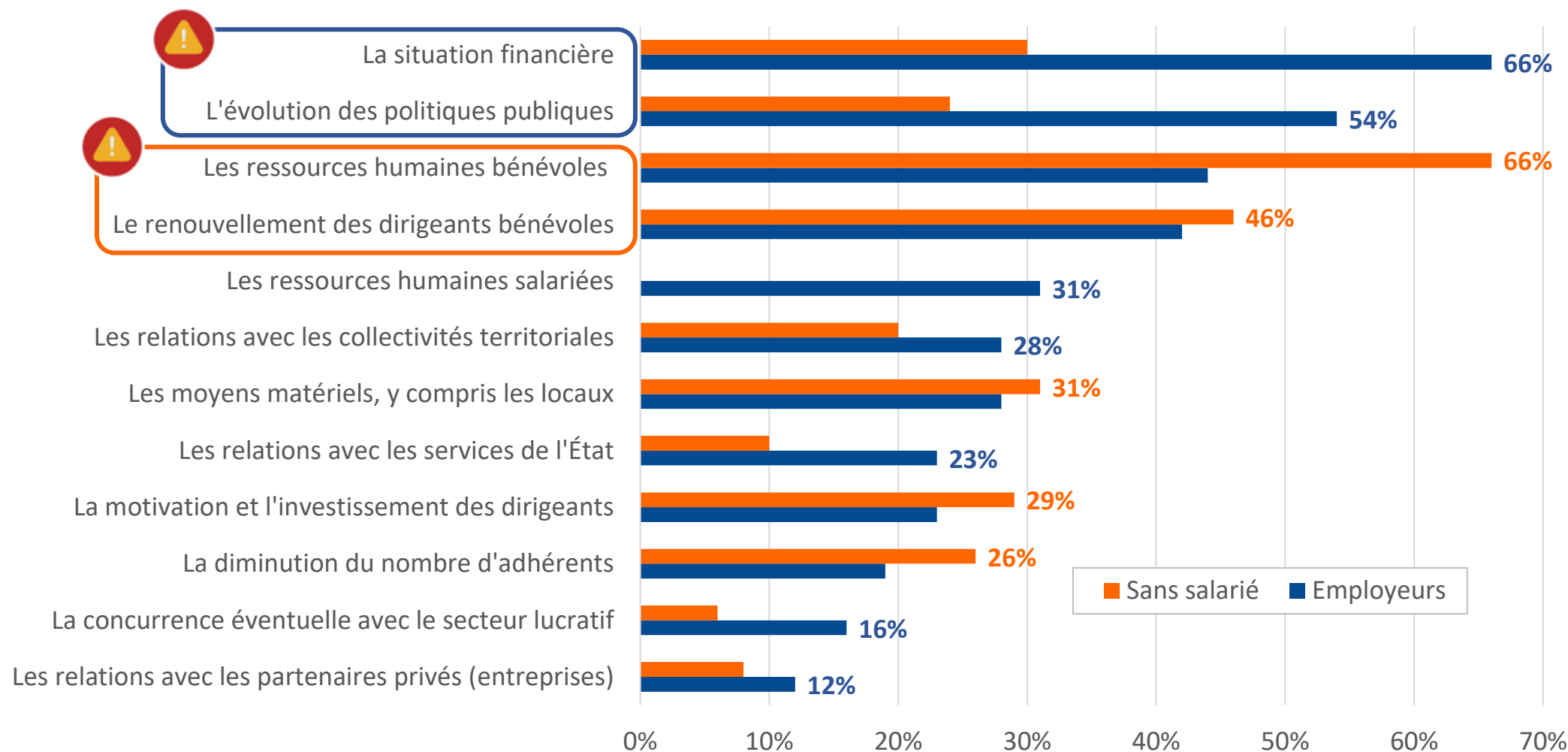
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, **la vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

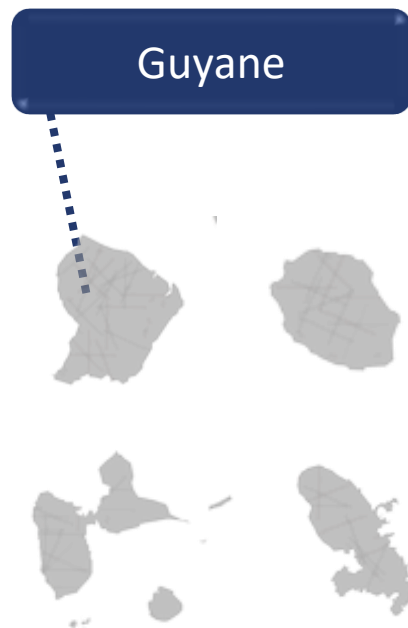
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

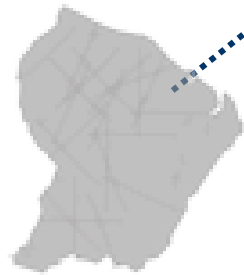
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Guyane

- **22** communes
- **292 354** habitants (2025)
- Part des moins de 20 ans (2025) : **39,7 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **2,7 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **15,4%**
(France métropolitaine : 7,1 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

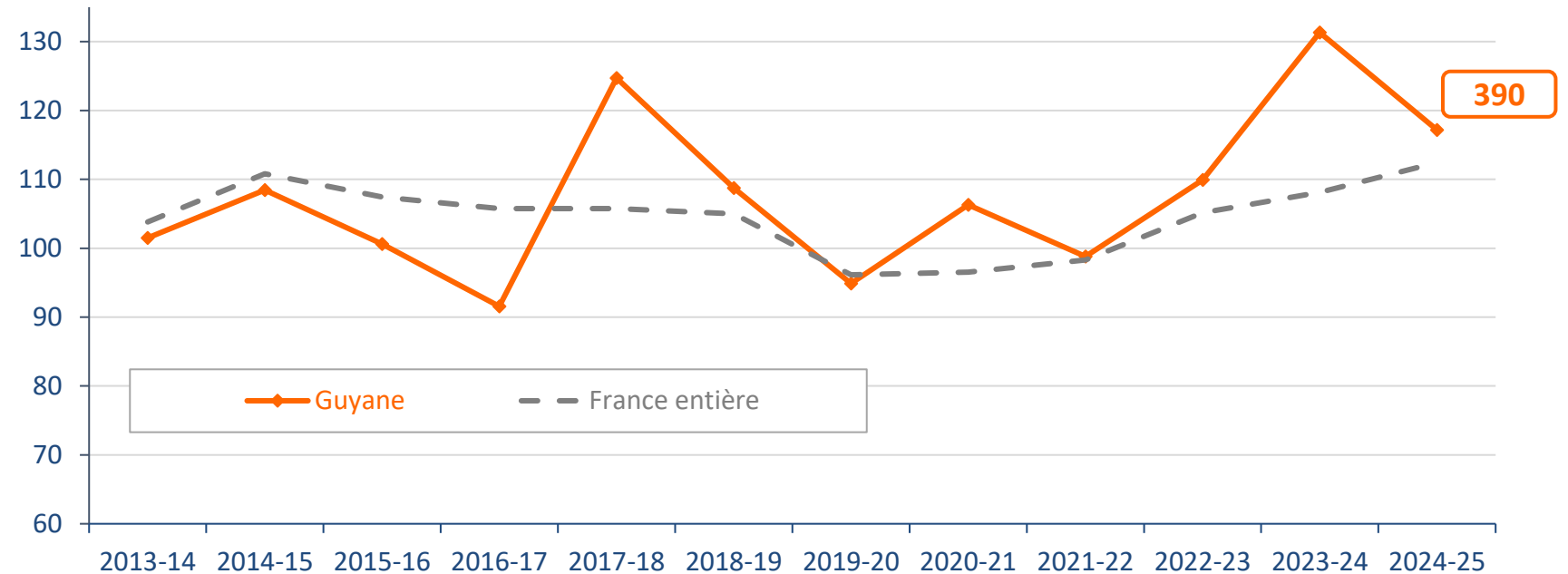


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Depuis 2014-2015, la courbe de Guyane connaît de nombreuses variations, à la hausse et à la baisse. Elle se détache des tendances nationales par des mouvements contraires ou de fortes augmentations.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	28,7	25,0
Sport	12,1	17,8
Loisirs	13,5	12,2
Social	8,0	7,6
Amicales - entraide	2,3	8,0
Éducation - formation	6,5	5,7
Économie	7,6	4,3
Santé	4,8	4,5
Environnement	3,5	4,5
Autres ⁽¹⁾	13,1	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

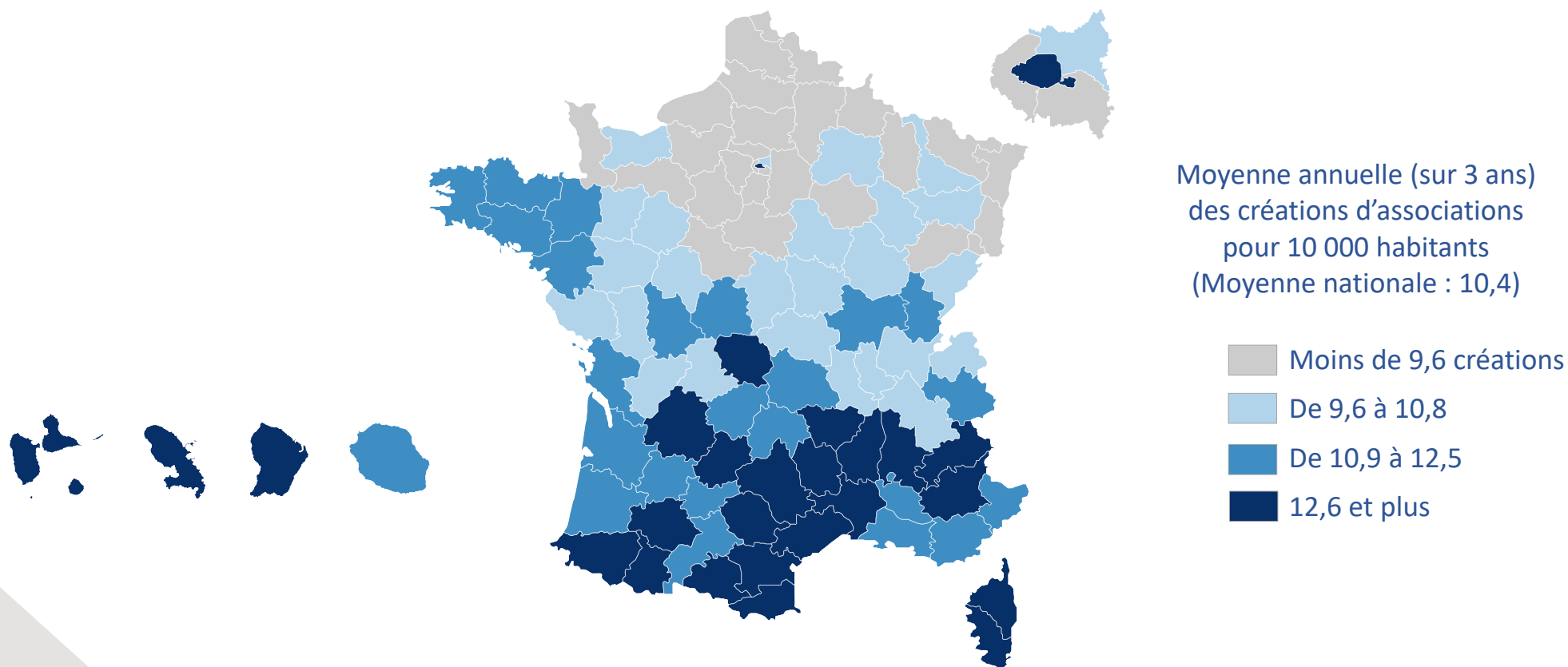
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, en Guyane, proportionnellement plus nombreuses dans la culture et l'économie. Elles le sont moins dans le sport, les amicales et l'environnement.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

En Guyane:
entre 5 000 et 5 500 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la Guyane peut être estimé, avec prudence :
Entre 40 000 et 43 000 dont 18 000 à 20 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

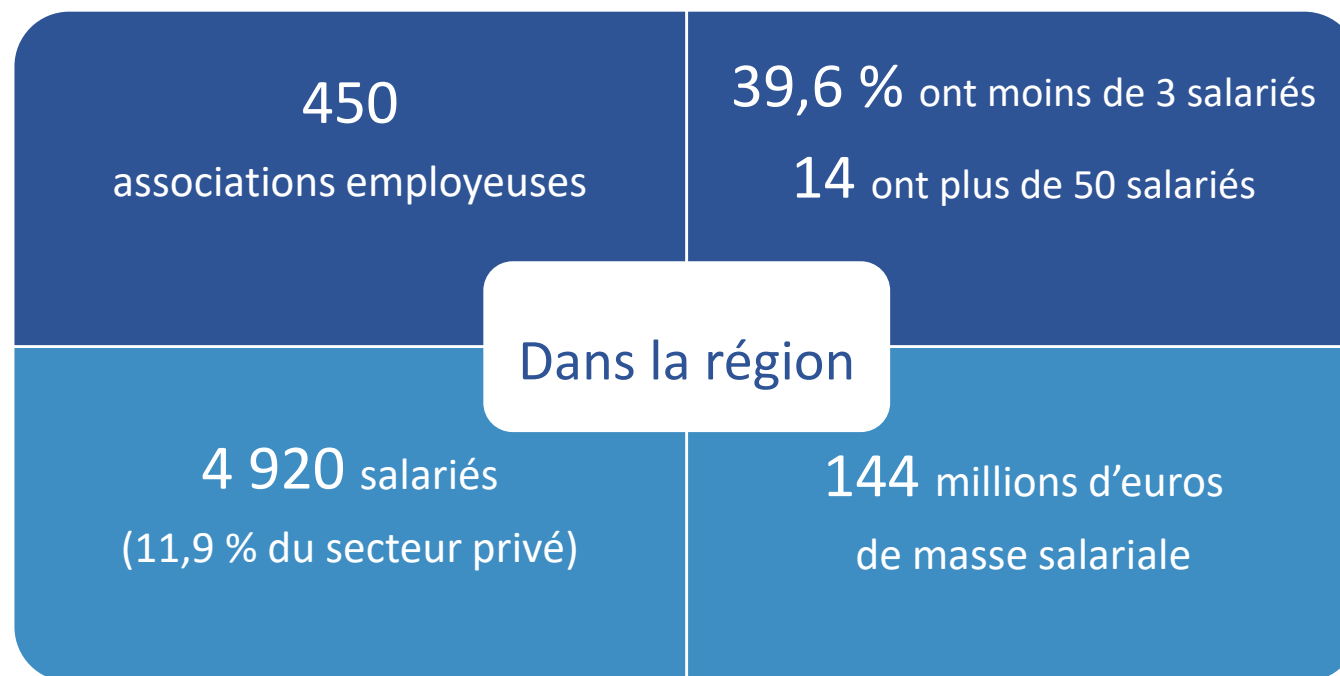
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (9% du secteur privé).

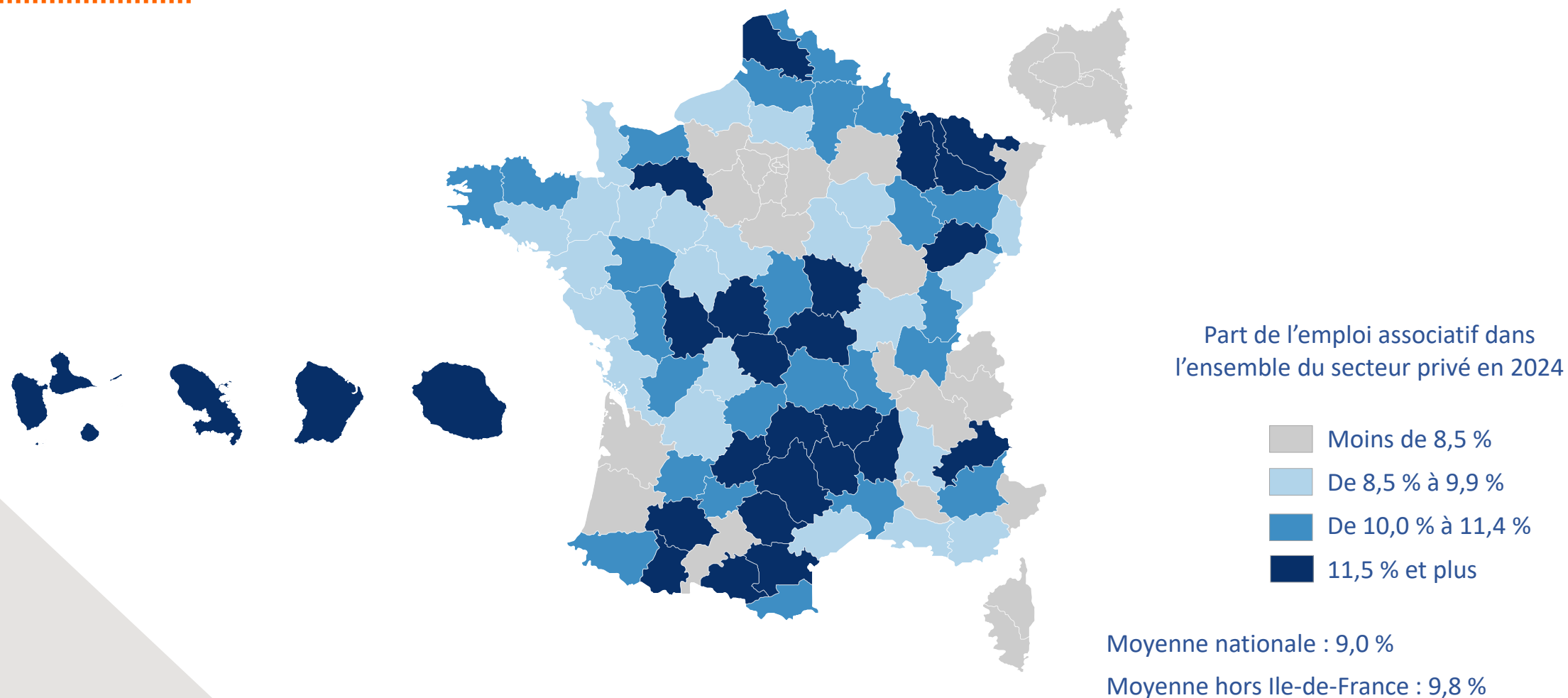


Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2023.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	530	10,8	12,1
Sport	100	2,0	5,5
Santé	280	5,7	7,7
Social	2 410	49,0	48,7
Loisirs	20	0,4	1,3
Culture	90	1,8	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	310	6,3	12,2
Autres ⁽²⁾	1 180	24,0	9,9
Total	4 920	100,0	100,0

Une part importante, en Guyane, d'associations dites non classées ailleurs (24% pour 9,9% en moyenne nationale) perturbe la lecture par secteur d'activités.

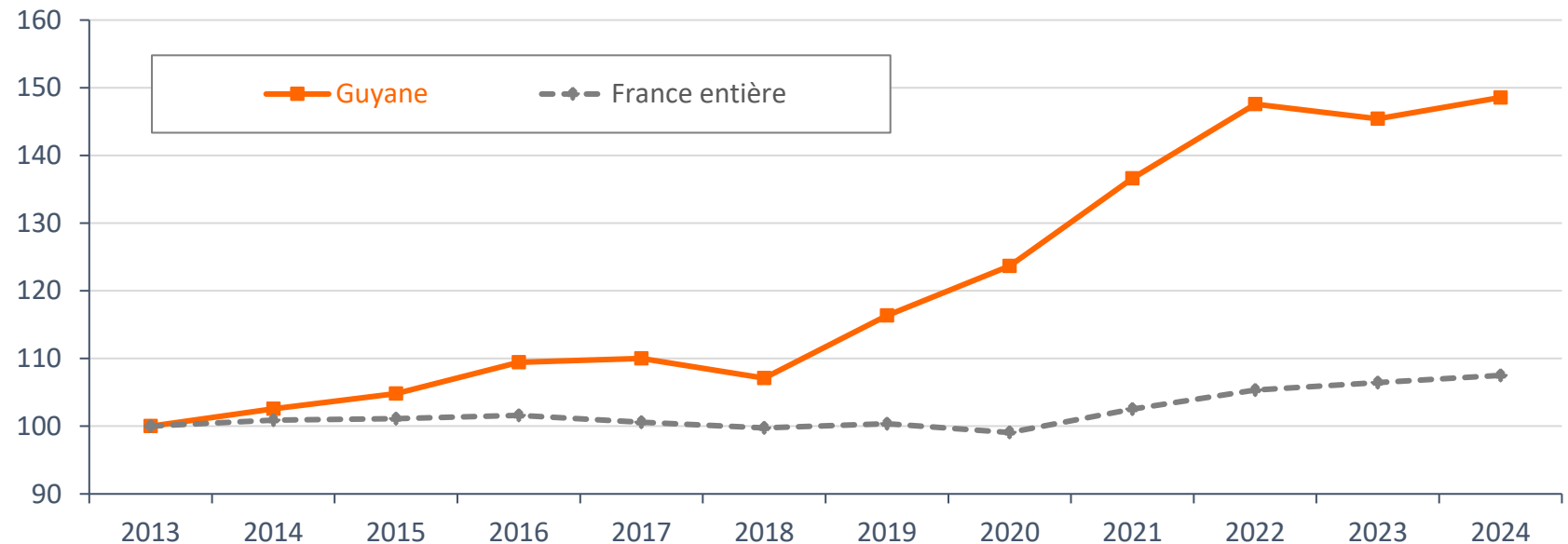
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'emploi associatif de Guyane enregistre une forte croissance entre 2019 et 2022. Il marque le pas l'année suivante.

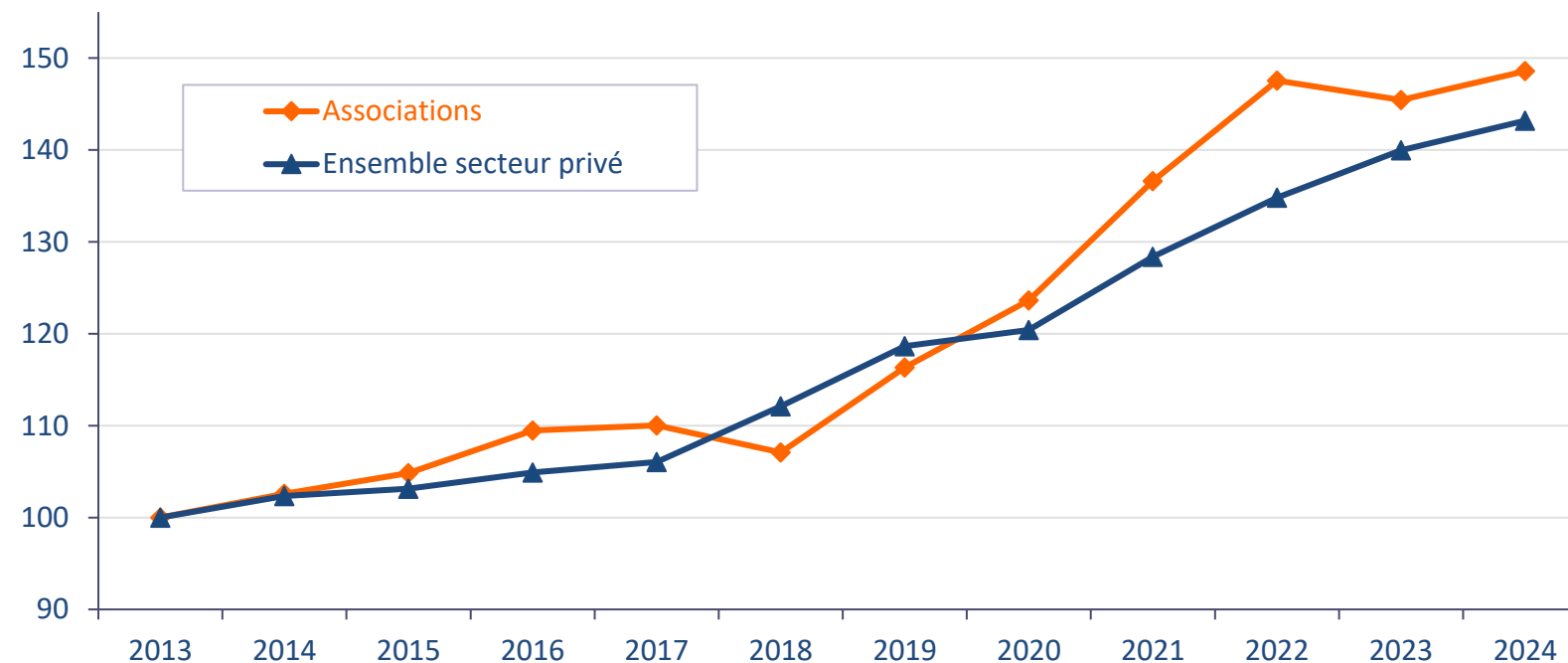
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



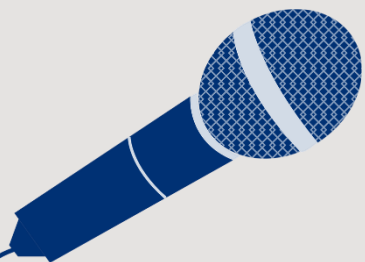
Mises à part les années 2018 et 2023, à la baisse, le secteur associatif enregistre une progression supérieure à celle de l'ensemble privé.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

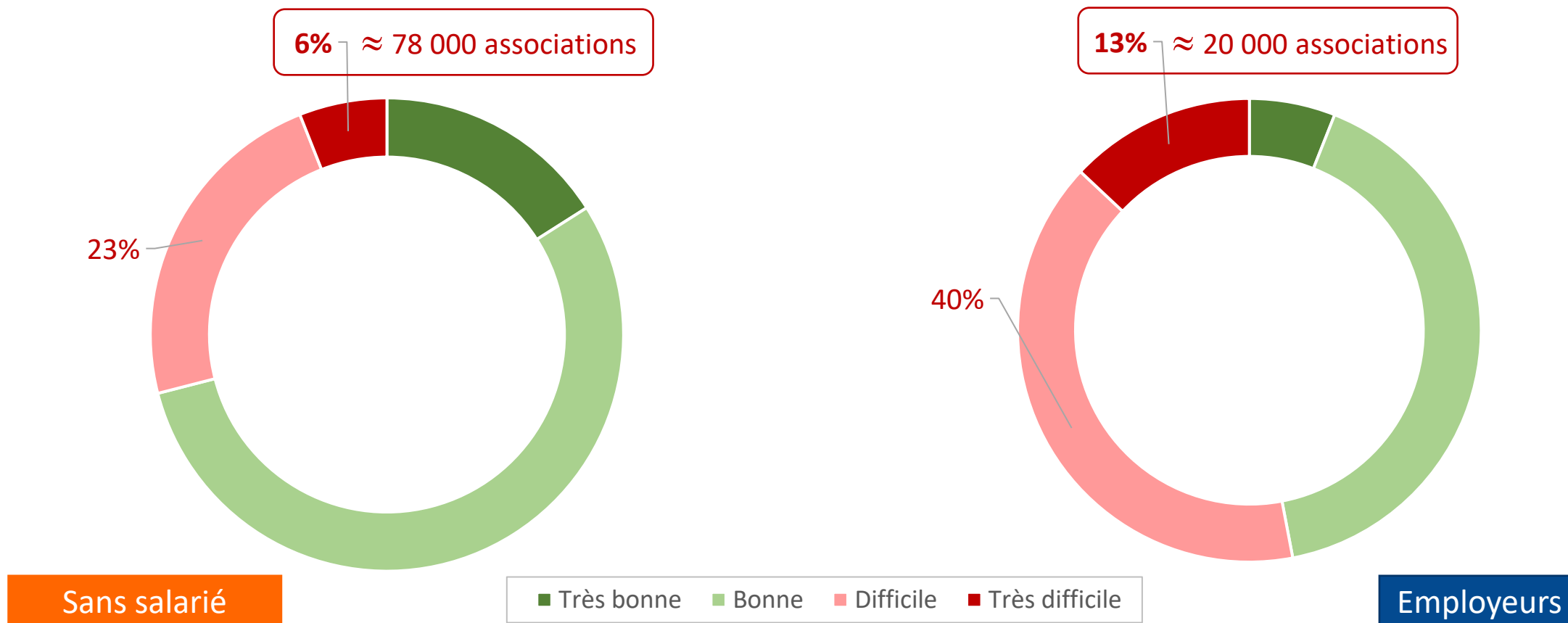
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

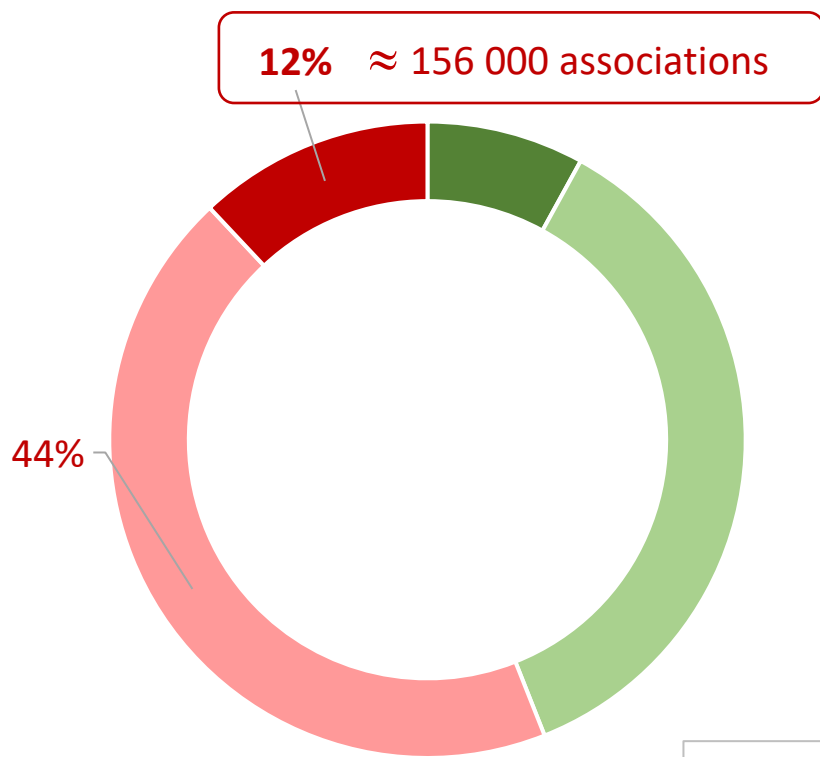
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



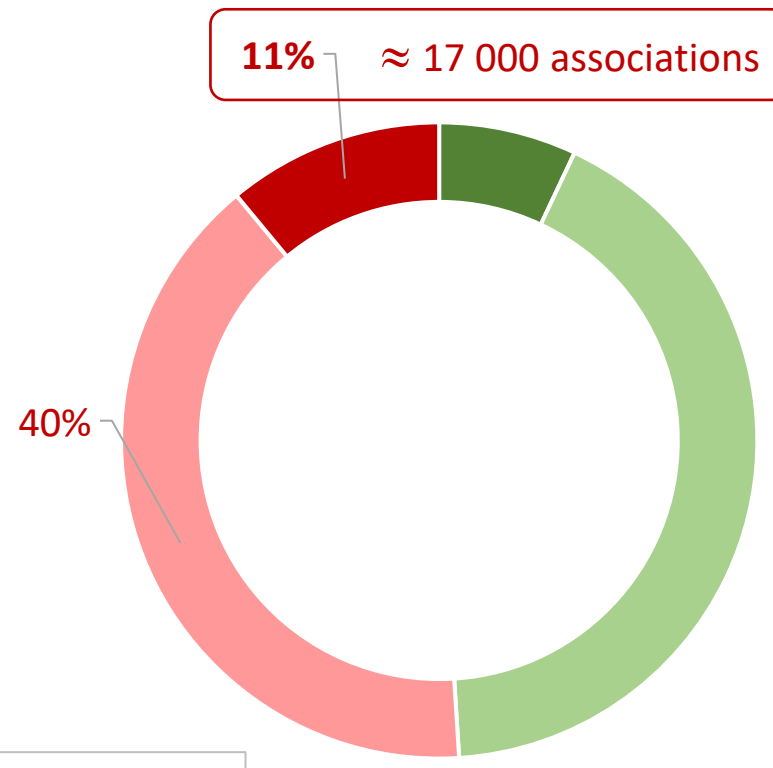
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

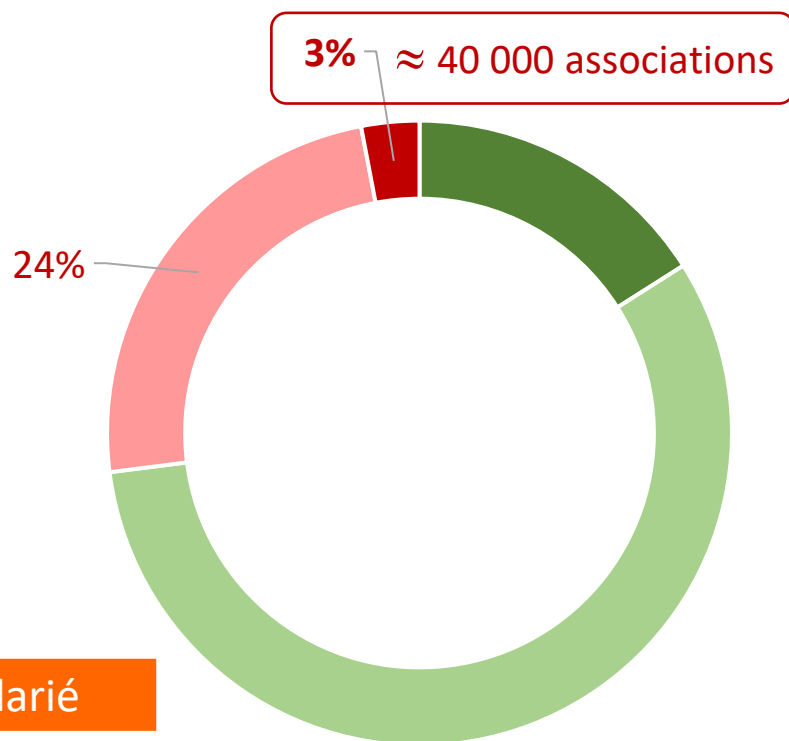


Employeurs

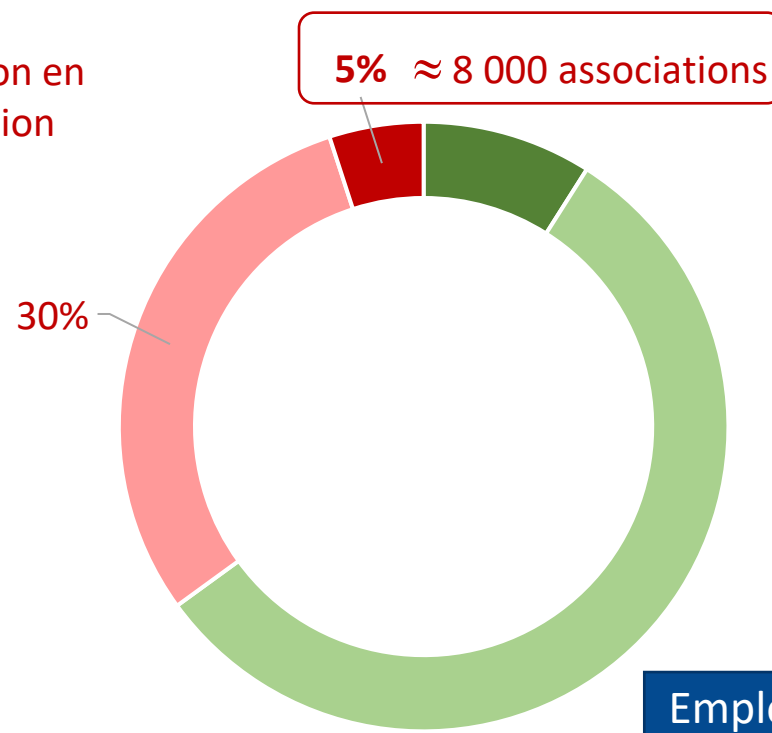
Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Estimation en projection

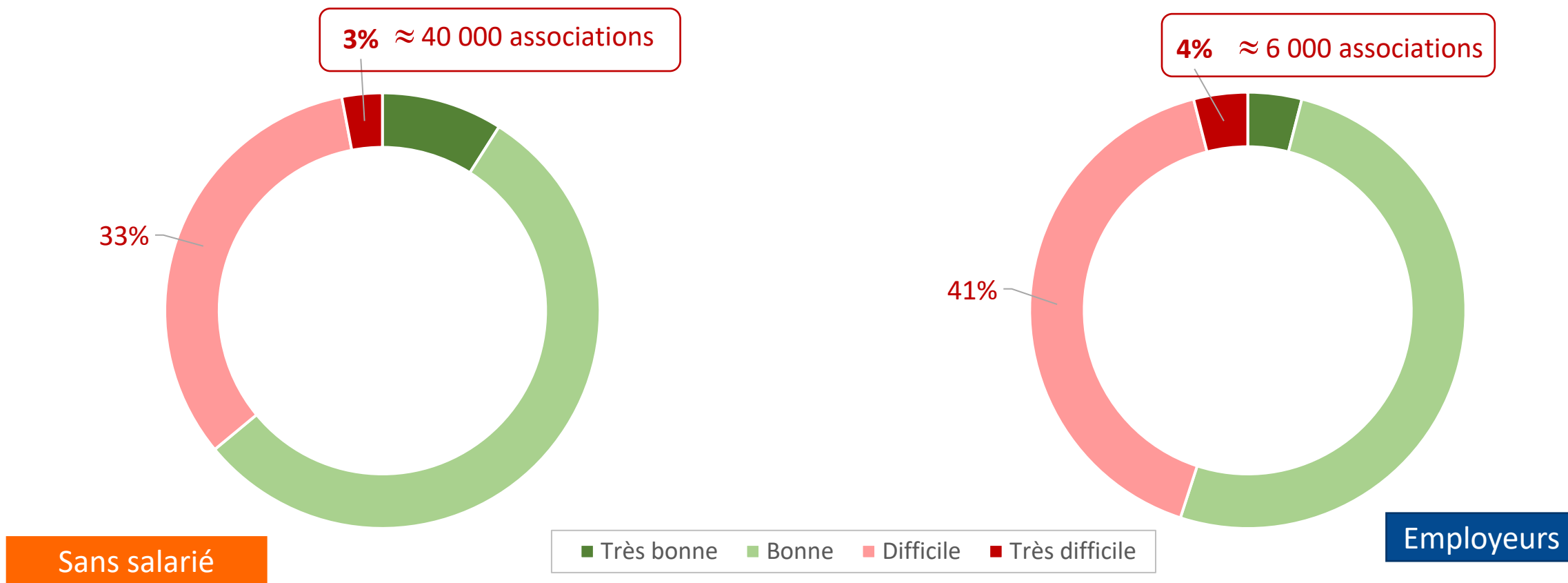


■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

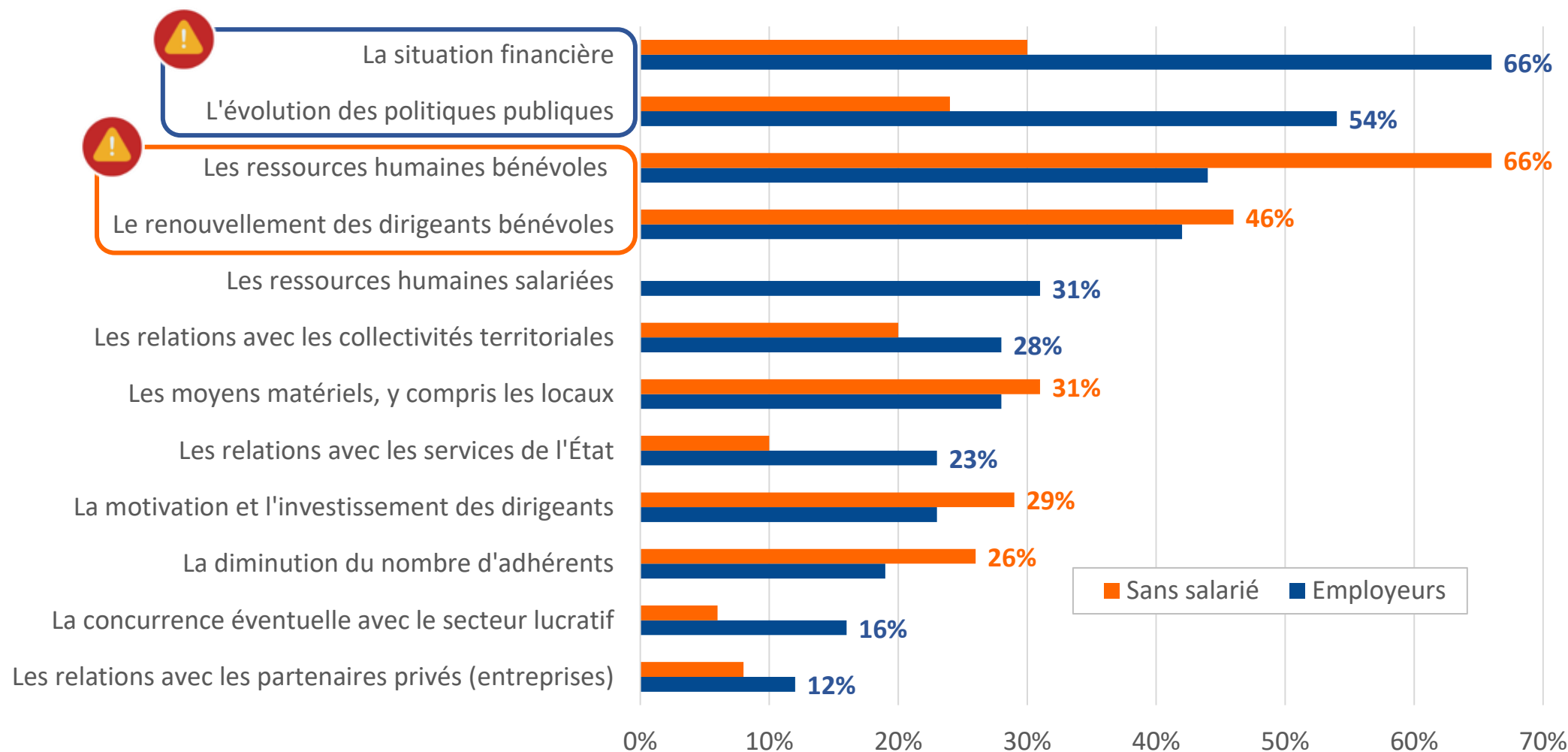
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

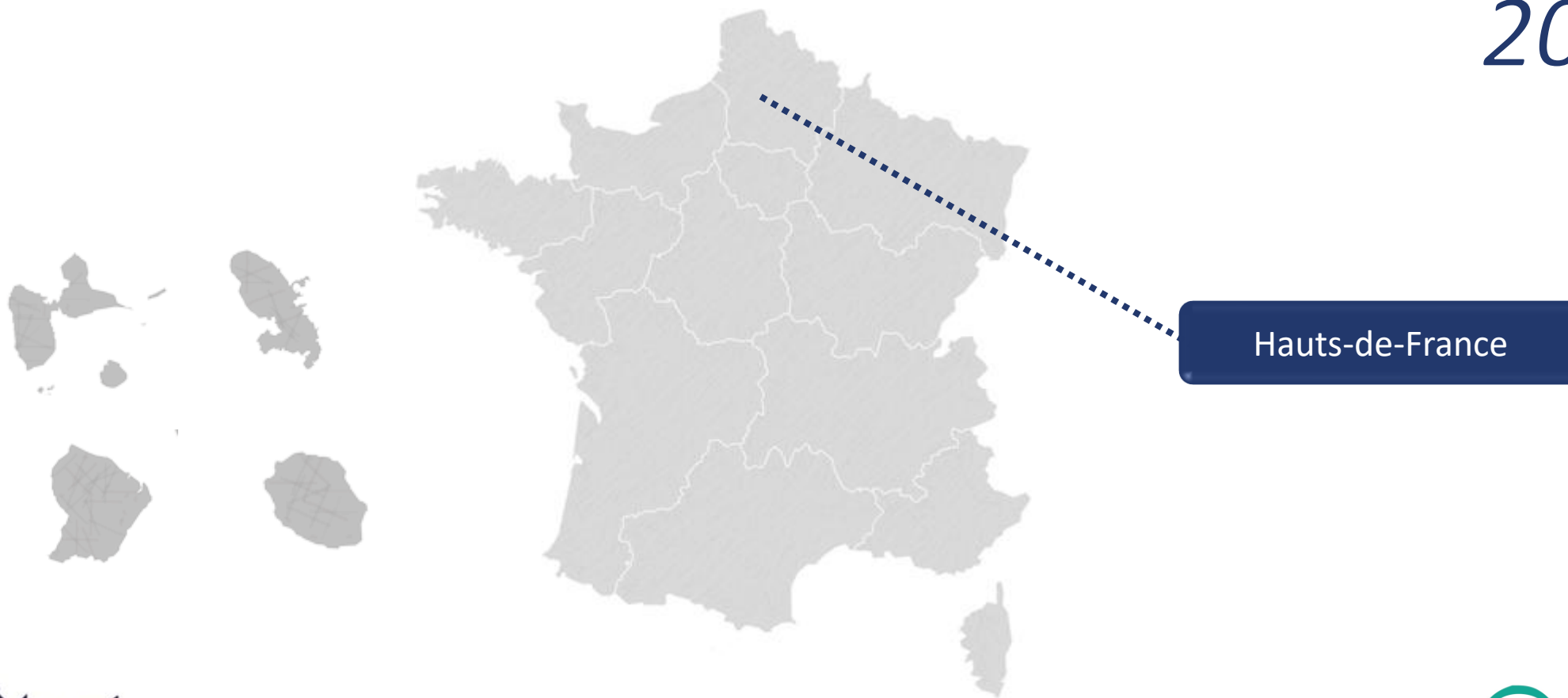
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

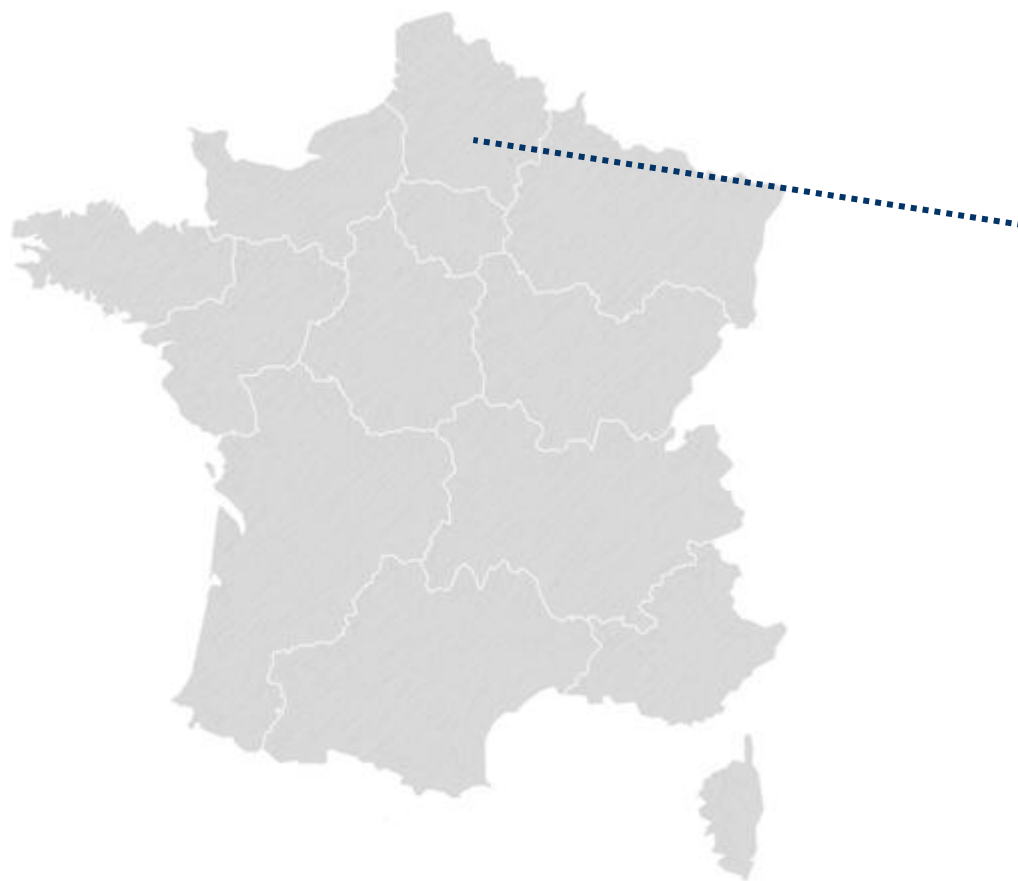
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Hauts-de-France

- 5 départements et 3 782 communes
- 5 973 933 habitants (2025)
Soit 9,0 % de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : 24,4 %
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : 9,3 %
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : 8,8%
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : 18,0 %
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

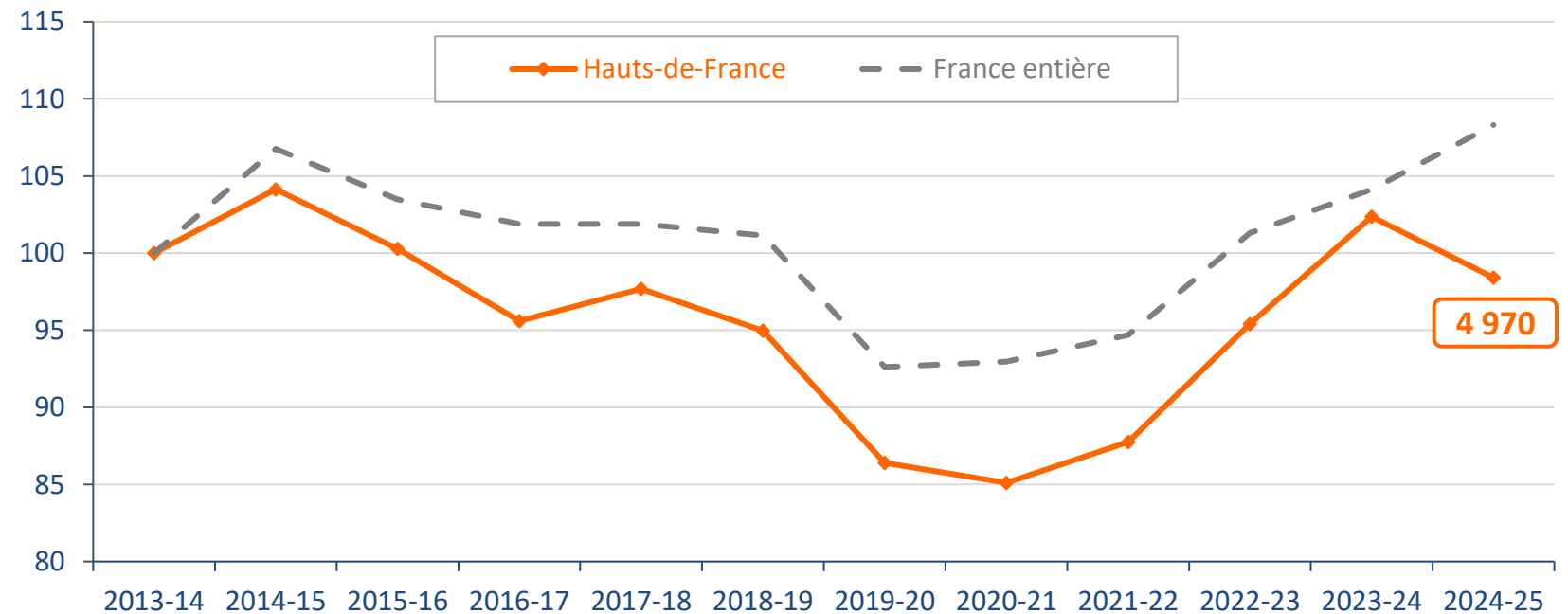


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

L'évolution des créations d'associations dans les Hauts-de-France est assez proche de celle observée au plan national. Elle enregistre toutefois une plus forte progression entre 2022 et 2024, suivi d'un net repli en 2024-2025.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	22,8	25,0
Sport	19,9	17,8
Loisirs	12,4	12,2
Social	7,9	7,6
Amicales - entraide	5,3	8,0
Éducation - formation	10,5	5,7
Économie	3,7	4,3
Santé	5,0	4,5
Environnement	4,1	4,5
Autres ⁽¹⁾	8,4	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

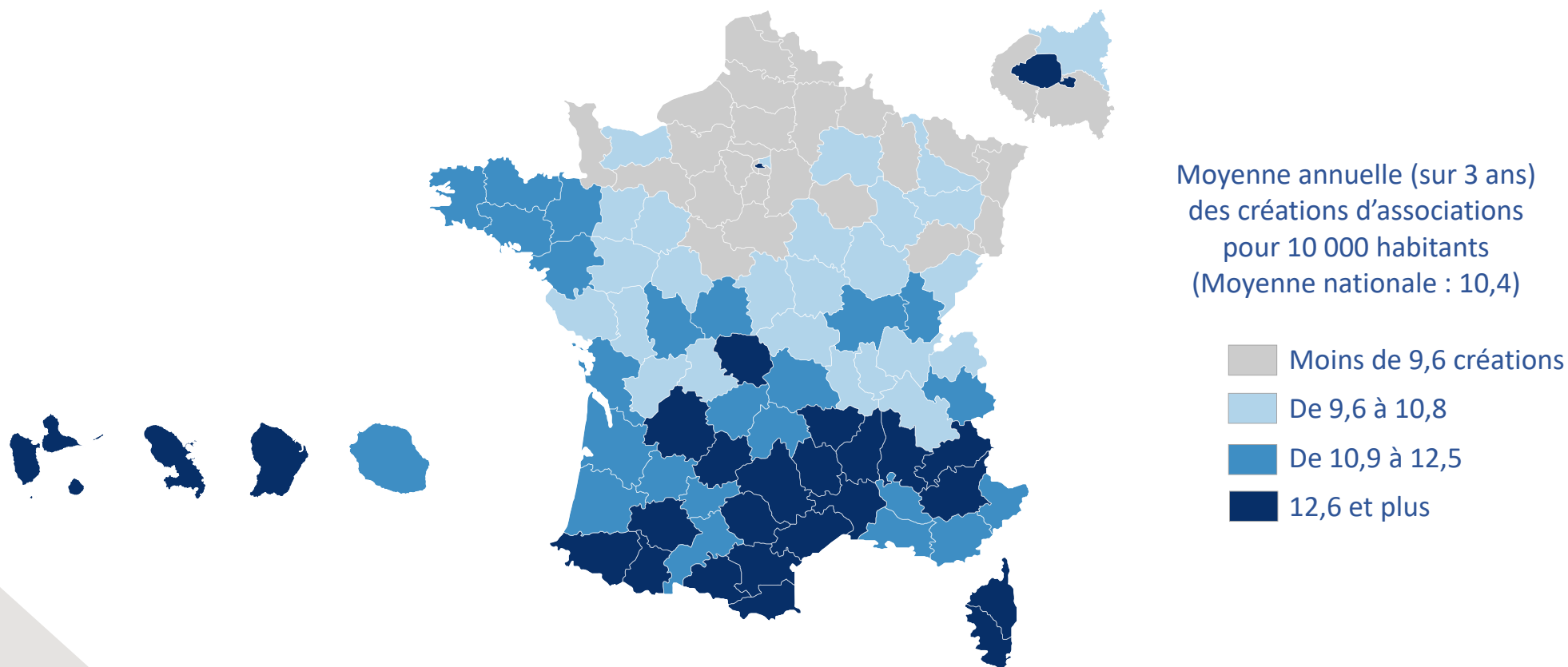
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Dans la région, les créations d'associations sont, proportionnellement, plus nombreuses dans le sport et l'éducation-formation. Elles le sont moins dans la culture et les amicales.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 110 000 et 115 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 1 million et 1,08 million dont 430 000 à 450 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

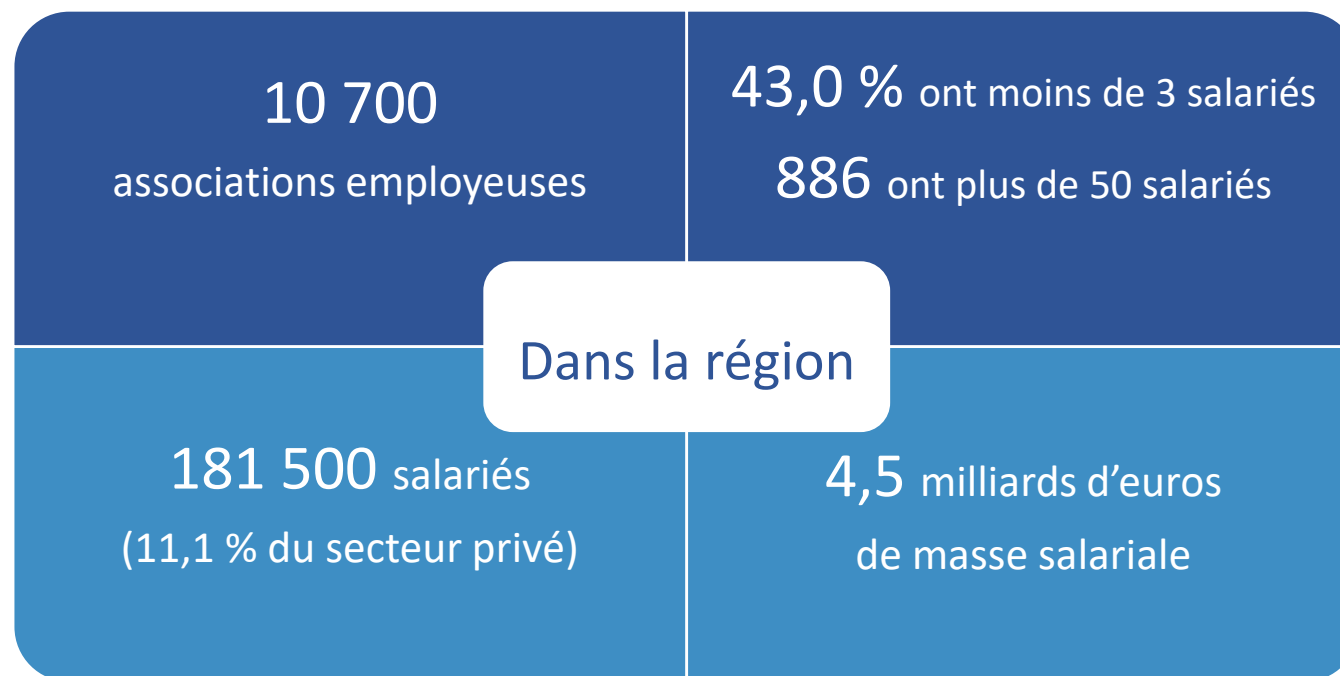
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (9% du secteur privé).

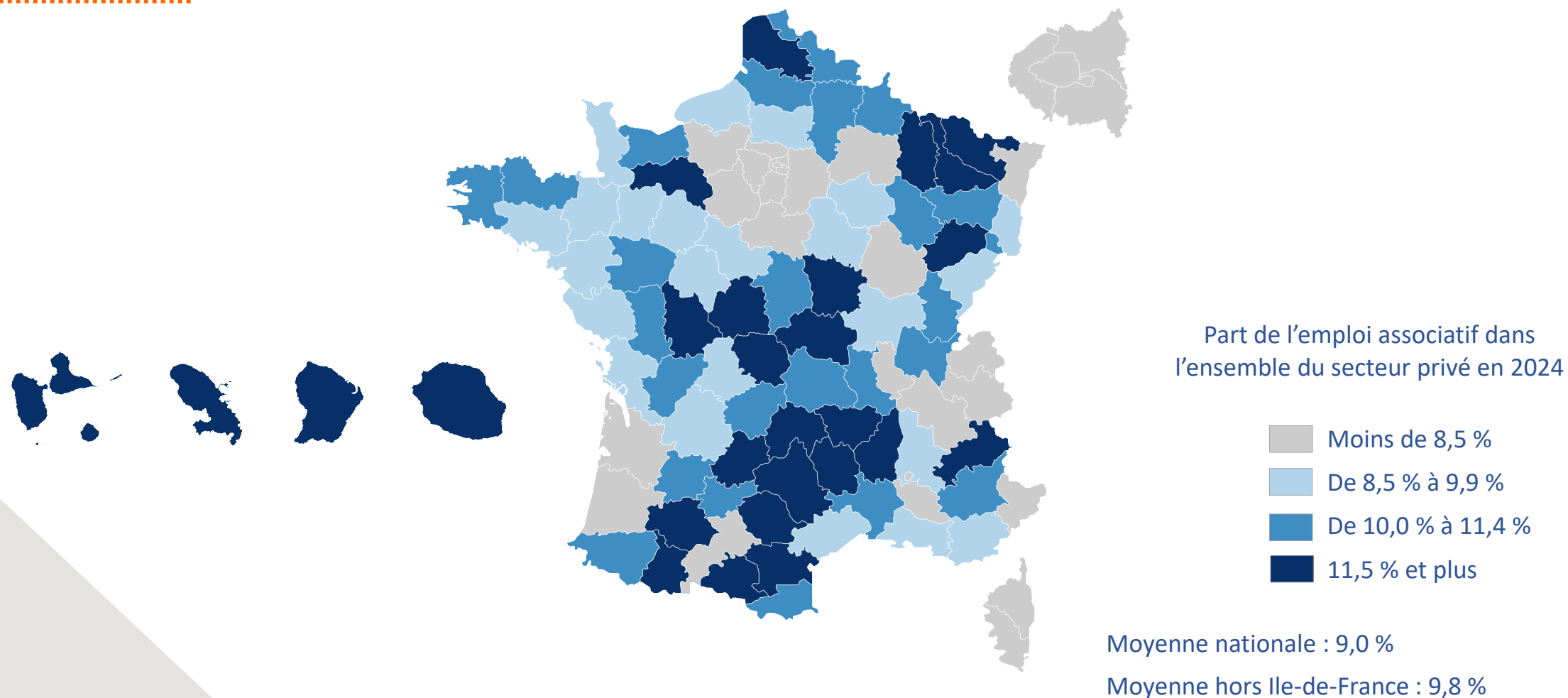


Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	24 510	13,5	12,1
Sport	6 420	3,5	5,5
Santé	11 130	6,1	7,7
Social	103 380	57,0	48,7
Loisirs	1 190	0,7	1,3
Culture	3 360	1,9	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	19 750	10,9	12,2
Autres ⁽²⁾	11 760	6,5	9,9
Total	181 500	100,0	100,0

La répartition régionale se distingue des moyennes nationales avec une proportion de salariés associatifs plus importante dans le secteur social et dans l'enseignement, et plus faible dans les autres activités.

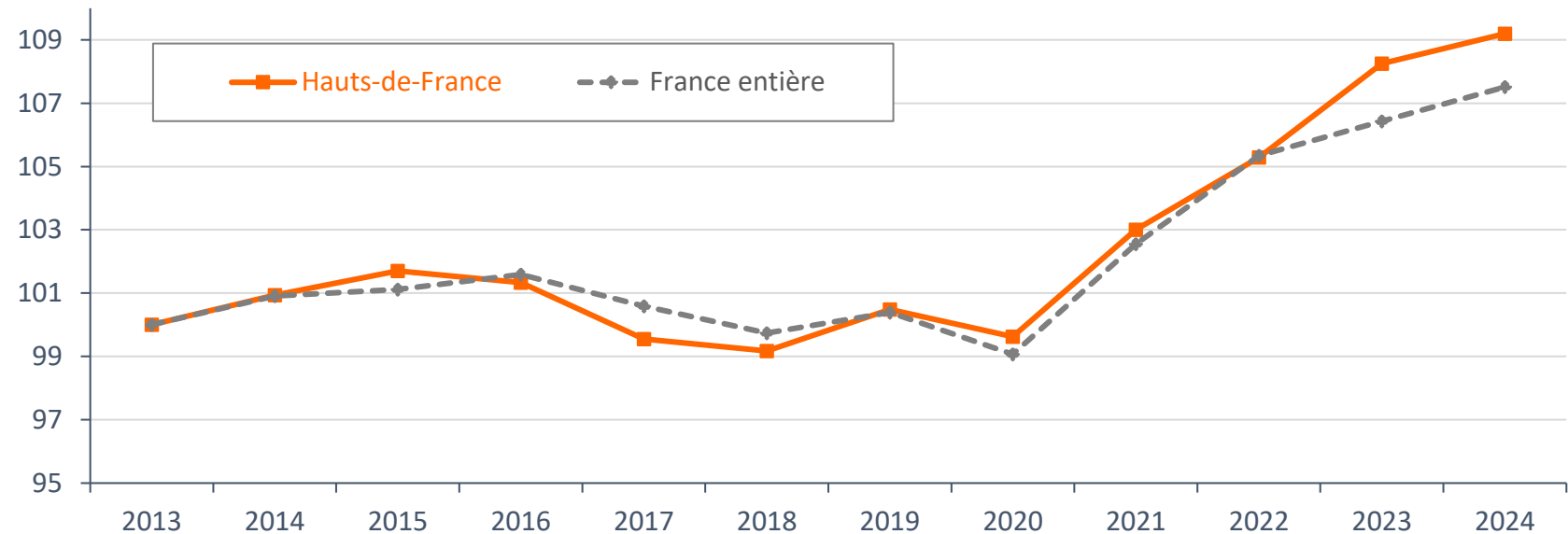
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



Depuis 2013, l'évolution de l'emploi associatif dans les Hauts-de-France suit les tendances nationales. Elle subit les effets de la crise sanitaire en 2020 et retrouve le chemin de la croissance dès 2021, avec une année 2023 plus favorable dans la région.

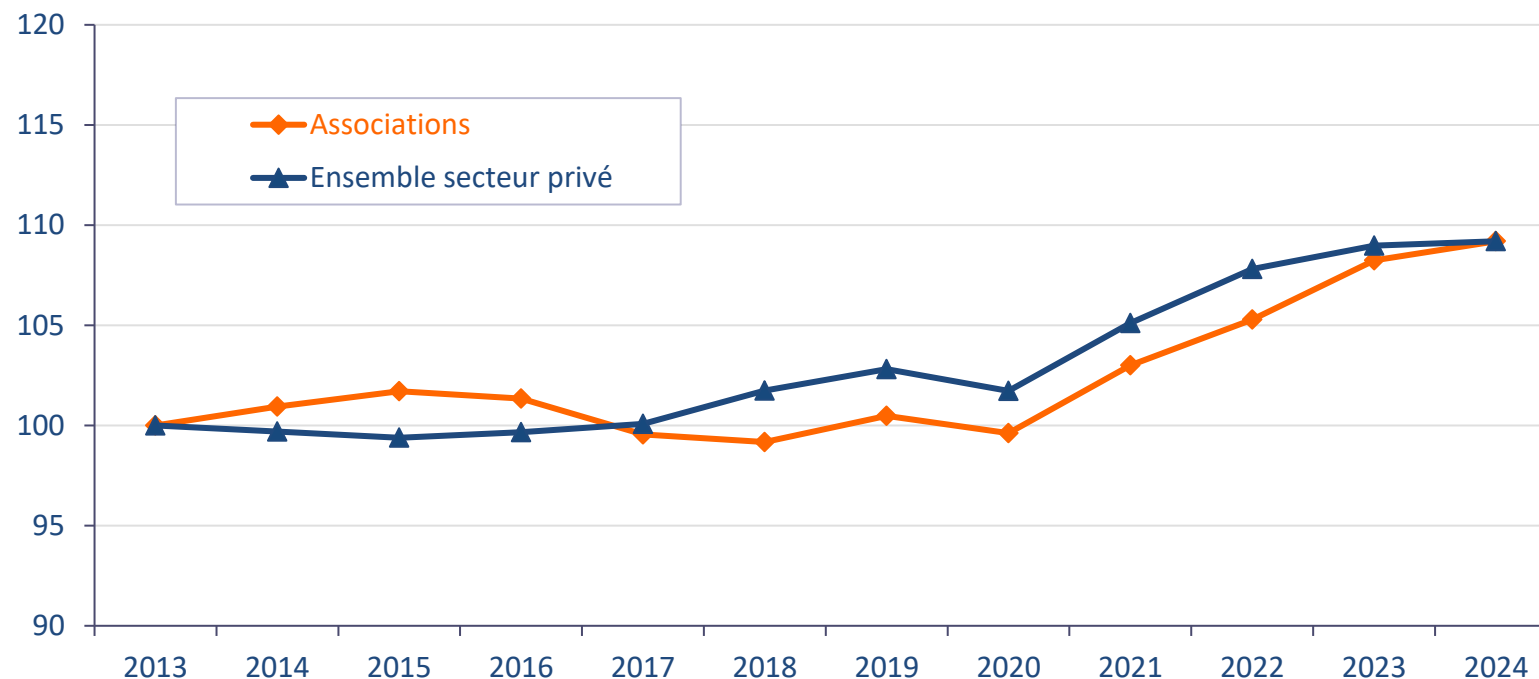
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



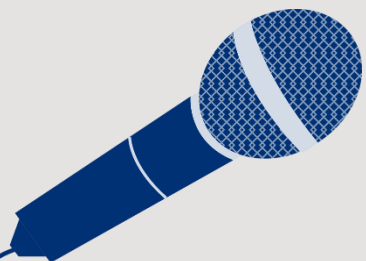
En 2017 et 2018, l'emploi dans le secteur associatif fléchit quand il se redresse dans l'ensemble du secteur privé de la région. Au cours des années 2023 et 2024, il rattrape son retard.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

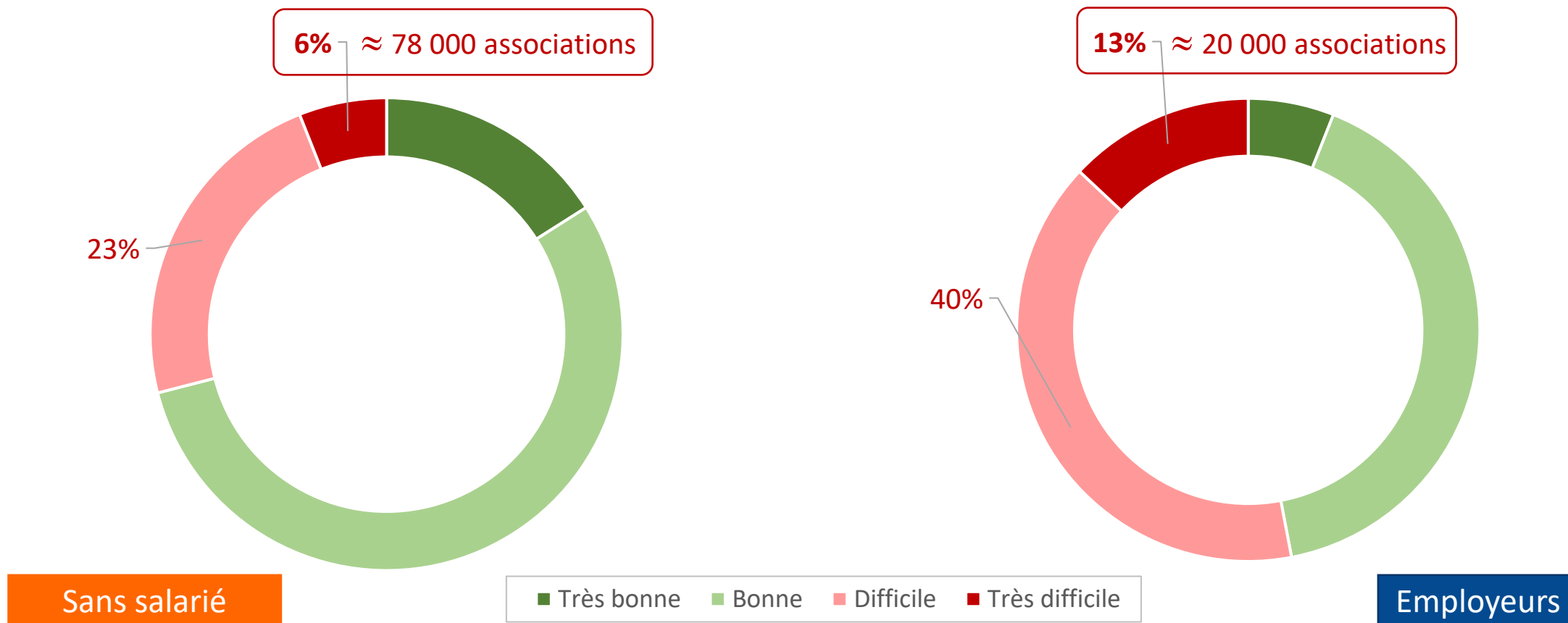
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

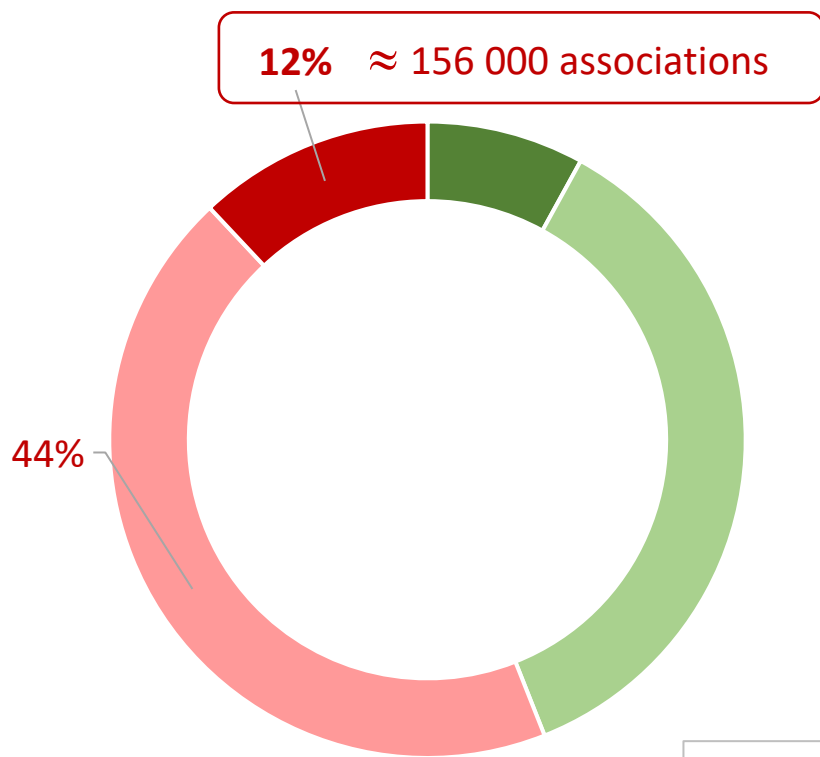
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



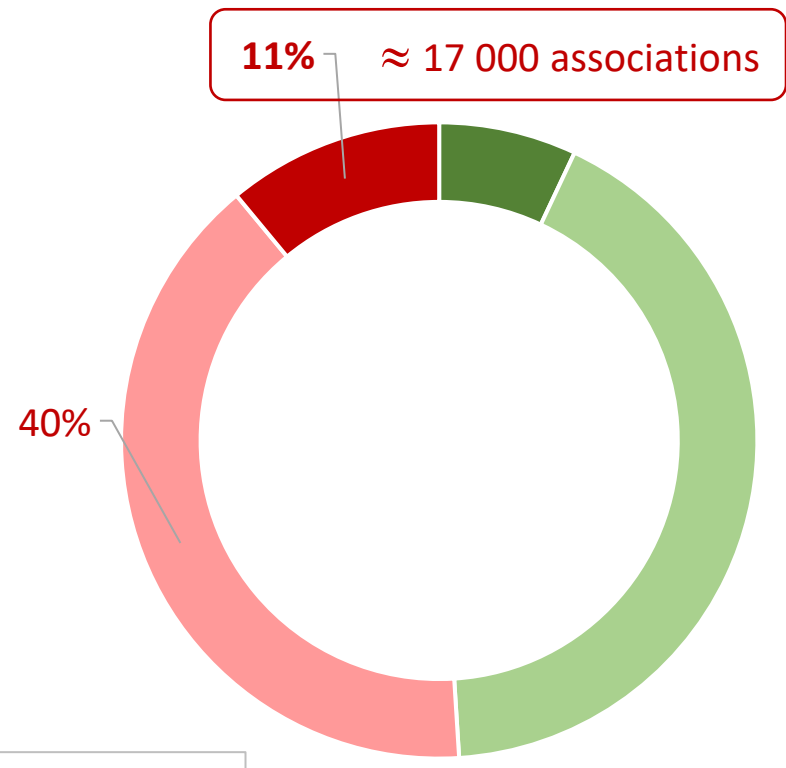
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

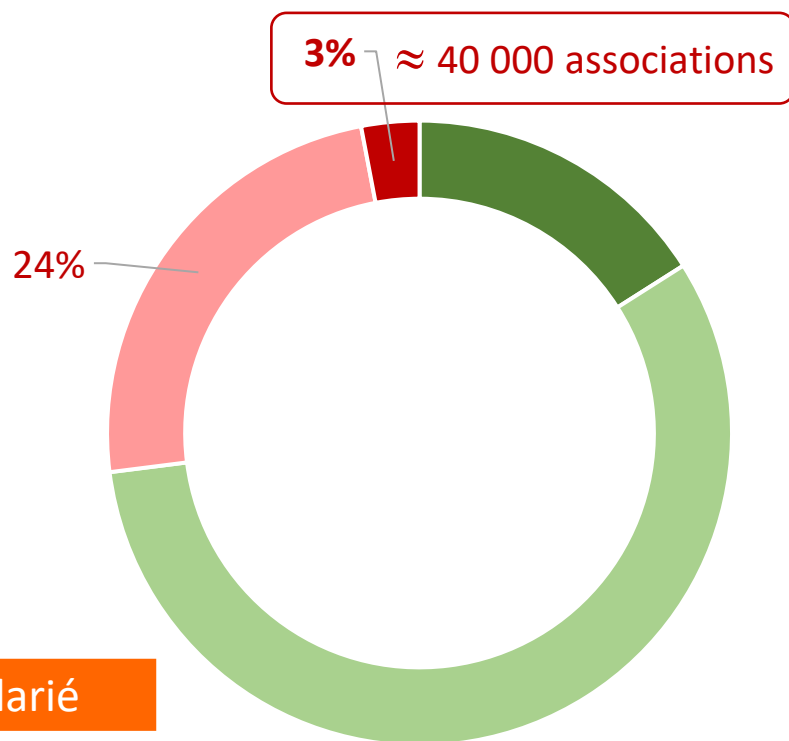


Employeurs

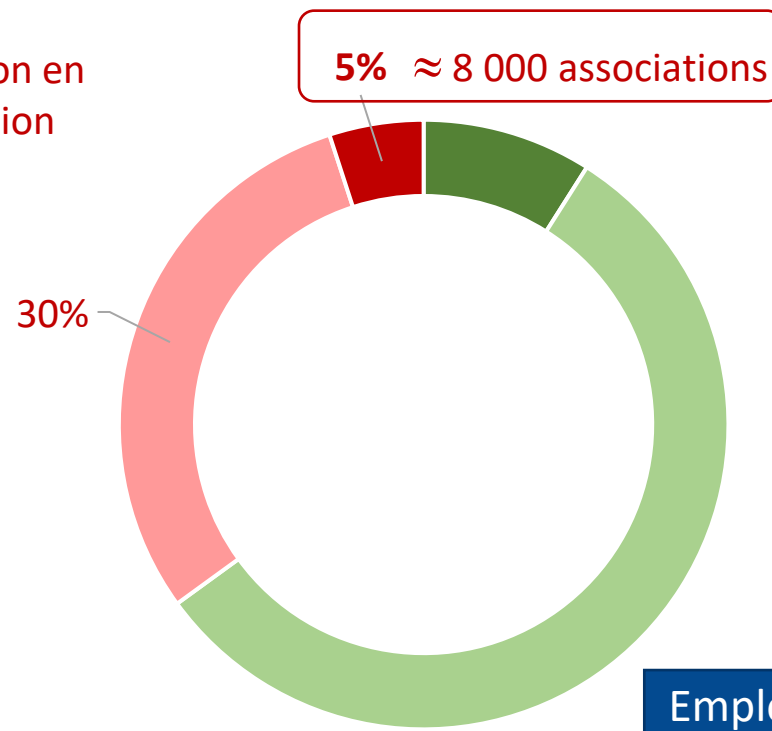
Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Estimation en projection

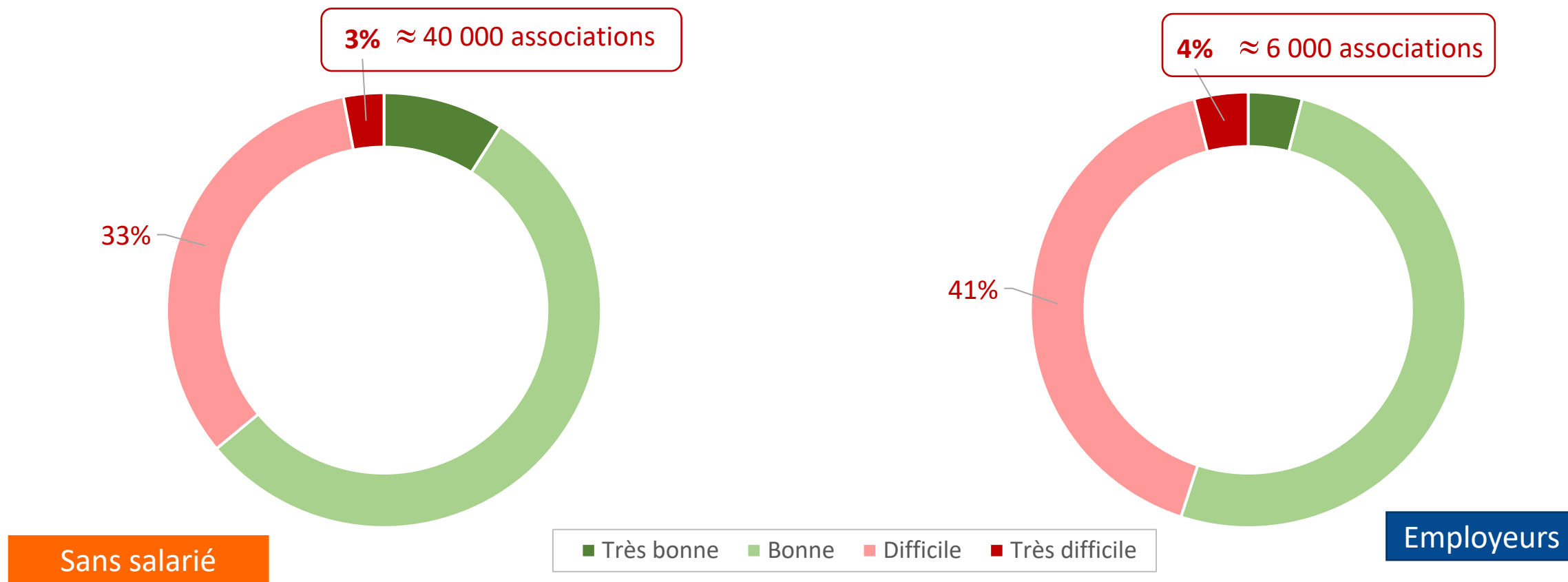


■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

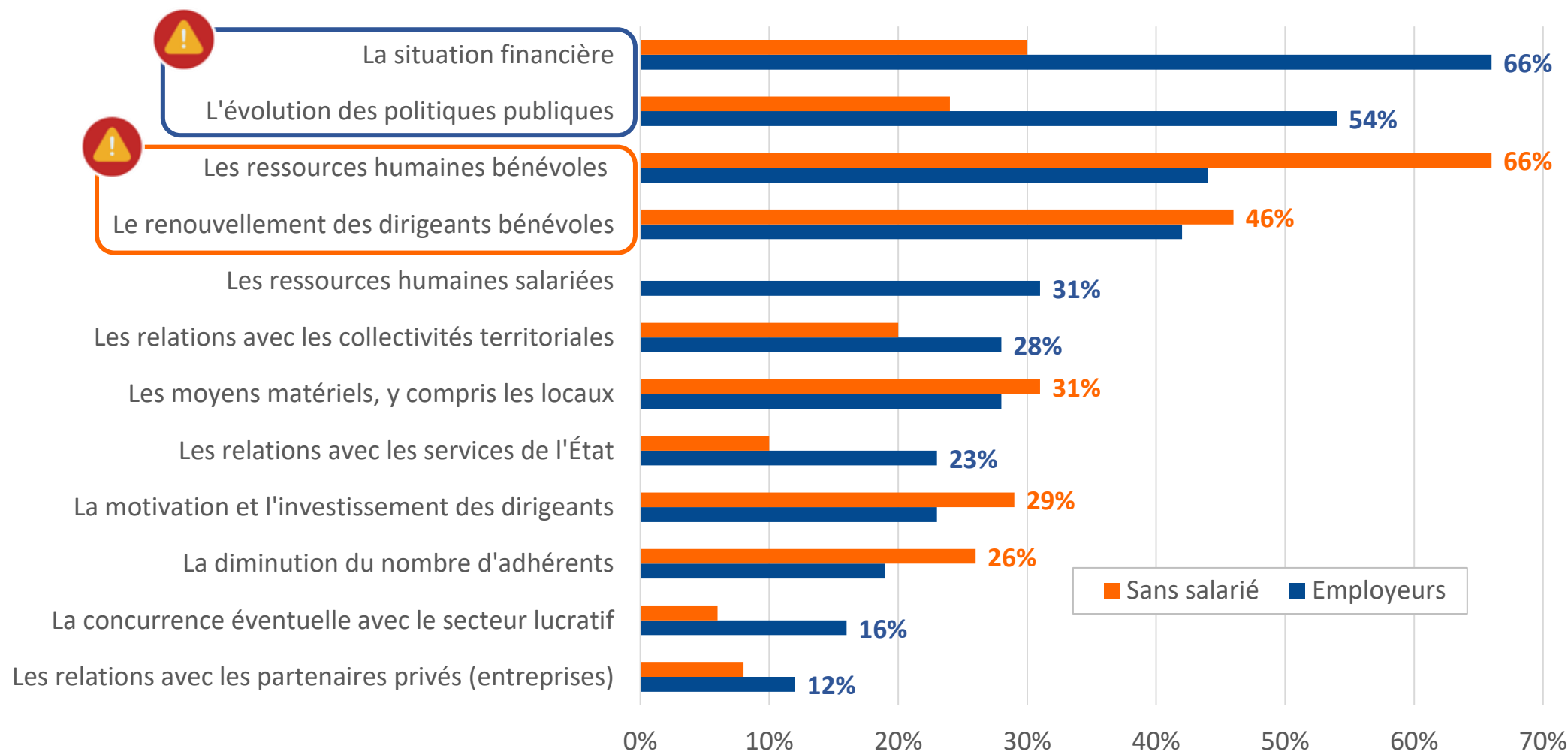
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale, l'environnement et l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles (ZRR*)** et **quartiers prioritaires de la ville (QPV)** — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

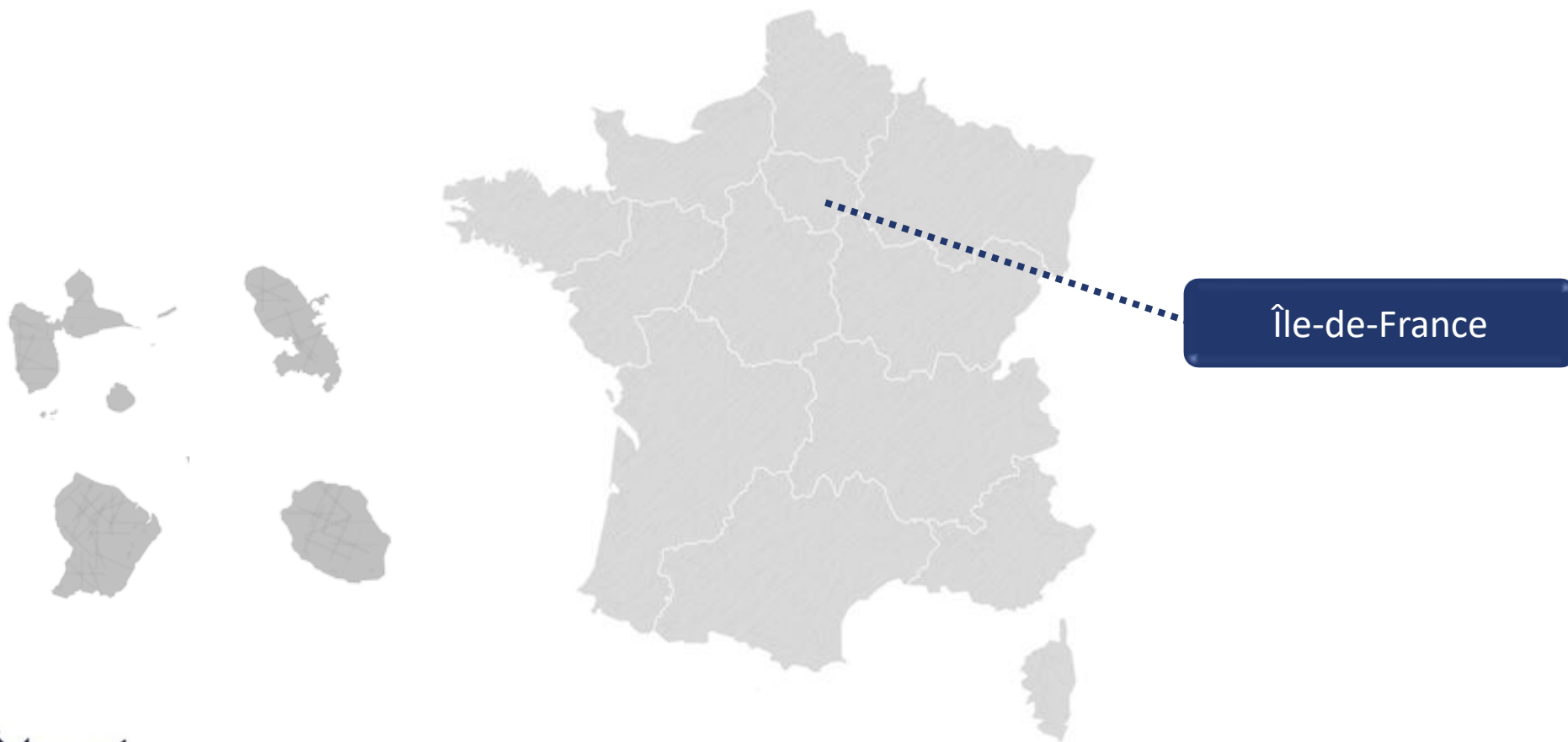
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

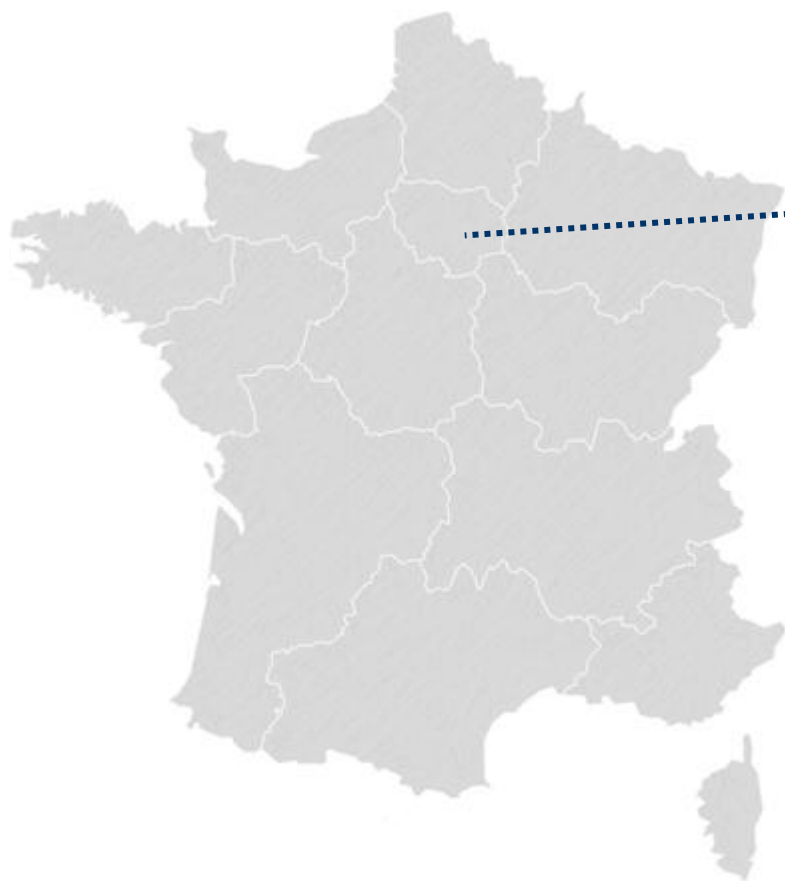
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Île-de-France

- 8 départements et **1 286** communes
- **12 450 850** habitants (2025)
Soit **18,8 %** de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2024) : **24,3 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **8,0 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **7,0%**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **16,1 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

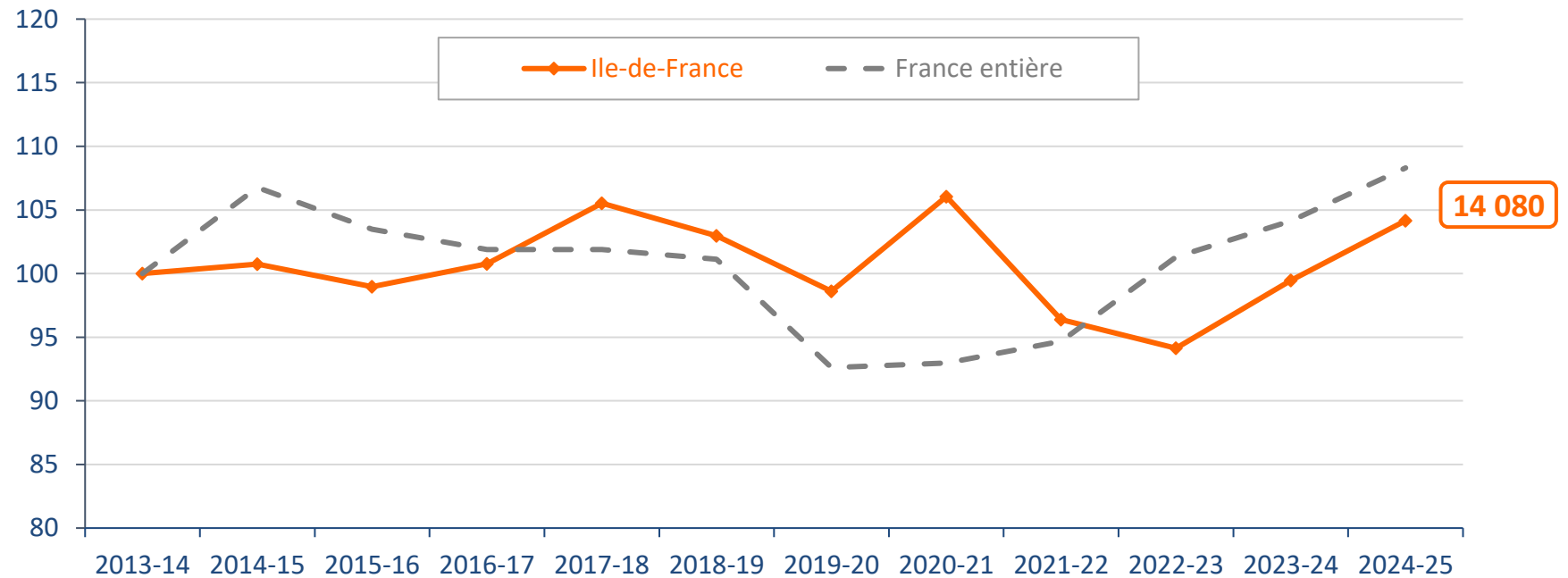


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Les créations d'associations en Ile-de-France évoluent à un rythme un peu différent de celui observé au plan national. Après une année 2020-2021 en forte hausse, la reprise est réelle à partir de 2023-2024.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	27,4	25,0
Sport	10,4	17,8
Loisirs	8,1	12,2
Social	9,5	7,6
Amicales - entraide	10,5	8,0
Éducation - formation	6,4	5,7
Économie	3,9	4,3
Santé	4,2	4,5
Environnement	3,5	4,5
Autres ⁽¹⁾	16,1	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

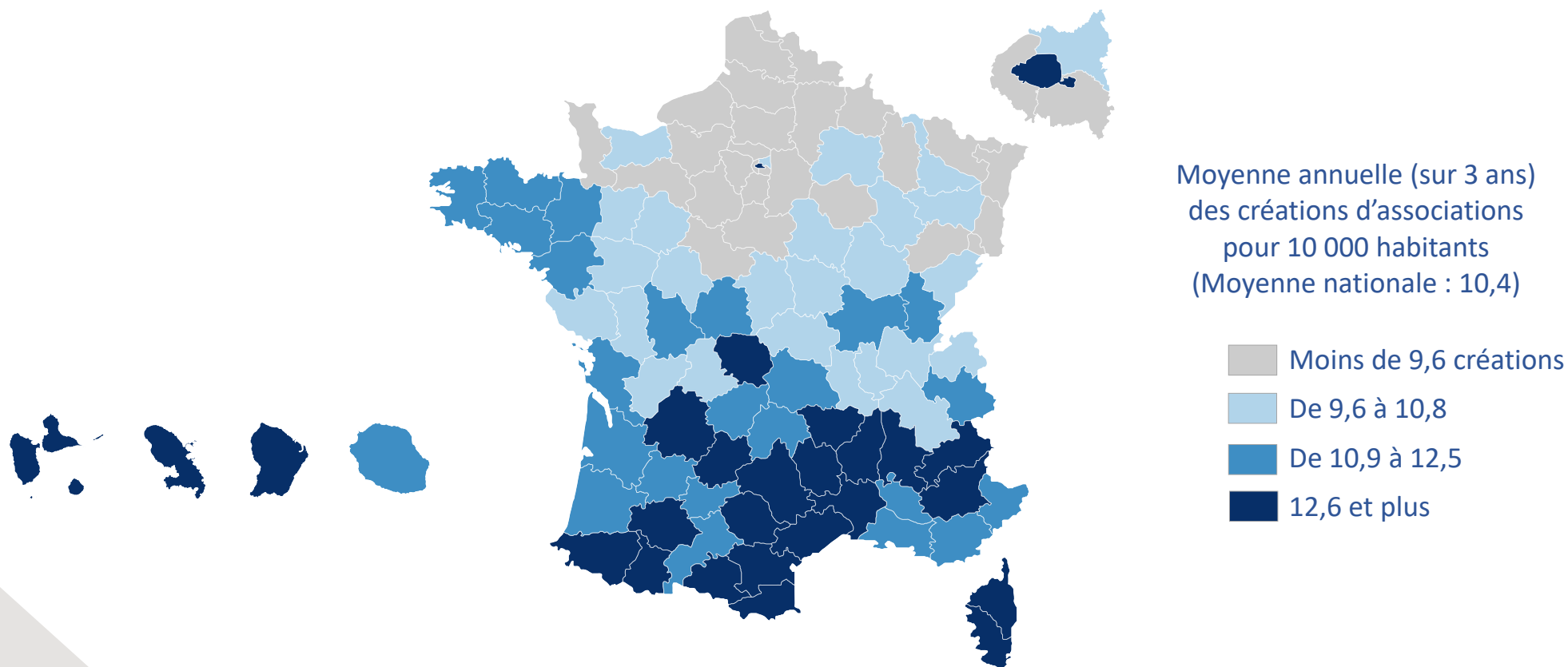
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

En Ile-de-France, les créations d'associations sont, proportionnellement, plus nombreuses dans la culture, le secteur social et les amicales. Elles le sont moins dans le sport, les loisirs et l'environnement.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 260 000 et 275 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 2,15 et 2,35 millions dont 940 000 à 980 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

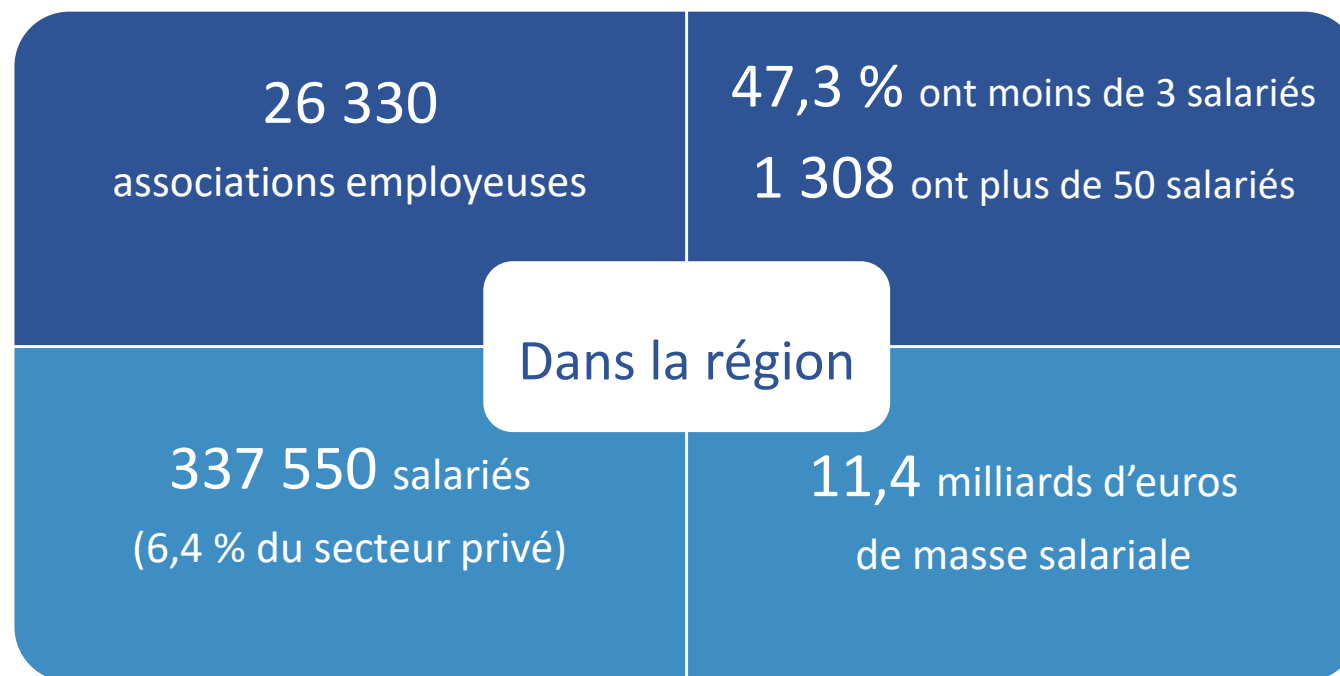
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).

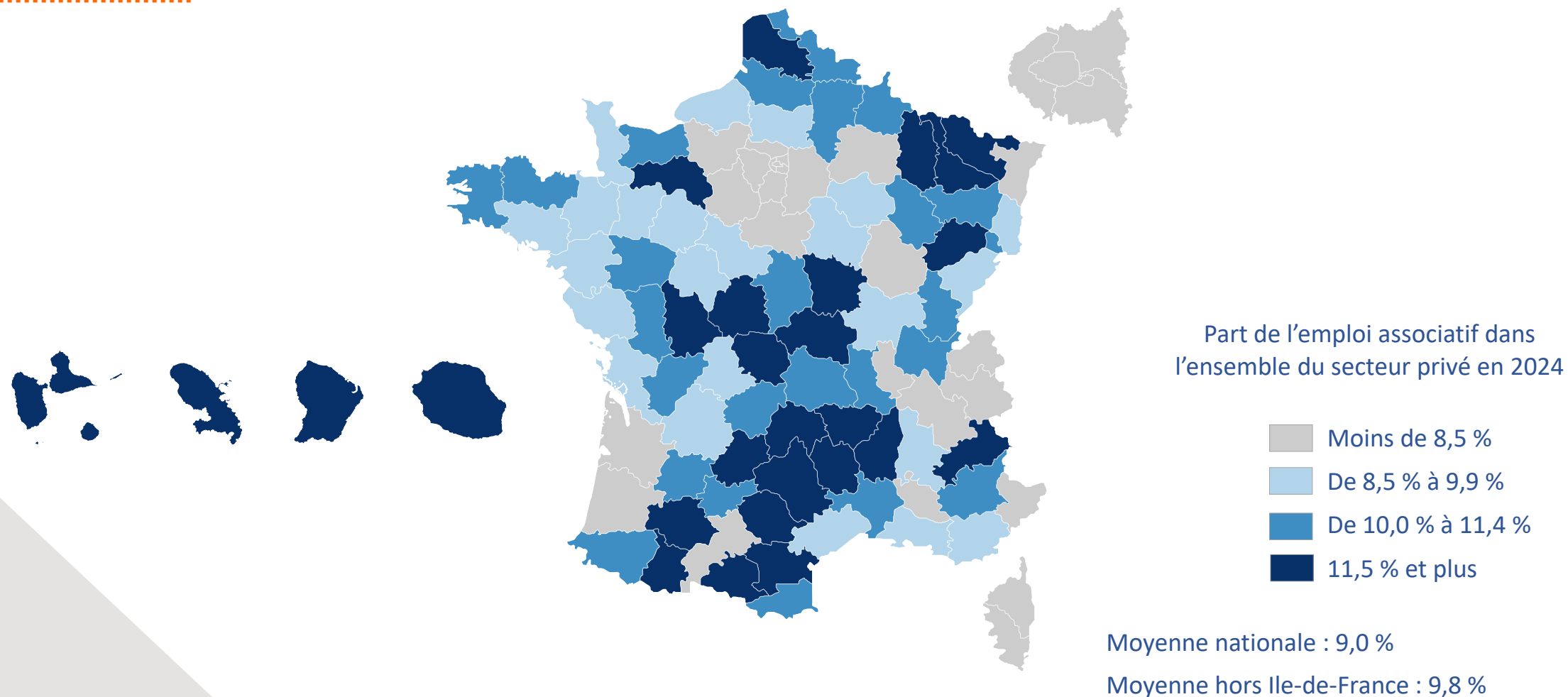


Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	45 610	13,5	12,1
Sport	26 590	7,9	5,5
Santé	40 660	12,0	7,7
Social	122 410	36,3	48,7
Loisirs	3 870	1,1	1,3
Culture	10 680	3,2	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	41 080	12,2	12,2
Autres ⁽²⁾	46 650	13,8	9,9
Total	337 550	100,0	100,0

La répartition régionale se distingue des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs plus forte dans l'enseignement, le sport, la santé et la culture ; et nettement plus faible dans le secteur social.

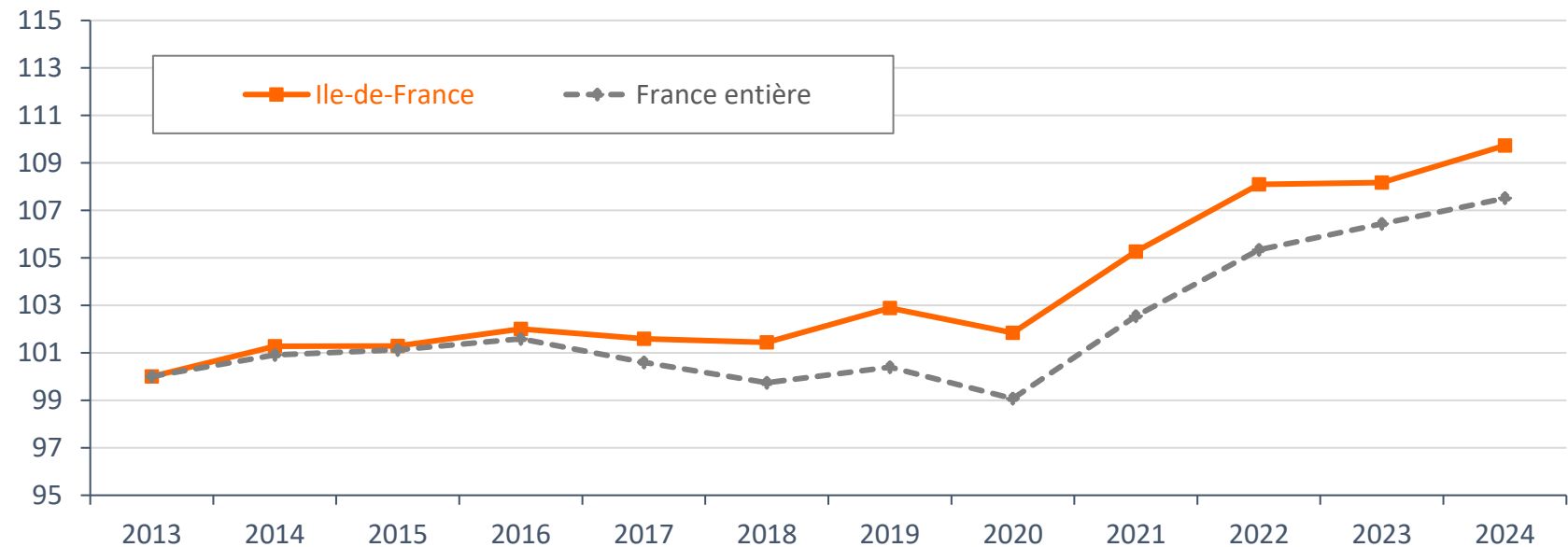
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région est un peu plus dynamique qu'au plan national, surtout à partir de 2021.

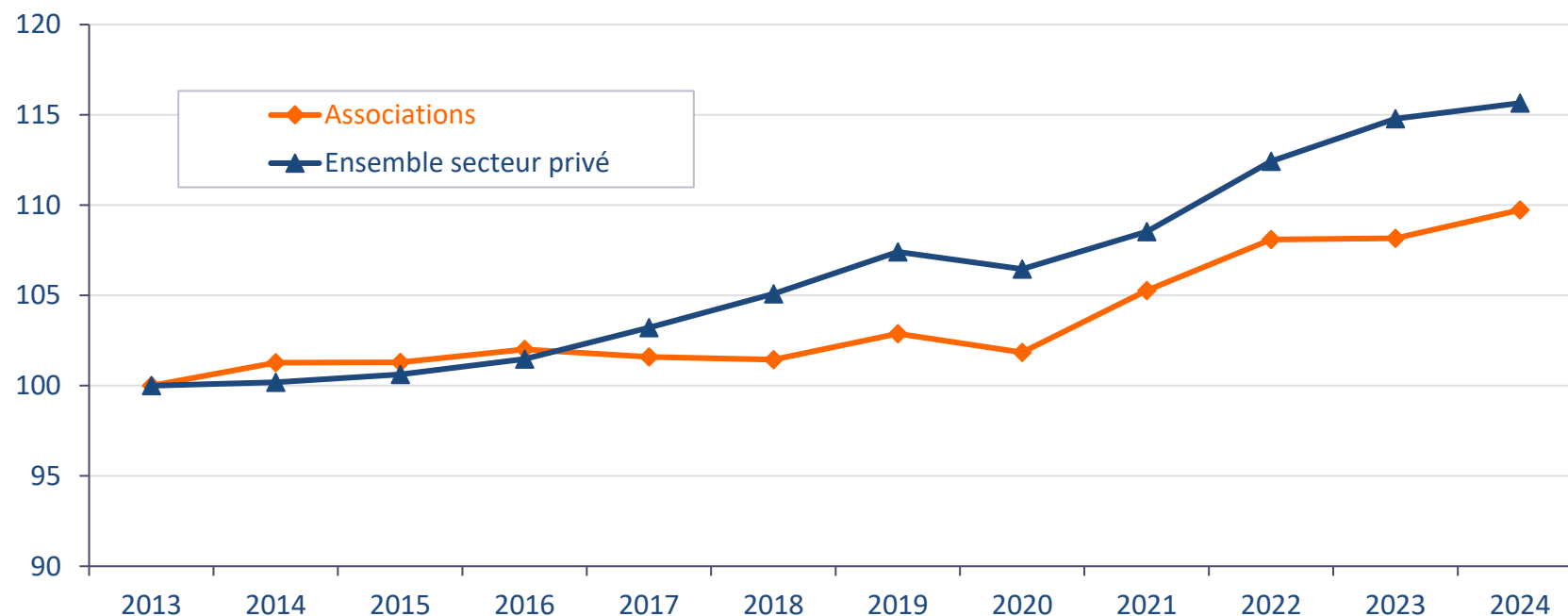
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



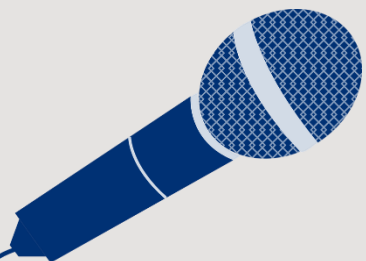
Les deux courbes se croisent en 2016 quand l'emploi dans l'ensemble du secteur privé entame une période de forte croissance. Même si l'évolution associative est positive à partir de 2021, elle ne permet pas de rattraper celle de l'ensemble privé.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

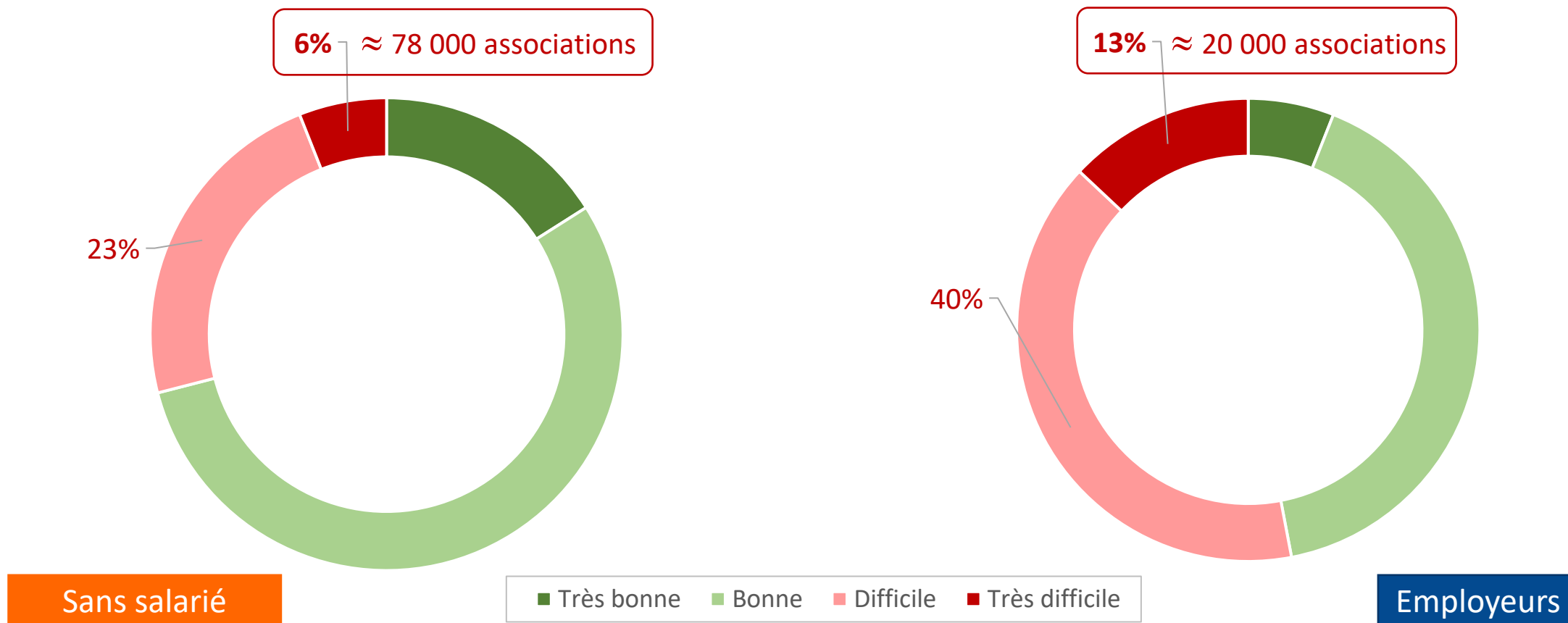
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

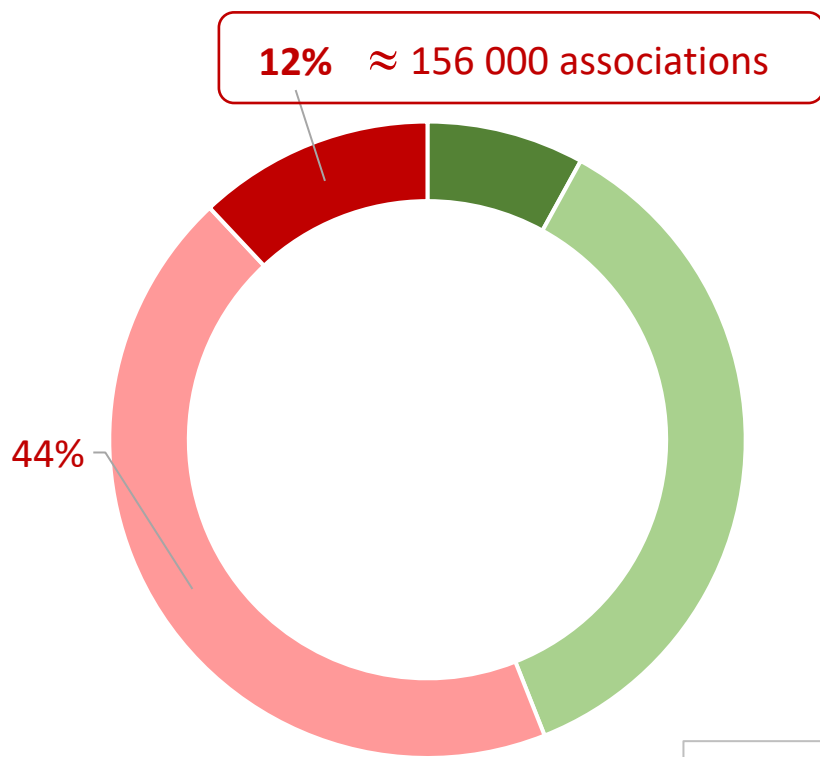
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



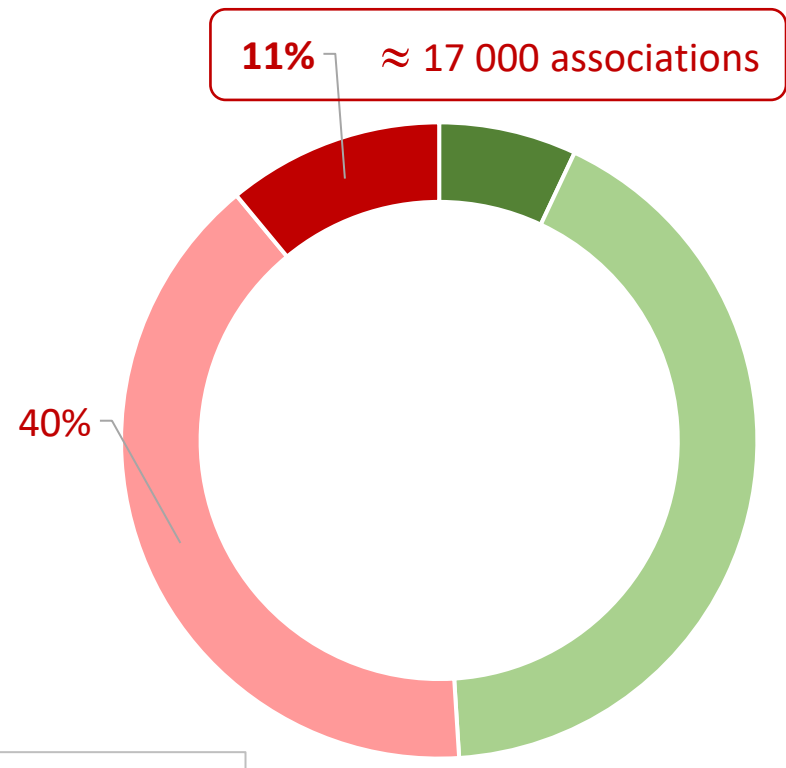
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

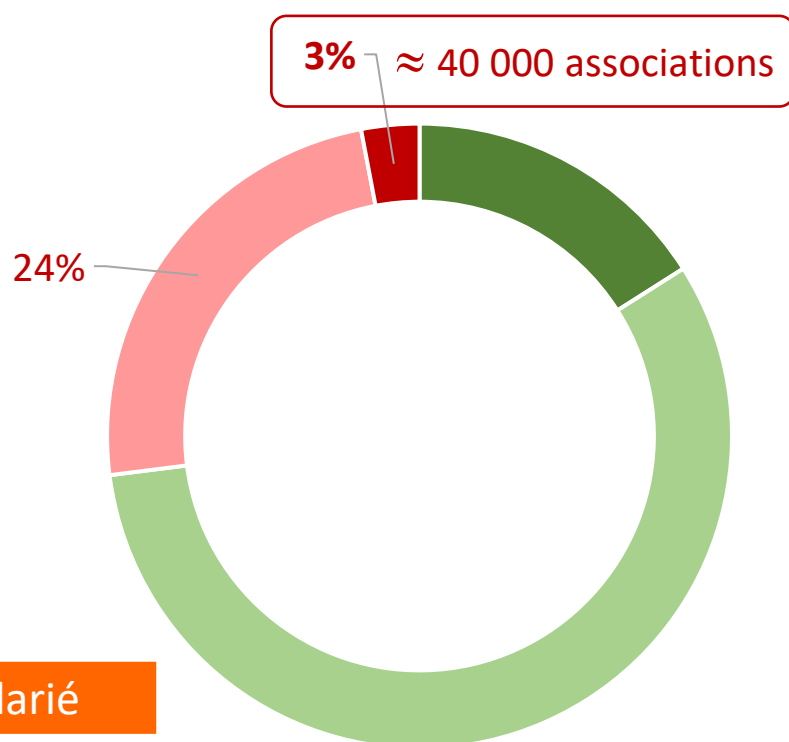


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

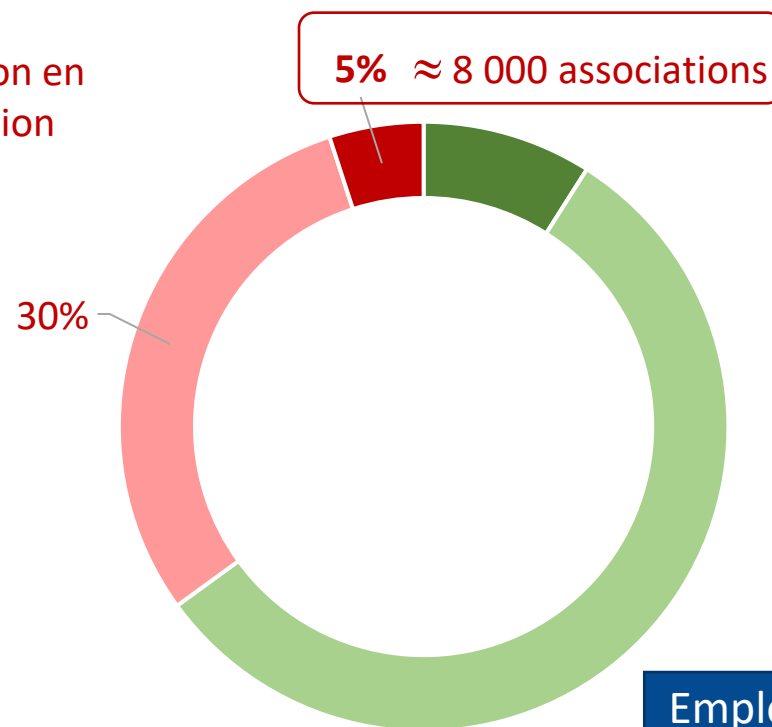
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



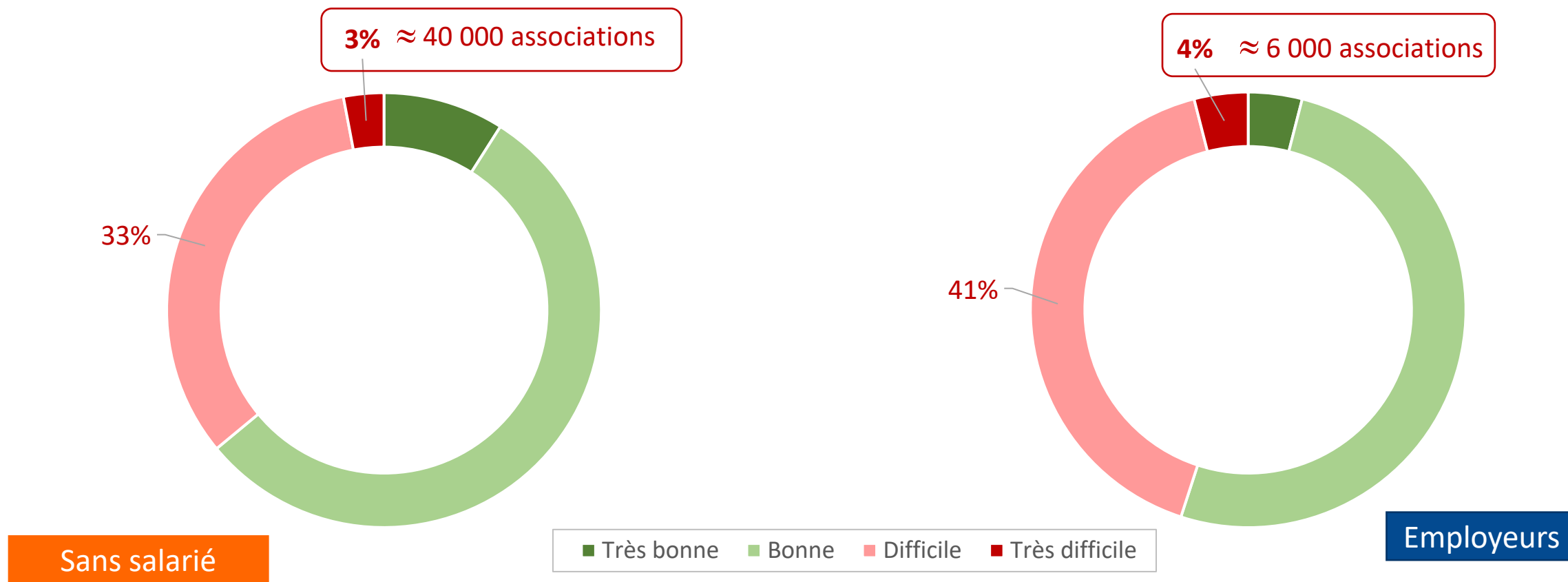
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

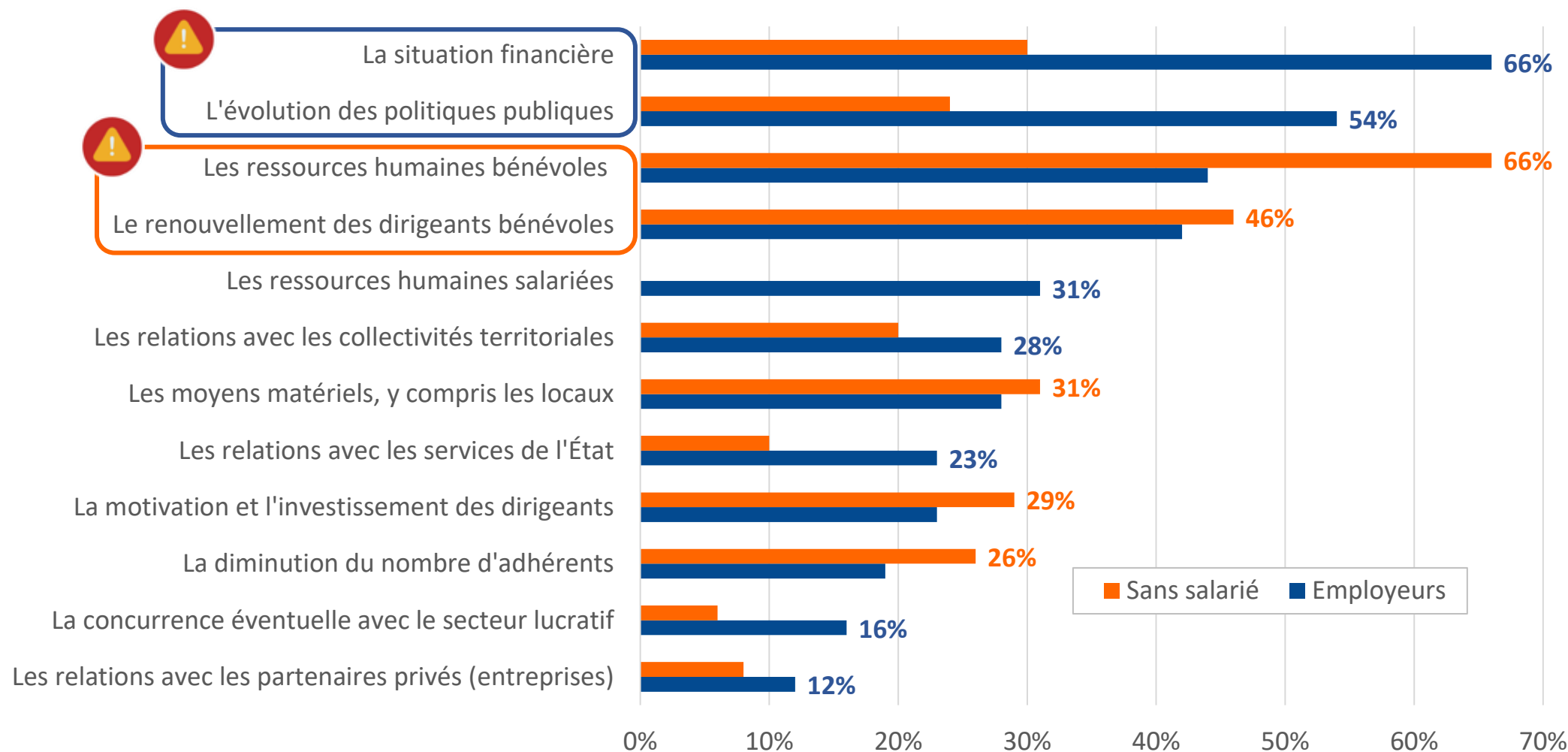
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, **la vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025

La Réunion



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

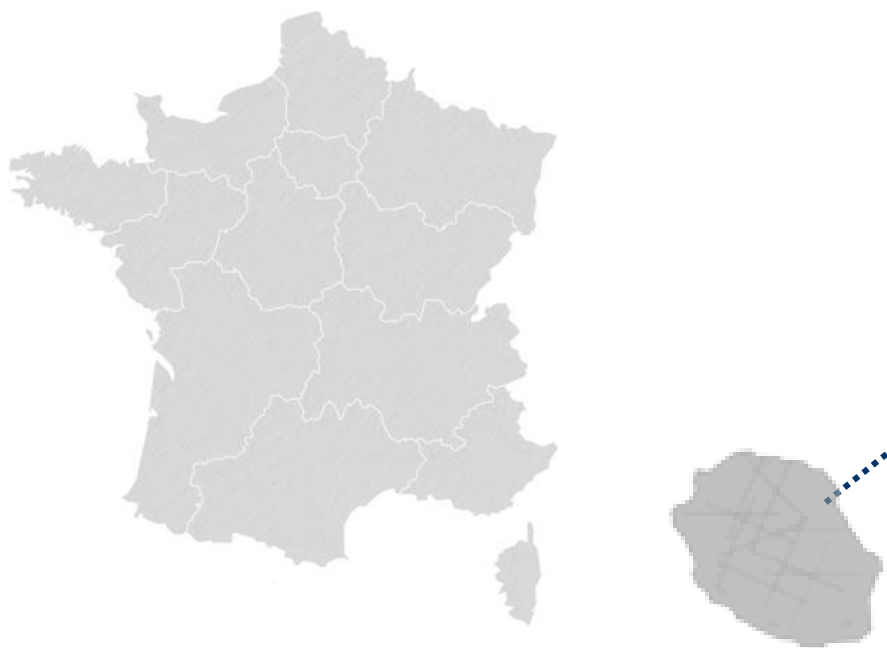
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



La Réunion

- **24** communes
- **896 175** habitants (2025)
- Part des moins de 20 ans (2025) : **28,0 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **6,2 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **16,9%**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **36,1 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

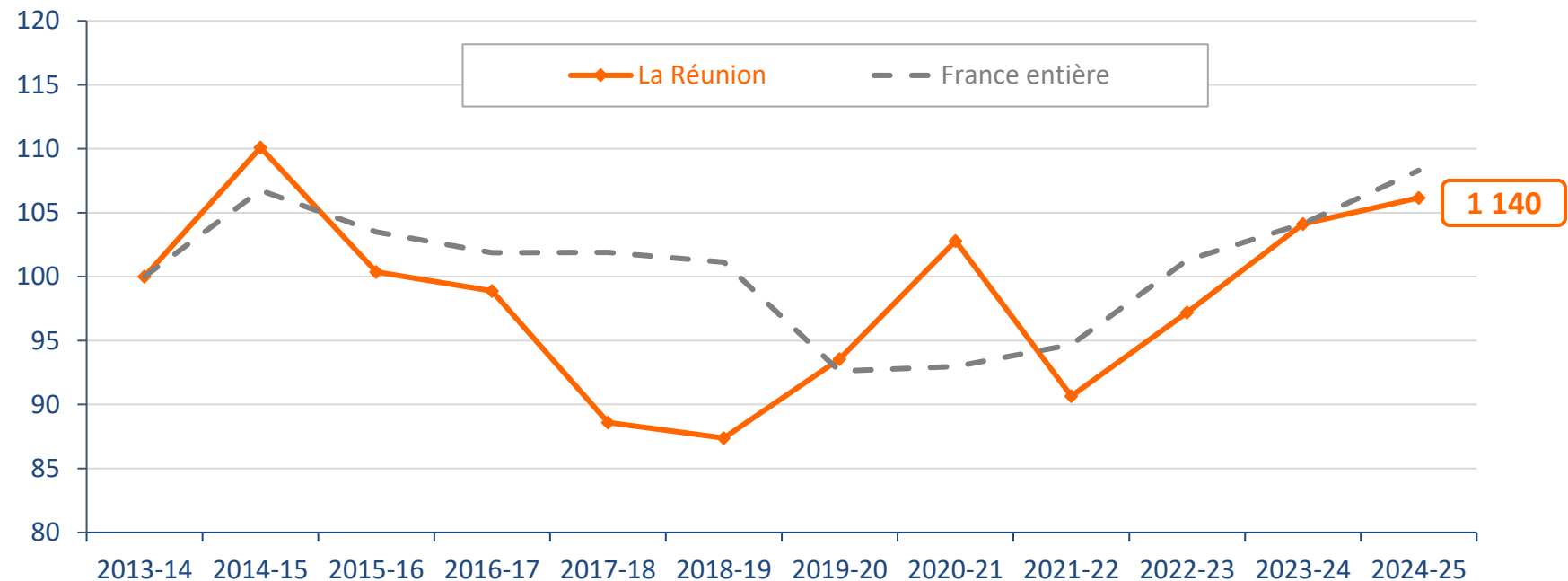


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Les créations d'associations à la Réunion connaissent des évolutions atypiques, différentes de celles qui sont observées au plan national. La progression des trois dernières années est toutefois comparable.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	27,3	25,0
Sport	16,0	17,8
Loisirs	12,7	12,2
Social	11,2	7,6
Amicales - entraide	5,1	8,0
Éducation - formation	4,7	5,7
Économie	5,0	4,3
Santé	4,4	4,5
Environnement	3,3	4,5
Autres ⁽¹⁾	10,3	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

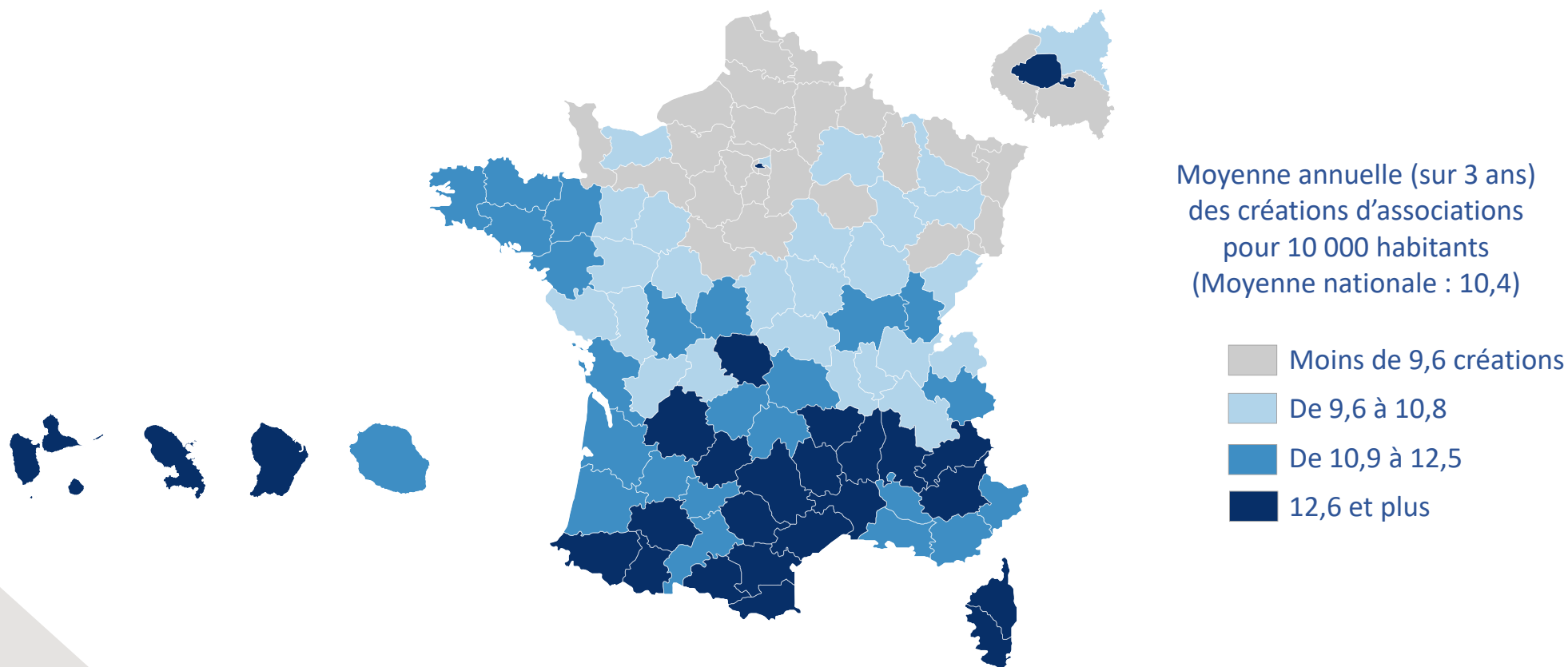
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, à la Réunion, proportionnellement plus nombreuses dans la culture et le social. Elles le sont moins dans les amicales, l'éducation et l'environnement.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

À la Réunion :
entre 19 000 et 21 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la Réunion peut être estimé, avec prudence :
Entre 148 000 et 164 000 dont 63 000 à 67 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

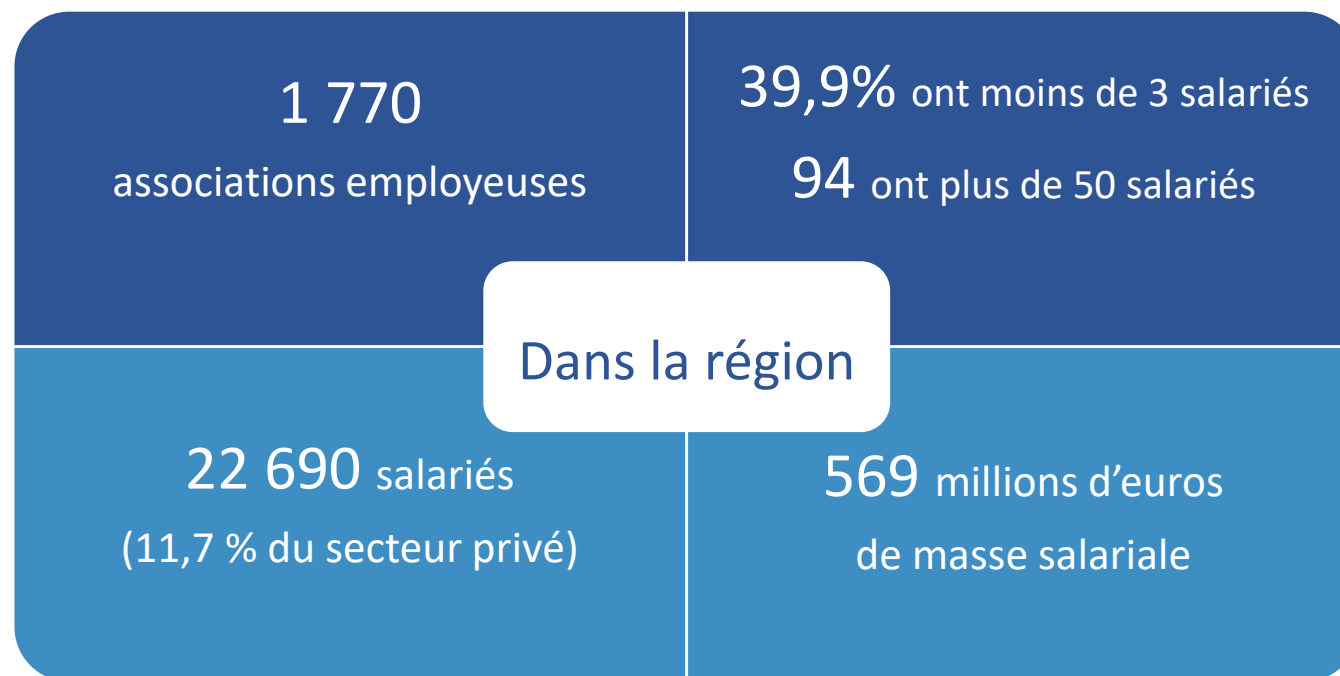
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



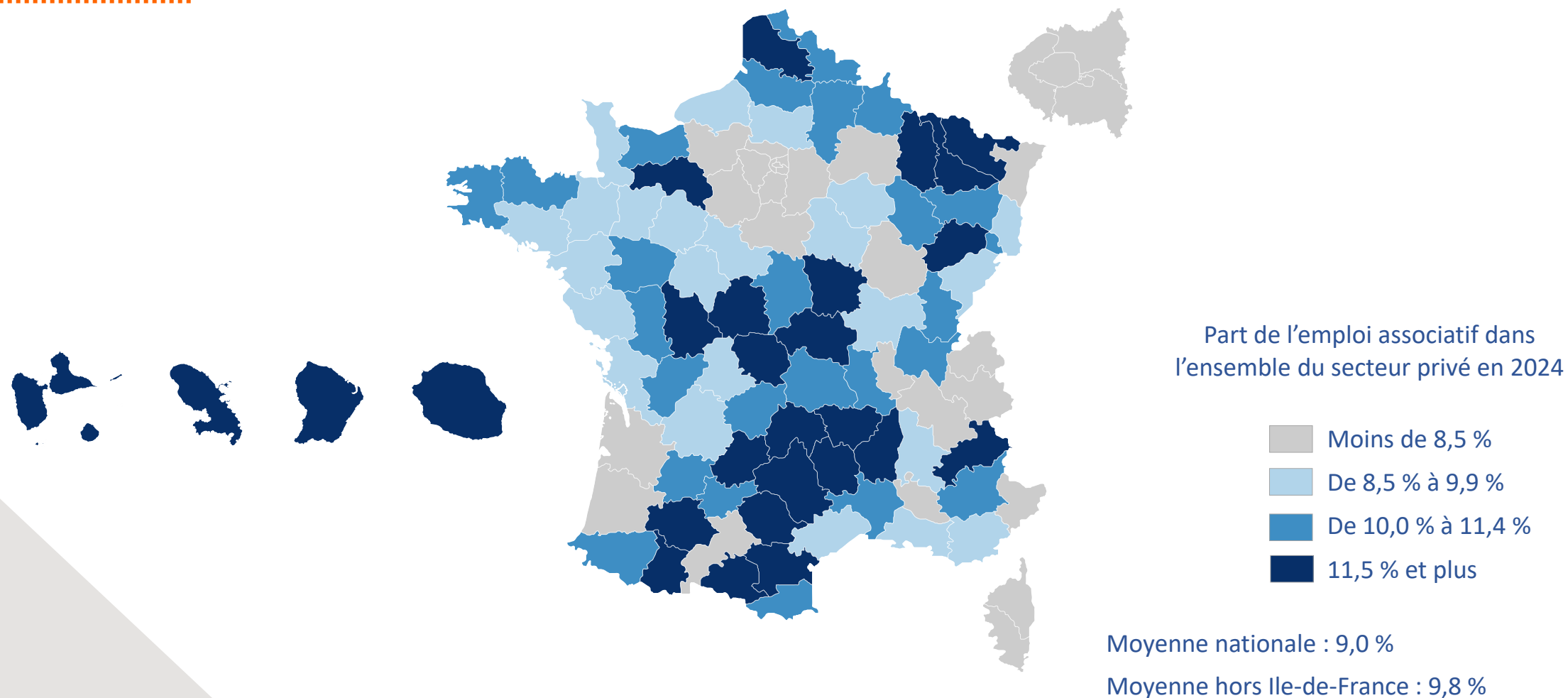
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	1 760	7,7	12,1
Sport	930	4,1	5,5
Santé	1 340	5,9	7,7
Social	11 200	49,4	48,7
Loisirs	180	0,8	1,3
Culture	560	2,5	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	3 040	13,4	12,2
Autres ⁽²⁾	3 680	16,2	9,9
Total	22 690	100,0	100,0

Une part importante, à la Réunion, d'associations dites non classées ailleurs (16,2% pour 9,9% en moyenne nationale) perturbe la lecture par secteur d'activités.

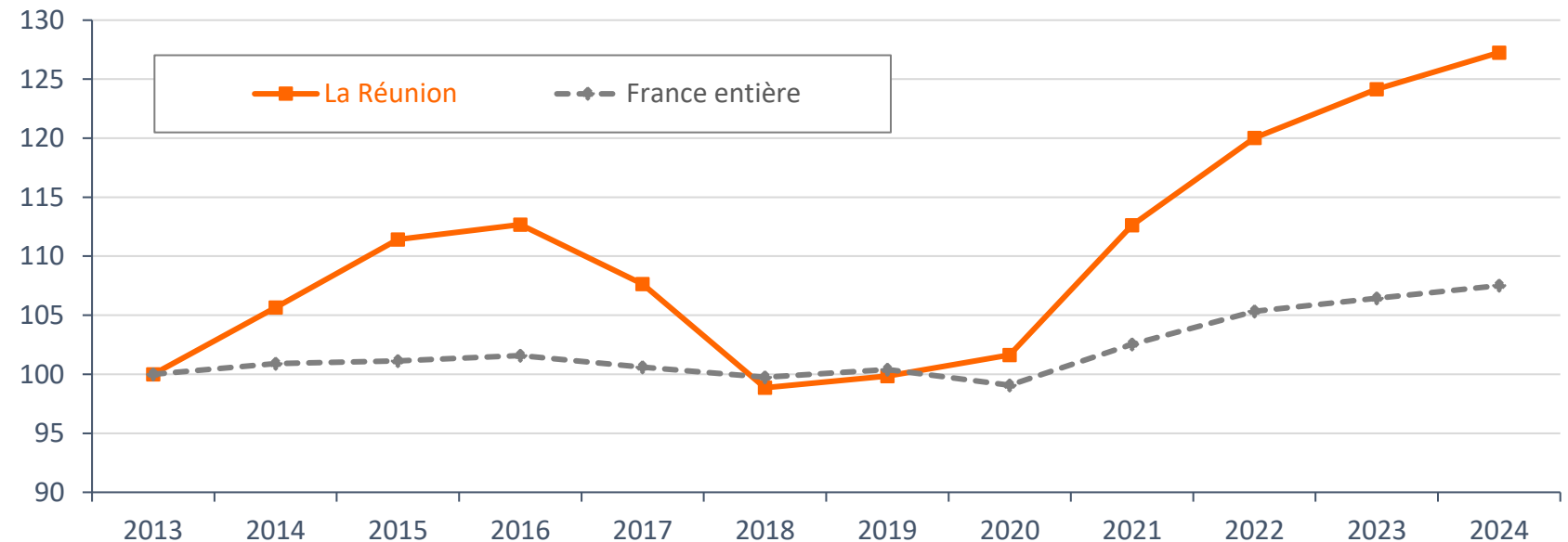
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



Après un net repli de l'emploi associatif réunionnais en 2017 et 2018, une légère reprise s'est amorcée en 2019 et 2020, suivie d'une croissance plus soutenue qu'au plan national.

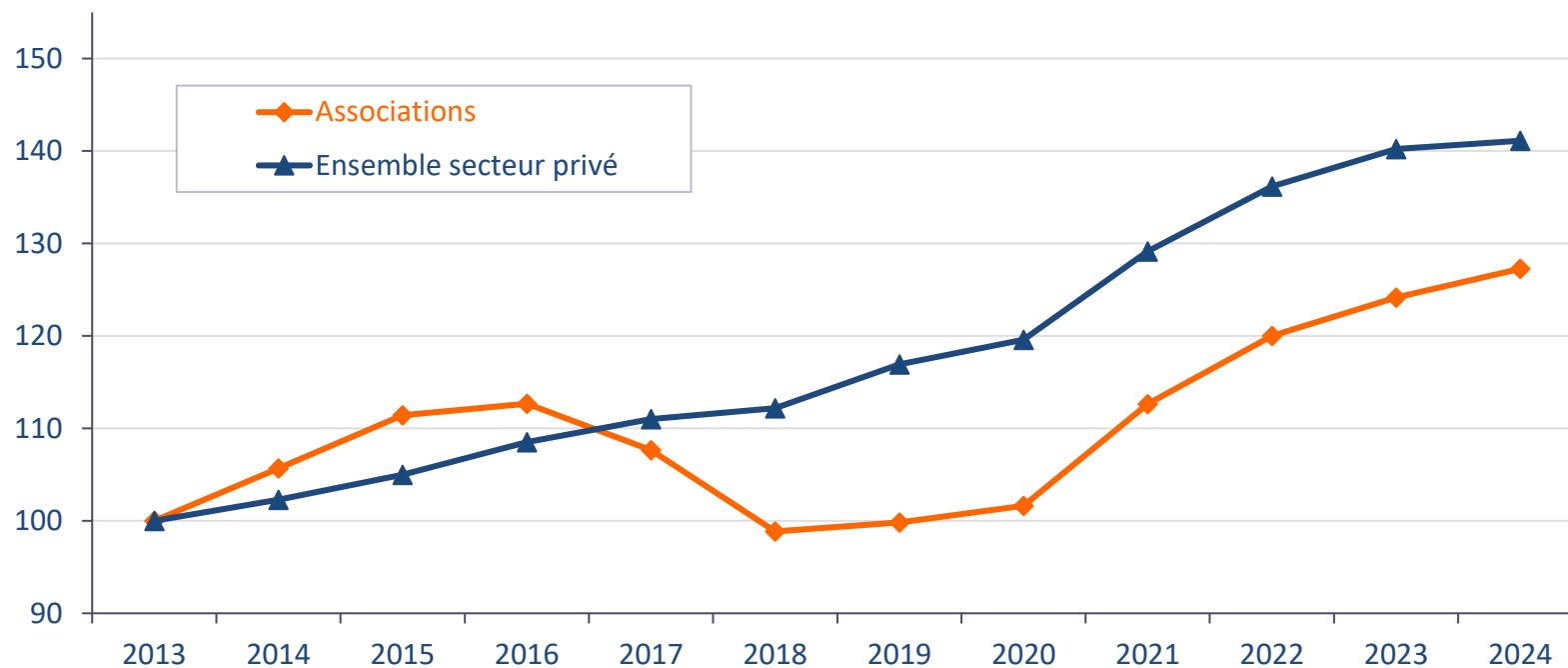
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



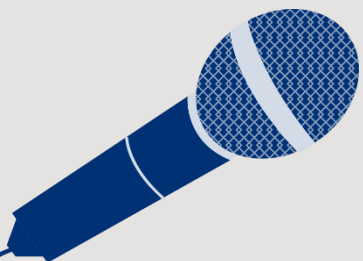
À la Réunion, l'emploi associatif décroche en 2017 quand le secteur privé régional progresse. Il retrouve le chemin de la croissance dès 2019, à un rythme aussi soutenu ces dernières années. Mais il ne rattrape pas son retard.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

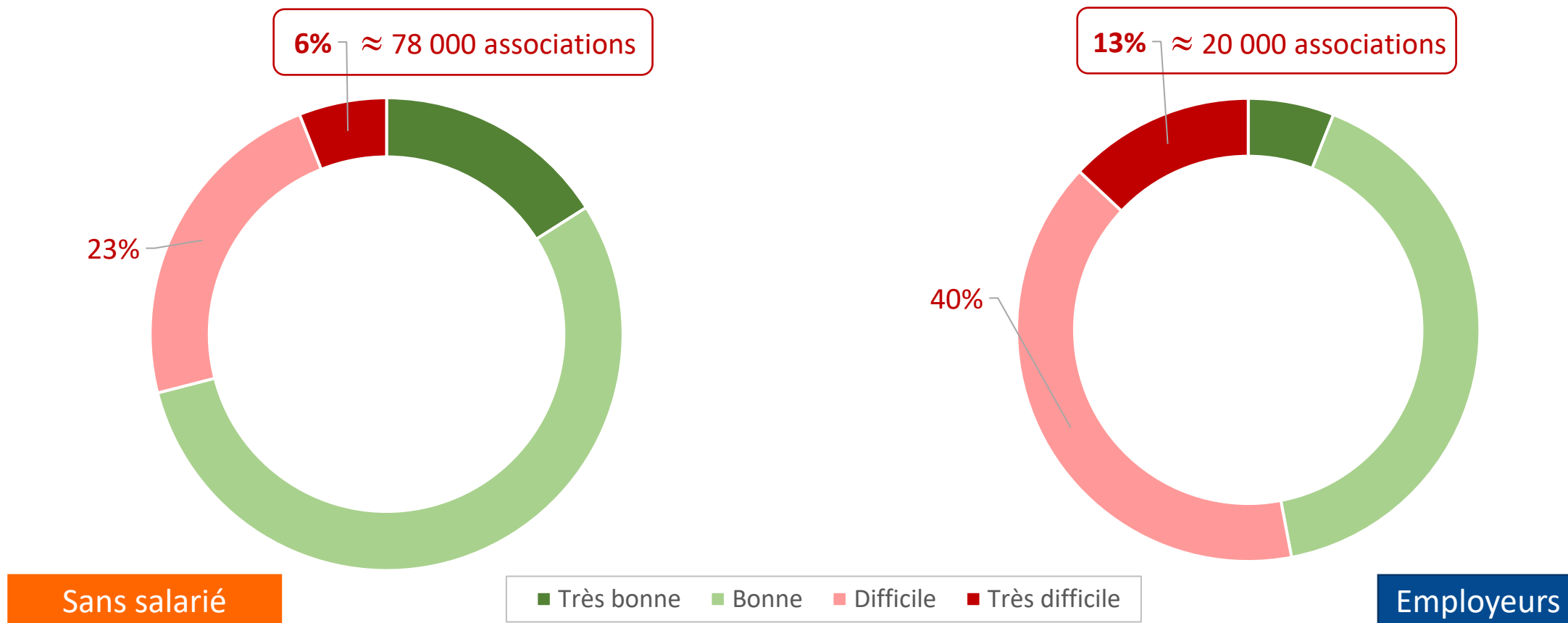
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

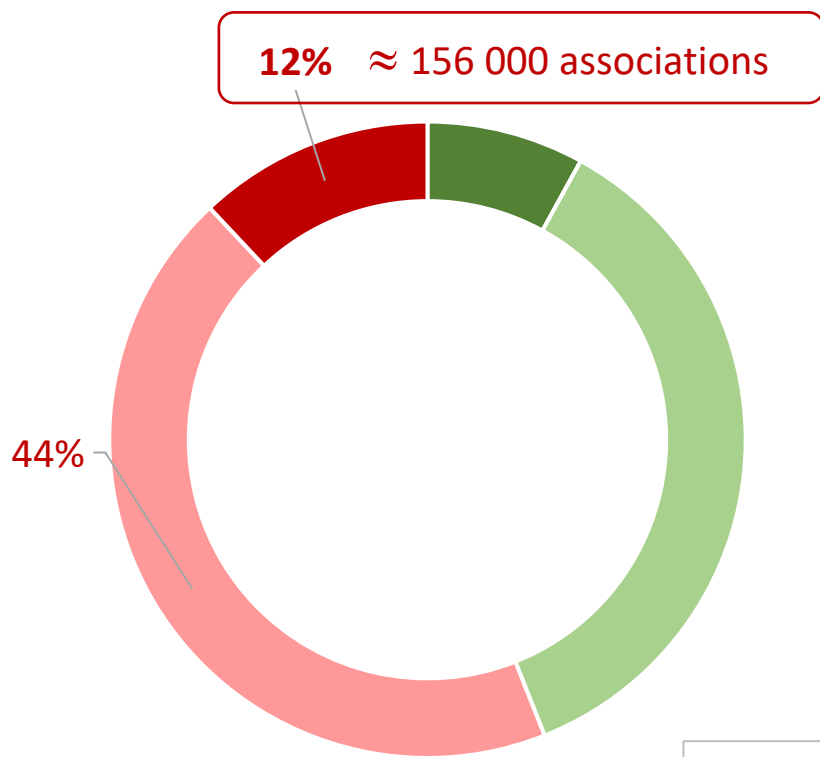
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



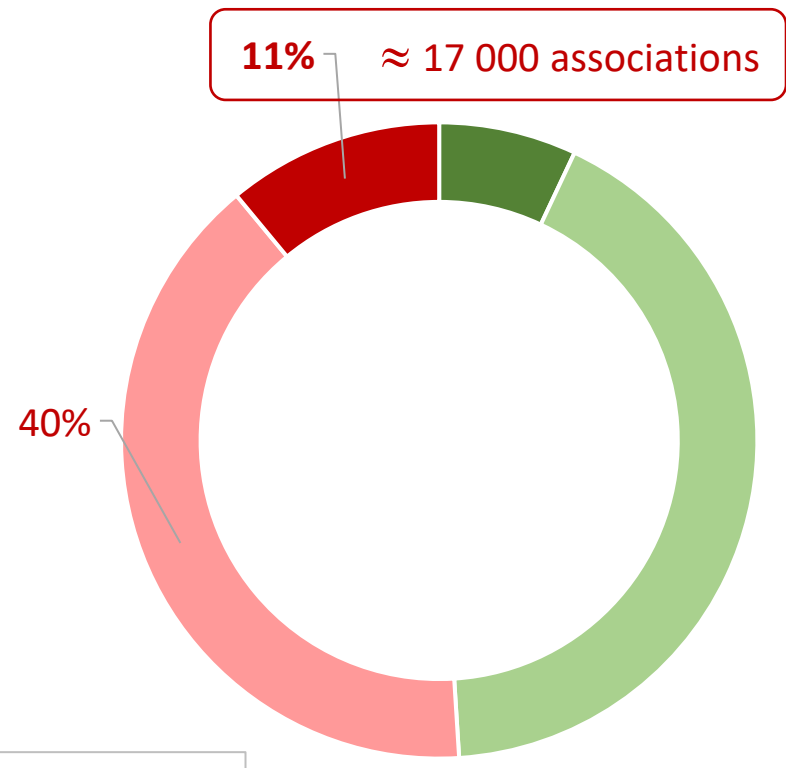
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

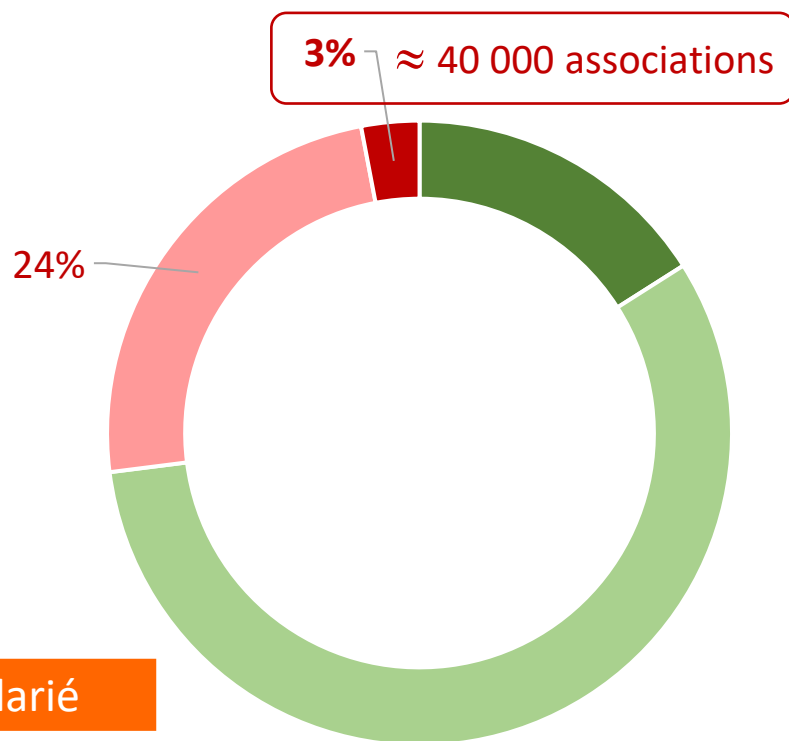


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

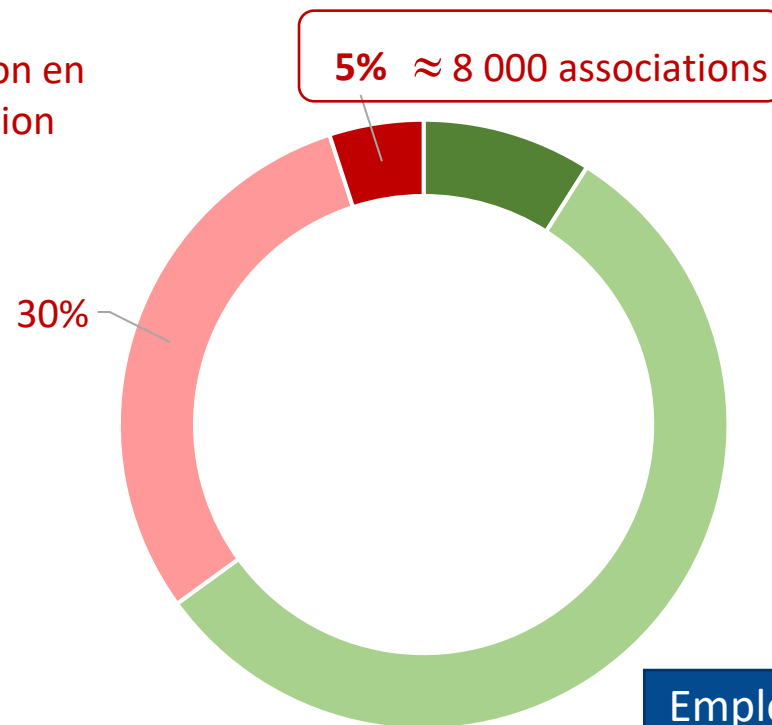
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



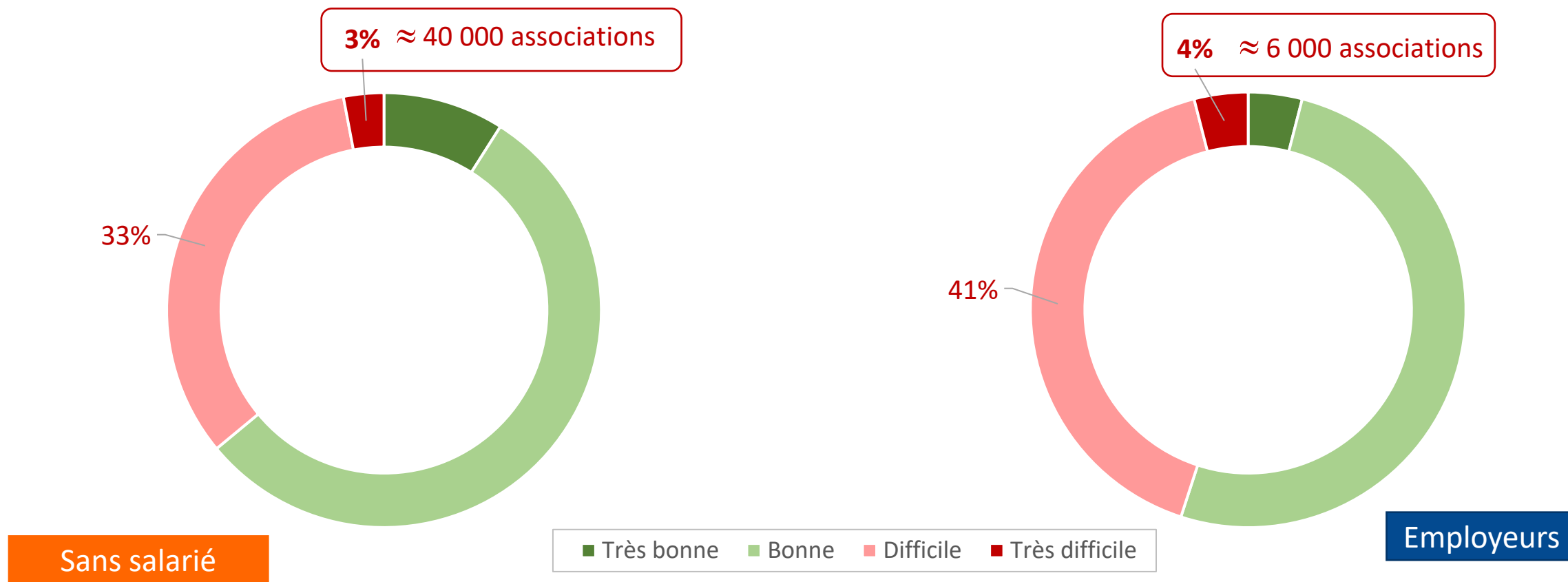
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

.....

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

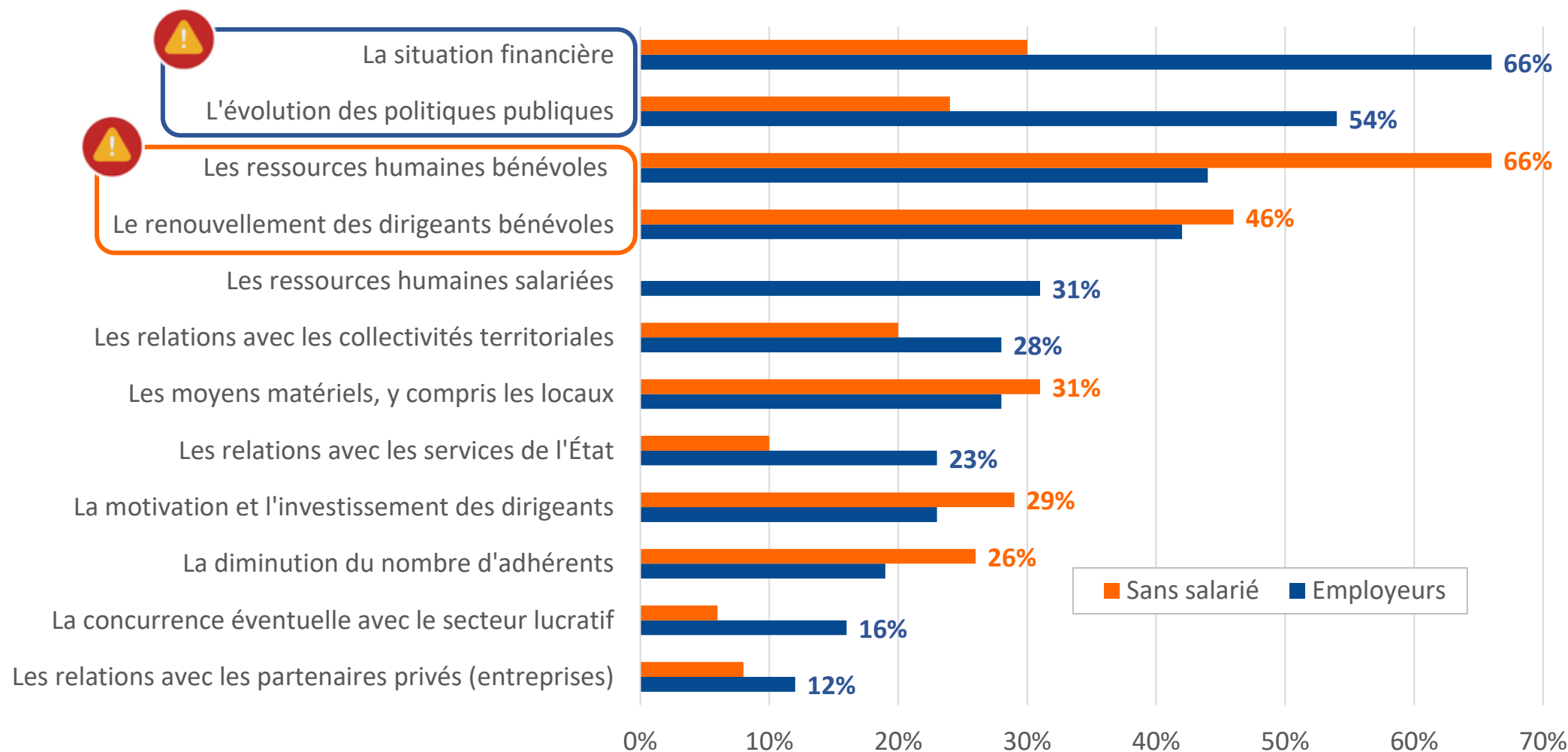
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale, l'environnement et l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles (ZRR*)** et **quartiers prioritaires de la ville (QPV)** — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Martinique

- **34** communes
- **355 460** habitants (2025)
- Part des moins de 20 ans (2025) : **20,3 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **11,4 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **13,5%**
(France métropolitaine : 7,1 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

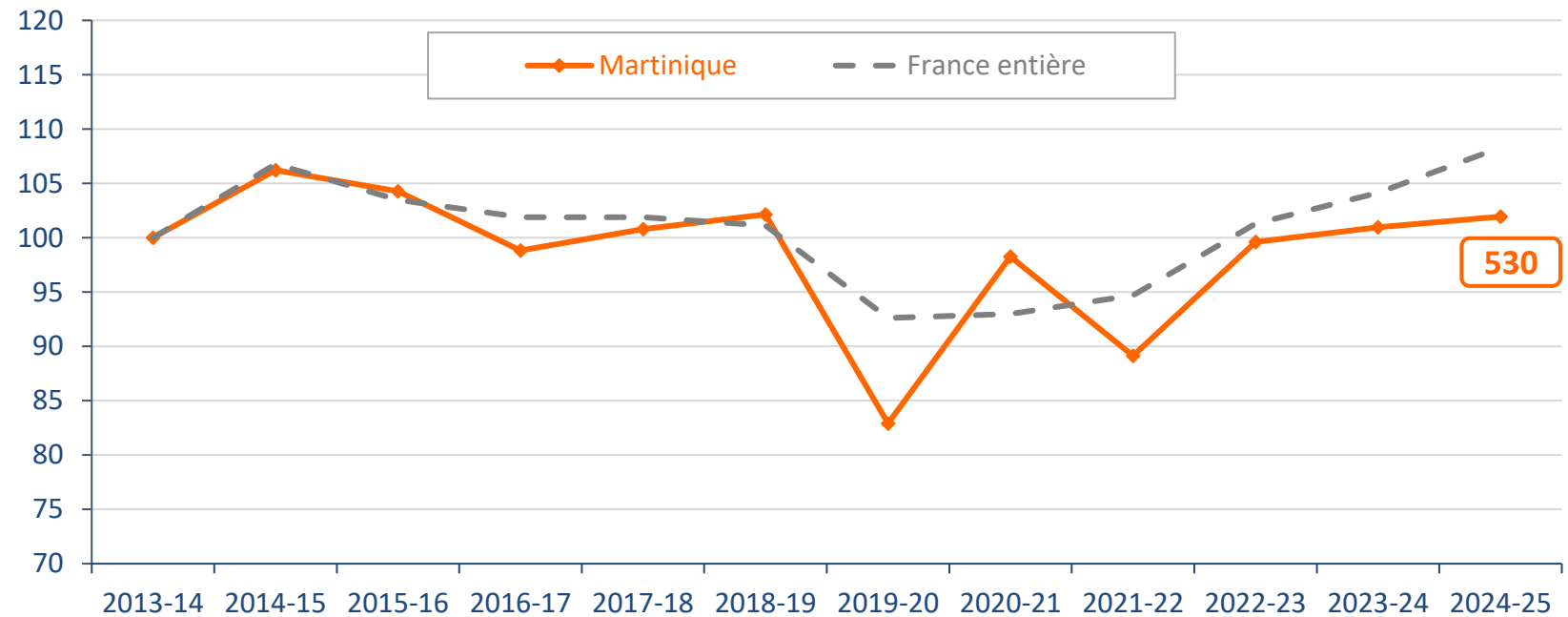


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

L'évolution des créations d'associations à la Martinique est moins favorable qu'au plan national, avec un fort repli en 2019-2020 et en 2021-2022. Les deux dernières années sont beaucoup plus stables.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	23,8	25,0
Sport	9,2	17,8
Loisirs	11,0	12,2
Social	8,9	7,6
Amicales - entraide	2,2	8,0
Éducation - formation	2,0	5,7
Économie	5,4	4,3
Santé	3,6	4,5
Environnement	3,1	4,5
Autres ⁽¹⁾	30,7	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

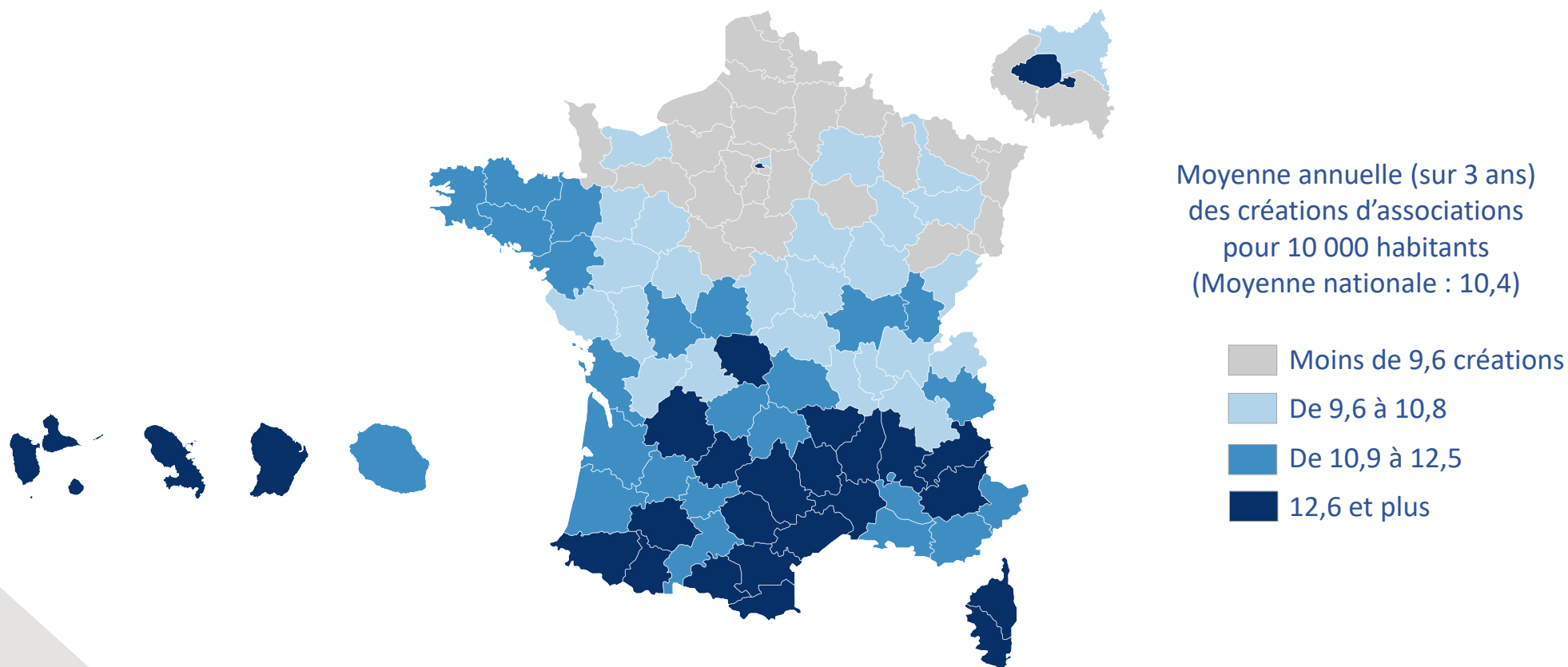
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, en Martinique, proportionnellement plus nombreuses dans le secteur social et l'économie. Elles le sont un peu moins dans les autres secteurs.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

À la Martinique :
entre 9 000 et 10 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la Martinique peut être estimé, avec prudence :
Entre 70 000 et 76 000 dont 32 000 à 34 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

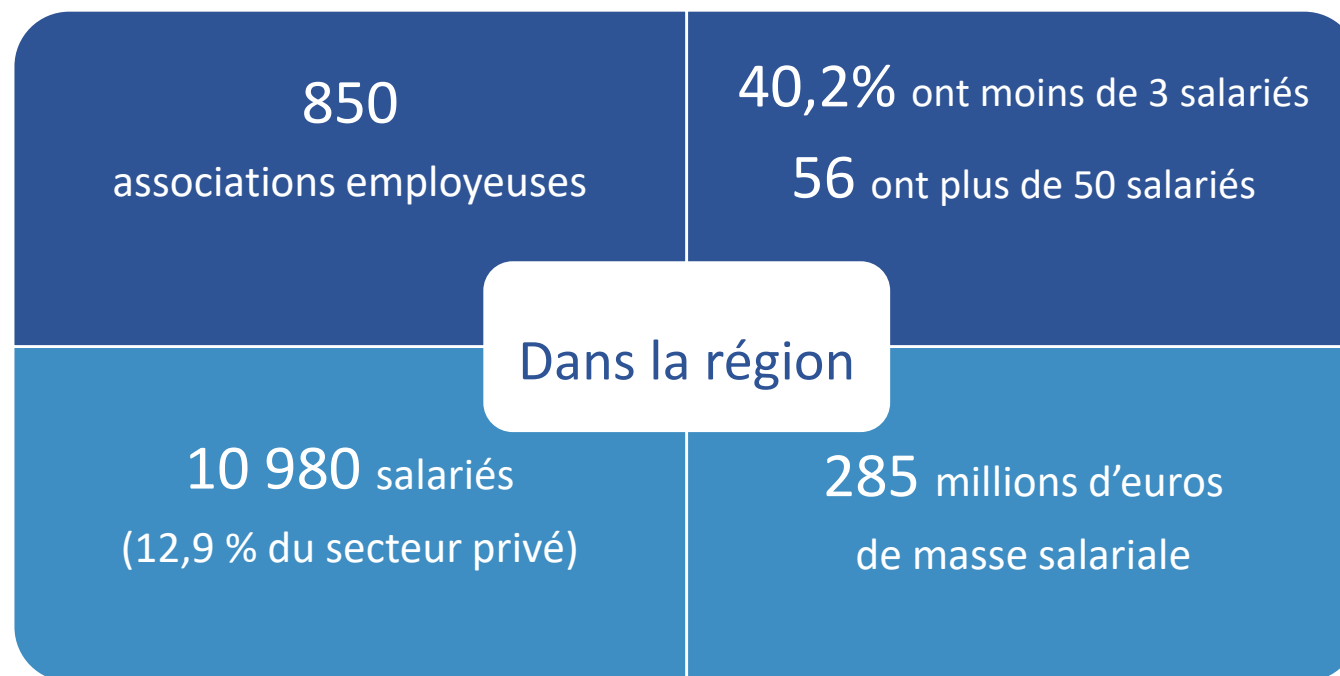
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

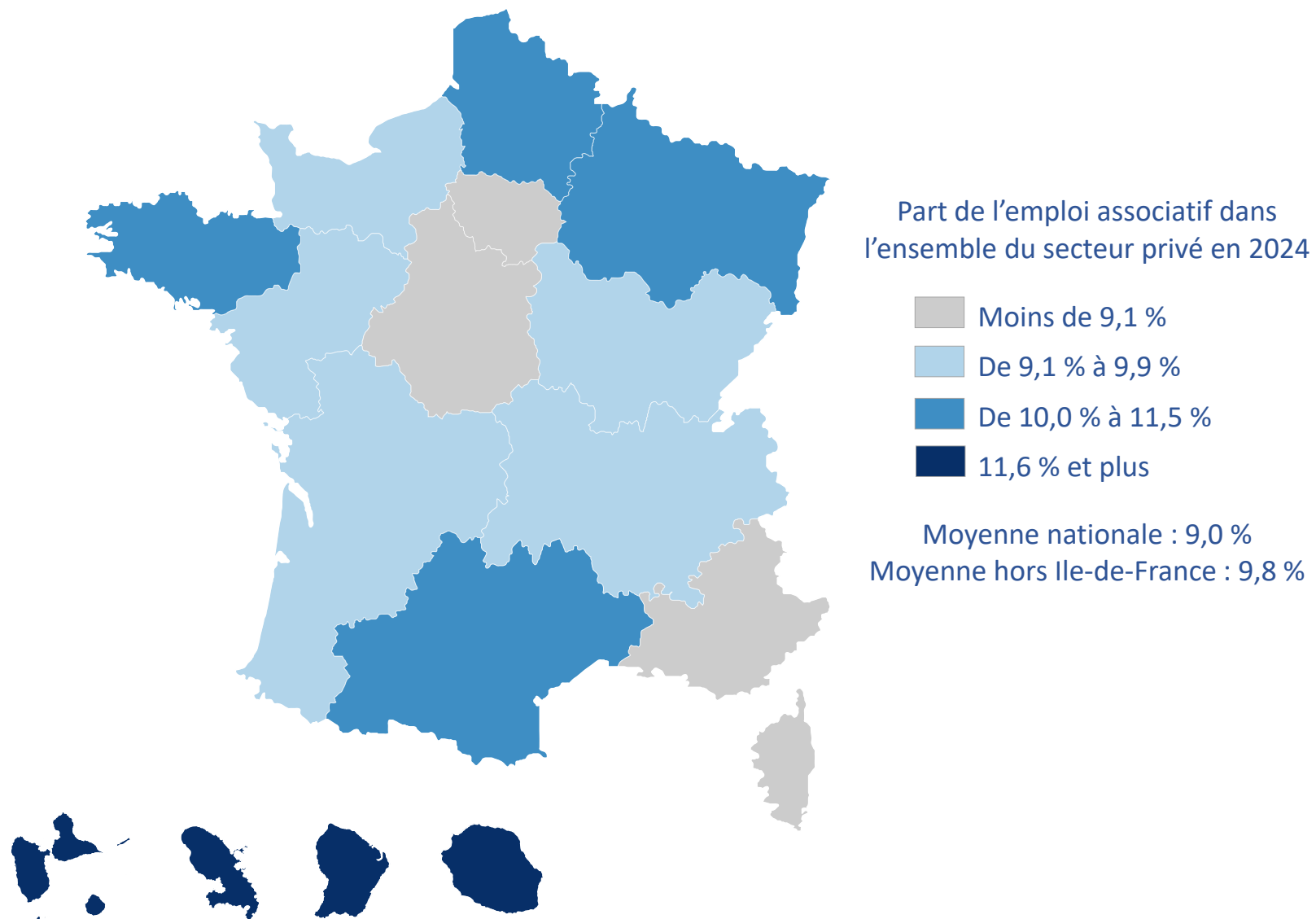
Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (9% du secteur privé).



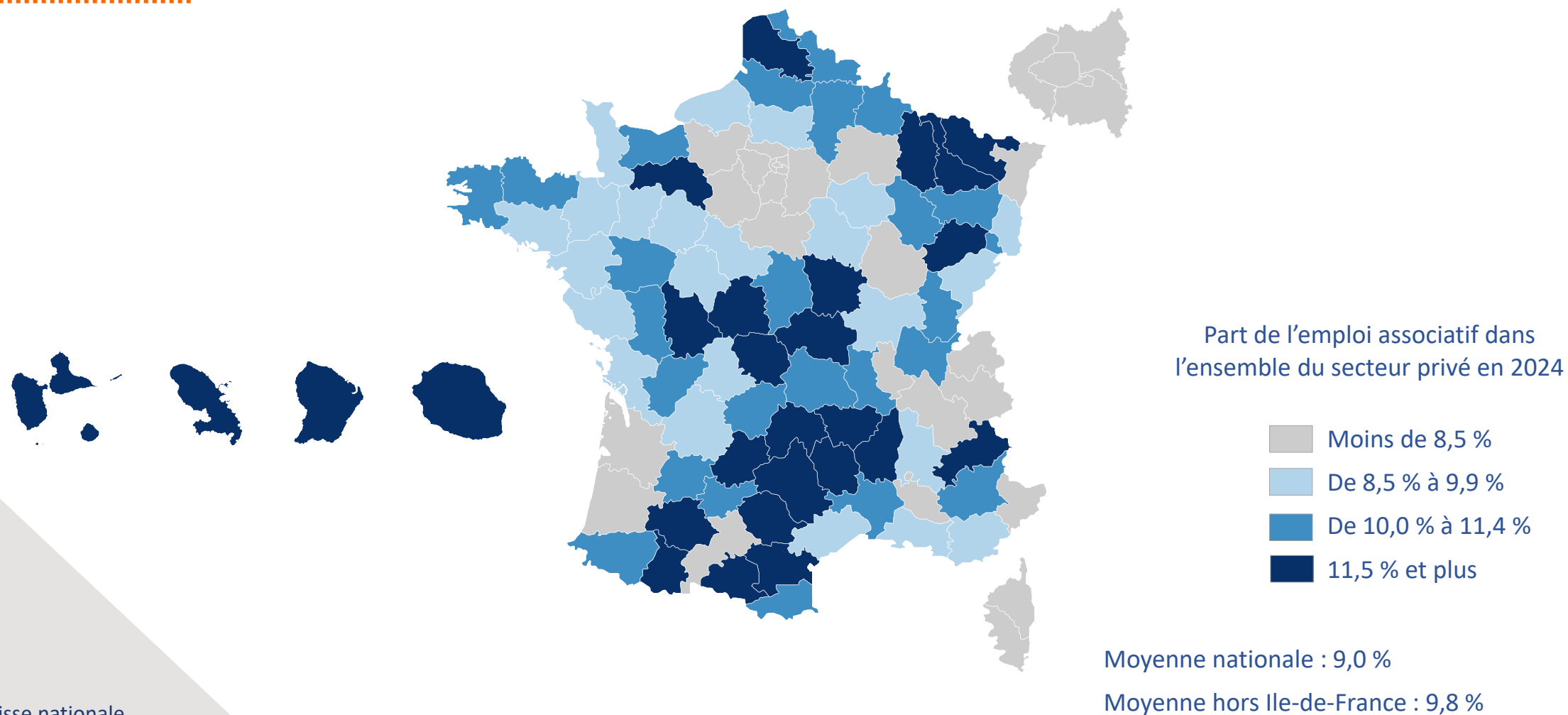
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Dans les régions



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	900	8,2	12,1
Sport	450	4,1	5,5
Santé	540	4,9	7,7
Social	5 340	48,6	48,7
Loisirs	140	1,3	1,3
Culture	160	1,5	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	1 030	9,4	12,2
Autres ⁽²⁾	2 420	22,0	9,9
Total	10 980	100,0	100,0

À la Martinique, une part importante d'associations dites non classées ailleurs (22,1% pour 9,9% en moyenne nationale) perturbe la lecture par secteur d'activités.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Sources :

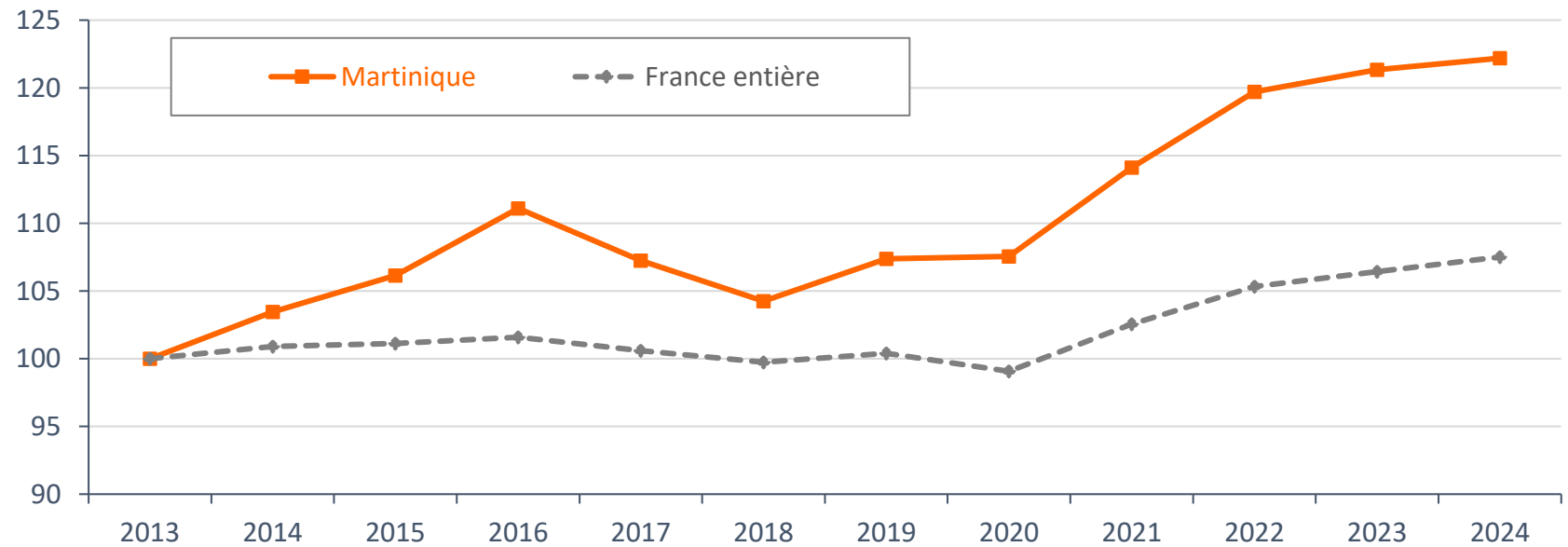
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.

D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).

Traitement R&S.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif est plus dynamique à la Martinique qu'au plan national. La reprise a été particulièrement soutenue à partir de l'année 2021.

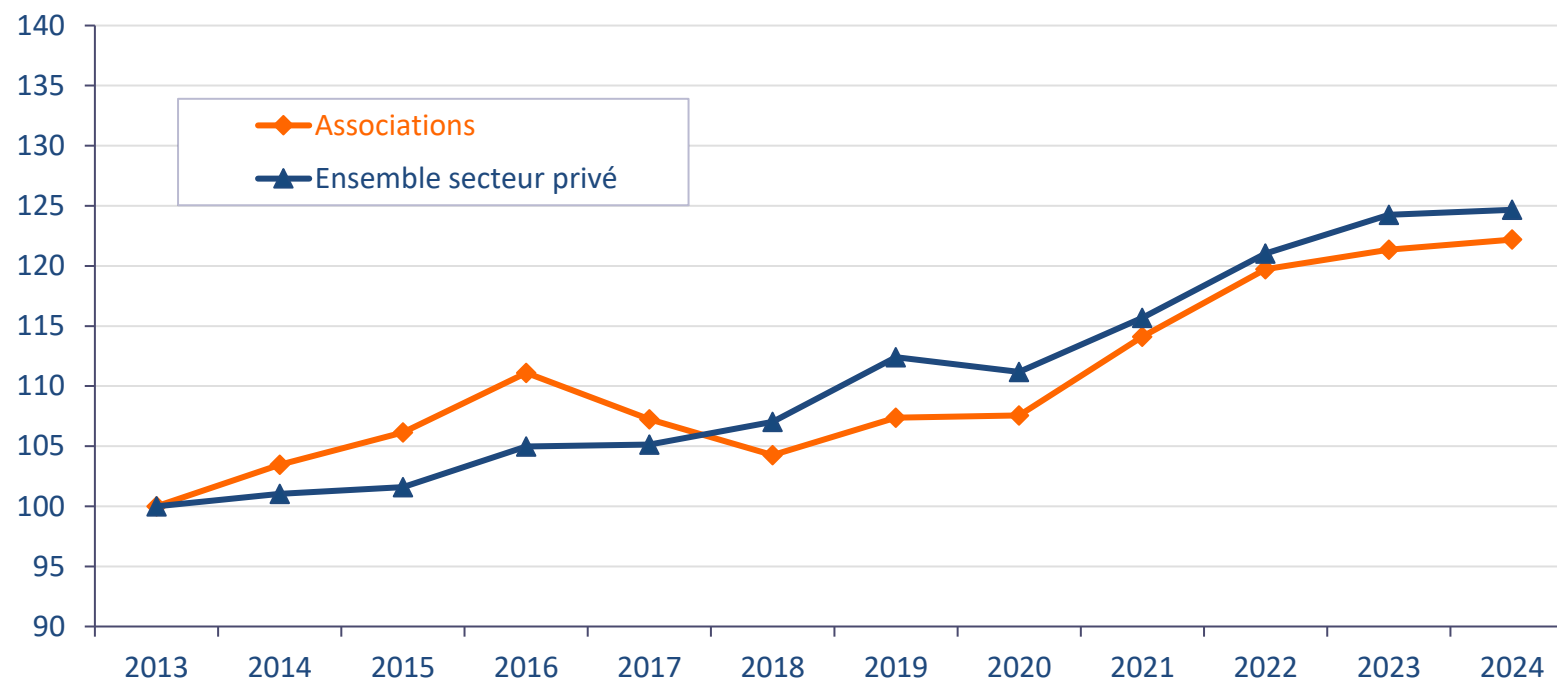
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



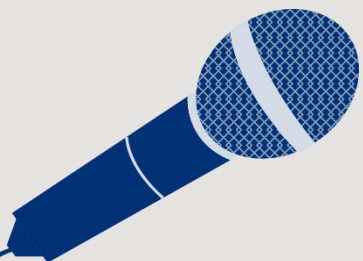
Jusqu'en 2016, l'emploi dans les associations de la Martinique a connu une évolution plus favorable que dans l'ensemble du secteur privé. La reprise est comparable à partir de l'année 2021.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

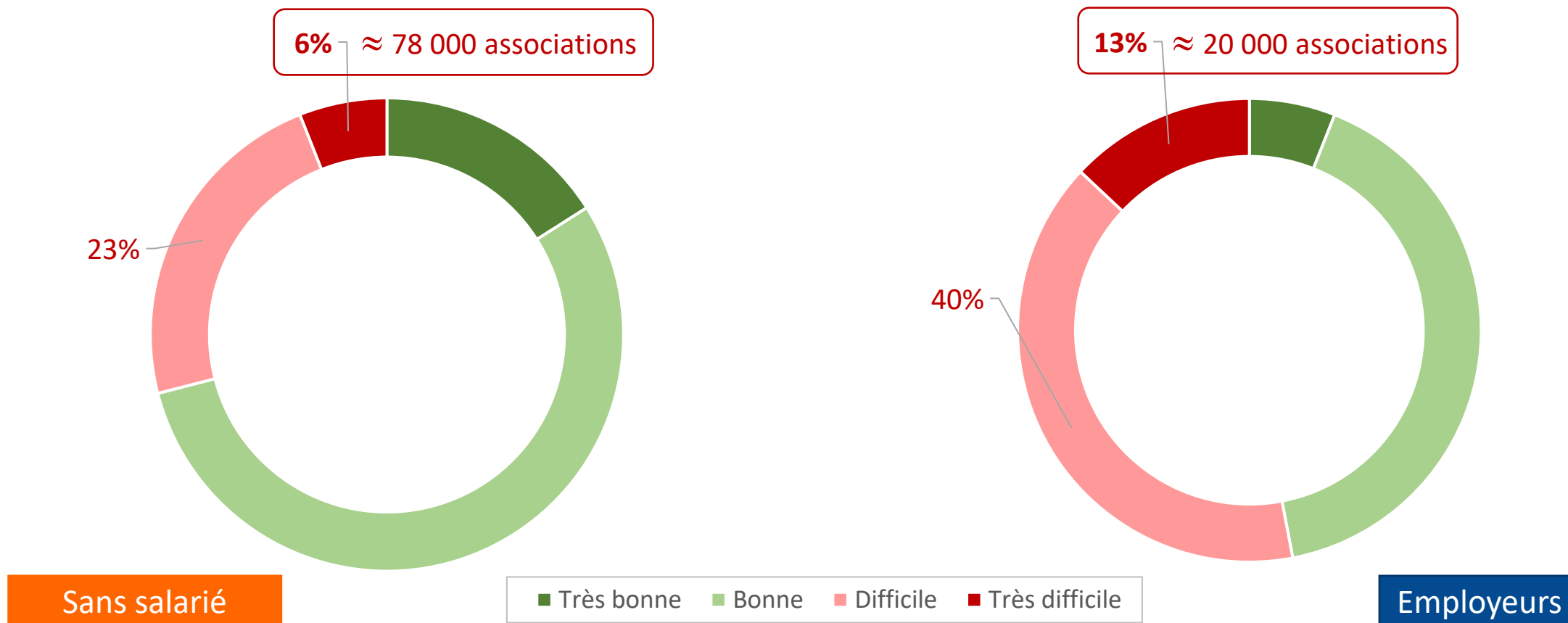
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

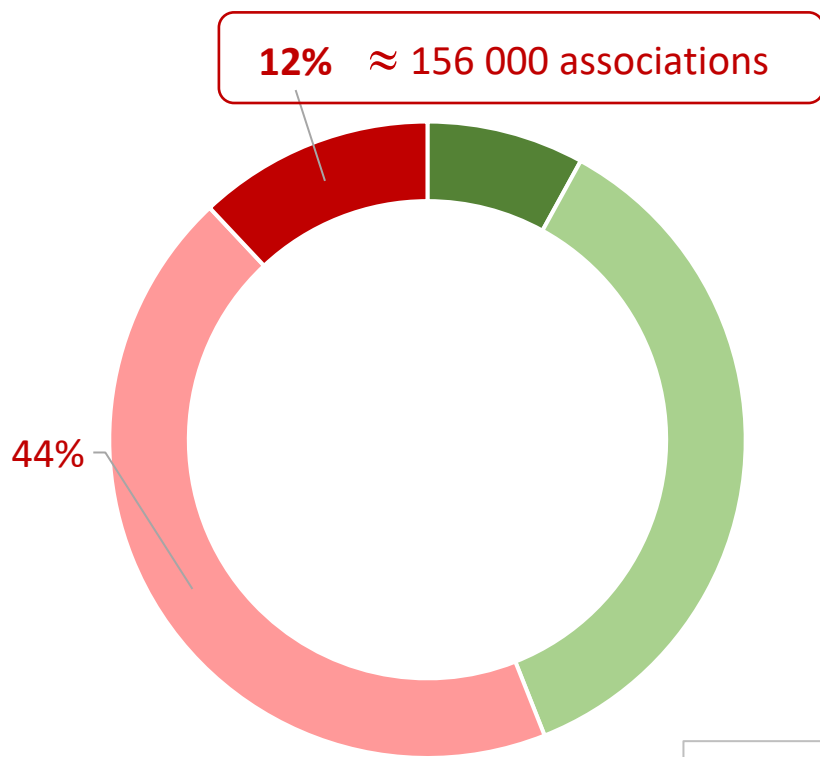
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



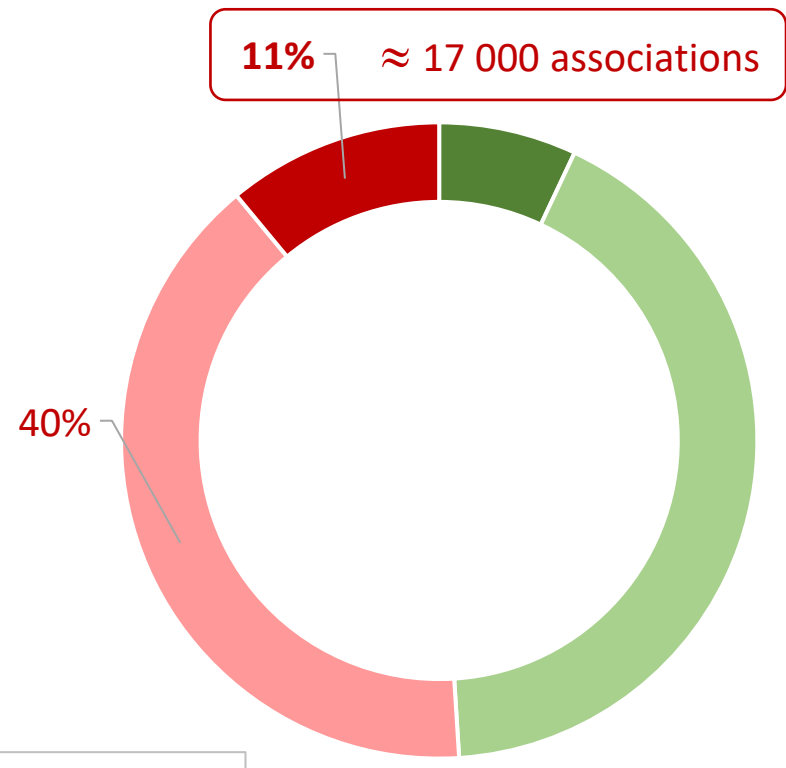
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

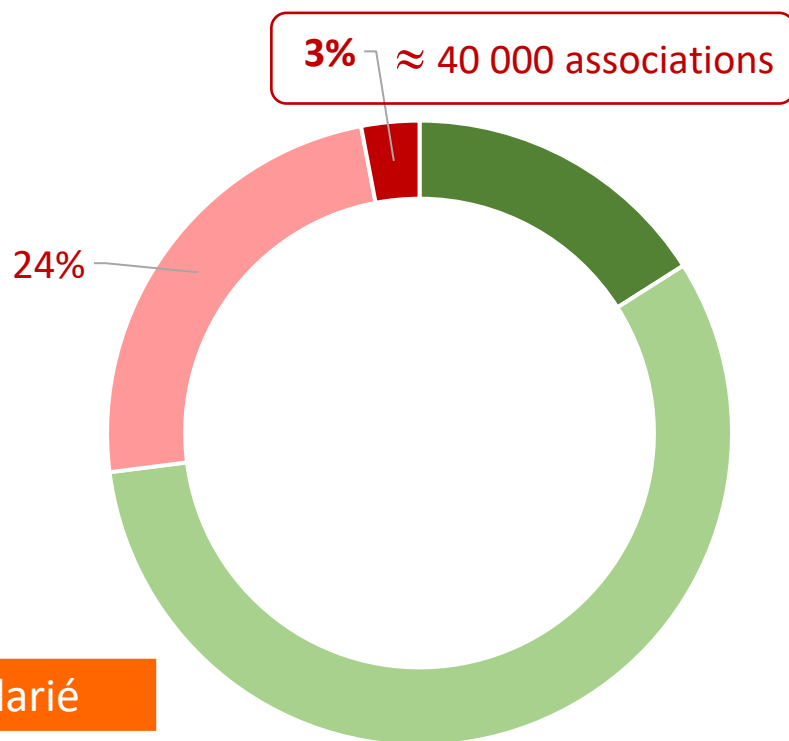


Employeurs

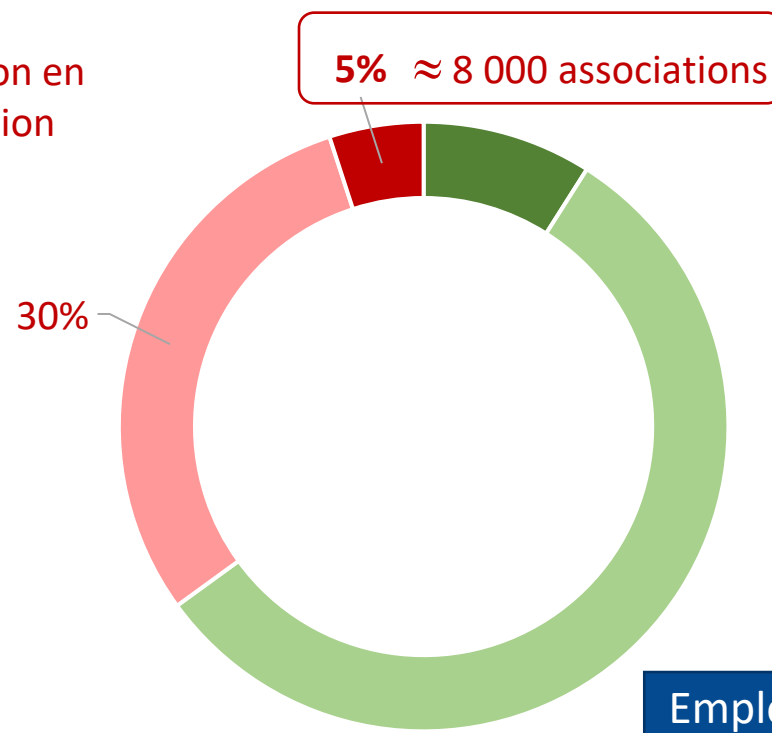
Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Estimation en projection

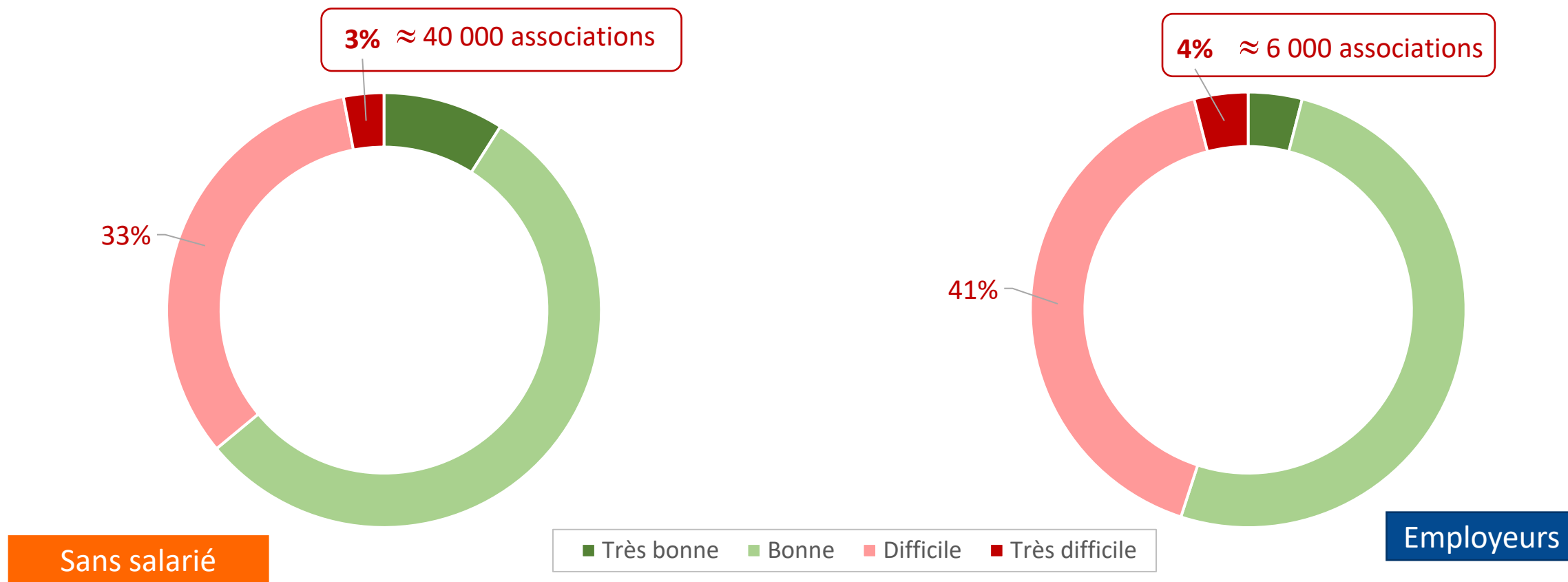


■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

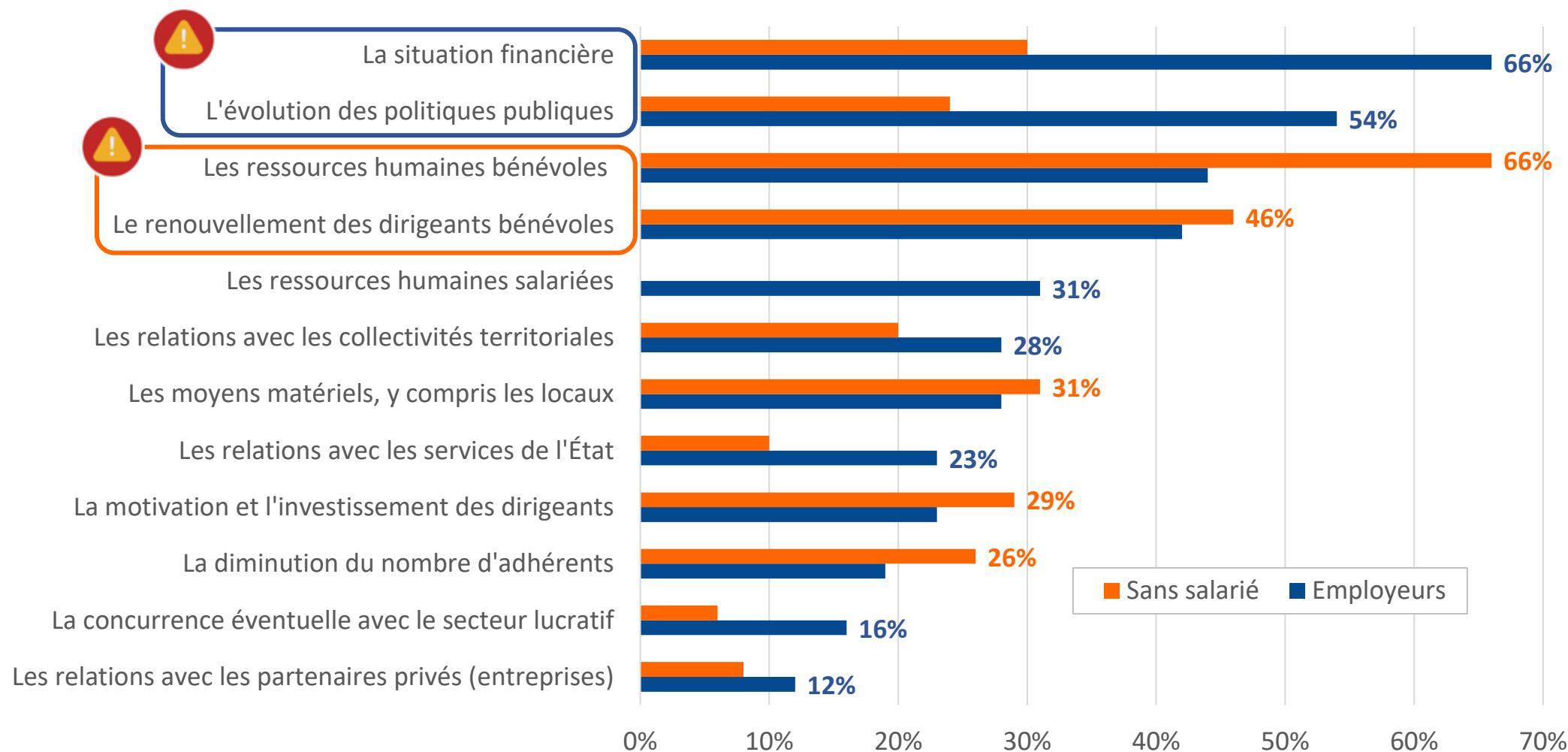
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

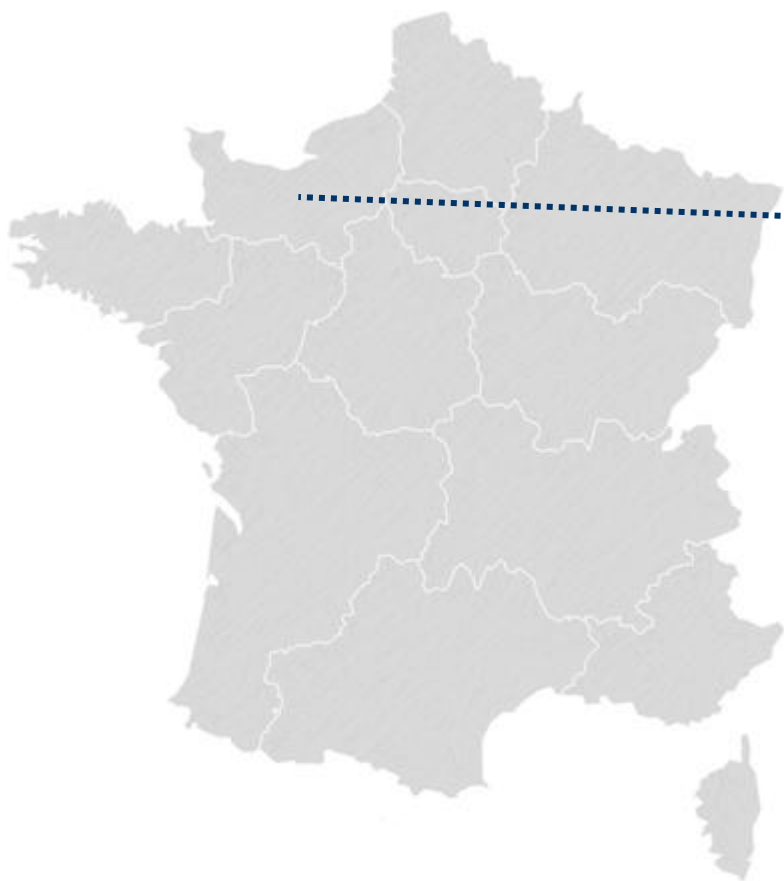
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Normandie

- 5 départements et 2 644 communes
- 3 341 312 habitants (2025)
Soit 5,0 % de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : 22,7 %
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : 11,4 %
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : 7,0%
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : 13,7 %
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

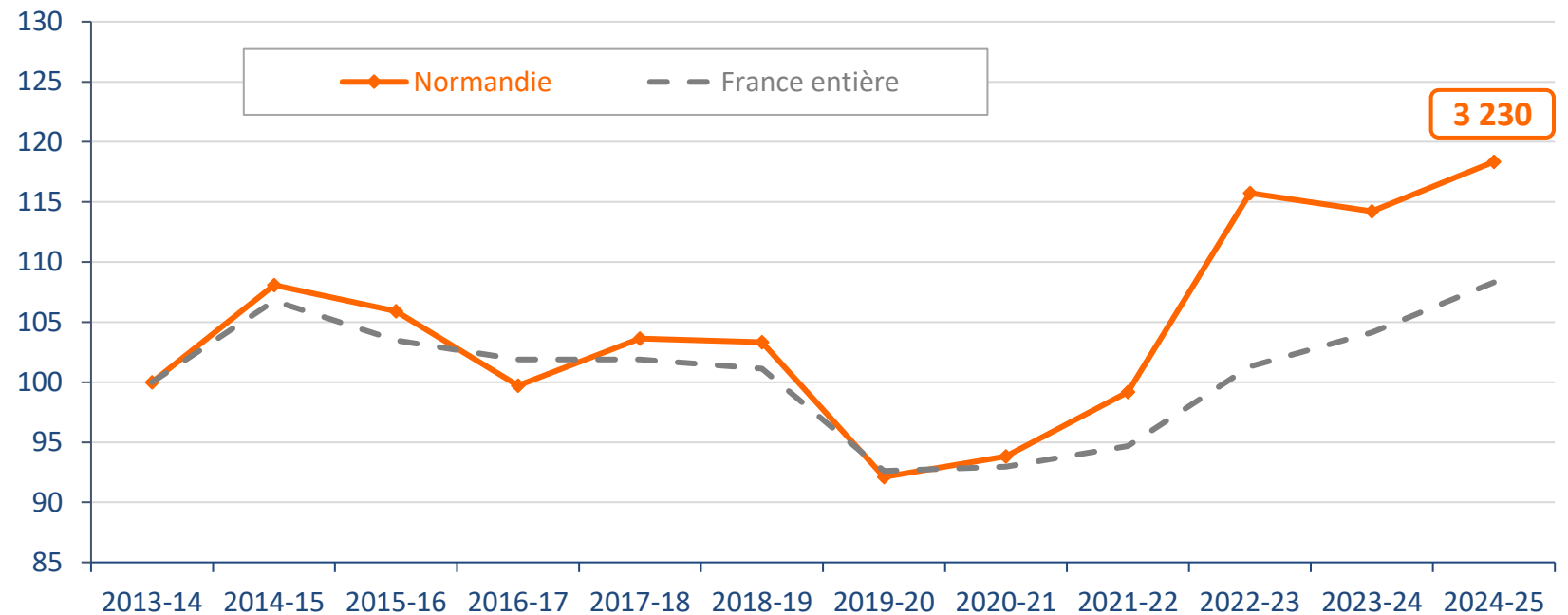


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Comme au plan national, le nombre de créations en Normandie a marqué une forte baisse, en 2019-2020. Au cours des trois années suivantes, la reprise est nettement plus affirmée. Stoppée en 2023-2024, elle est de nouveau au rendez-vous en 2024-2025.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	21,7	25,0
Sport	21,3	17,8
Loisirs	11,9	12,2
Social	8,9	7,6
Amicales - entraide	10,0	8,0
Éducation - formation	5,2	5,7
Économie	4,8	4,3
Santé	4,2	4,5
Environnement	4,3	4,5
Autres ⁽¹⁾	7,7	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

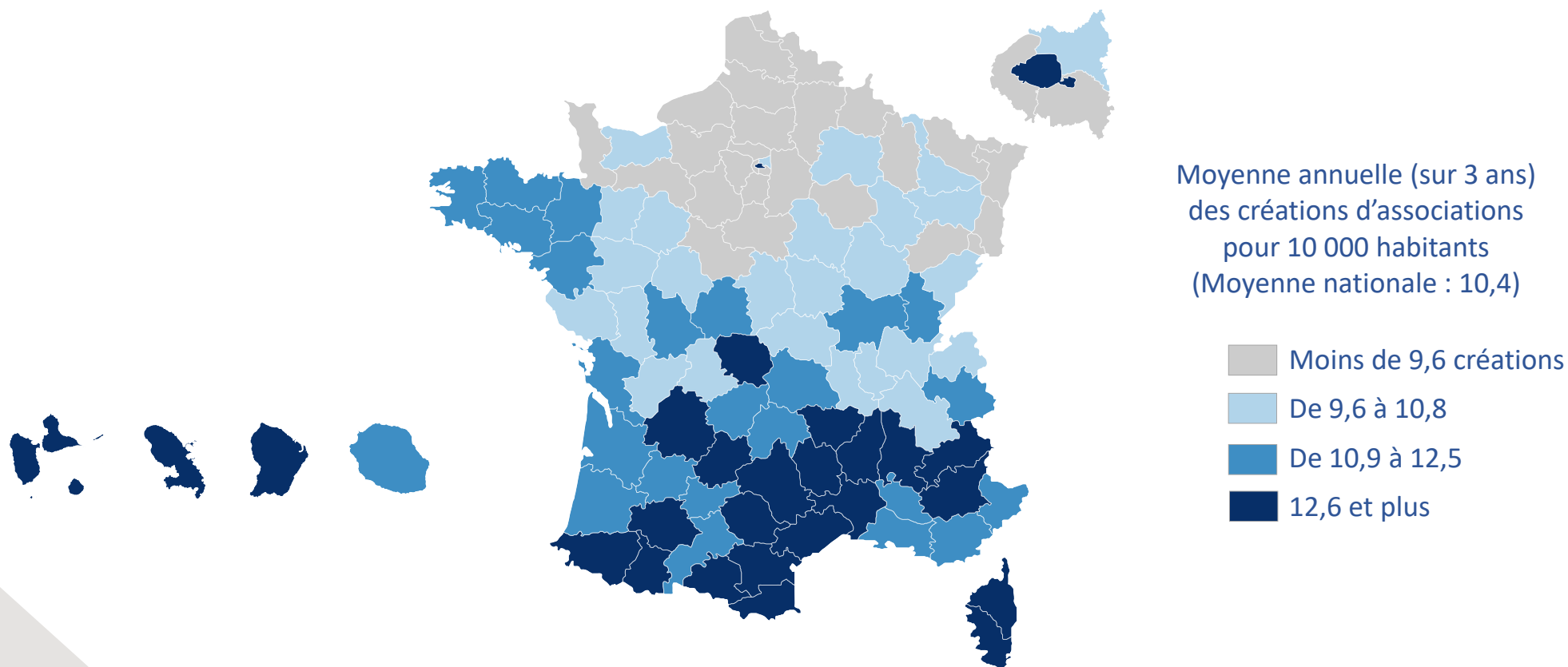
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Dans la région, les créations d'associations sont, proportionnellement, plus nombreuses dans le sport, le social et les amicales. Elles le sont moins dans la culture, et un peu moins dans l'éducation-formation et la santé.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 66 000 et 69 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 560 000 et 600 000 dont 255 000 à 265 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

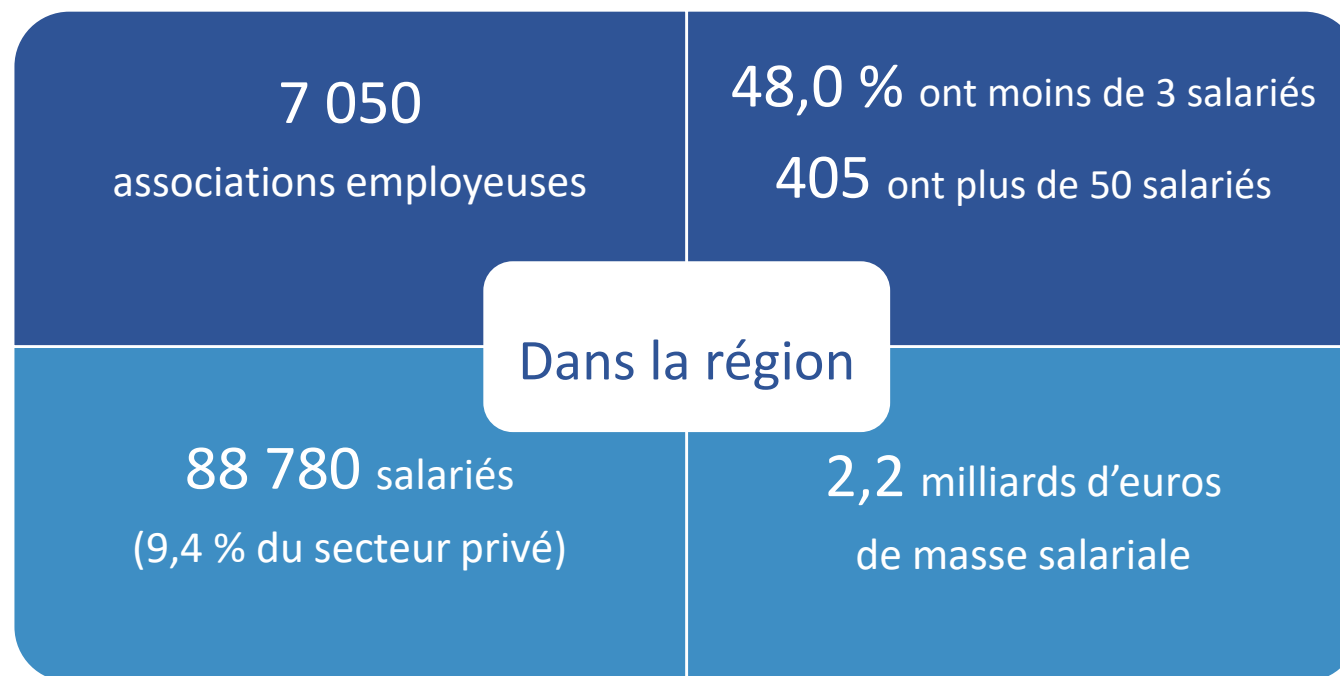
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



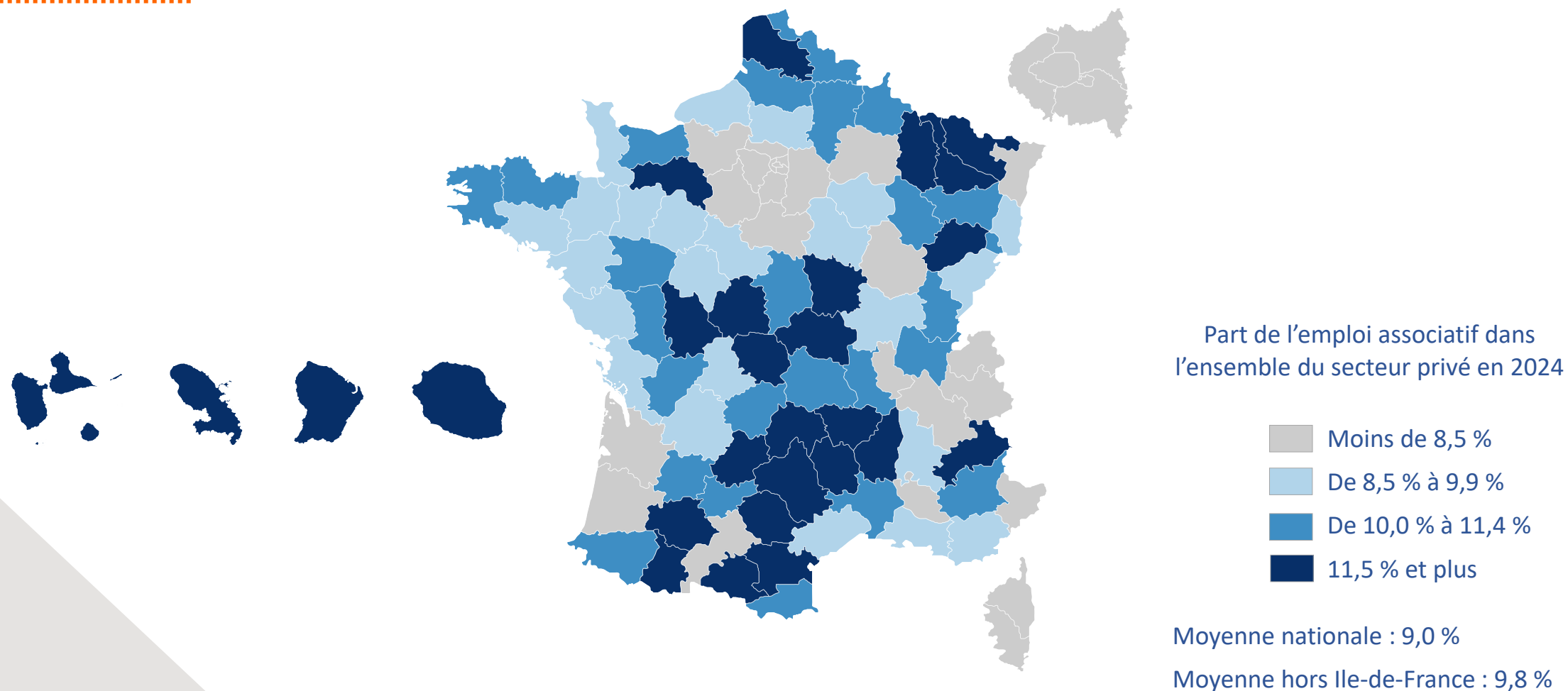
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	10 950	12,3	12,1
Sport	5 150	5,8	5,5
Santé	4 080	4,6	7,7
Social	47 310	53,3	48,7
Loisirs	950	1,1	1,3
Culture	2 170	2,4	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	10 340	11,6	12,2
Autres ⁽²⁾	7 830	8,8	9,9
Total	88 780	100,0	100,0

La répartition régionale se distingue des moyennes nationales avec une proportion de salariés associatifs plus forte dans le secteur social, et plus faible dans la santé.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Sources :

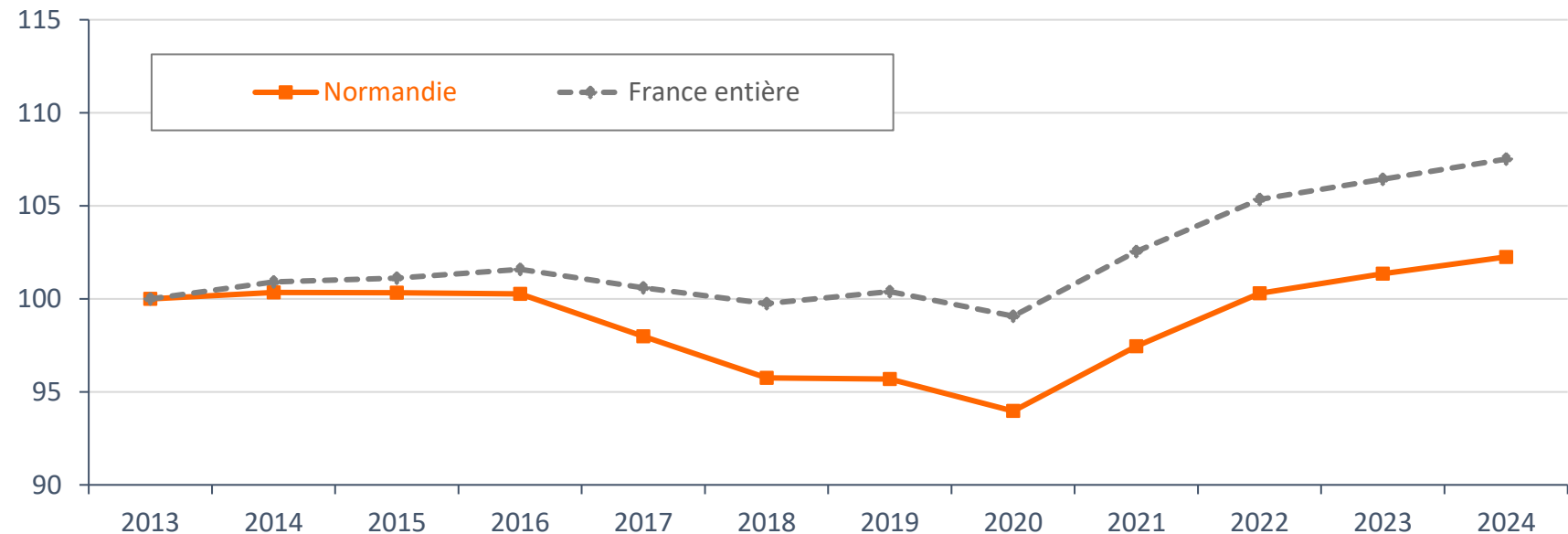
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.

D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).

Traitement R&S.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région est moins dynamique qu'au plan national, à partir de 2016 et 2017. La reprise des quatre dernières années, suite à la crise sanitaire, est tout aussi prononcée. Toutefois, elle ne permet pas au secteur associatif de rattraper le retard accumulé.

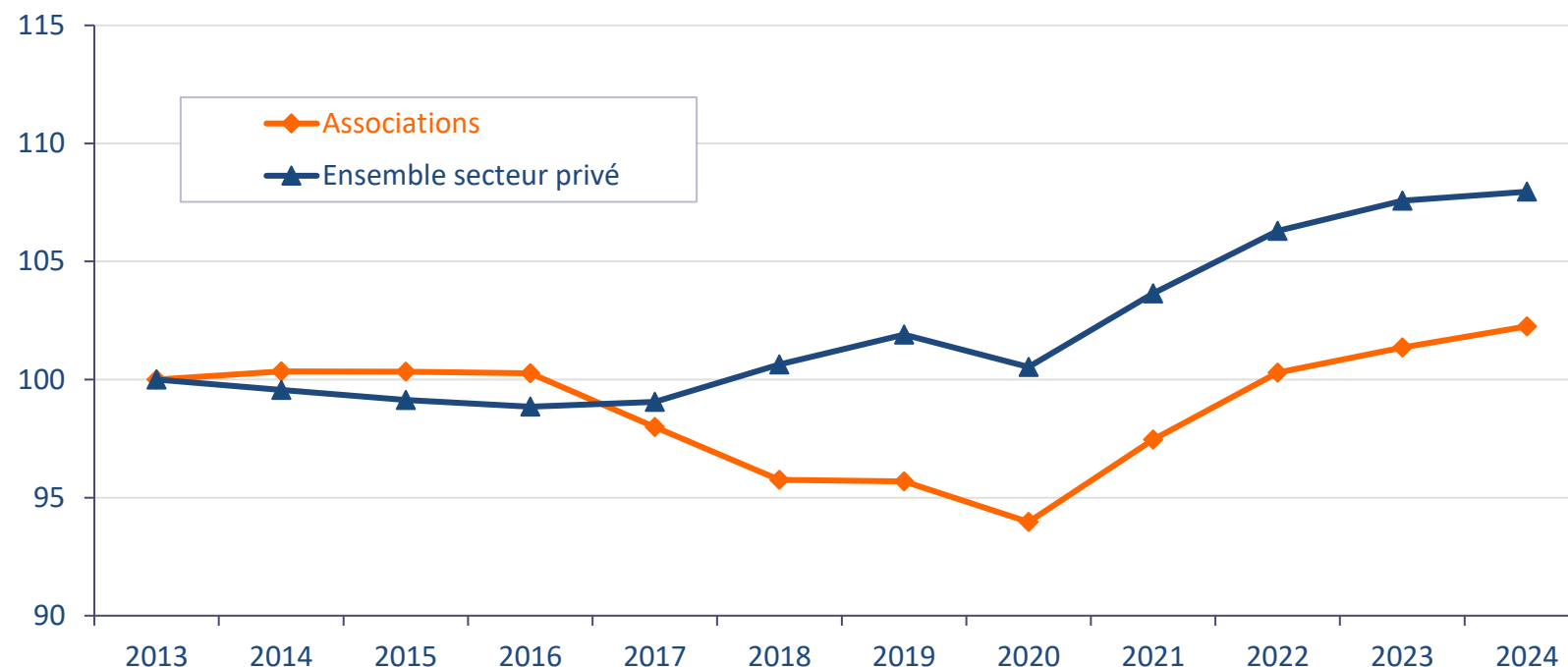
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



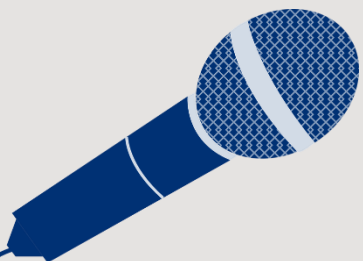
Les deux courbes régionales se croisent en 2017, à l'avantage de l'ensemble du secteur privé. Après quelques années de tension, l'emploi associatif enregistre une croissance aussi forte au cours des dernières années, sans rattraper le retard accumulé entre 2017 et 2019.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

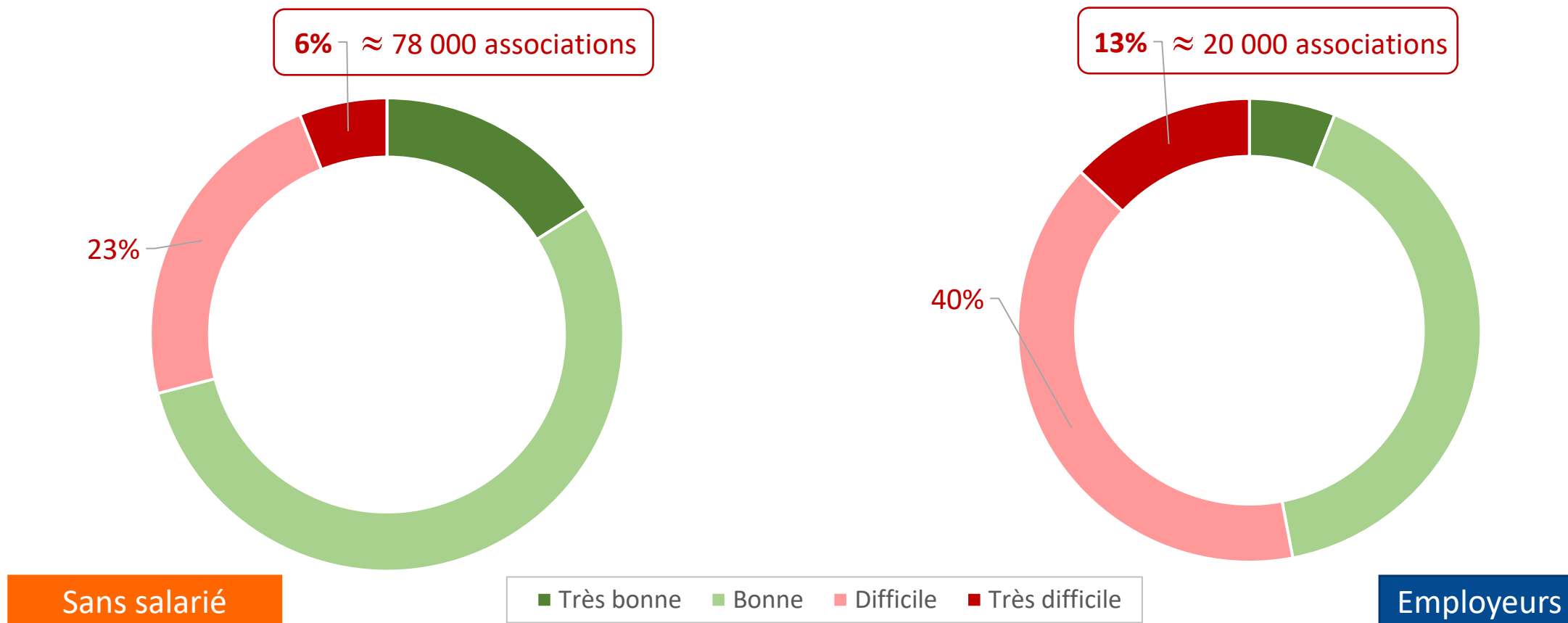
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

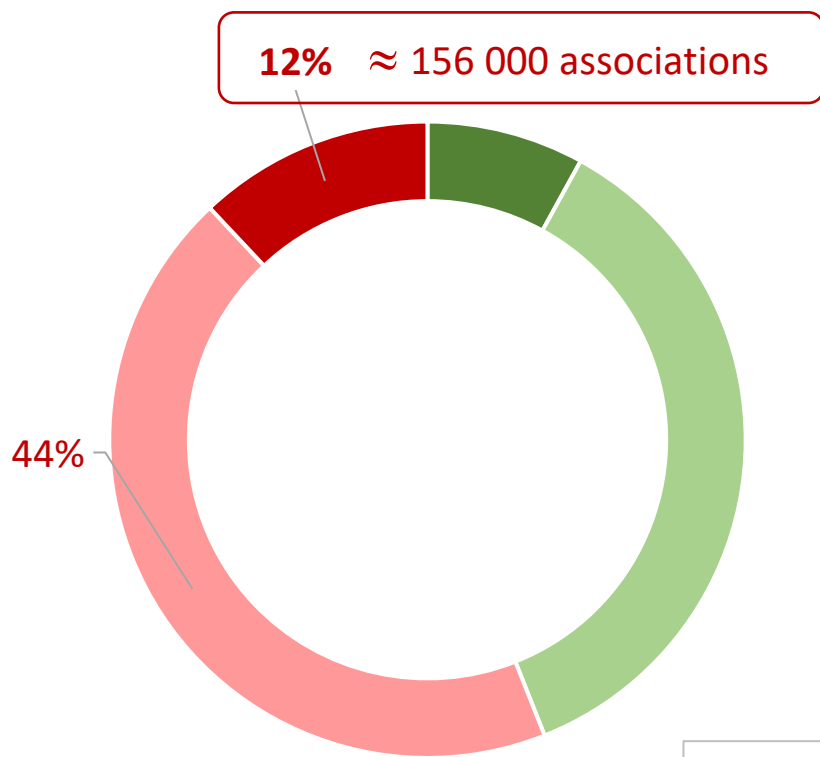
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



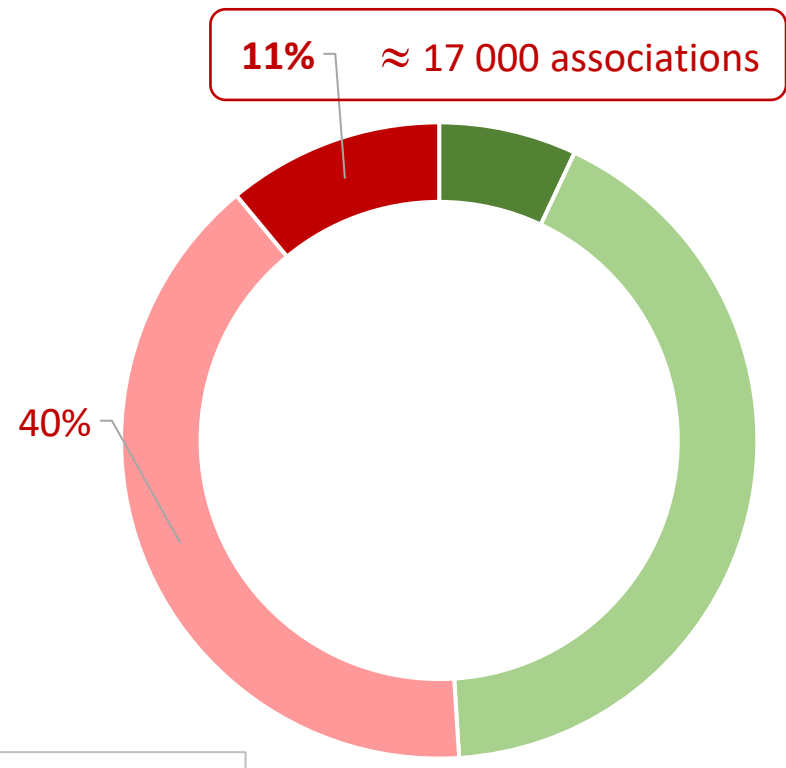
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

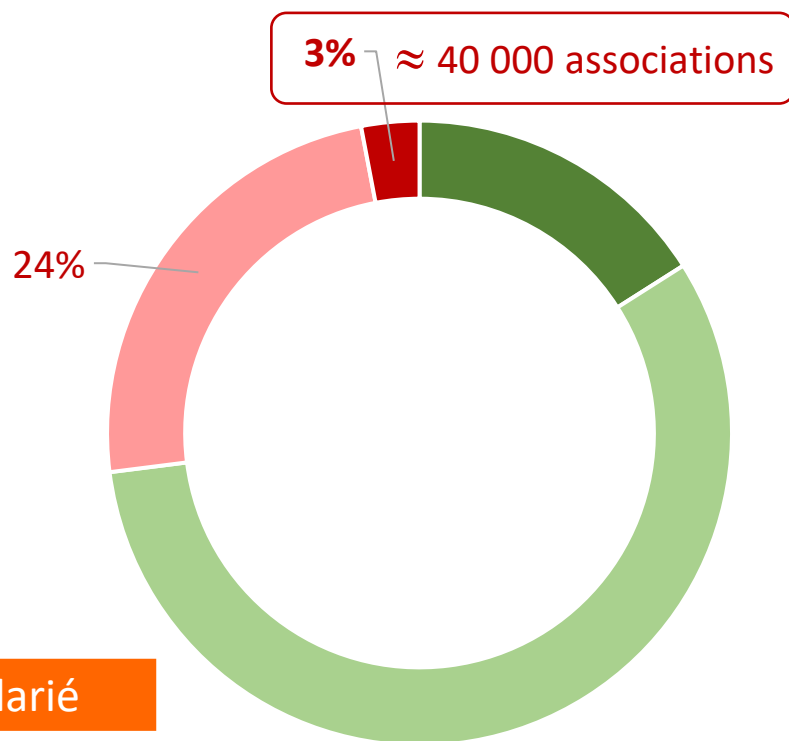


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

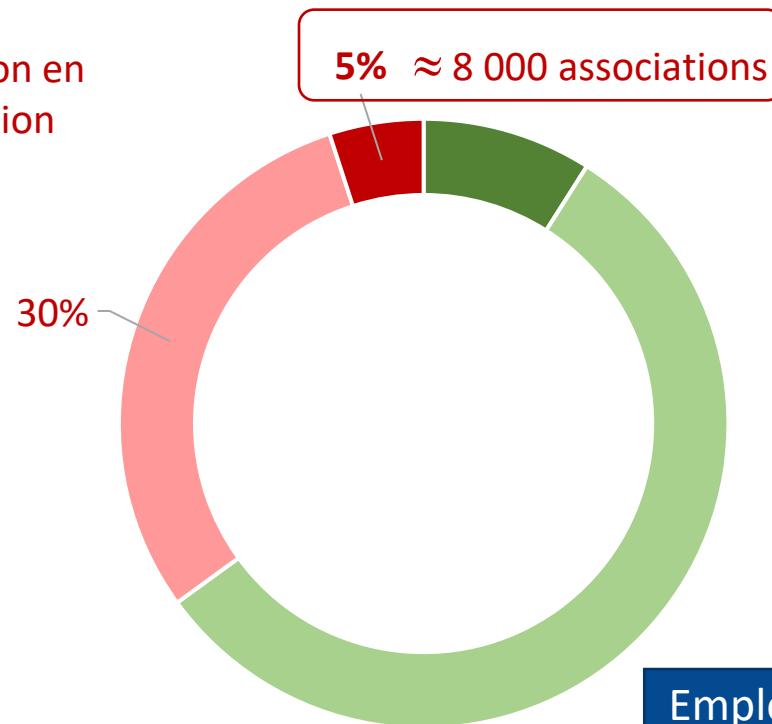
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



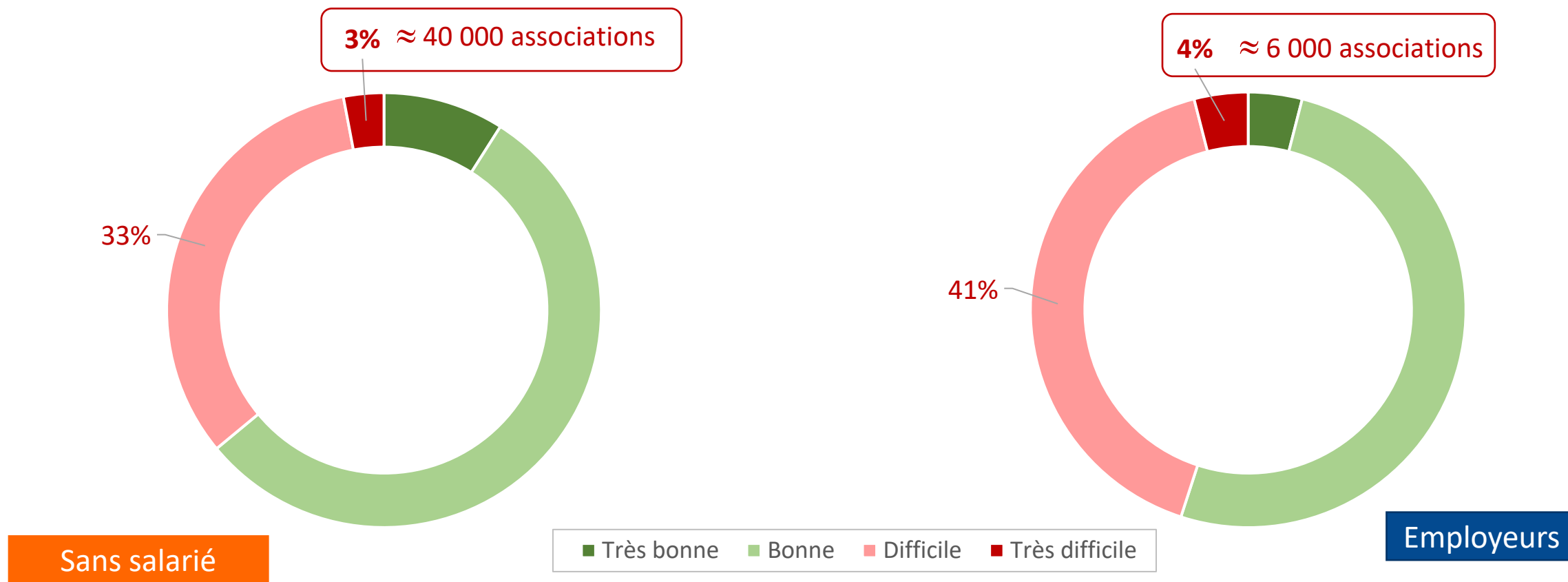
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

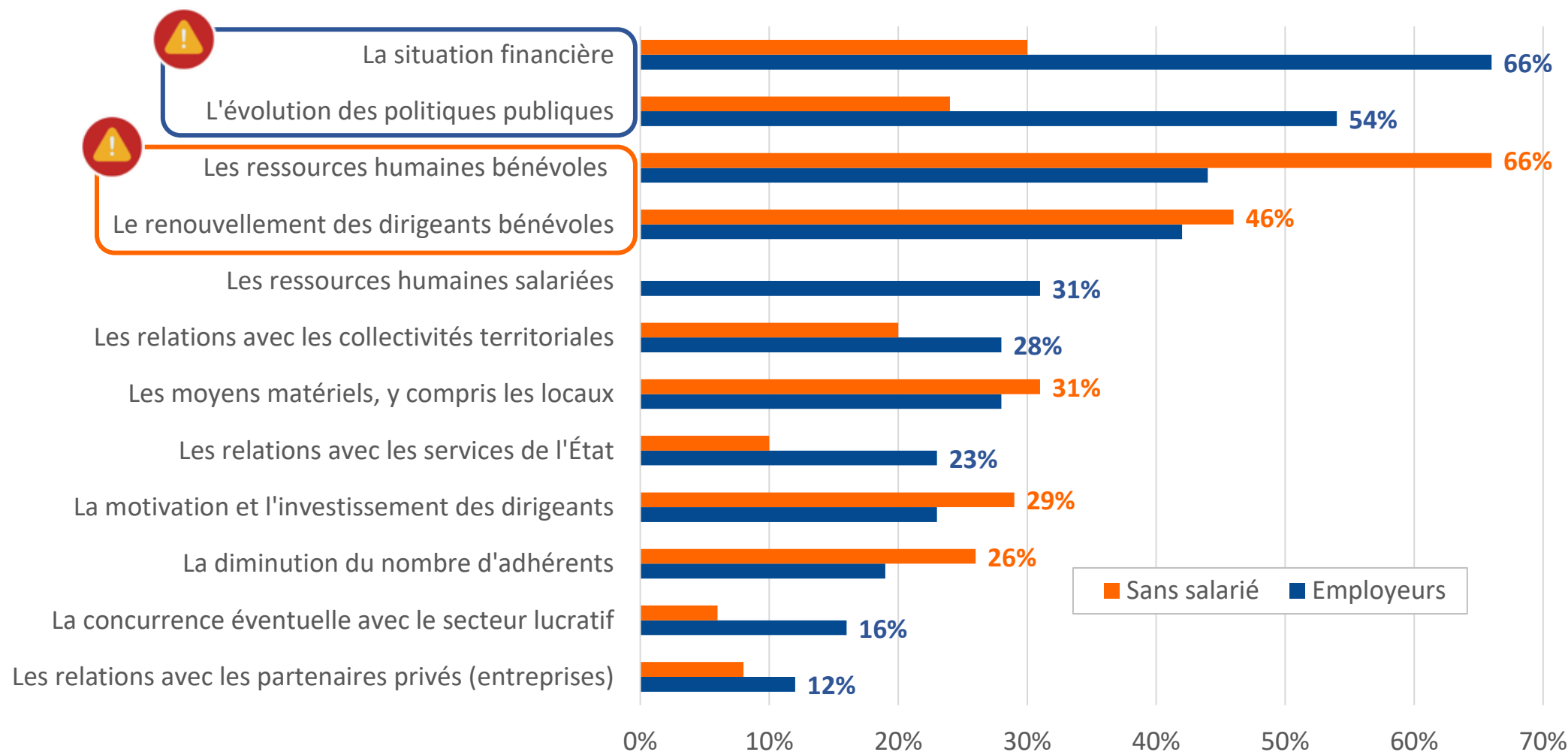
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, **la vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025

Nouvelle-Aquitaine

AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

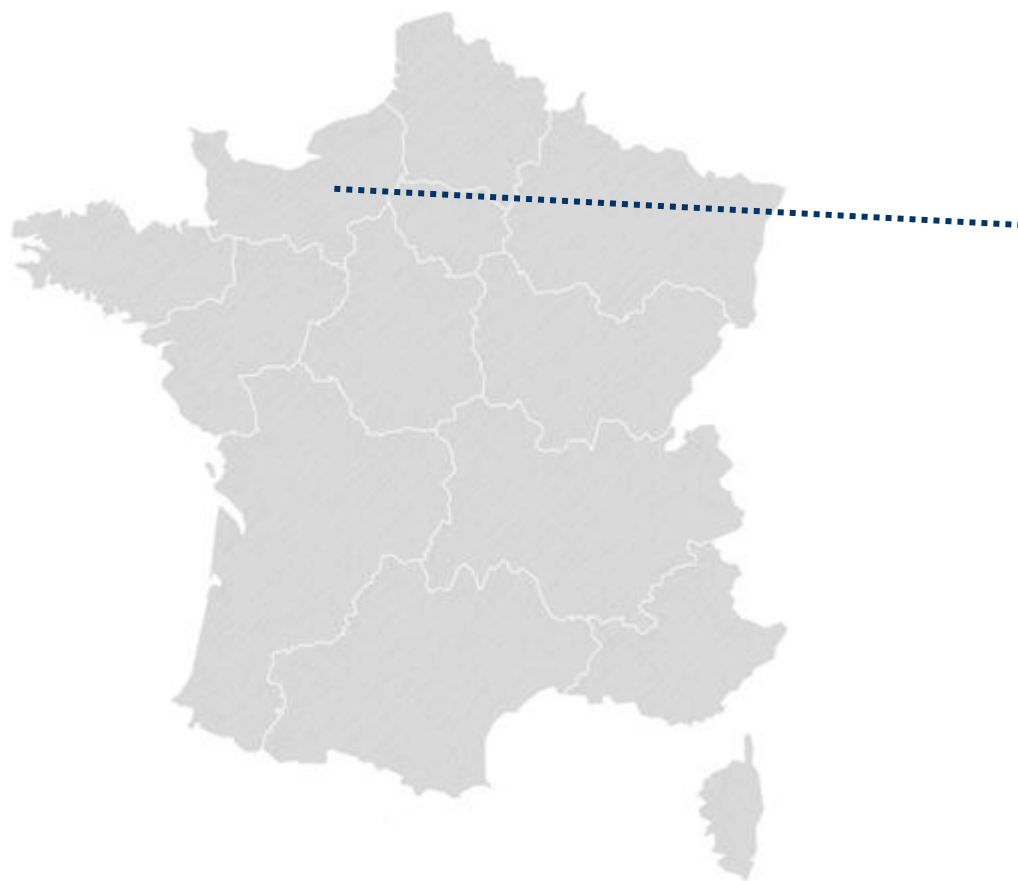
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Nouvelle-Aquitaine

- **12** départements et **4 293** communes
- **6 191 210** habitants (2025)
Soit **9,3%** de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : **20,6 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **12,8 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **6,5 %**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **13,8 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

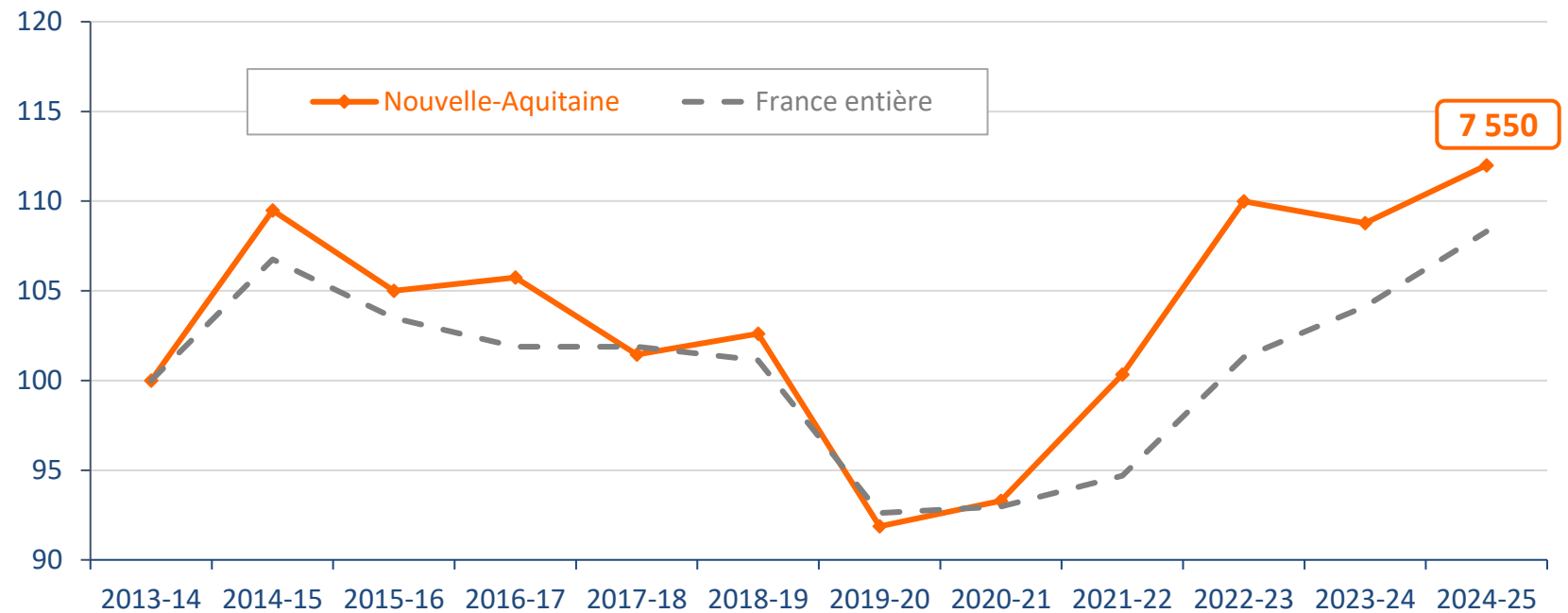


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

L'évolution est plus marquée en Nouvelle Aquitaine que la moyenne nationale : après le creux de 2019-2021, les créations repartent fortement à la hausse et dépassent désormais leur niveau d'avant-crise.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	25,5	25,0
Sport	18,4	17,8
Loisirs	13,7	12,2
Social	8,0	7,6
Amicales - entraide	6,8	8,0
Éducation - formation	4,9	5,7
Économie	4,2	4,3
Santé	4,9	4,5
Environnement	5,0	4,5
Autres ⁽¹⁾	8,7	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

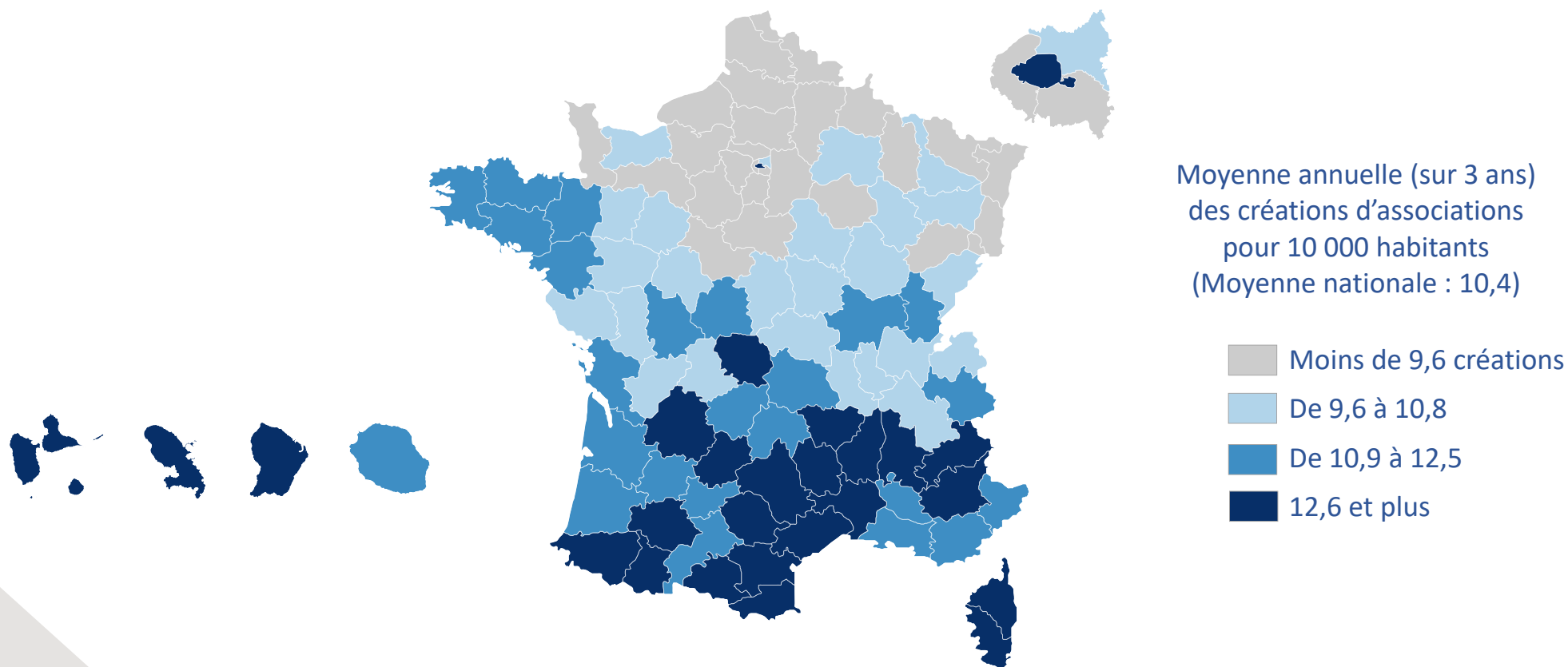
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, en Nouvelle-Aquitaine, proportionnellement plus nombreuses dans les loisirs, la santé et l'environnement. Elles le sont moins dans les amicales et l'éducation.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 152 000 et 160 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 1,2 et 1,3 million dont 530 000 à 560 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

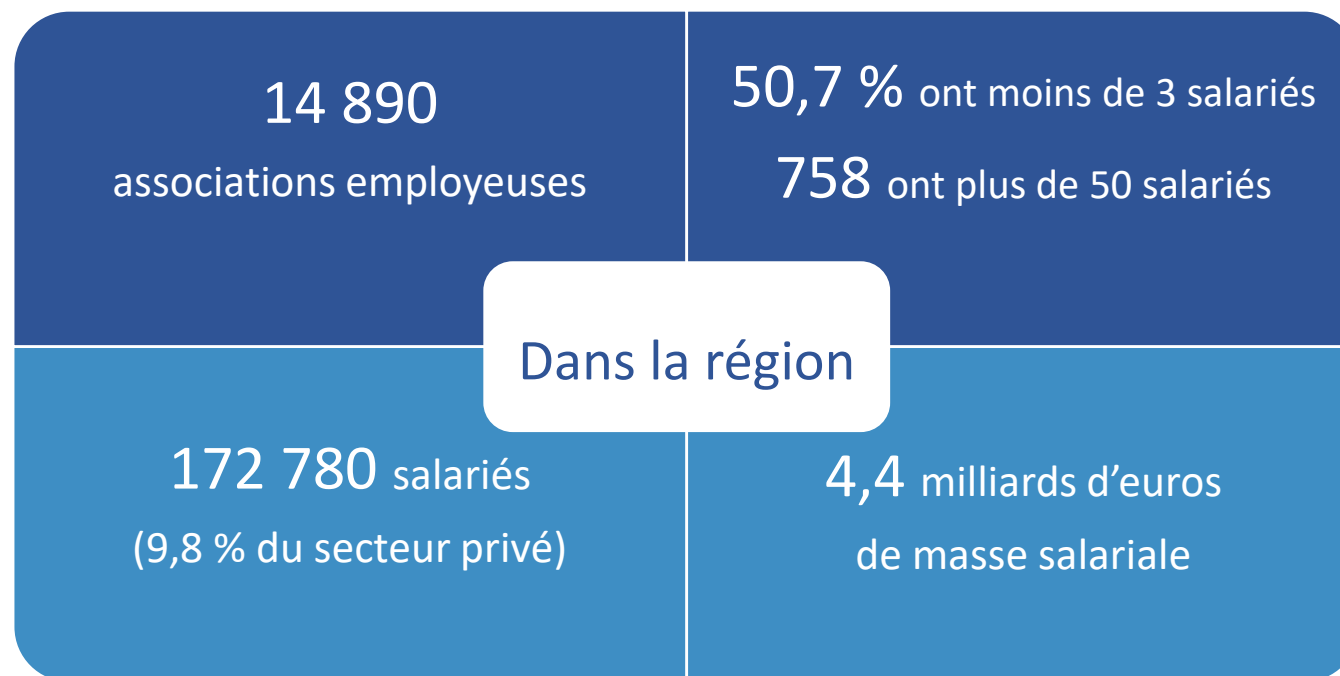
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

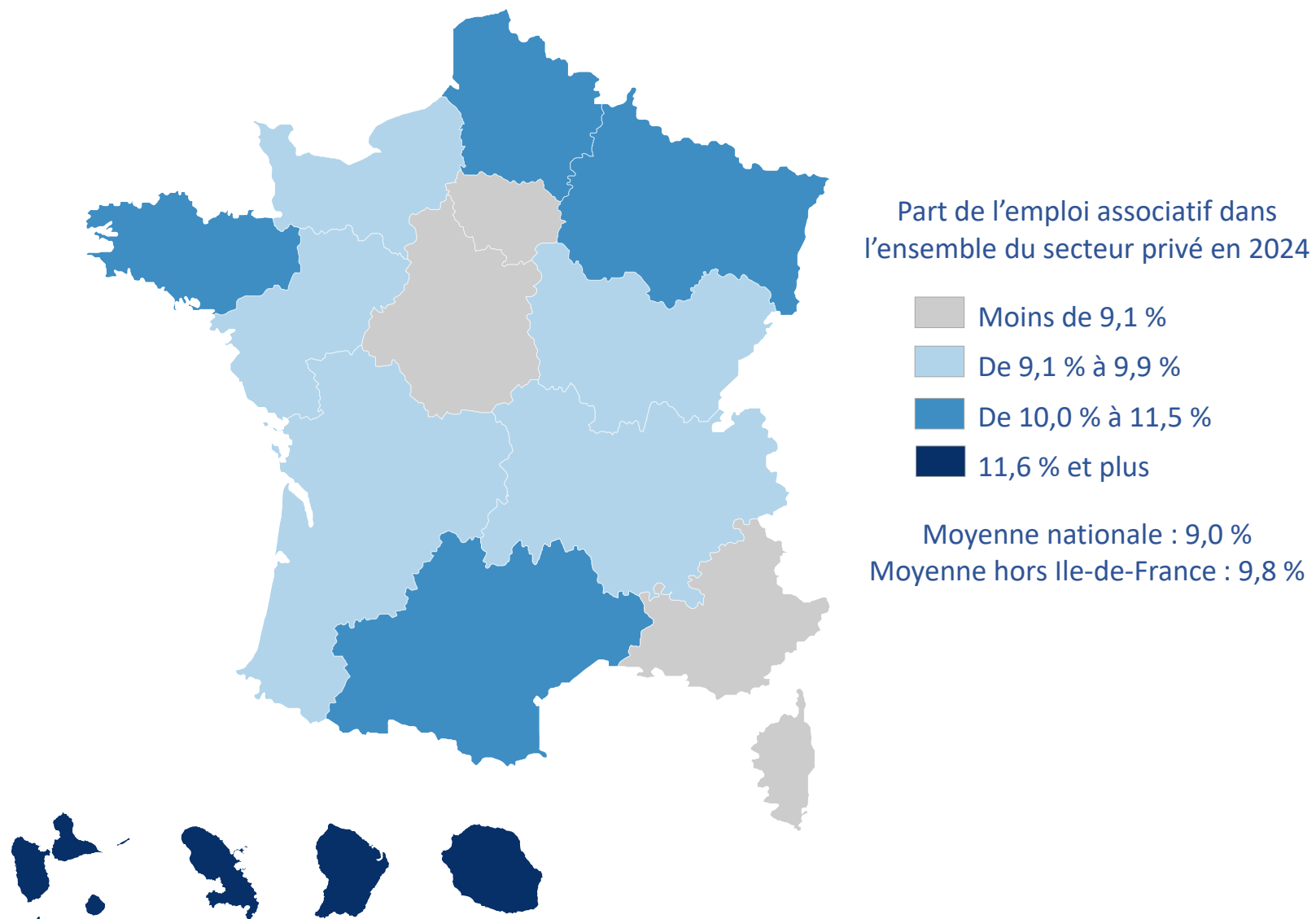
En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



Sources :

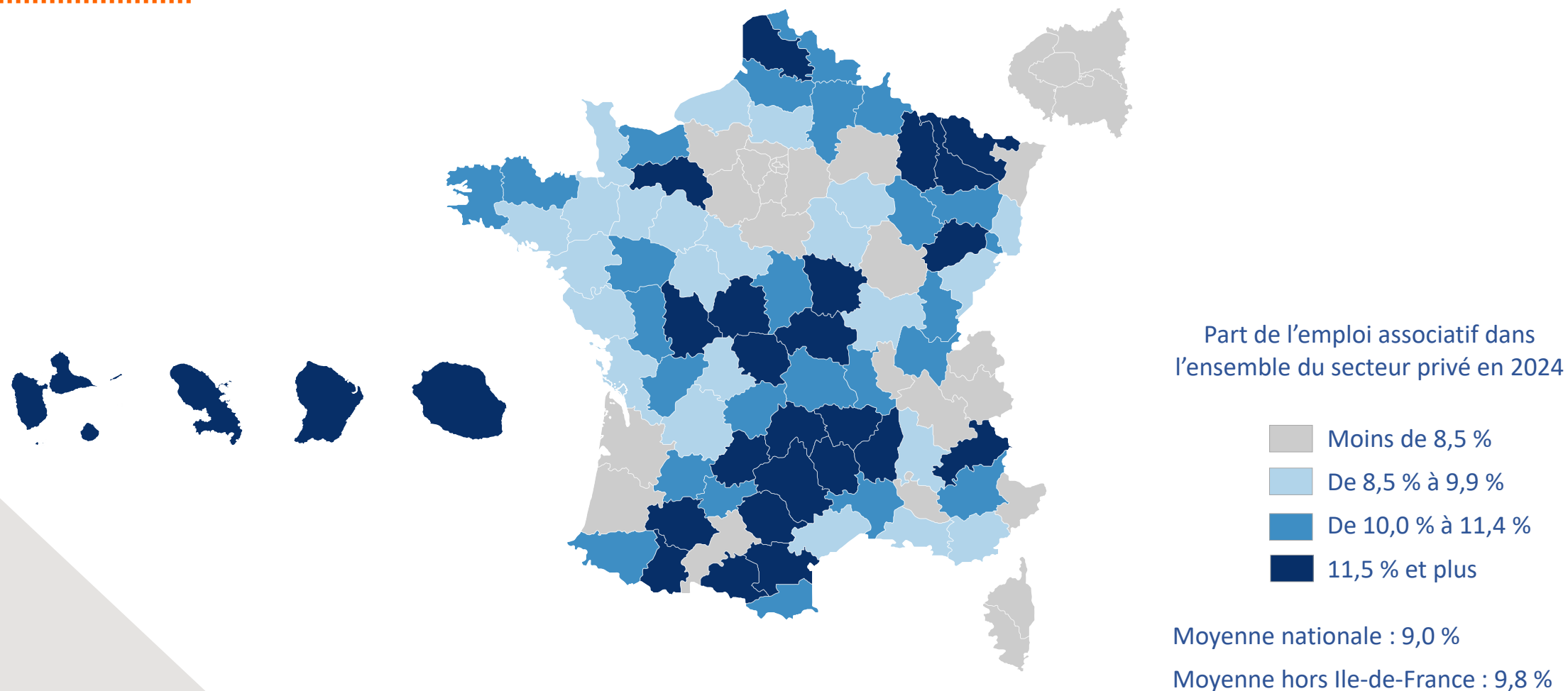
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Dans les régions



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	17 880	10,3	12,1
Sport	9 640	5,6	5,5
Santé	10 380	6,0	7,7
Social	89 690	51,9	48,7
Loisirs	2 580	1,5	1,3
Culture	4 350	2,5	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	24 430	14,1	12,2
Autres ⁽²⁾	13 830	8,0	9,9
Total	172 780	100,0	100,0

La répartition régionale se distingue peu des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs légèrement plus forte dans le secteur social et un peu plus faible dans l'enseignement et la santé.

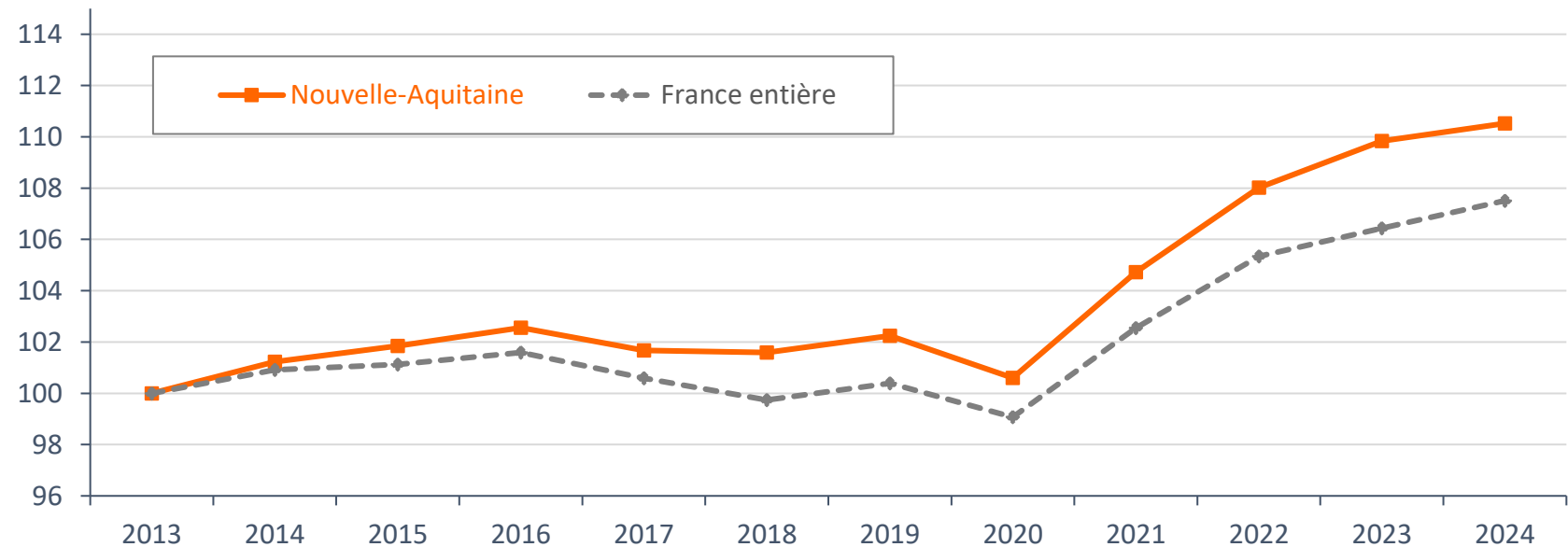
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'emploi associatif en Nouvelle-Aquitaine a mieux résisté qu'au niveau national avant 2020, puis a rebondi plus rapidement après la crise sanitaire. La progression s'est poursuivie jusqu'en 2024, à un rythme un peu plus soutenu qu'au plan national.

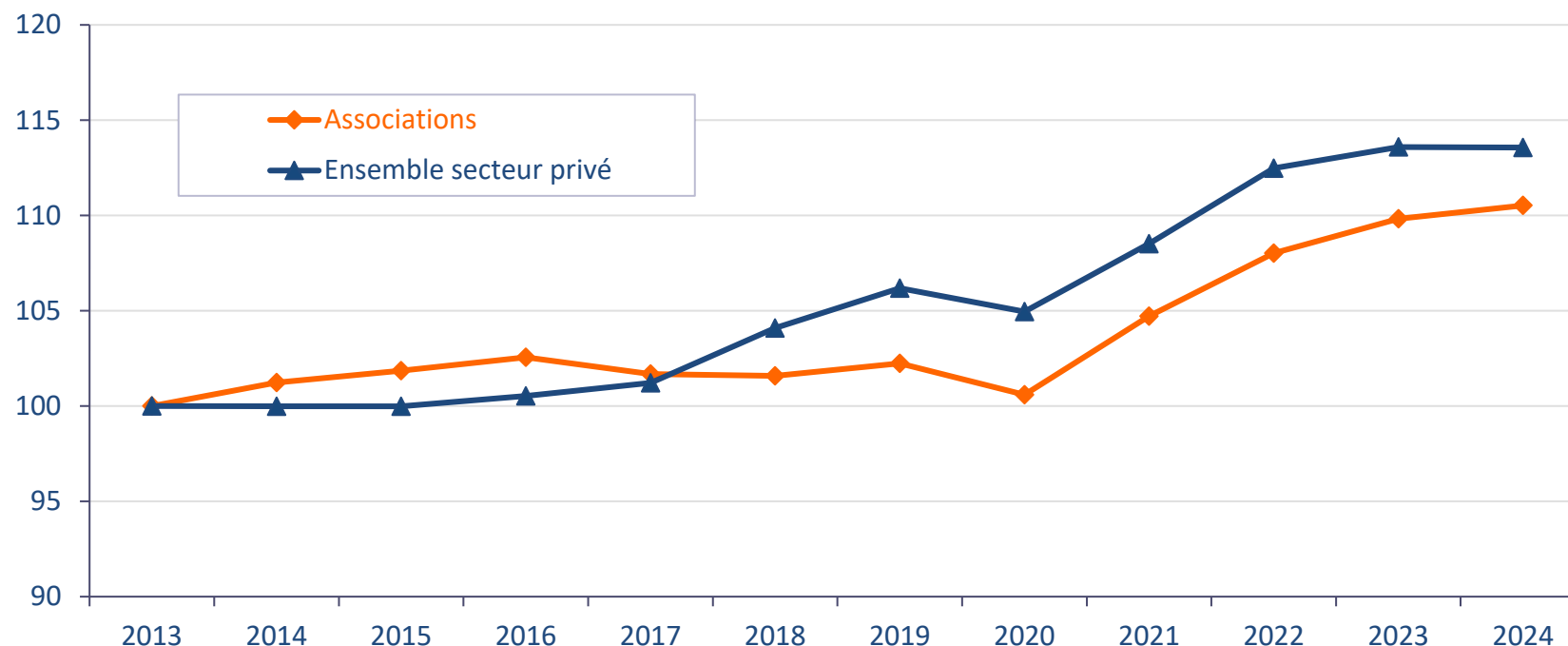
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



Les deux courbes régionales se croisent en 2017, à l'avantage du secteur privé qui enregistre deux années de forte croissance. La reprise est comparable au cours des 4 dernières années, mais le secteur associatif ne parvient pas à rattraper le retard accumulé entre 2017 et 2019.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

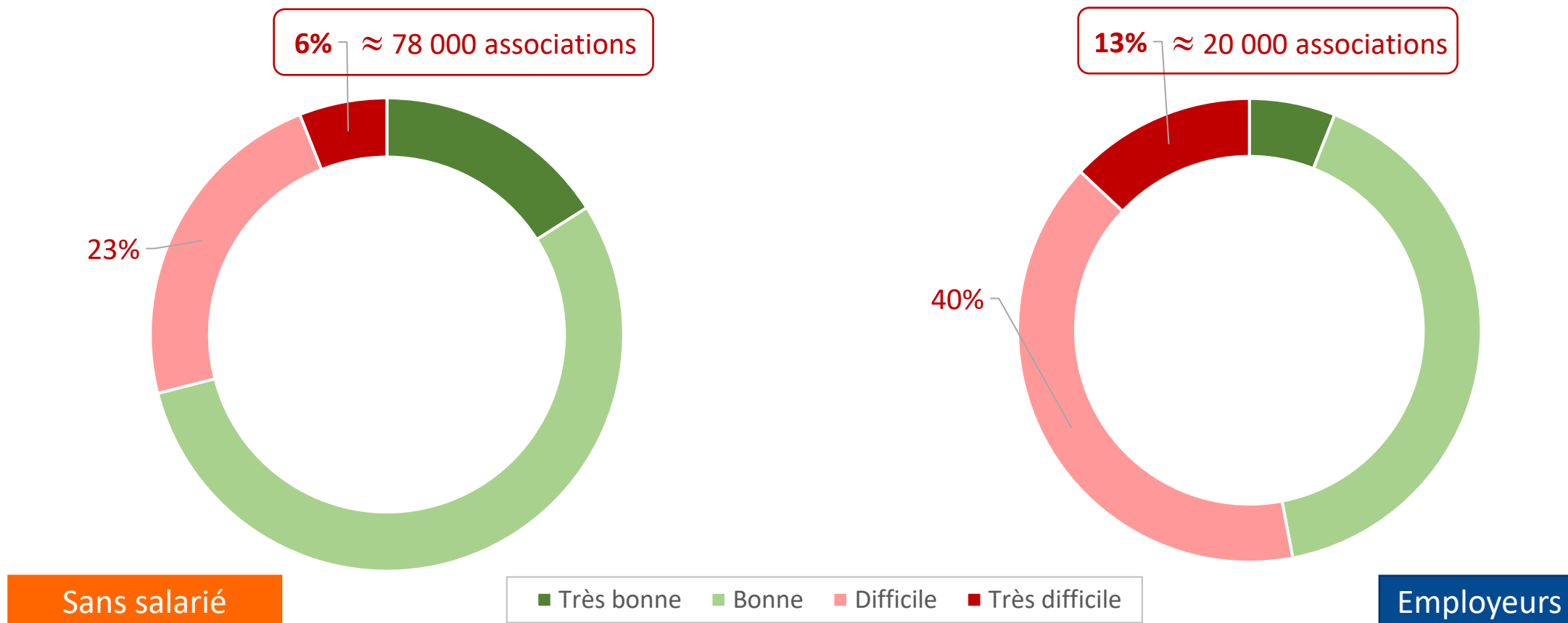
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

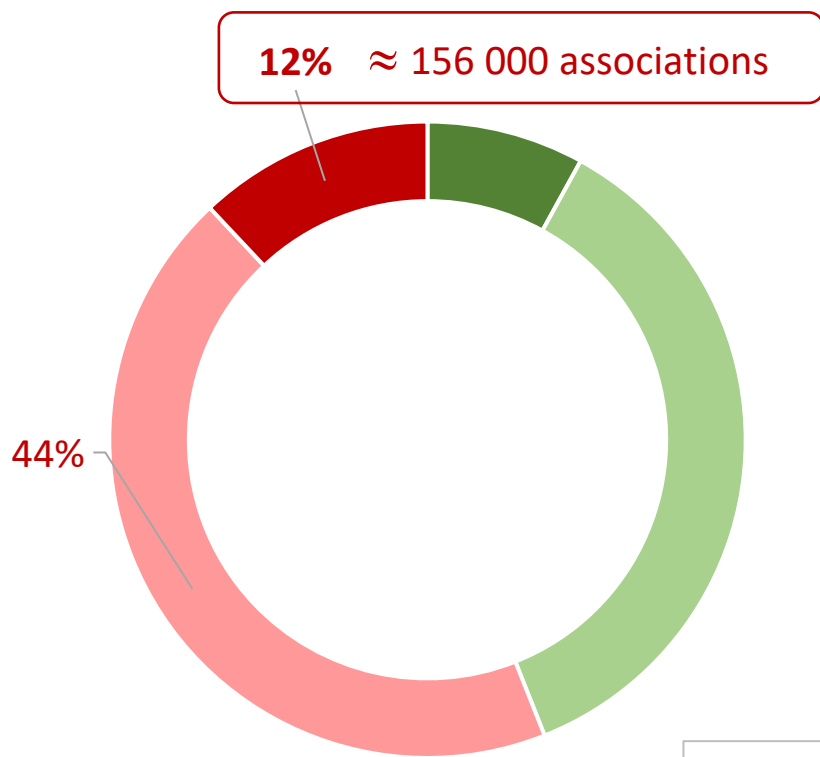
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



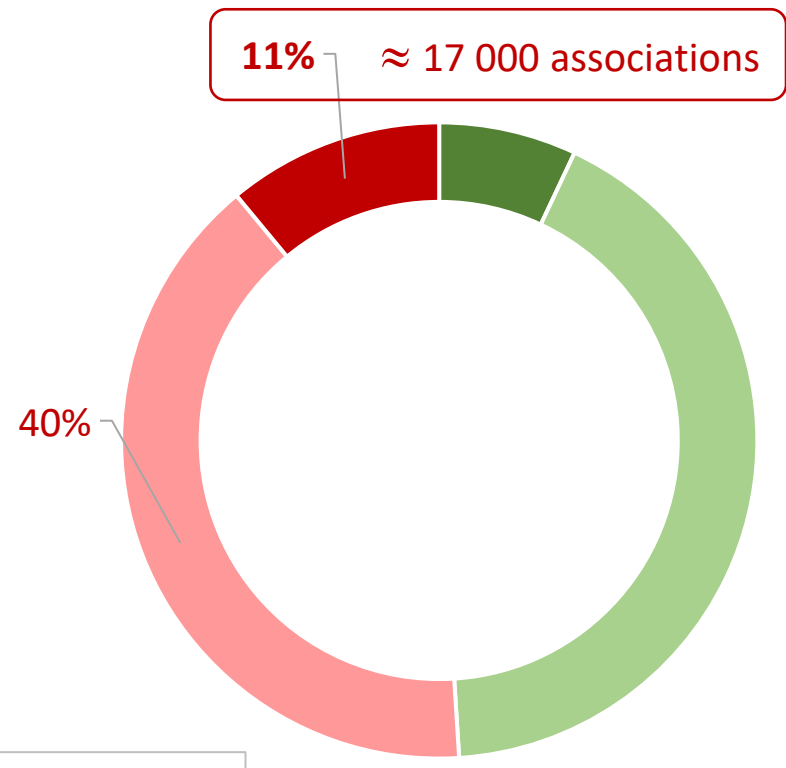
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

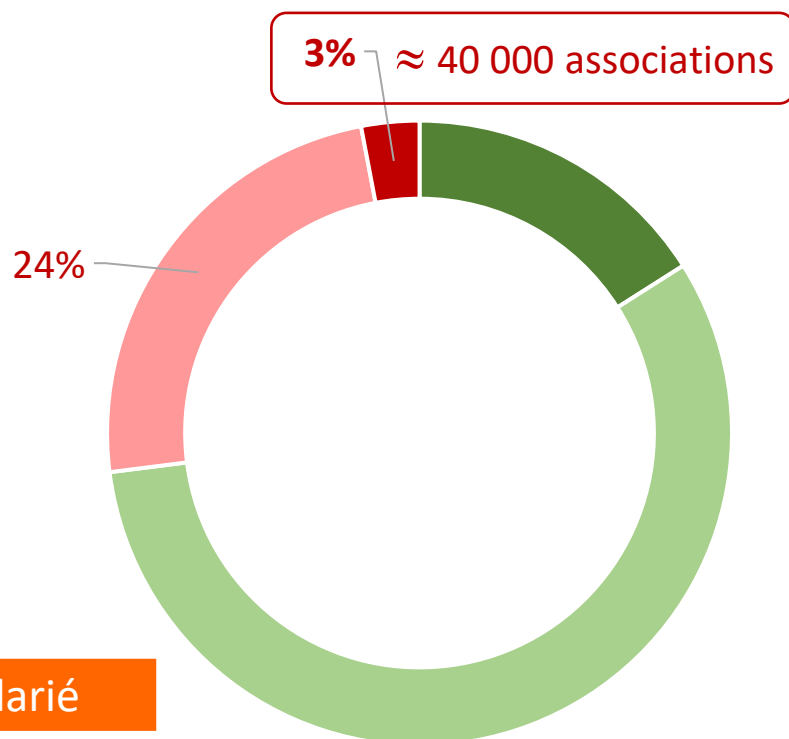


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

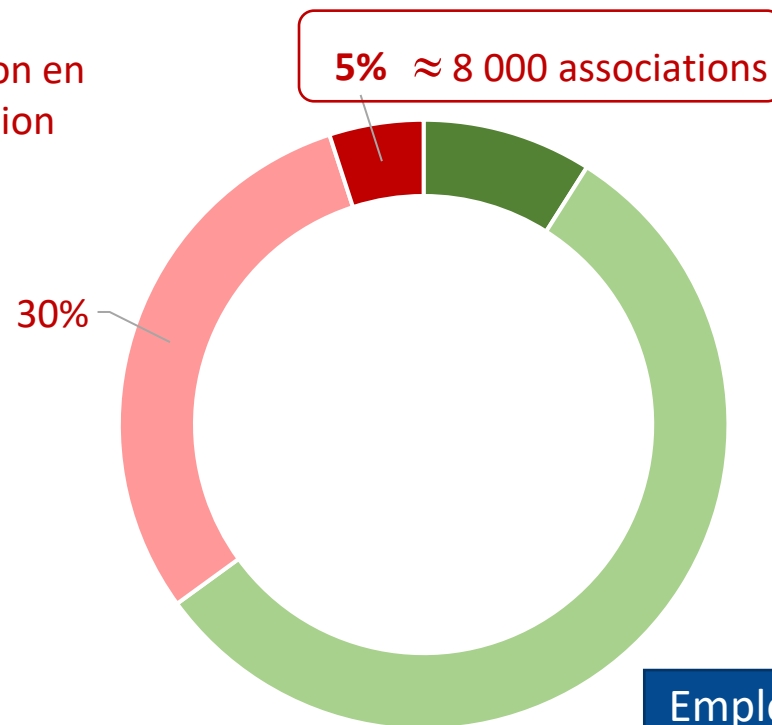
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



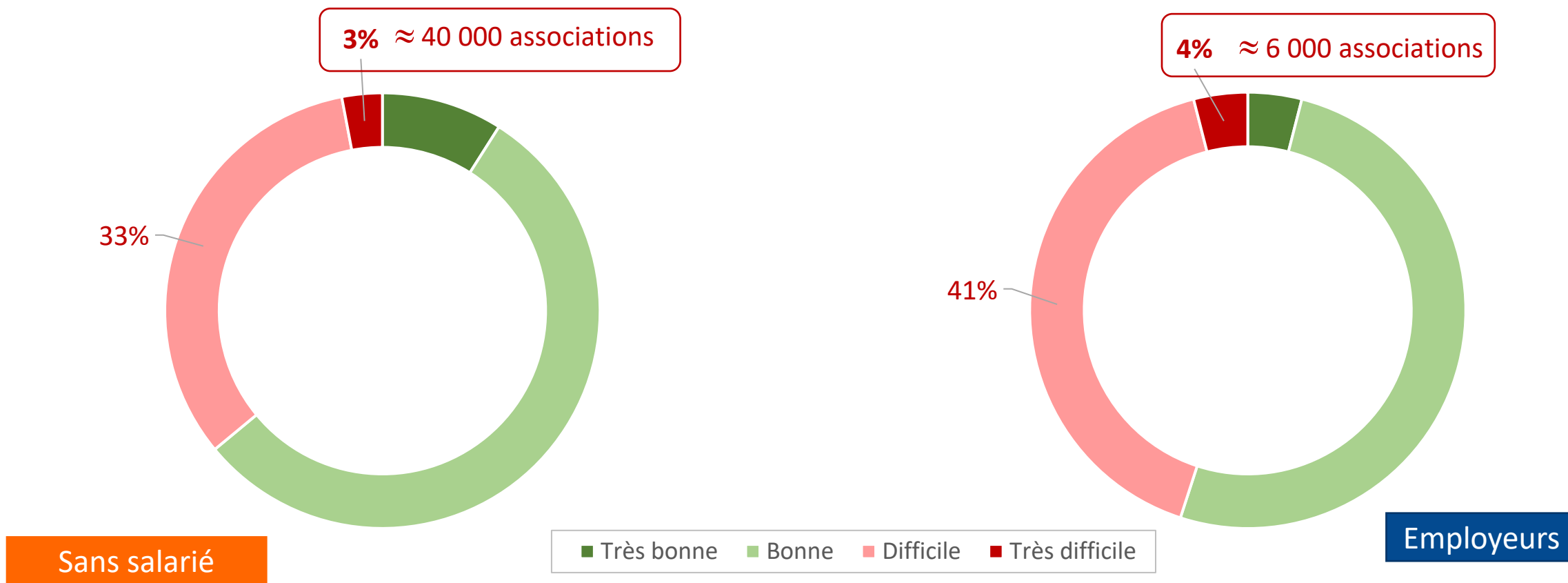
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

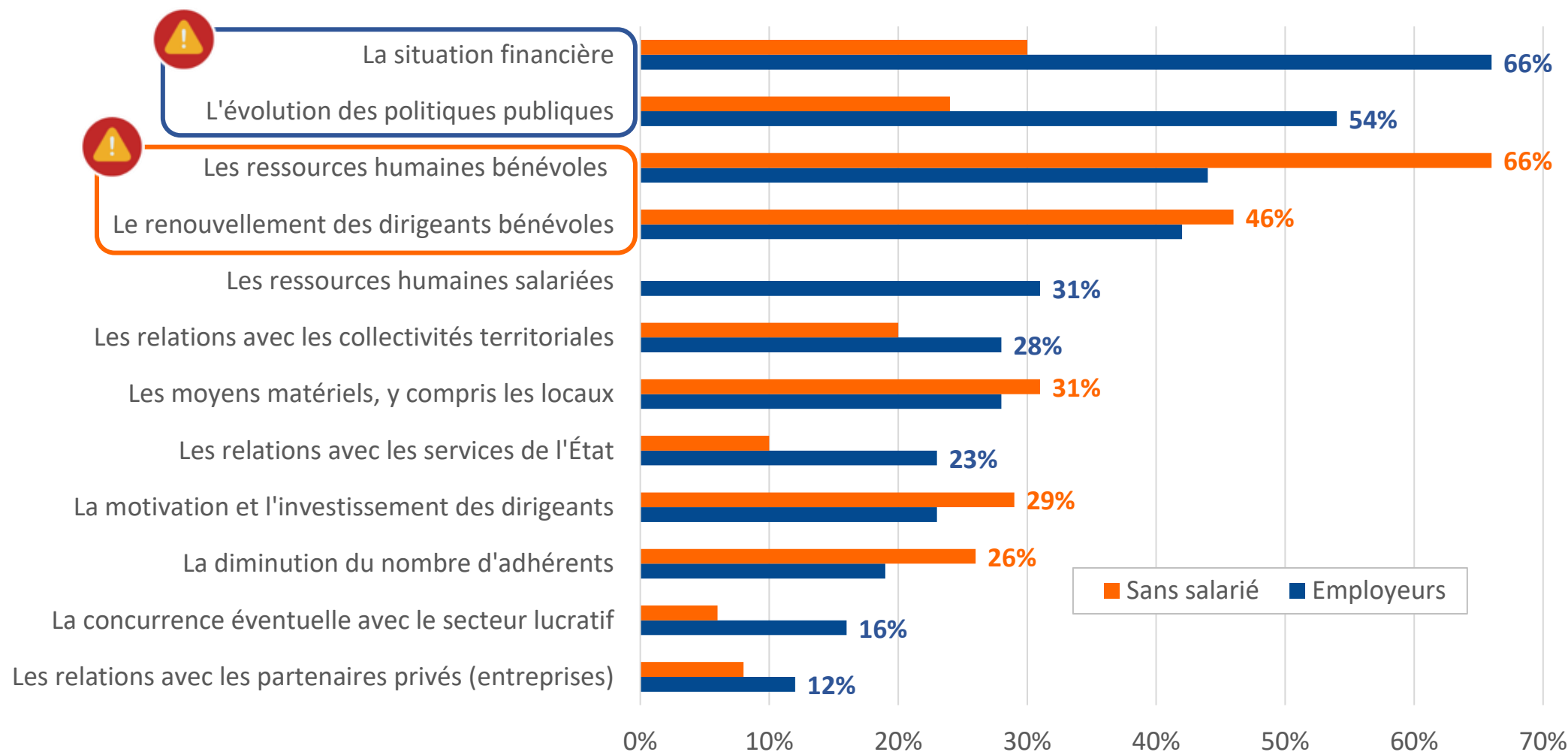
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : lna@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

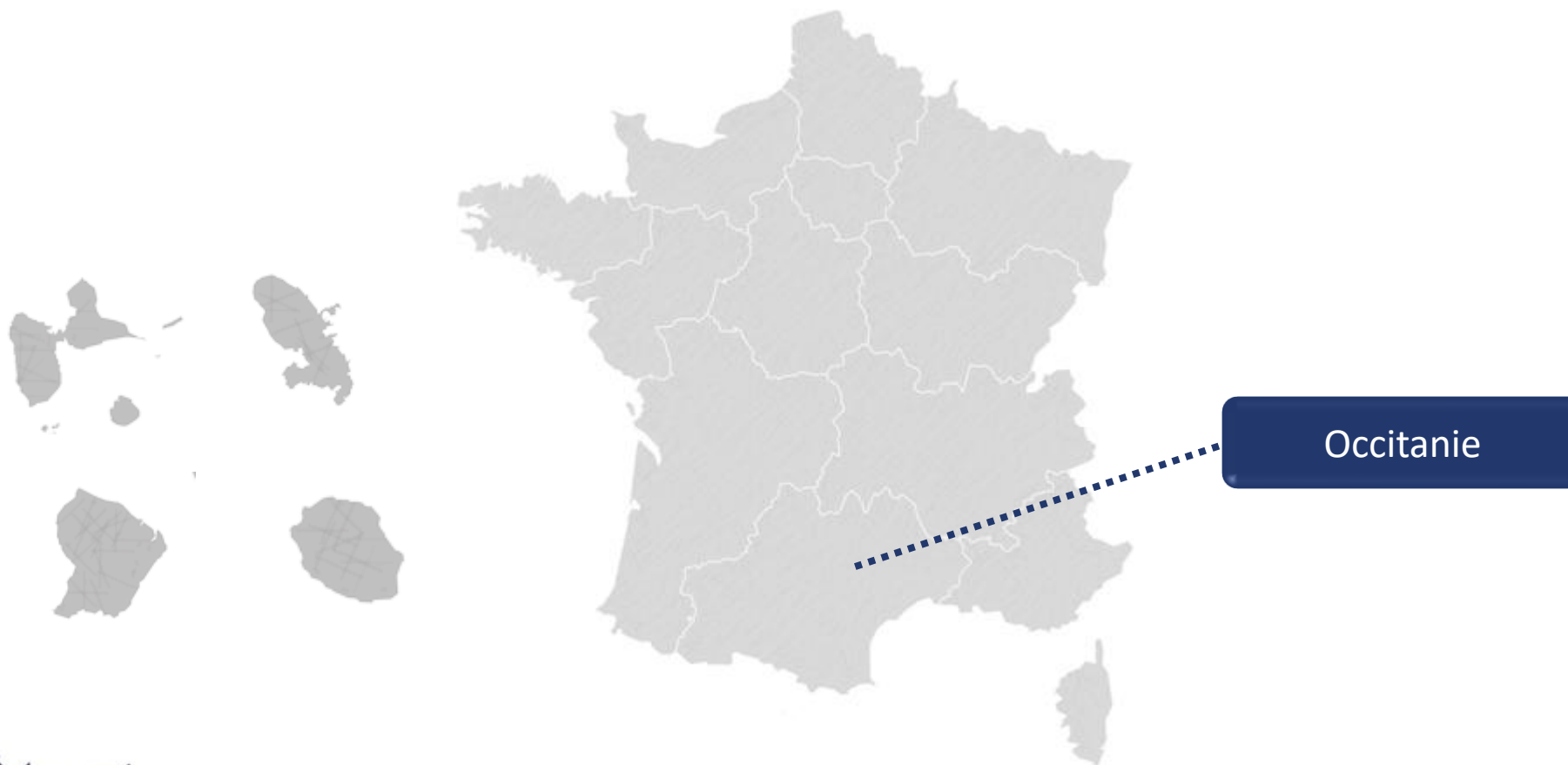
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

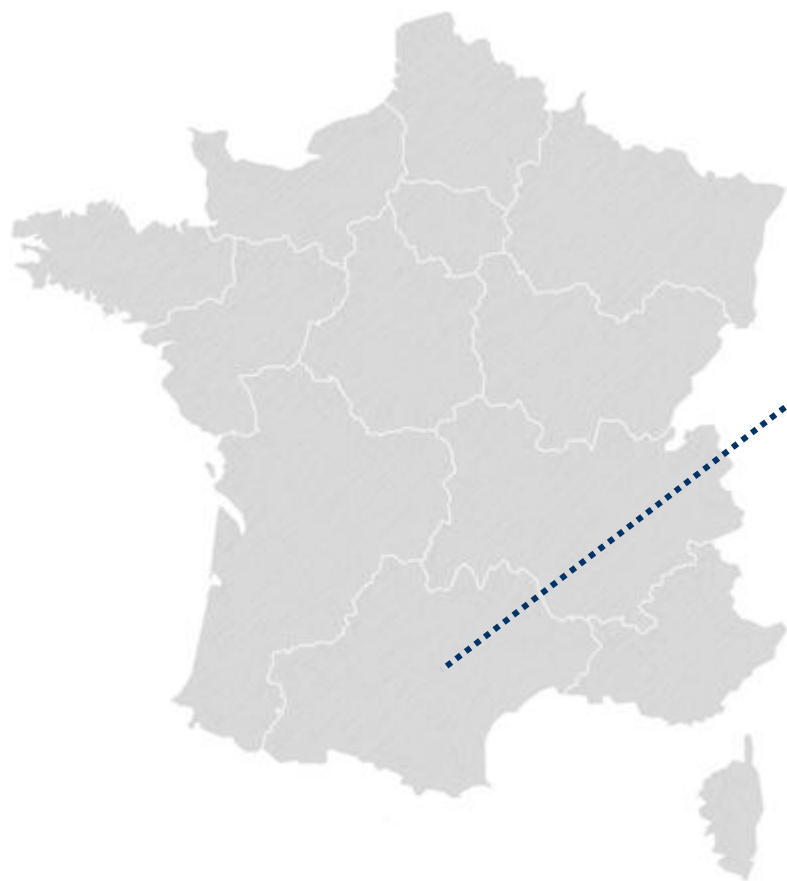
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Occitanie

- **13** départements et **4 456** communes
- **6 201 587** habitants (2025)
Soit **9,3 %** de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : **21,5 %**
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : **12,1 %**
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : **8,7 %**
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : **17,5 %**
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

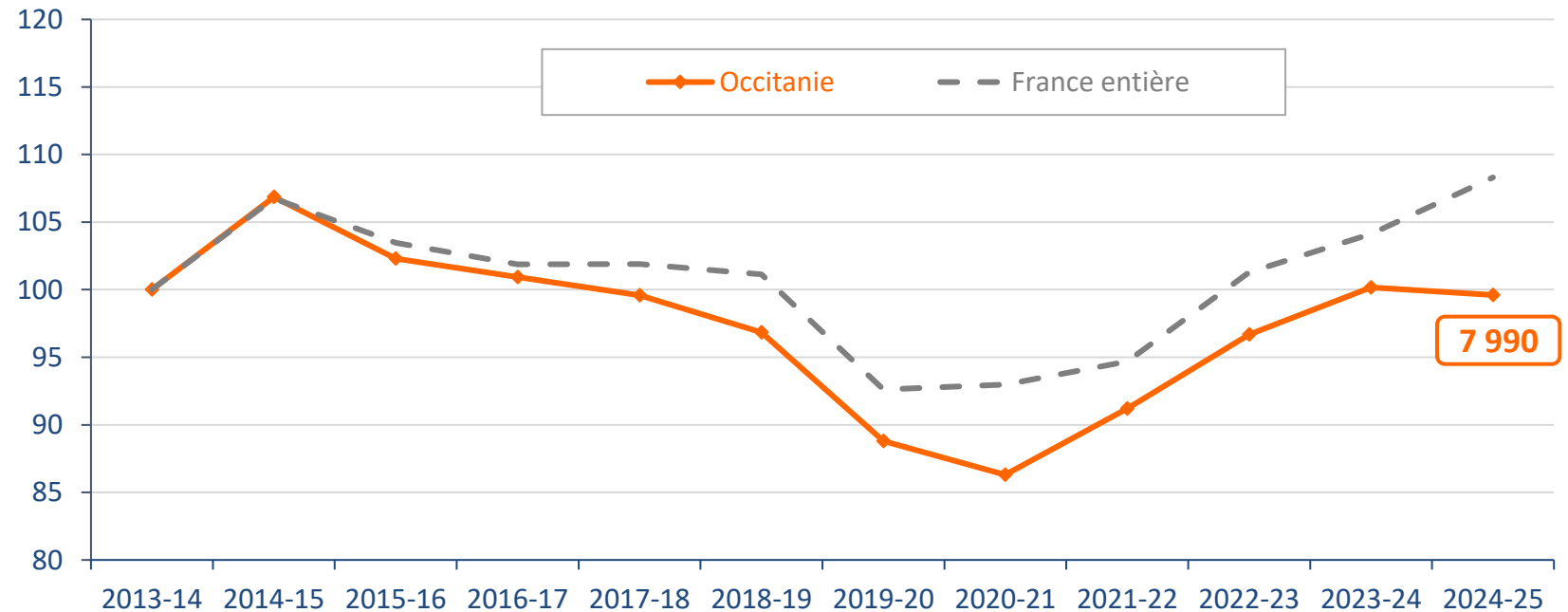


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Les deux courbes sont assez proches tout au long de la période observée, malgré une pause en région, en 2024-2025, quand l'évolution nationale reste à la hausse.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	26,1	25,0
Sport	18,8	17,8
Loisirs	15,4	12,2
Social	7,1	7,6
Amicales - entraide	4,3	8,0
Éducation - formation	4,7	5,7
Économie	4,9	4,3
Santé	4,1	4,5
Environnement	5,4	4,5
Autres ⁽¹⁾	9,1	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

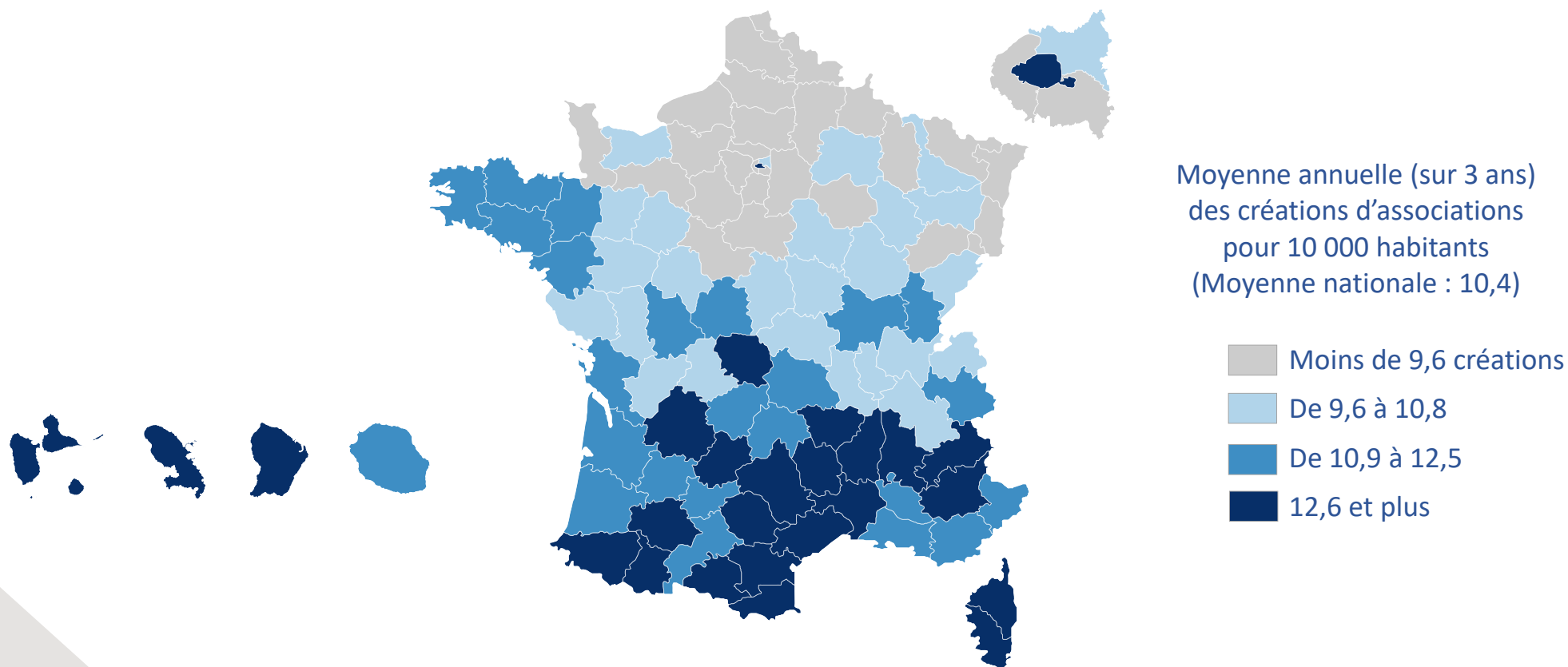
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, en Occitanie, proportionnellement plus nombreuses dans les loisirs, l'économie et l'environnement. Elles le sont moins dans les amicales et l'éducation.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 165 000 et 175 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 1,28 et 1,4 million dont 560 000 à 590 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

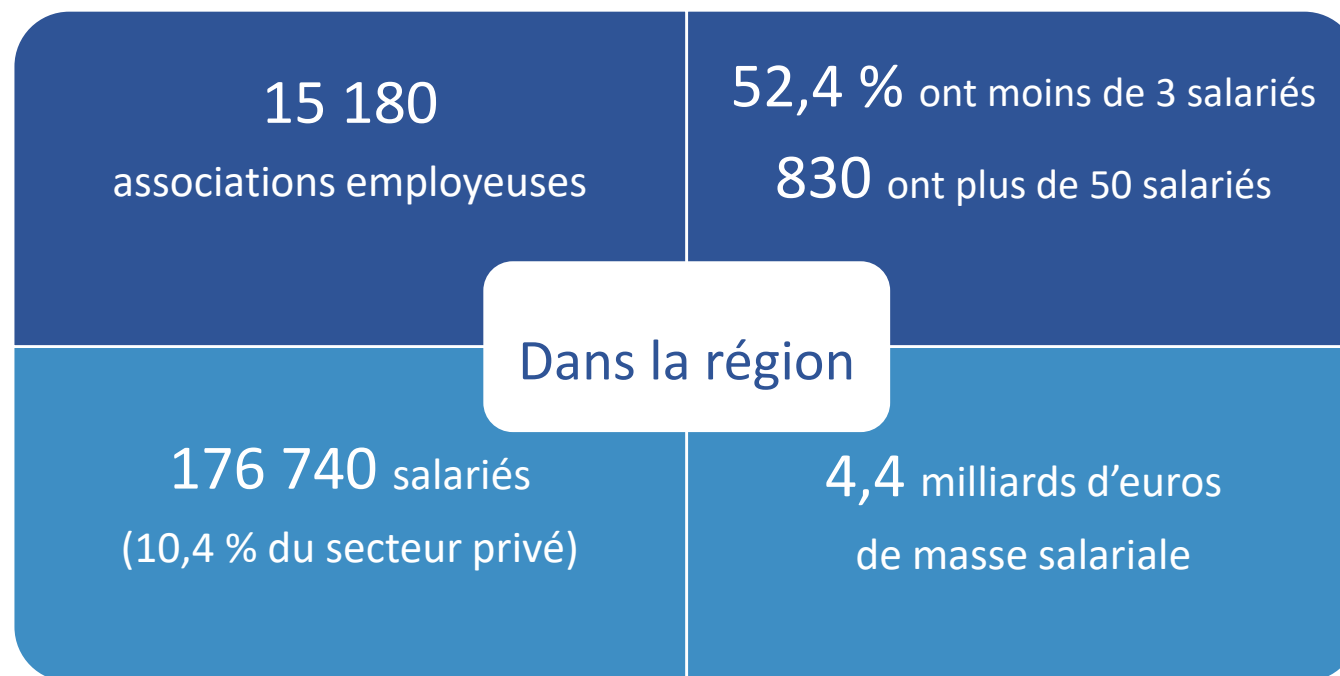
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



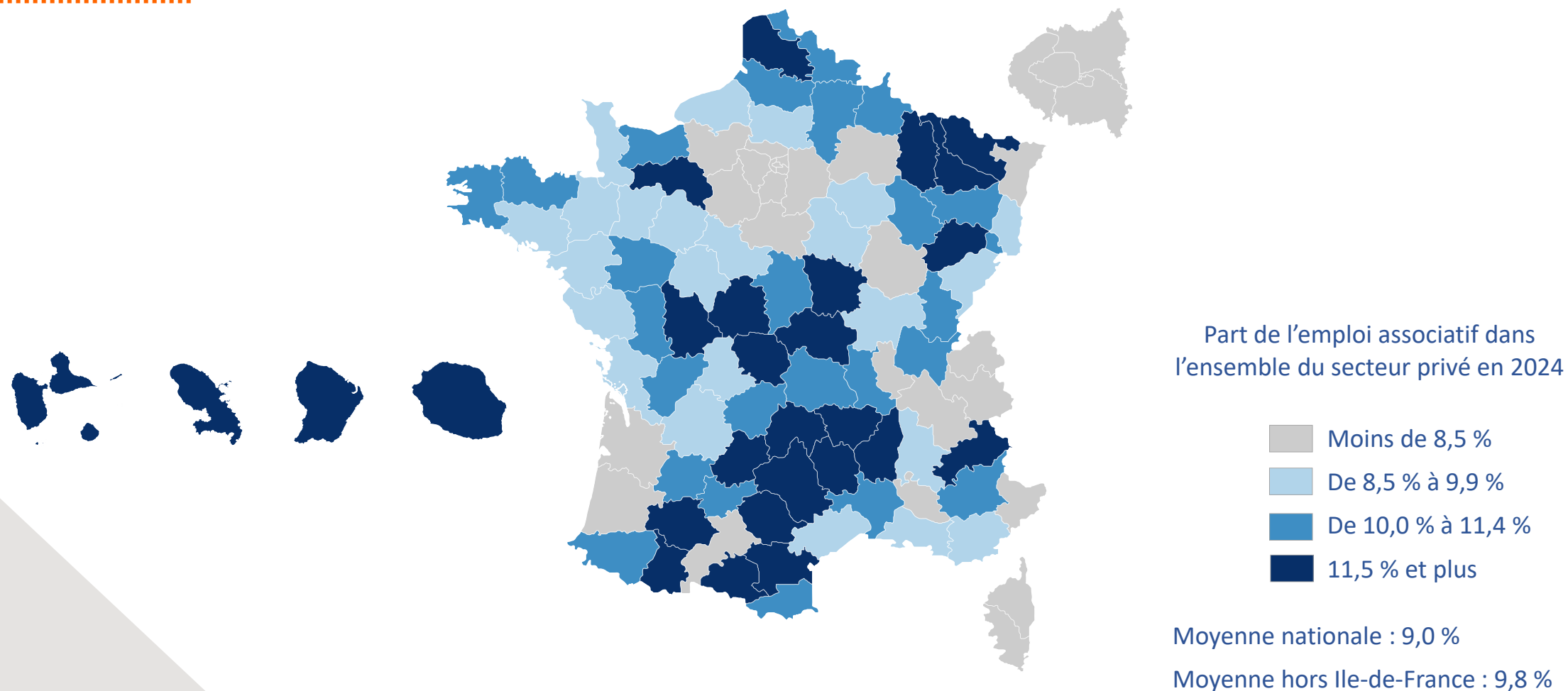
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	17 470	9,9	12,1
Sport	8 220	4,7	5,5
Santé	10 550	6,0	7,7
Social	96 830	54,8	48,7
Loisirs	4 430	2,5	1,3
Culture	5 310	3,0	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	17 880	10,1	12,2
Autres ⁽²⁾	16 050	9,1	9,9
Total	176 740	100,0	100,0

La répartition régionale s'écarte des moyennes nationales, avec une plus forte proportion de salariés associatifs dans le secteur social et celui des loisirs ; plus faible dans l'enseignement, le sport et la santé.

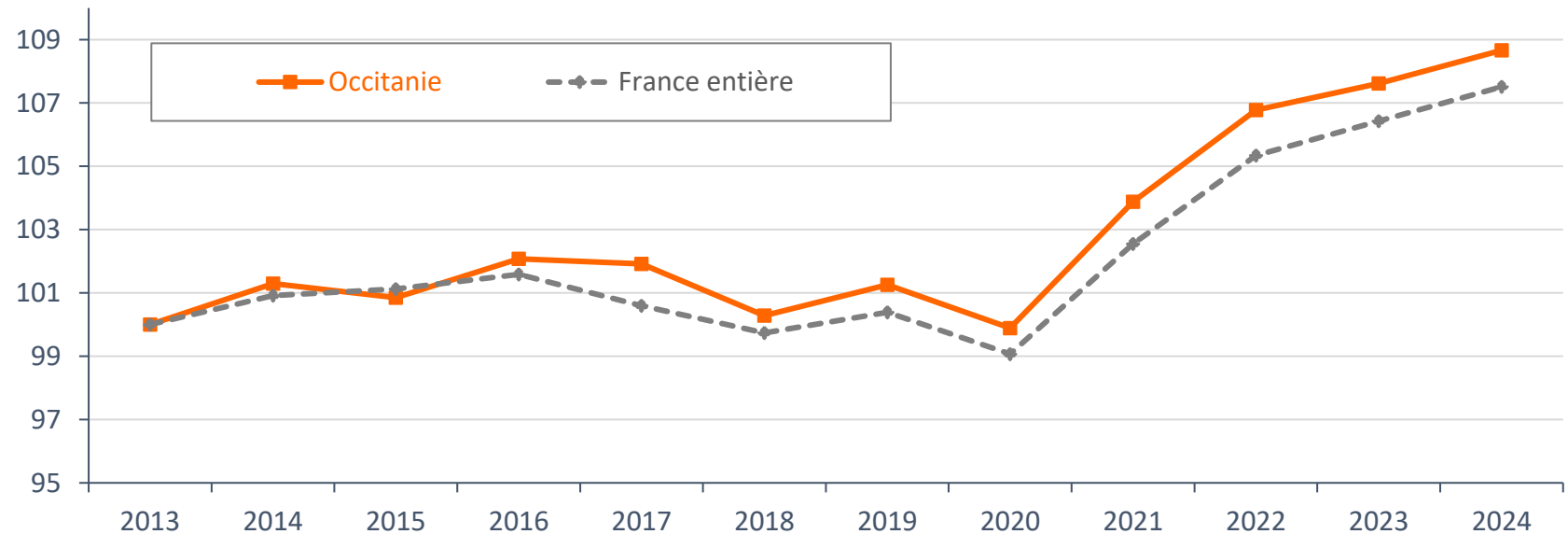
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région s'écarte peu des tendances nationales. Le repli est comparable en 2020, au moment de la crise sanitaire. La reprise y est aussi marquée, au cours des quatre années suivantes.

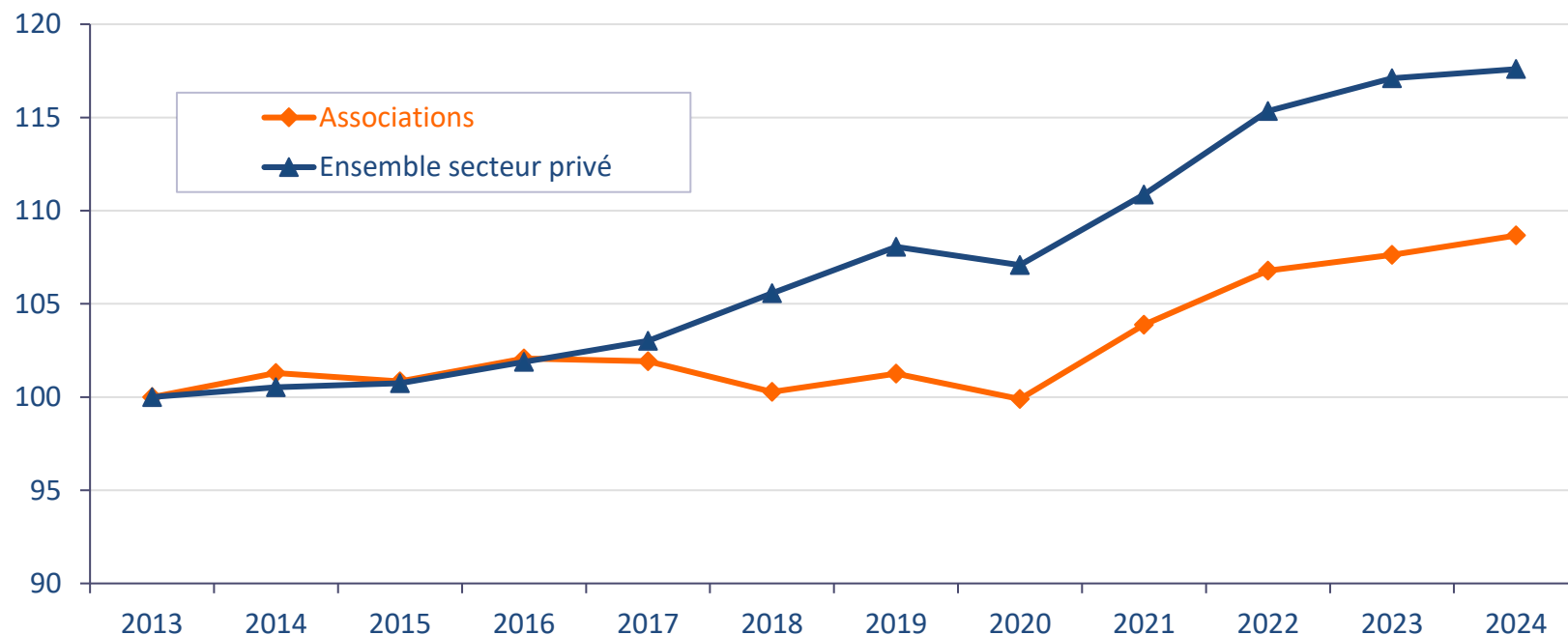
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



En 2017, la situation n'évolue pas pour les associations, alors qu'elle continue de s'améliorer pour l'ensemble du secteur privé. La reprise comparable observée au cours des quatre dernières années, ne suffit pas à rattraper le retard accumulé entre 2017 et 2019.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

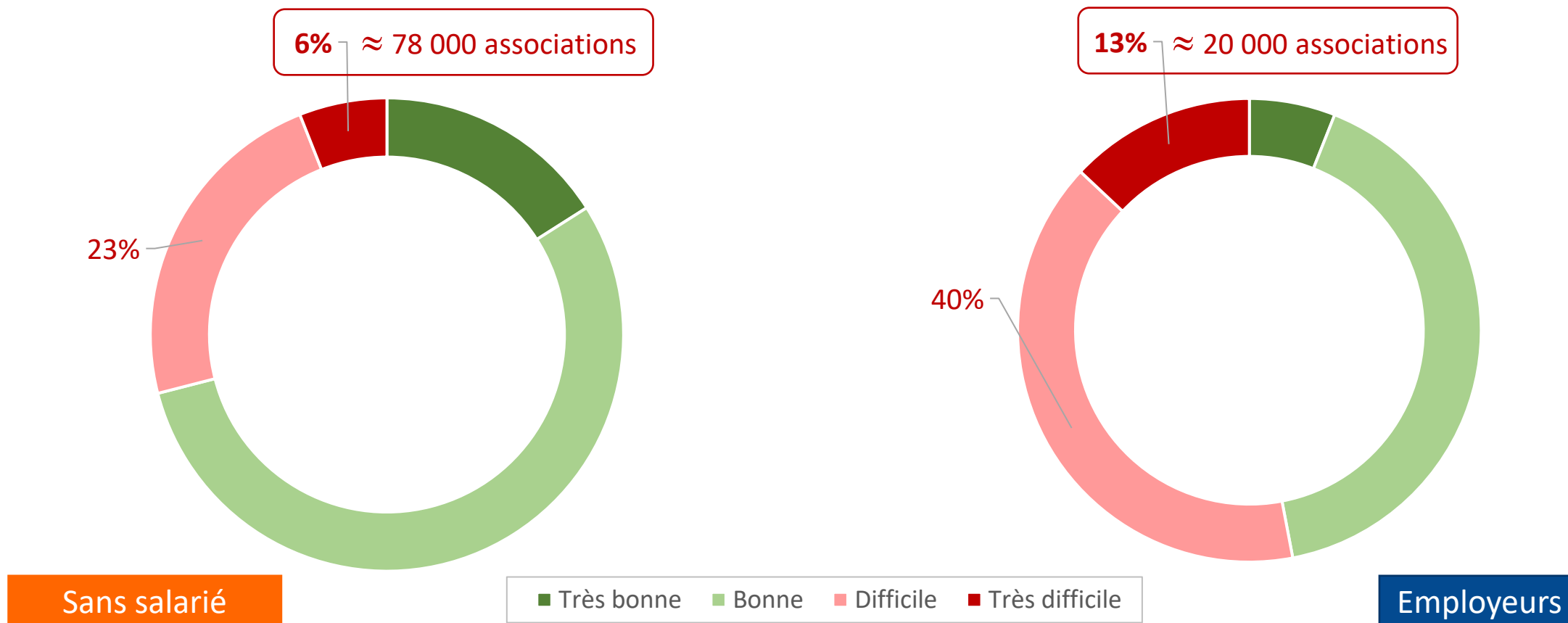
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

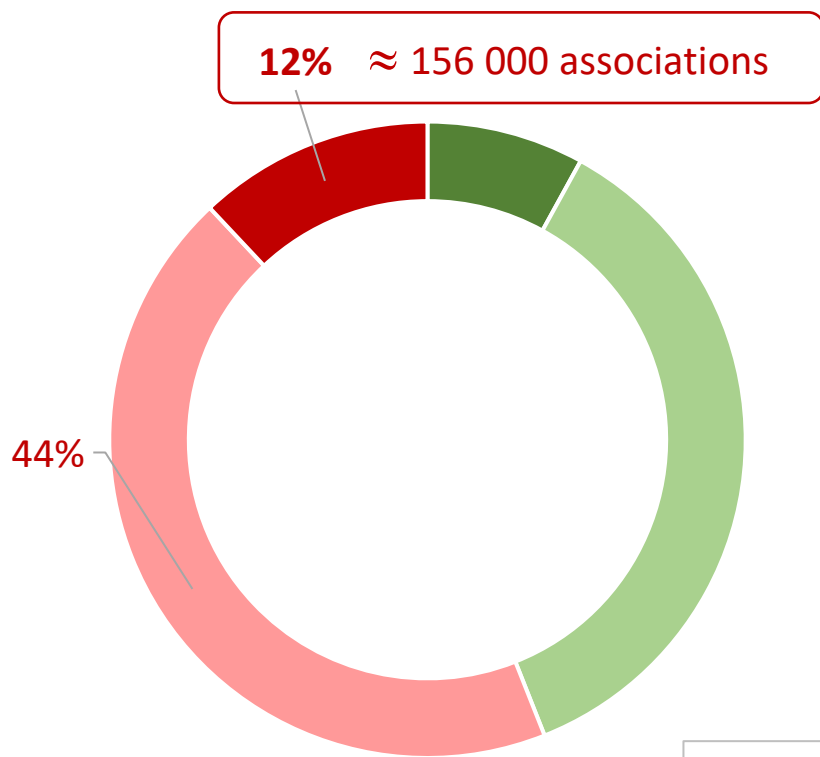
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



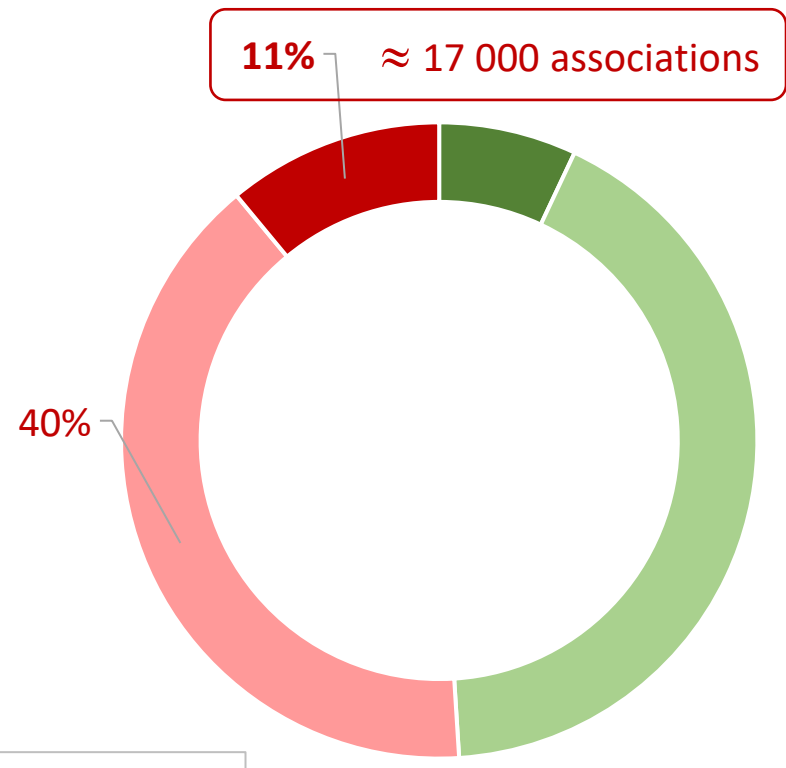
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

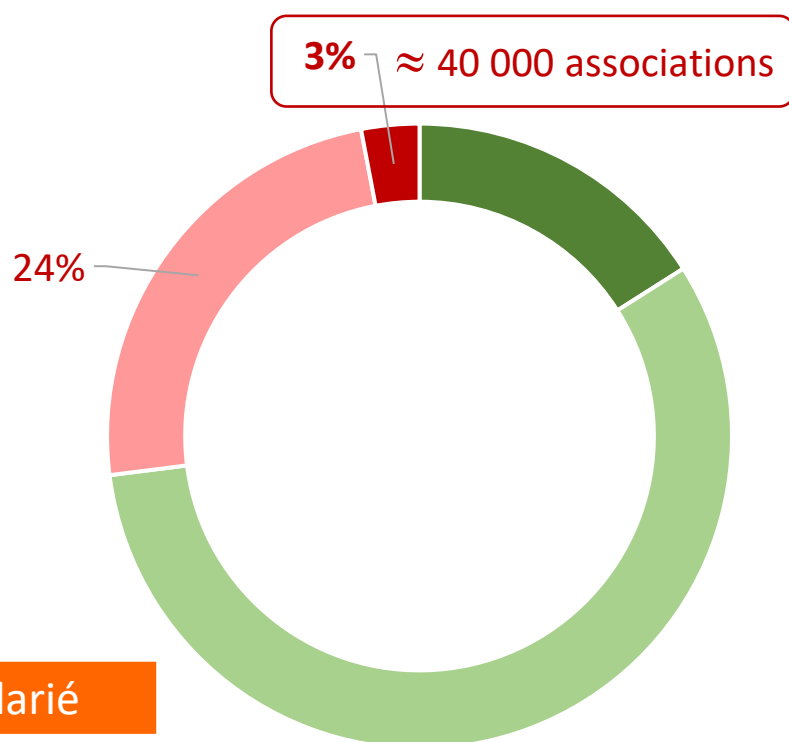


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

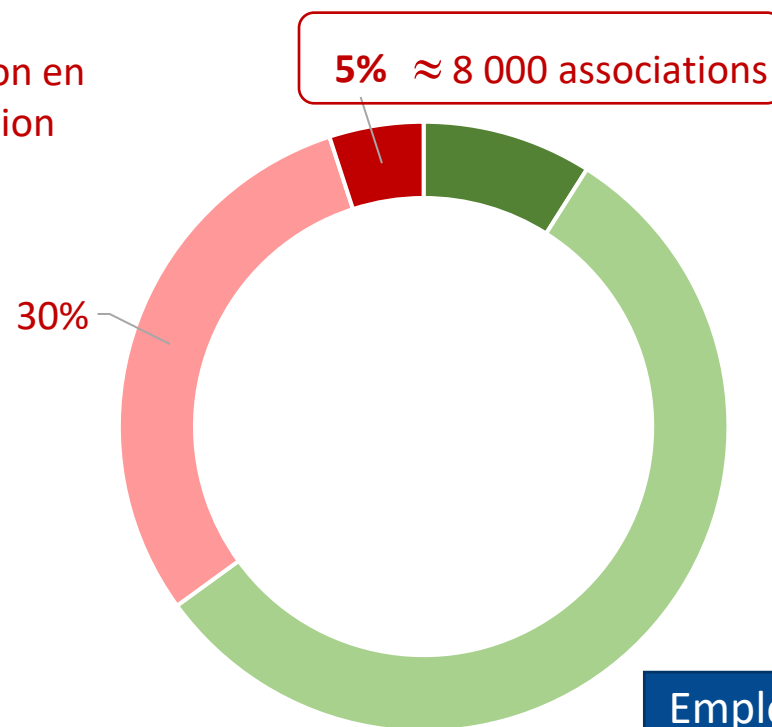
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



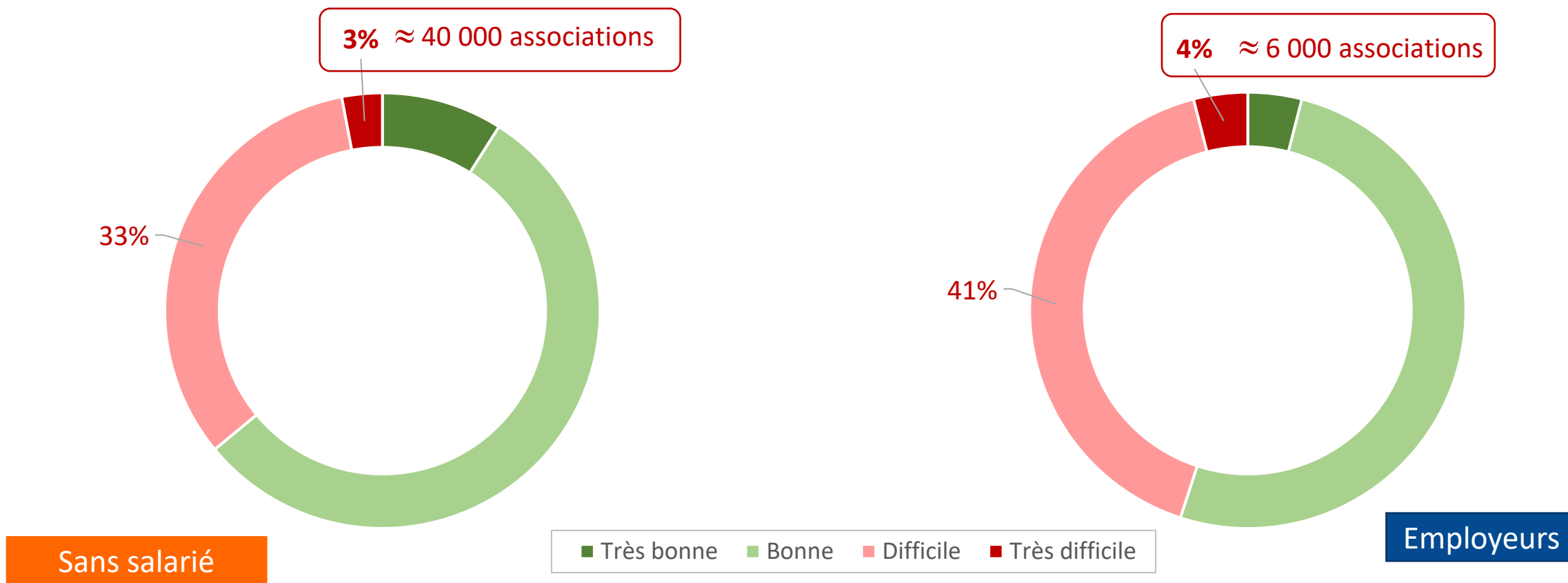
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

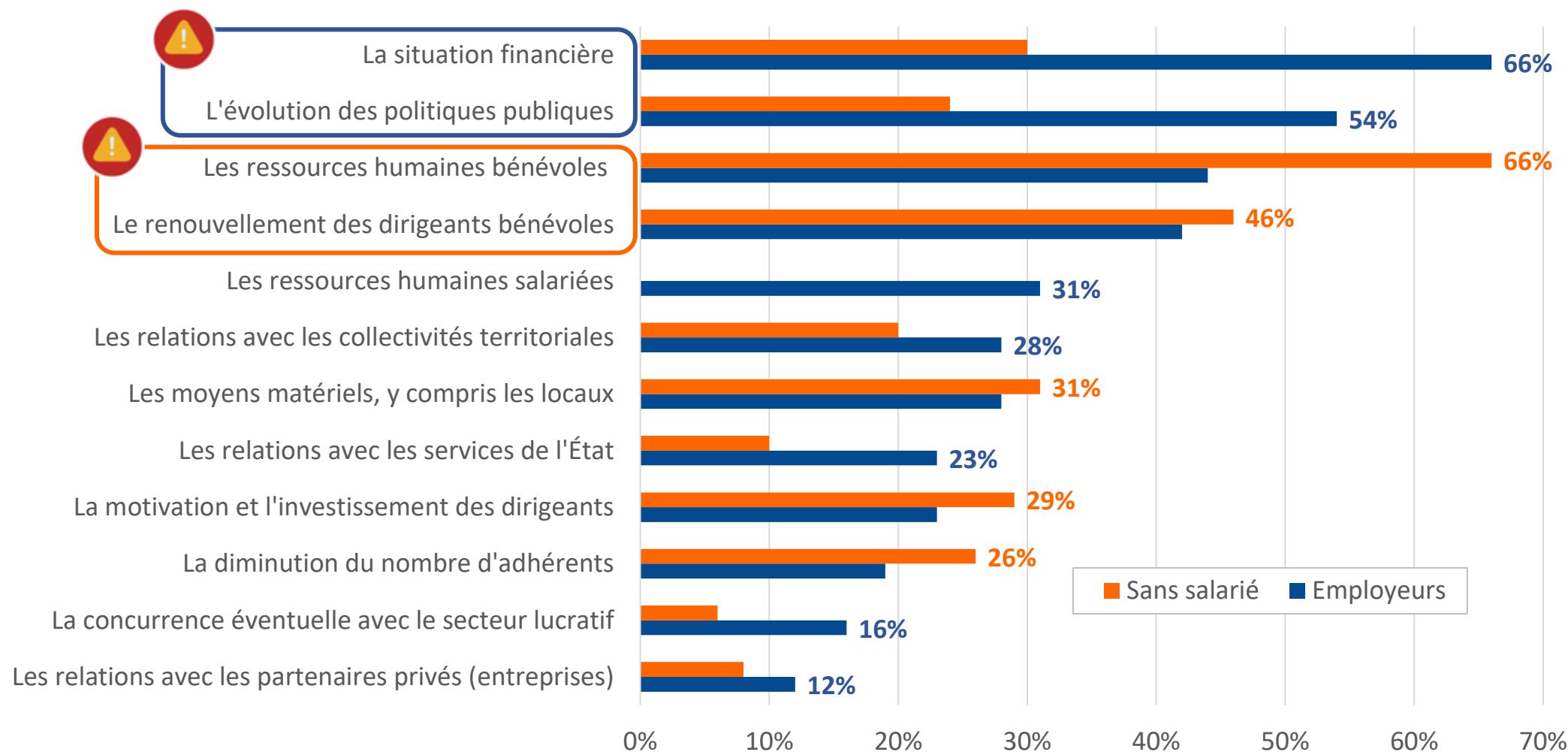
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : lna@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



Provence-Alpes-Côte d'Azur

AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 6 départements et 962 communes
- 5 241 587 habitants (2025)
Soit 7,9 % de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2025) : 21,2 %
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2025) : 12,9 %
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : 7,8 %
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : 17,4 %
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

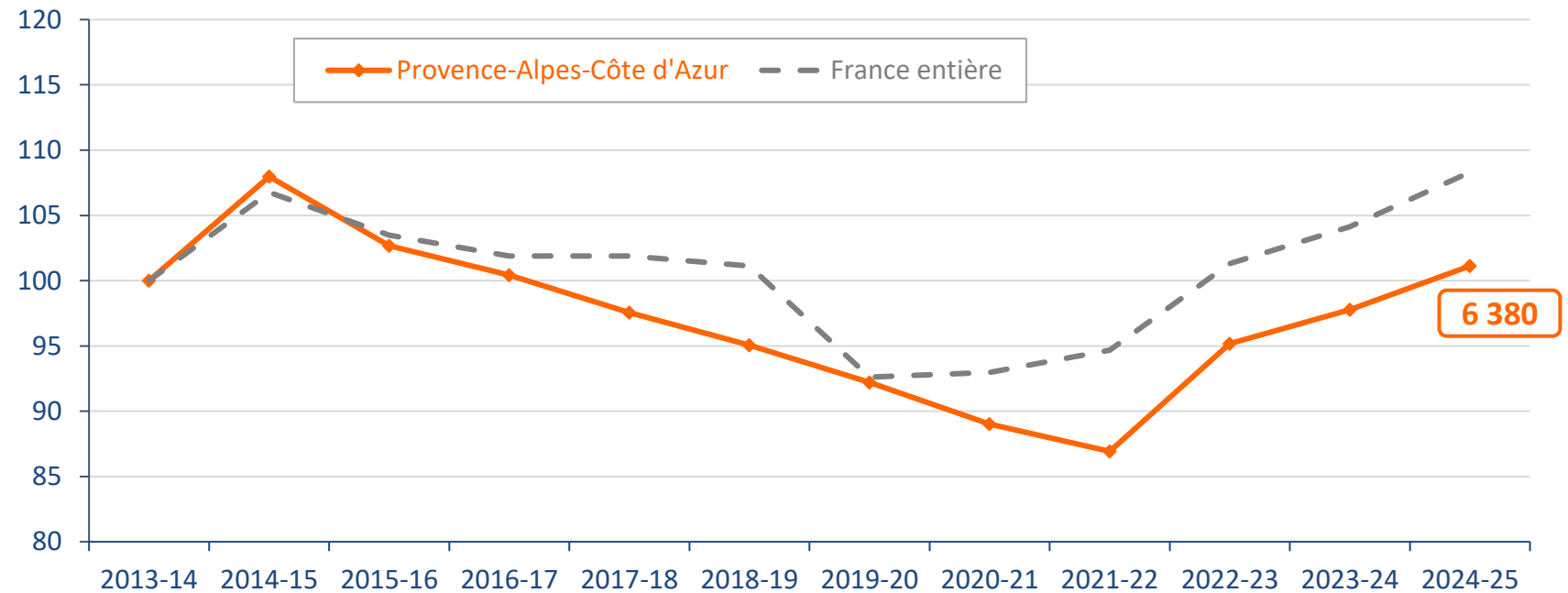


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Le rebond du nombre de créations d'associations en PACA, ces trois dernières années, tranche avec le repli régulier enregistré à partir de l'année 2015-2016. La région rejoint les tendances nationales, avec un décalage lié au retard accumulé entre 2017-2018 et 2021-2022.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	27,6	25,0
Sport	17,6	17,8
Loisirs	11,7	12,2
Social	5,8	7,6
Amicales - entraide	9,4	8,0
Éducation - formation	5,2	5,7
Économie	4,1	4,3
Santé	4,4	4,5
Environnement	4,9	4,5
Autres ⁽¹⁾	9,1	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

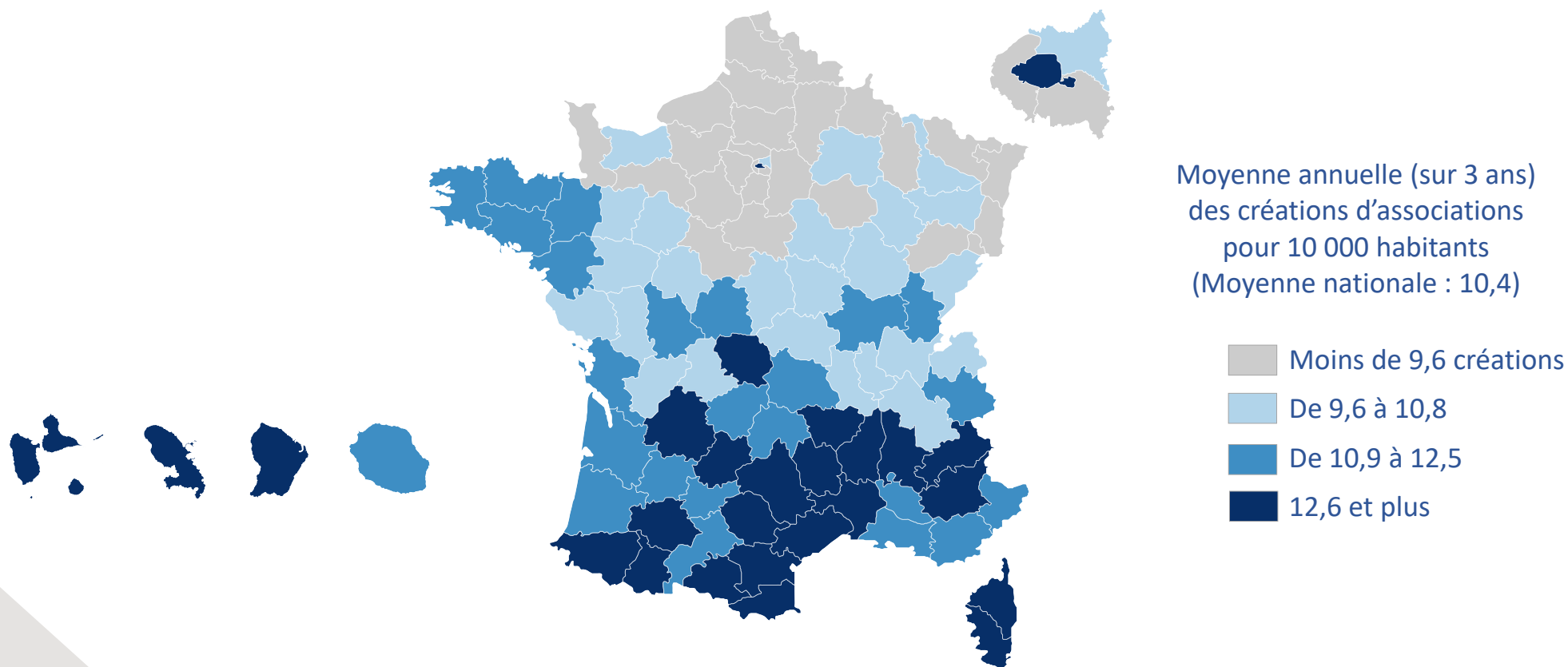
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, dans la région, proportionnellement plus nombreuses dans la culture, les amicales et l'environnement. Elles le sont moins dans le secteur social.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 123 000 et 130 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 1 020 000 et 1 120 000 dont 450 000 à 470 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

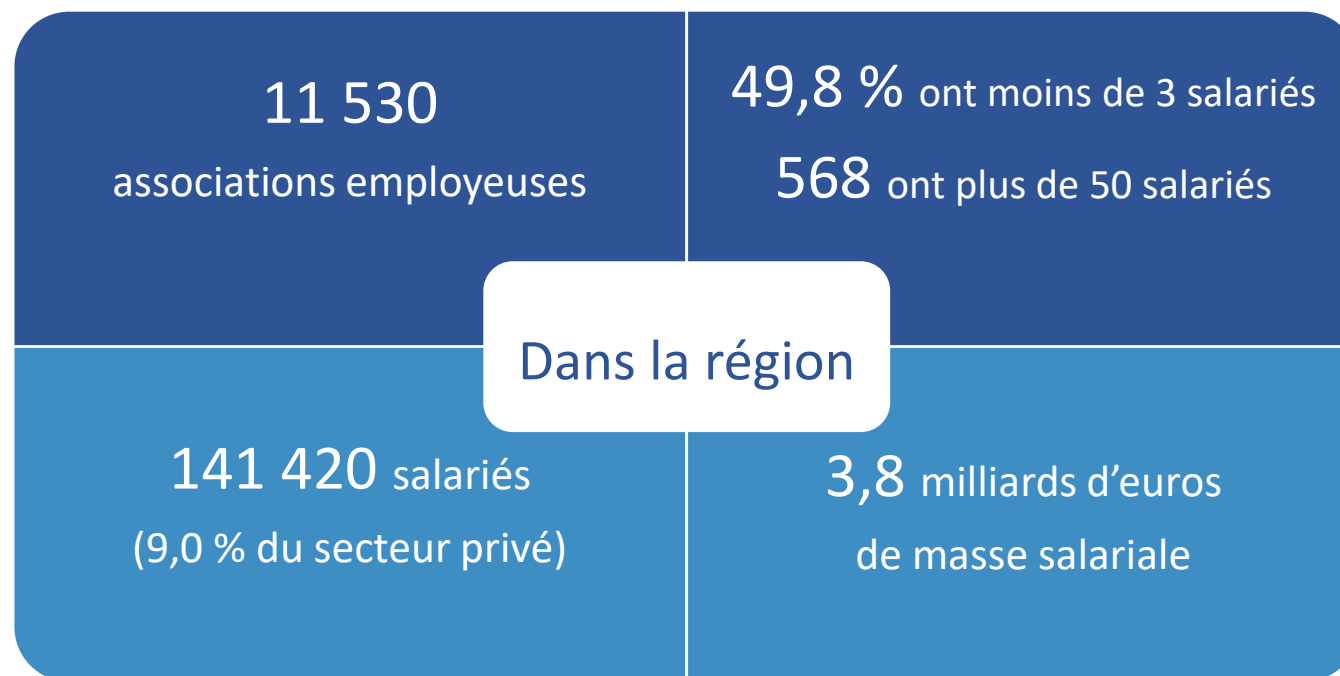
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



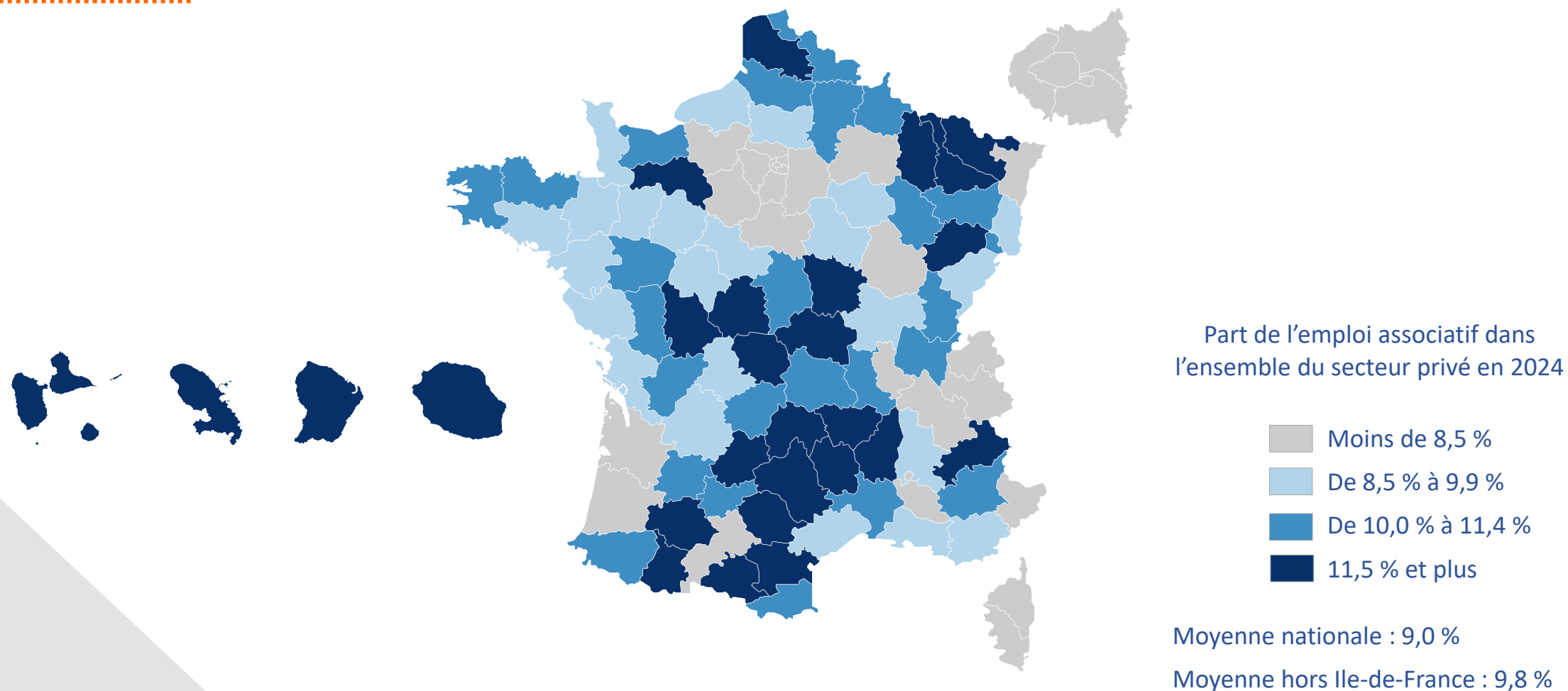
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	14 610	10,3	12,1
Sport	7 660	5,4	5,5
Santé	14 830	10,5	7,7
Social	67 030	47,4	48,7
Loisirs	1 950	1,4	1,3
Culture	4 300	3,0	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	13 870	9,8	12,2
Autres ⁽²⁾	17 170	12,1	9,9
Total	141 420	100,0	100,0

La répartition régionale est proche des moyennes nationales, avec toutefois une proportion de salariés associatifs légèrement plus faible dans l'enseignement et un peu plus forte dans la santé.

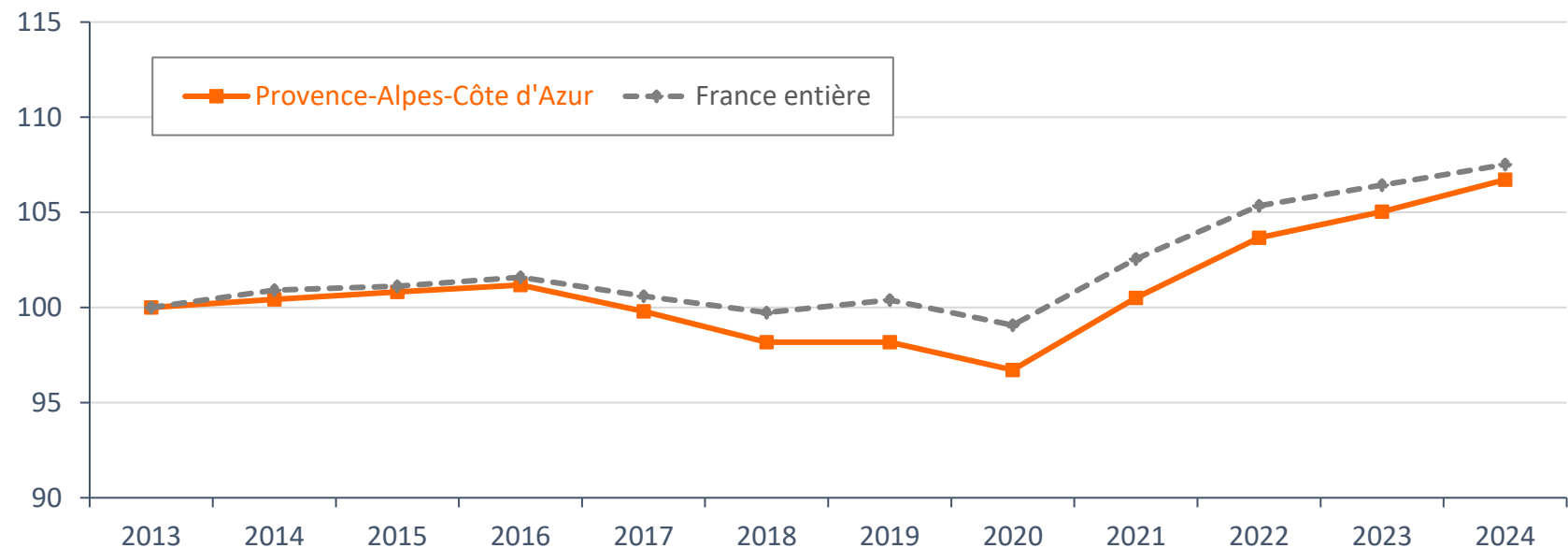
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région est un peu moins dynamique qu'au plan national entre 2017 et 2019. La reprise est ensuite un peu plus forte, jusqu'à rejoindre le repère national, en 2024.

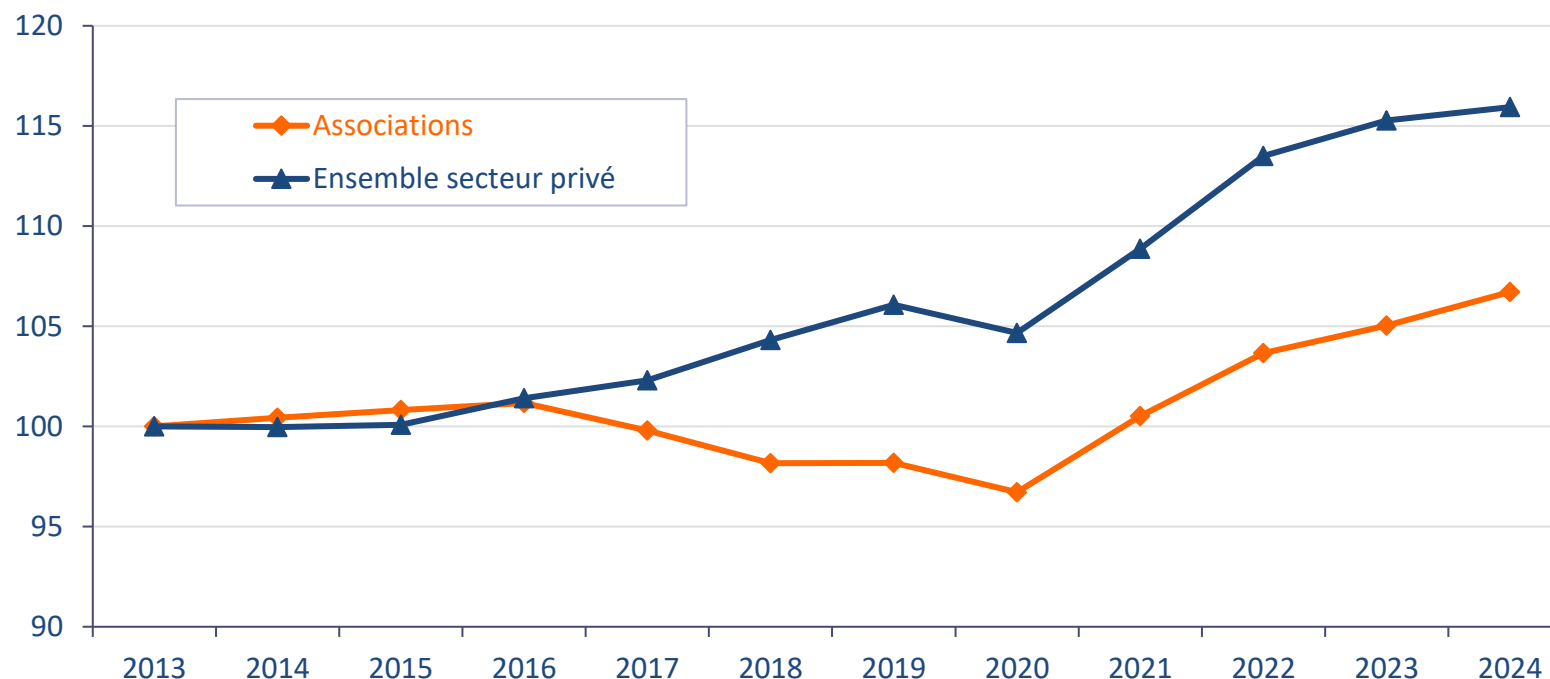
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



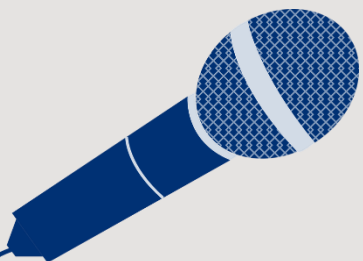
Les deux courbes régionales se croisent en 2016, à l'avantage du secteur privé en forte progression jusqu'en 2019. La croissance est ensuite comparable, mais avec un fort décalage lié à la chute observée entre 2017 et 2020.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

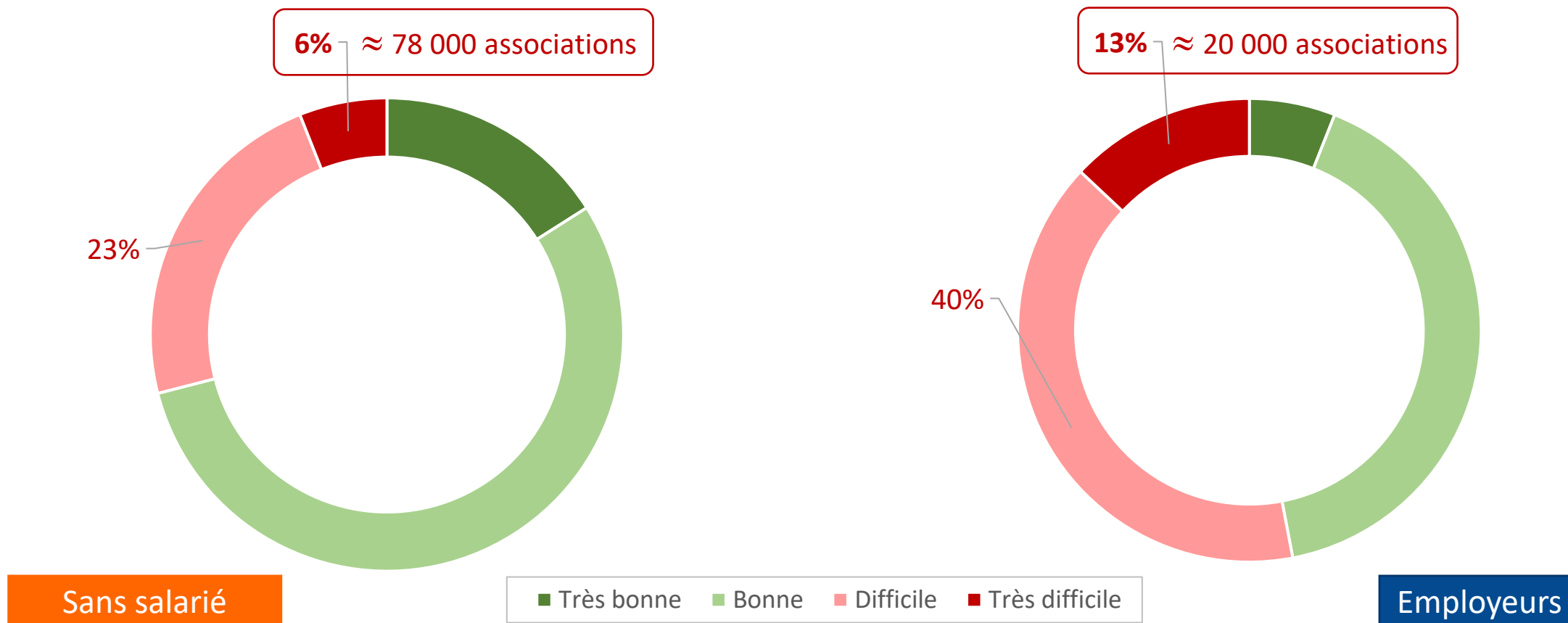
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

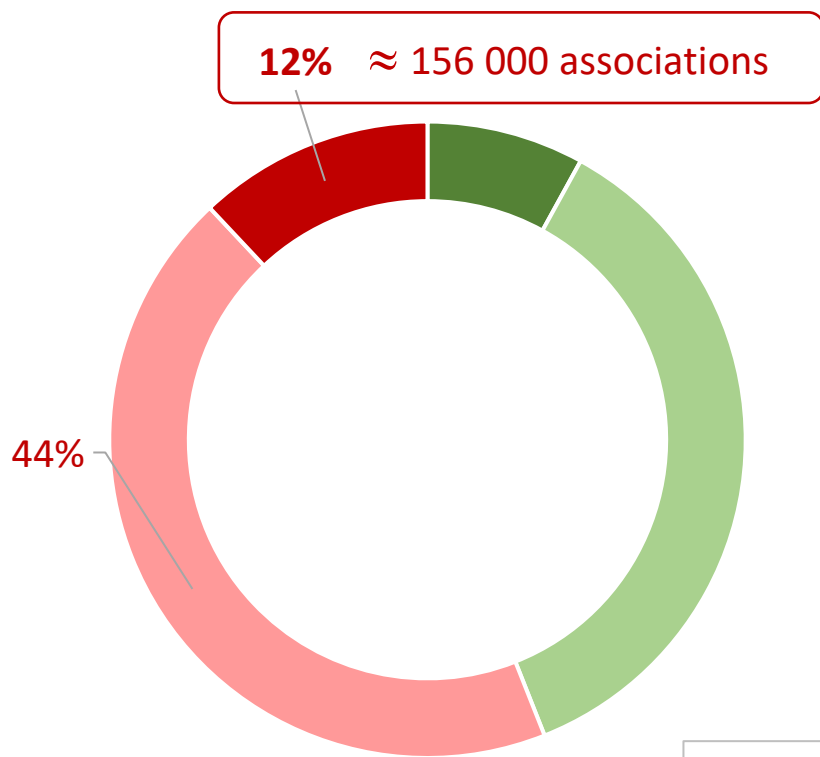
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



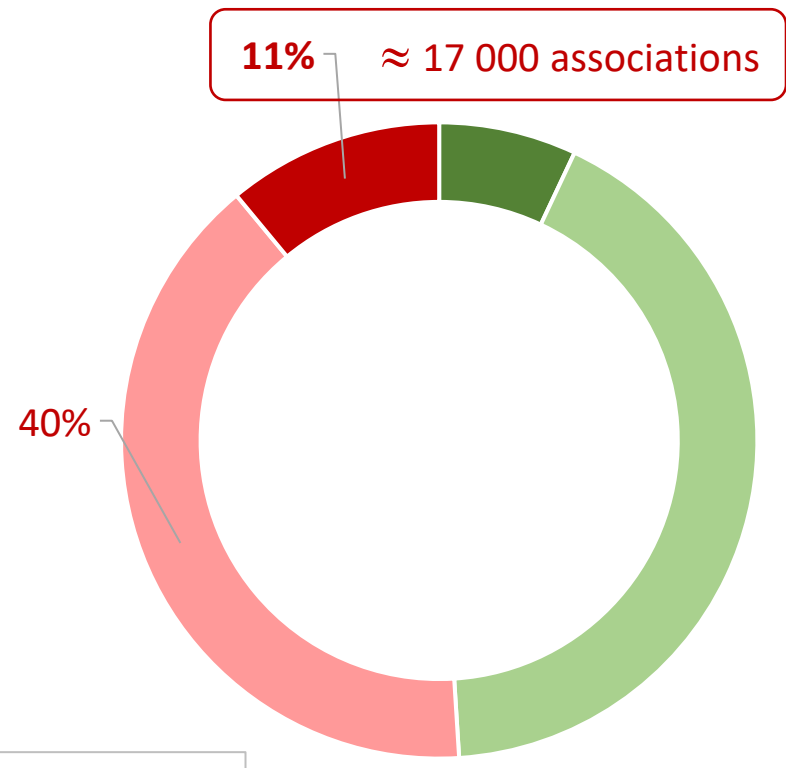
Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



Sans salarié

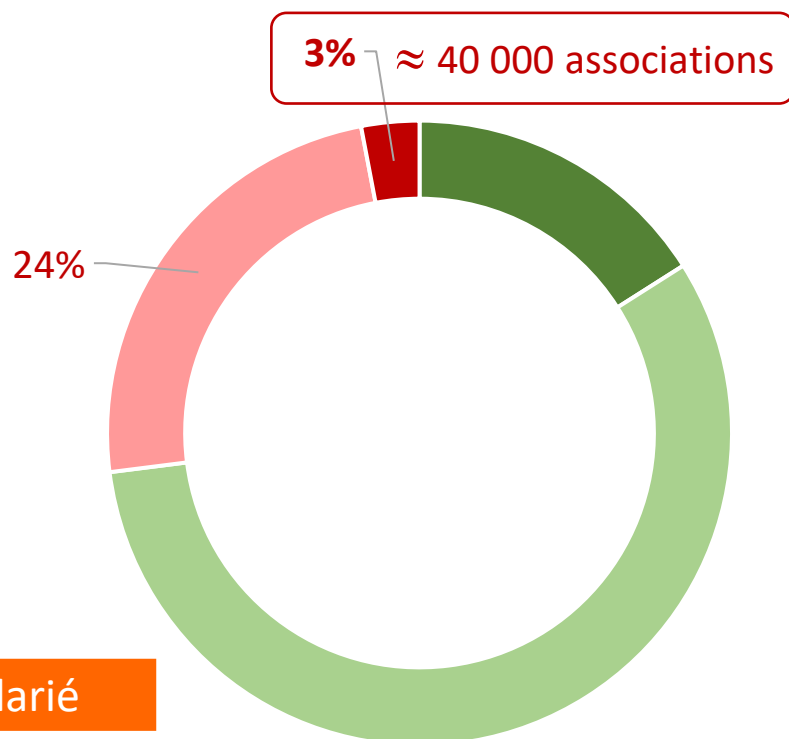


Employeurs

Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

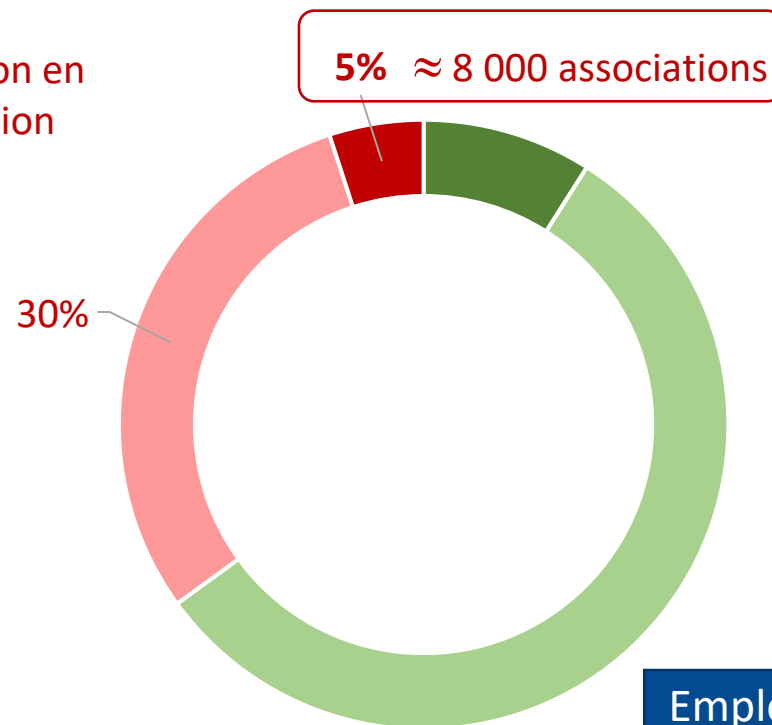
La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salarié

Estimation en projection



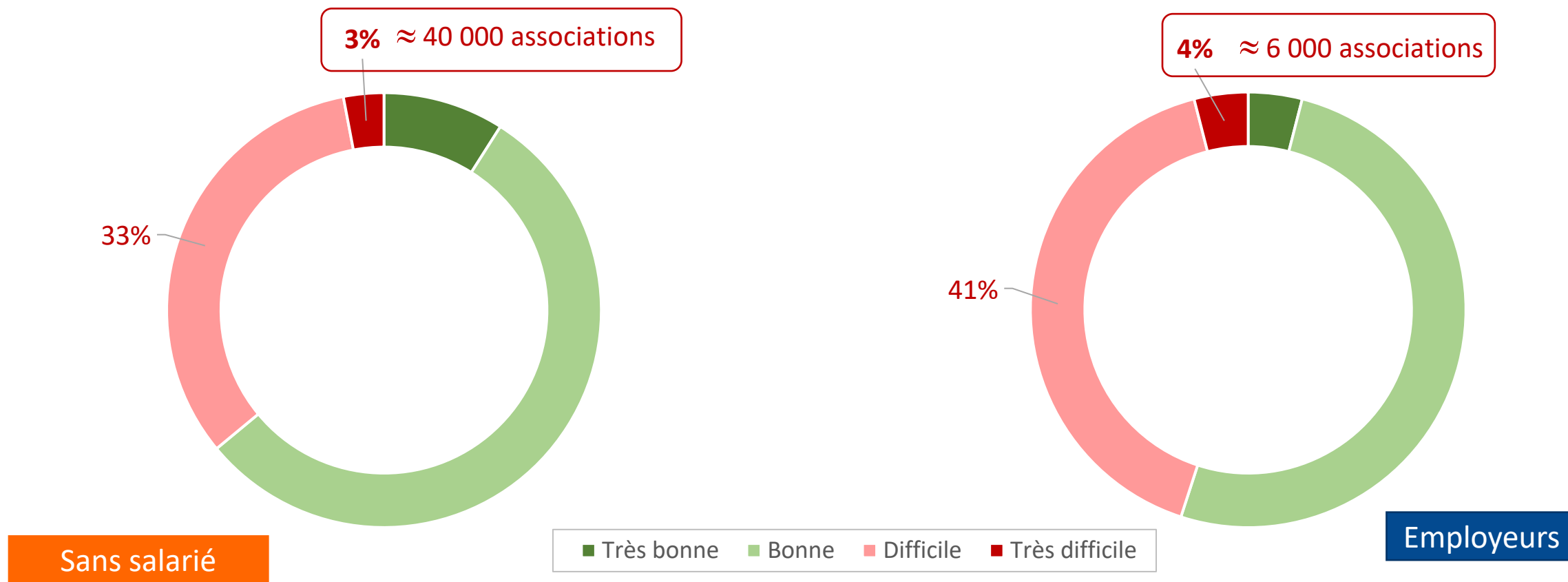
Employeurs

■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

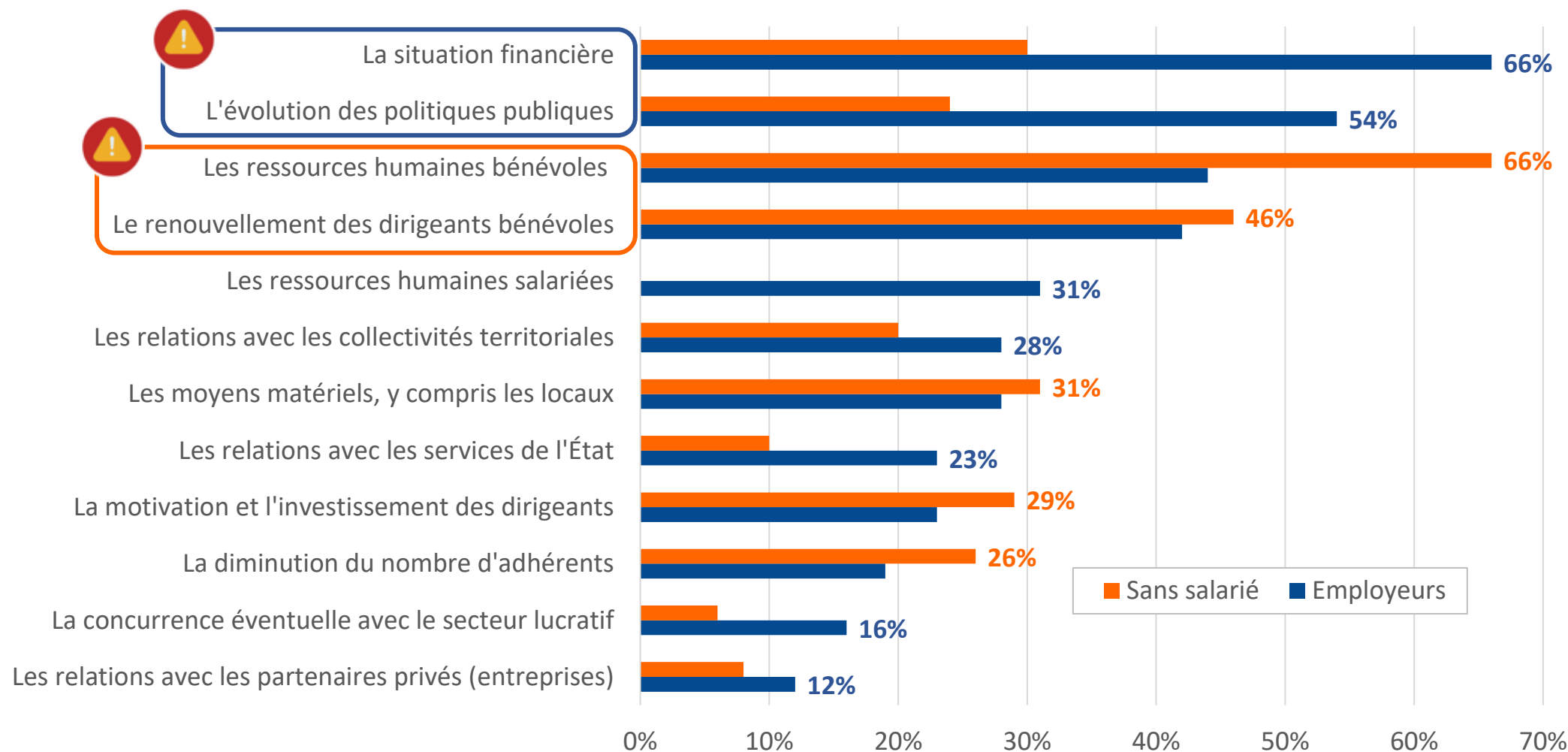
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles (ZRR*)** et **quartiers prioritaires de la ville (QPV)** — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

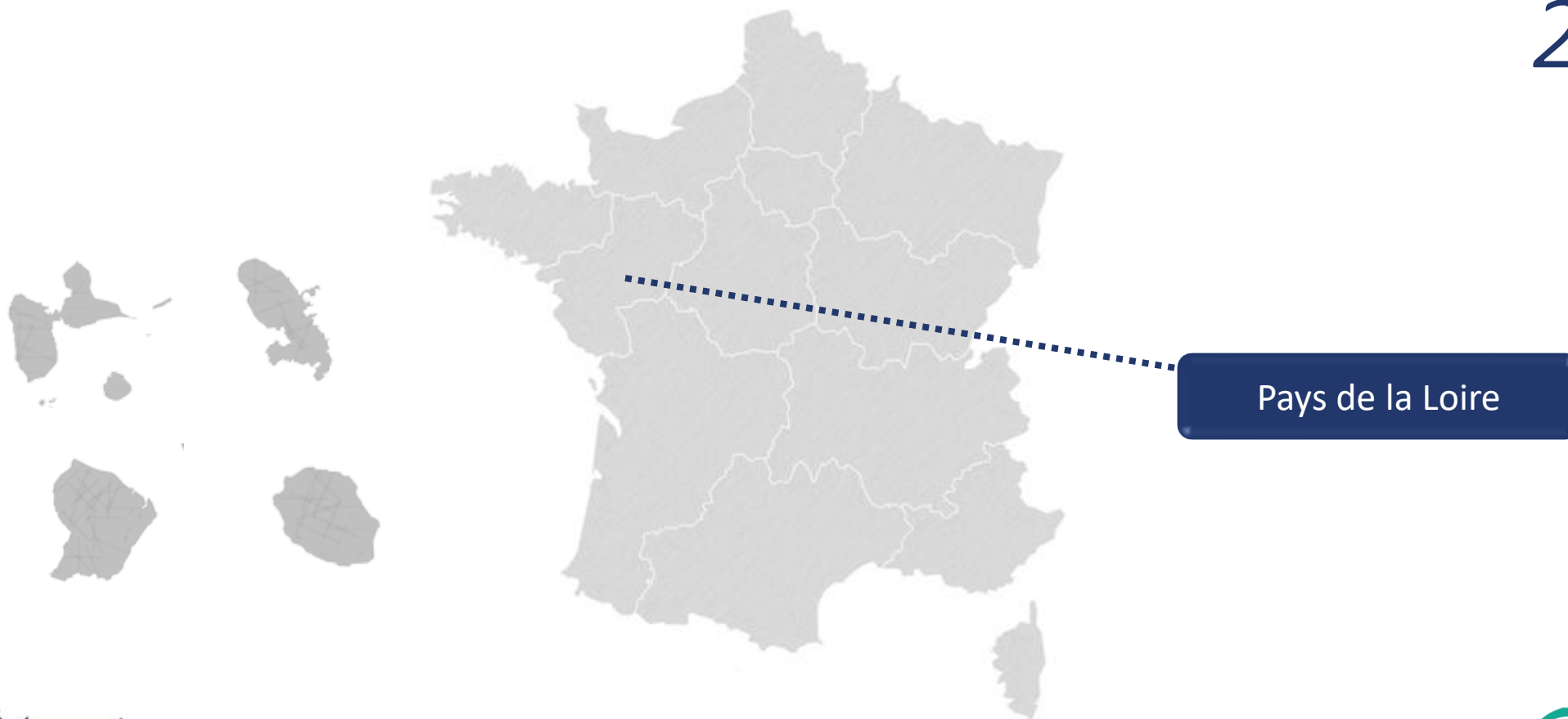
Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET

ASSOCIATIONS EN RÉGION

Repères et chiffres clés
2025



AVANT-PROPOS

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, le secteur associatif apporte **un lien social incomparable** et joue **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la 18^{ème} année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions. Ils sont destinés à :

- Fournir **des données officielles les plus récentes** sur le secteur associatif, en le situant dans son contexte local et dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, **en insistant sur les spécificités de la région**.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'INJEP. Elle est complétée par des données détaillées sur chacune des régions qui sont présentées sous forme de tableaux en libre accès sur le site www.injep.fr.

Le Mouvement Associatif apporte sa contribution, notamment pour une large diffusion de cette nouvelle édition.

Sommaire



1. Éléments de contexte
2. Créations d'associations : bilan sur douze ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. Printemps 2025, où en sont les associations ?
6. Annexes

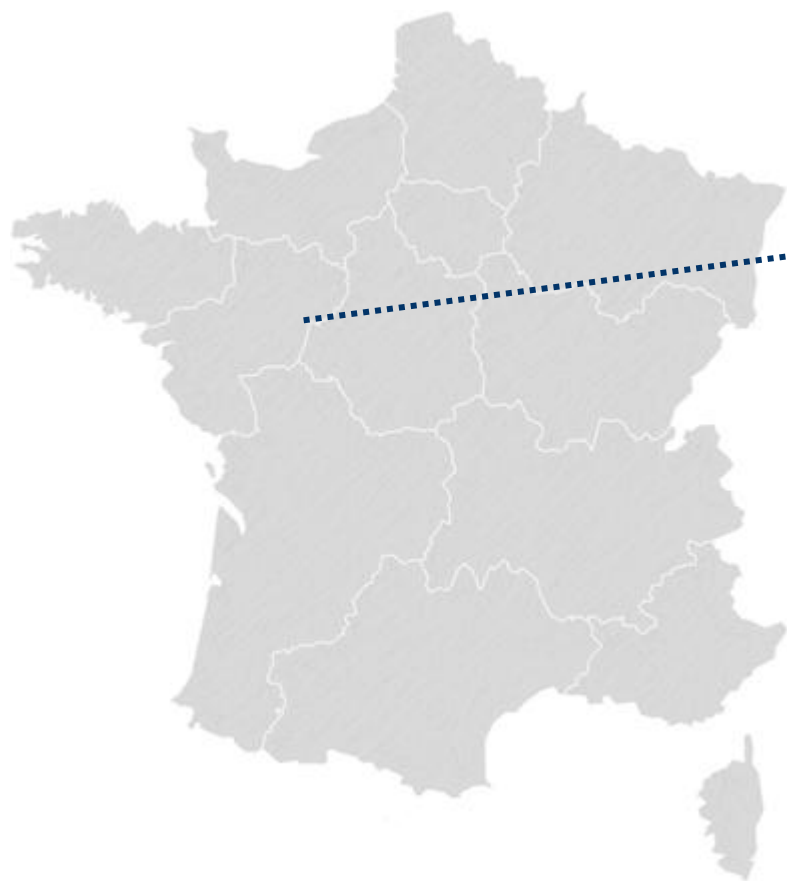
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Source : INSEE

Quelques chiffres, issus des sources INSEE les plus récentes, permettent de situer le secteur associatif dans son environnement géographique, démographique et économique, et de pointer d'éventuelles spécificités, au regard des repères nationaux.

La région en quelques chiffres



Pays de la Loire

- 5 départements et 1 228 communes
- 3 936 720 habitants (2025)
Soit 5,9 % de la population métropolitaine
- Part des moins de 20 ans (2024) : 23,3 %
(France métropolitaine : 22,7 %)
- Part des 75 ans et plus (2024) : 11,0 %
(France métropolitaine : 10,8 %)
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2024 : 5,9 %
(France métropolitaine : 7,1 %)
- Taux de pauvreté (2021) : 11,0 %
(France métropolitaine : 14,8 %)

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

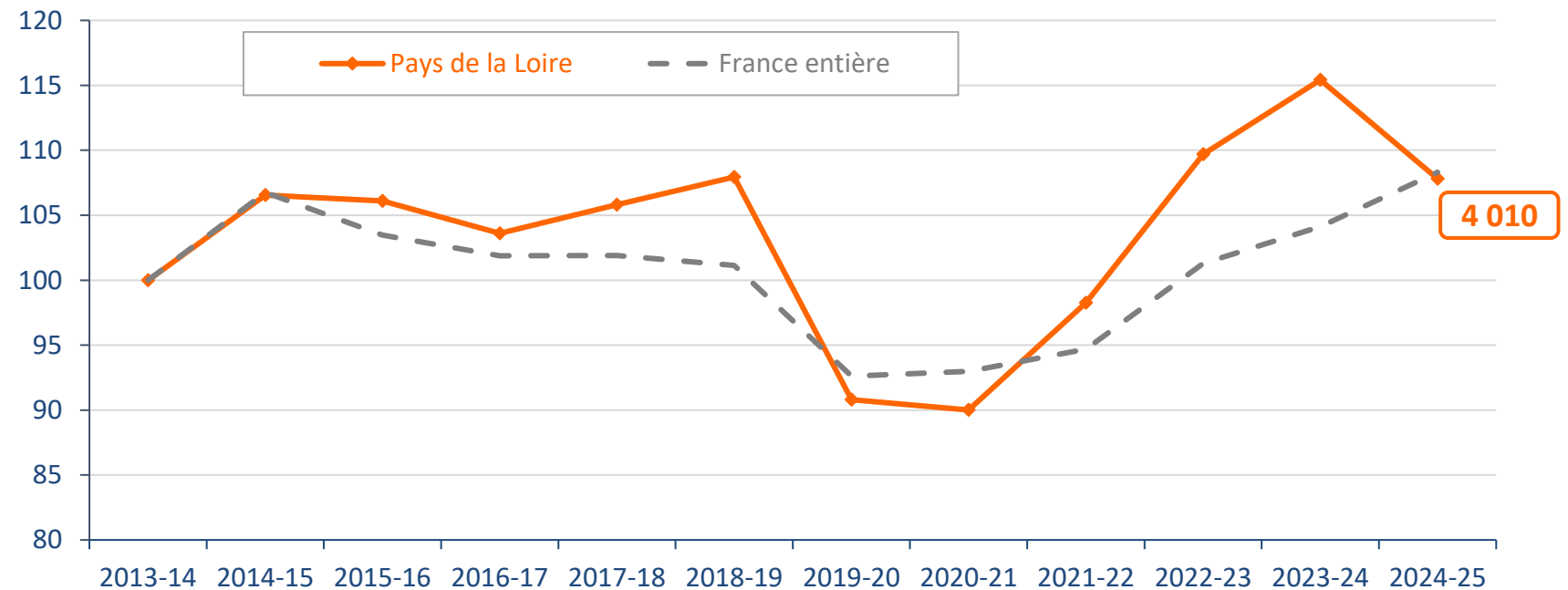


Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations (hors Alsace-Moselle).

Cette obligation permet de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2013-2014)



Nota :

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Comme au niveau national, les créations d'associations en Pays-de-la-Loire ont connu leur plus forte baisse en 2019-2020, suivie d'un nouveau recul l'année suivante. Elles ont ensuite dépassé leur niveau d'avant-crise, avant de marquer le pas en 2024-2025.

Objet des créations d'associations

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	23,1	25,0
Sport	19,0	17,8
Loisirs	12,3	12,2
Social	10,3	7,6
Amicales - entraide	7,7	8,0
Éducation - formation	6,2	5,7
Économie	4,4	4,3
Santé	4,6	4,5
Environnement	4,5	4,5
Autres ⁽¹⁾	7,9	10,4
Total	100,0	100,0

Nota :

RNA sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

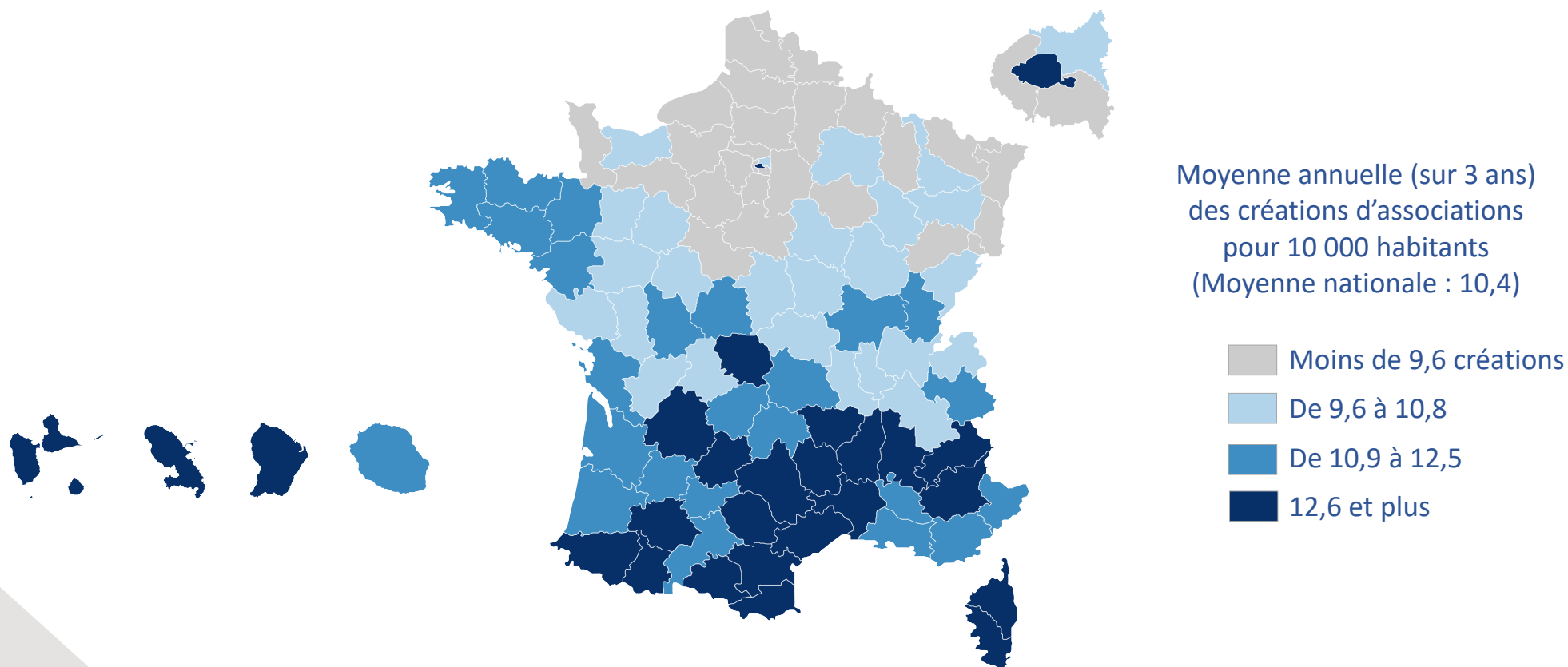
Traitement R&S.

⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les créations d'associations sont, dans les Pays-de-la-Loire, proportionnellement plus nombreuses dans le sport, le social et l'éducation-formation. Elles le sont un peu moins dans la culture.

Densité de créations dans les territoires

Un indicateur de la dynamique de créations et non du dynamisme du tissu associatif,*
souvent différent au sein d'une même région



Sources :

RNA (créations
d'associations 2022-2023 à
2024-2025)
et INSEE (recensement de
population au 1^{er} janv. 2025)

* La densité de créations correspond au nombre d'associations créées, rapporté à la population d'un département. Elle reflète la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Le dynamisme du tissu associatif s'observe, lui, au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

COMBIEN D'ASSOCIATIONS ET DE BÉNÉVOLES ?



En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan départemental, régional et national.

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.
Ces estimations doivent être considérées avec prudence.

En France :
entre 1,5 et 1,6 million d'associations actives

Dans la région :
entre 92 000 et 98 000 associations actives

Combien de bénévoles ?



Le nombre de bénévoles est apprécié à partir de l'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département et d'une enquête nationale réalisée annuellement, par l'IFOP, pour Recherches & Solidarités.

Une fourchette est établie, en 2025, à partir des trois enquêtes IFOP 2023-2024-2025. Elles font apparaître un bilan qui s'est détaché, peu à peu, des effets de la crise sanitaire qui avait écarté de nombreux bénévoles de leurs associations.

Un nouvel état des lieux, en 2025, permet d'apprécier la situation : la proportion de Français, déclarant donner du temps gratuitement, pour une association est de **24%**. Parmi ces bénévoles, **11%** de Français sont actifs chaque semaine, en fonction des activités de l'association.

Le nombre de bénévoles dans les associations de la région peut être estimé, avec prudence :
Entre 730 000 et 790 000 dont 320 000 à 340 000 bénévoles intervenant chaque semaine.

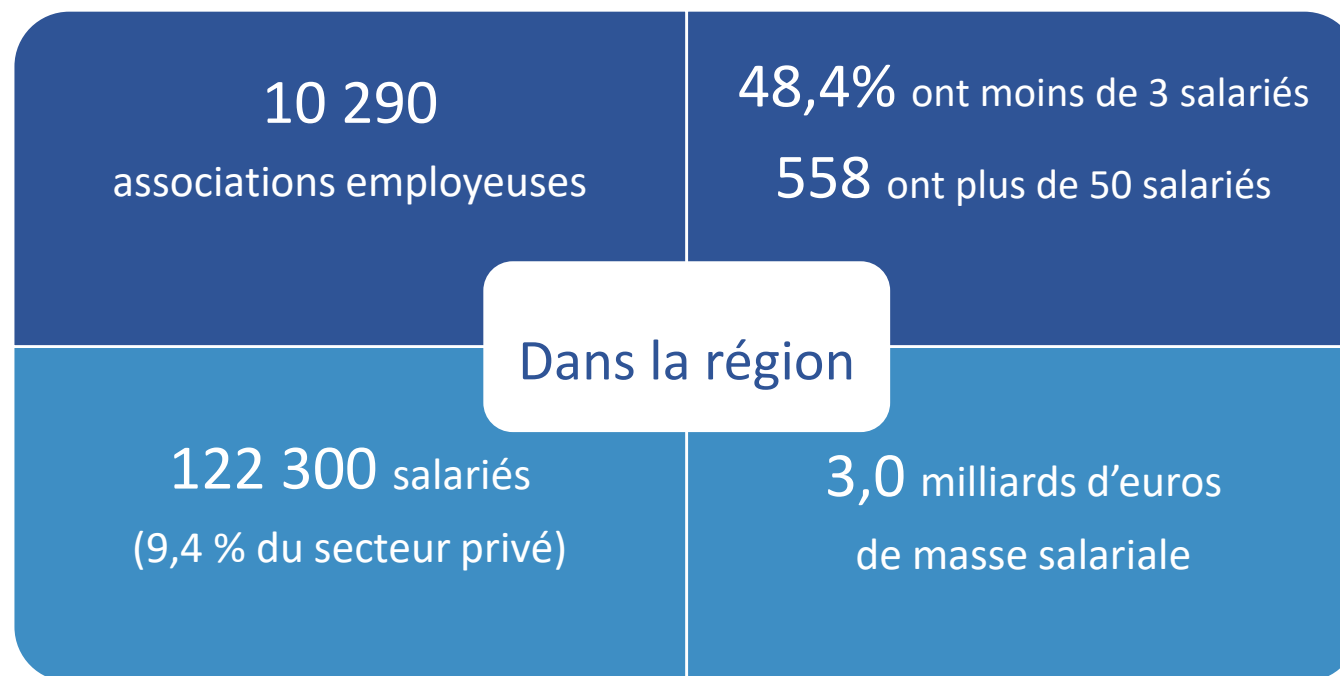
L'EMPLOI ASSOCIATIF



Ce suivi de l'emploi s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'appuie sur les données renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : au plan national, il concerne, en 2024 **153 000 établissements** et **1 924 000 salariés** (**9%** du secteur privé).



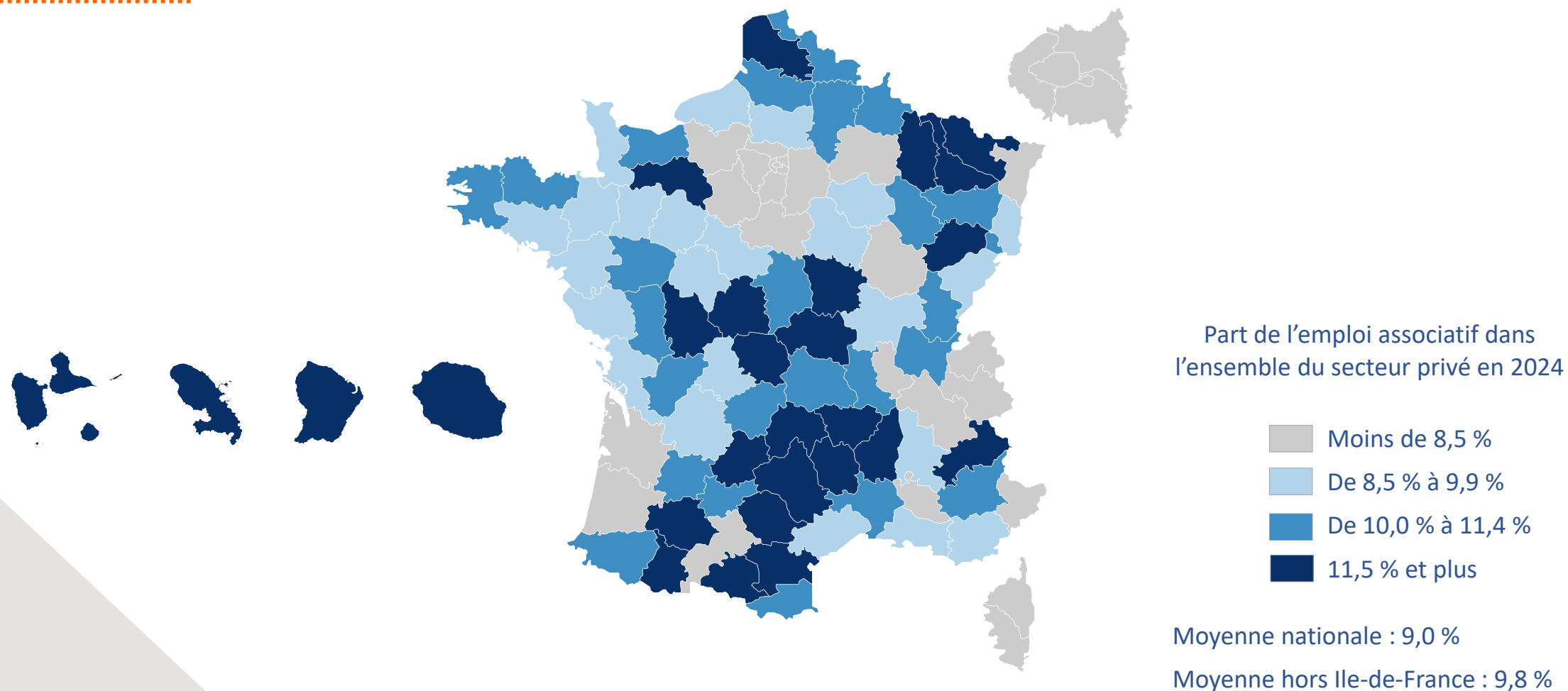
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

[illegible]

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Une variété de situations dans les départements



Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs en région	Répartition (en %)	
		Régionale	Nationale
Enseignement	21 140	17,3	12,1
Sport	6 890	5,6	5,5
Santé	6 860	5,6	7,7
Social	56 940	46,6	48,7
Loisirs	2 310	1,9	1,3
Culture	2 440	2,0	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	15 360	12,6	12,2
Autres ⁽²⁾	10 360	8,5	9,9
Total	122 300	100,0	100,0

La répartition régionale s'écarte quelque peu des moyennes nationales avec une proportion de salariés associatifs plus importante dans l'enseignement et plus faible dans la santé et le social.

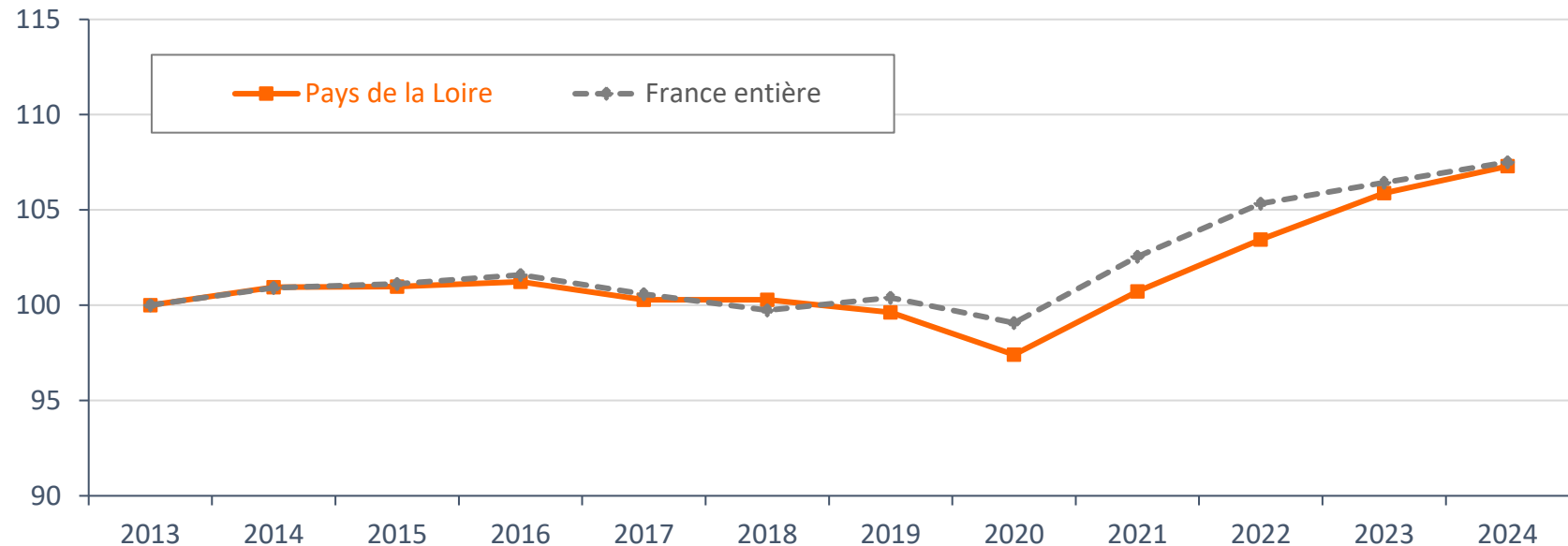
Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
D'après la nomenclature
des activités françaises de
l'INSEE (code APE).
Traitement R&S.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Évolutions régionale et nationale des effectifs

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2013)



L'évolution de l'emploi associatif de la région s'écarte peu des tendances nationales. Après une année 2020 moins favorable, une reprise un peu plus soutenue lui permet de rejoindre la courbe nationale en 2024.

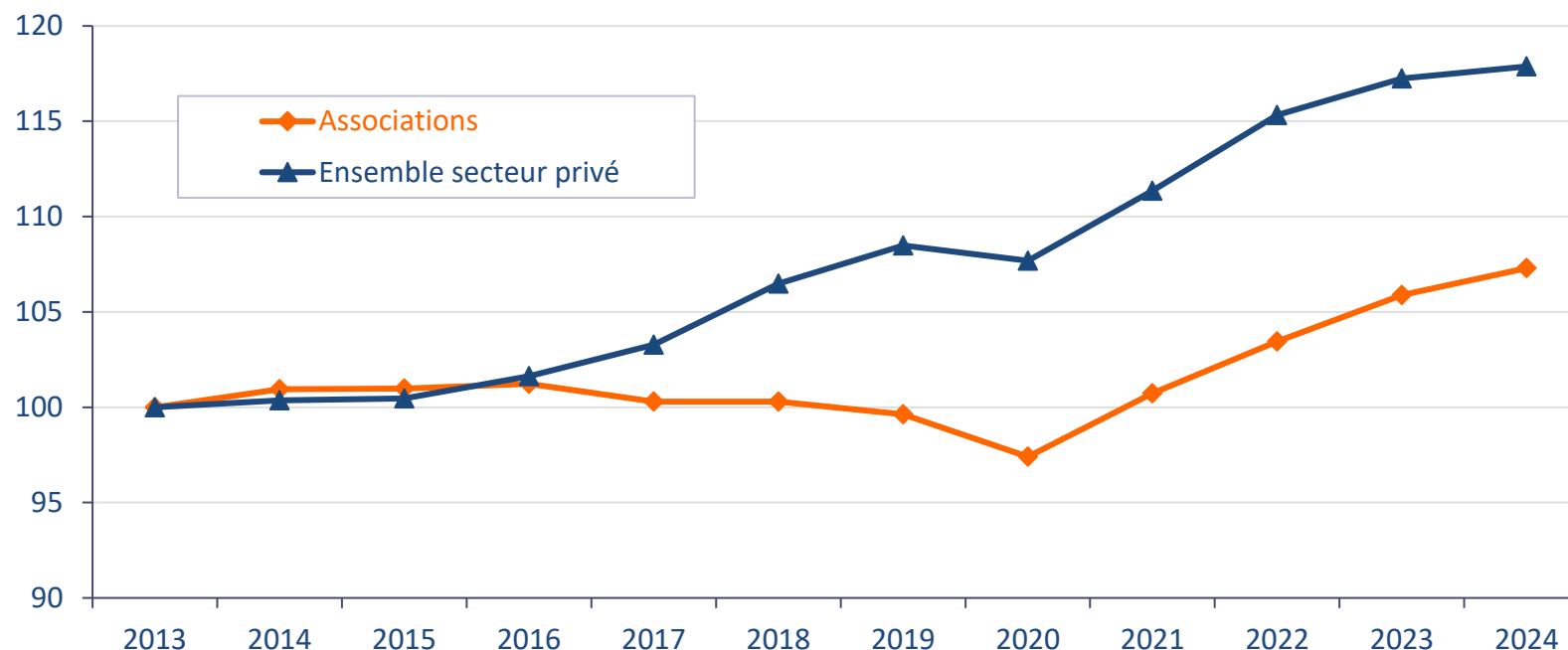
Sources :

URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions régionales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2013)



Les deux courbes régionales se croisent en 2016, à l'avantage de l'ensemble du secteur privé. Les effectifs régionaux accumulent un important retard, entre 2017 et 2020. La reprise, pourtant aussi soutenue, ne leur permet pas de le rattraper.

Sources :
URSSAF Caisse nationale
et MSA. Données 2024.
Traitement R&S.

Les effectifs sont calculés en faisant la moyenne des 12 mois. Chaque emploi correspond à un salarié à temps complet ou à temps partiel. S'il est employé dans plusieurs associations, il est compté plusieurs fois.

Enquête nationale
Avril - mai 2025

Printemps 2025, où en sont les associations ?



Chaque année au printemps, Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs pour prendre le pouls du secteur. Ces enquêtes annuelles constituent un véritable **baromètre national**.

Au-delà de la présentation régionale qui précède, R&S invite ici les lecteurs à (re)découvrir les résultats 2025 comme éléments de contexte national utiles aux acteurs et aux décideurs en région.

Source : **Baromètre d'opinion des responsables associatifs**.
Dernière enquête nationale réalisée du 15 avril au 16 juin 2025 auprès de 2 285 responsables d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activités et de toutes régions.

Pour en savoir plus : www.recherches-solidarites.org

Une double approche en 2025

- Un suivi annuel depuis 2017, interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire, repris depuis 2021.
- Une même période d'enquête, au printemps, chaque année.
- 6 questions récurrentes permettant de suivre l'évolution du moral des responsables associatifs.
- En 2025, un échantillon très diversifié de 2 285 dirigeants de toutes régions.
- Une première, avec deux approches complémentaires :
 - Des résultats concernant les associations n'employant pas de salarié, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activités ».
 - Des résultats concernant les associations employeuses, traités selon la méthode des quotas appliquée aux variables « effectifs salariés » et « secteur d'activités ».
- Cette double approche permet de pointer tout particulièrement l'actualité des employeurs.

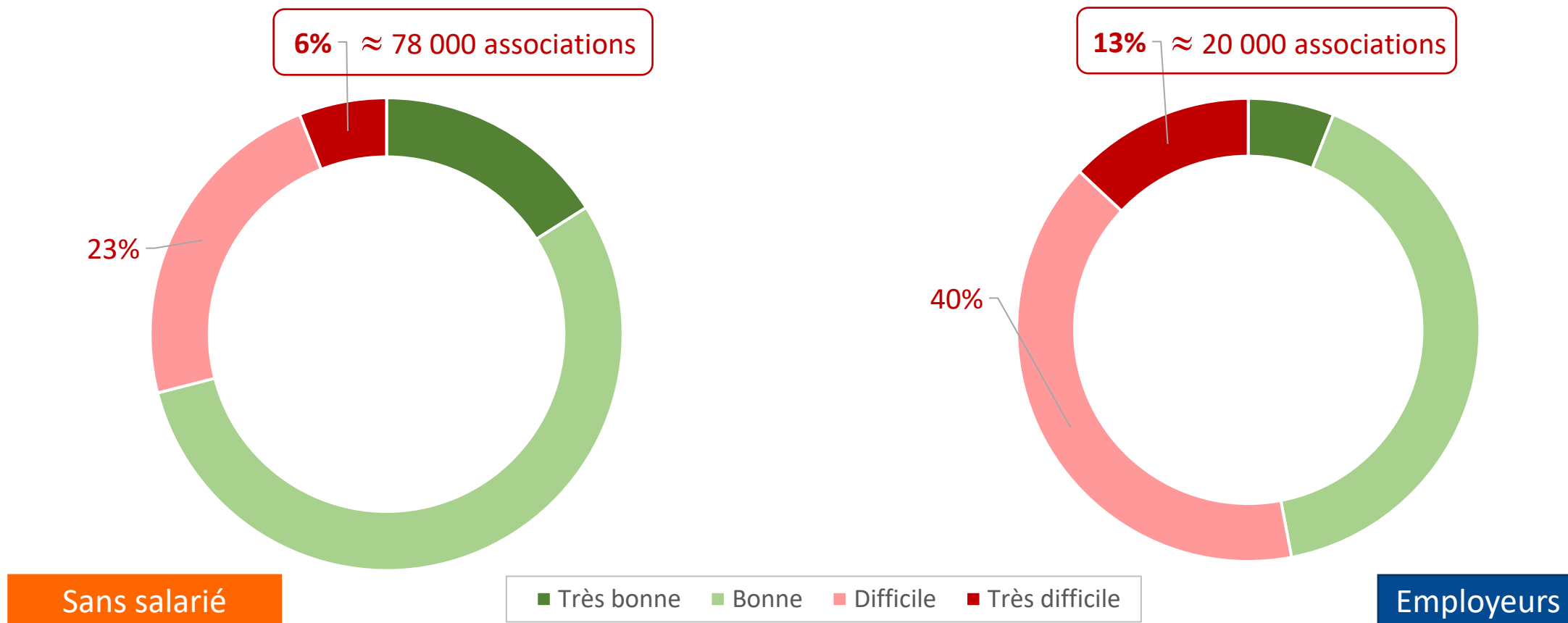
Les associations au printemps 2025

Un moral en berne, des projets en recul

Alors que l'emploi associatif enregistre deux trimestres de repli, fin 2024 et début 2025, les résultats du Baromètre ORA du printemps 2025 confirment des difficultés et un climat d'incertitude pour la rentrée, tout particulièrement pour les 153 000 associations qui emploient des salariés.

La situation financière

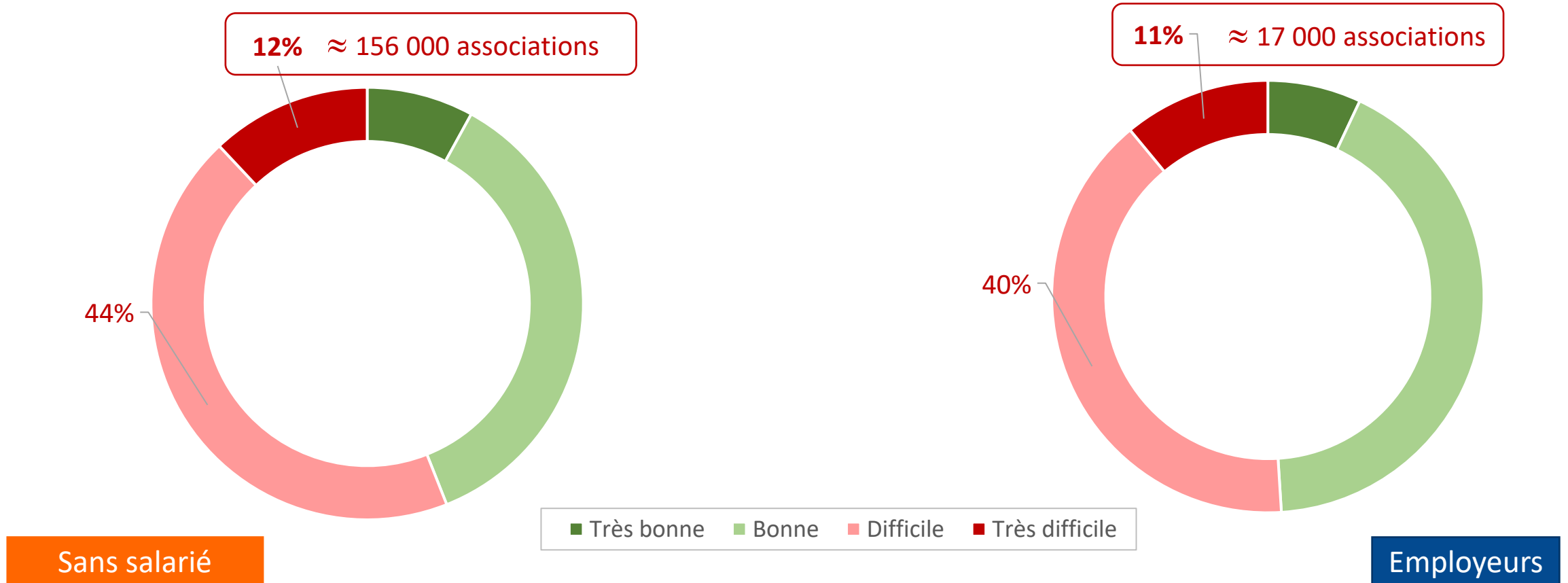
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?



Lecture : 6% des responsables d'associations sans salarié estiment leur situation financière très difficile.
En projection, cela représente environ 78 000 associations. C'est 13% des employeurs, soit 20 000 associations.

Le bénévolat

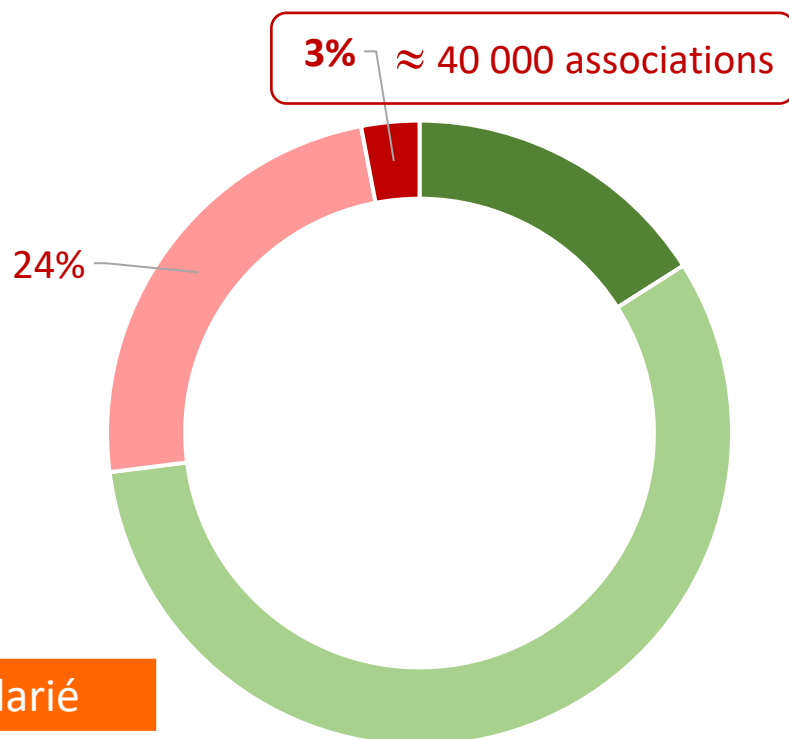
Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



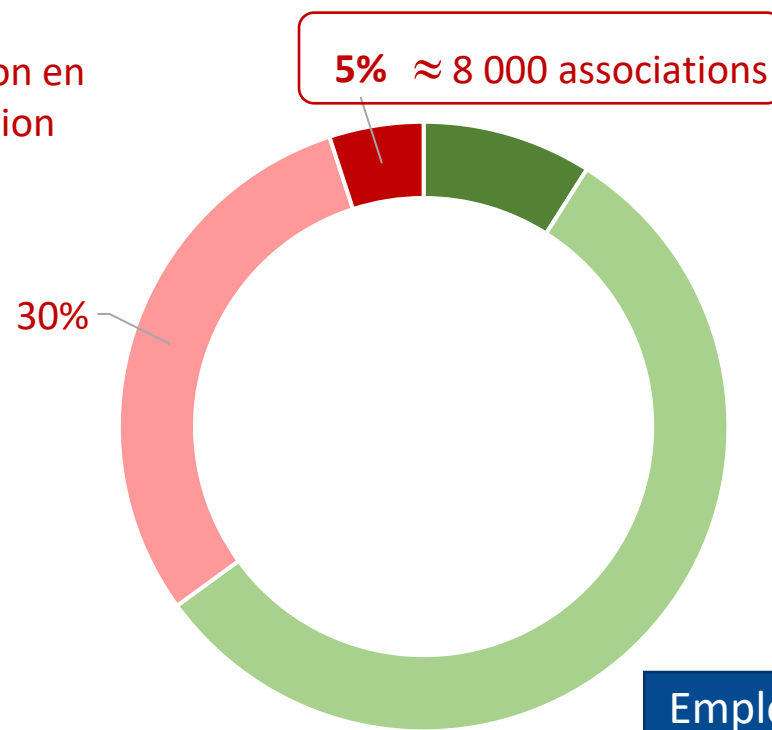
Lecture : 12% des responsables d'associations sans salarié estiment la situation du bénévolat très difficile. En projection, cela représente environ 156 000 associations. C'est 11% des employeurs, soit 17 000 associations.

La situation générale

Depuis le début 2025, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Estimation en projection

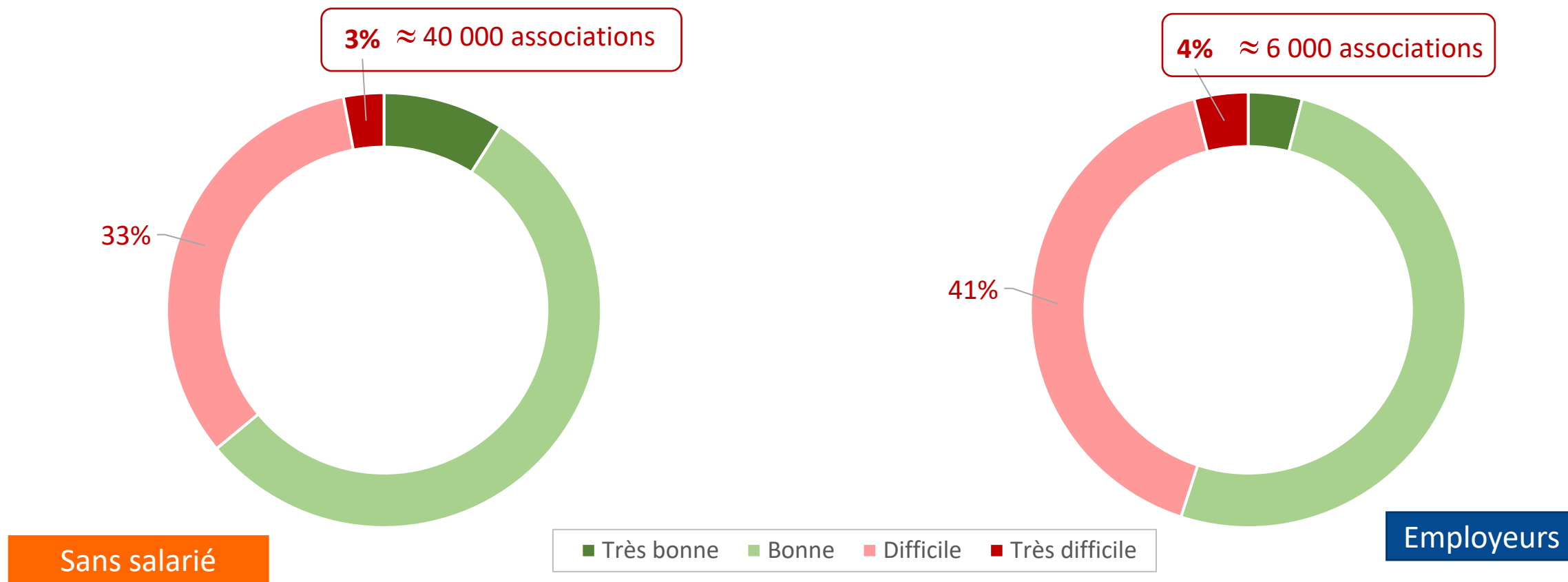


■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Un diagnostic un peu plus favorable sur la situation générale que sur le bénévolat et les finances : malgré les tensions sur les moyens auxquelles ils sont souvent habitués, les dirigeants composent et certains préfèrent rester positifs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Lecture : 3% des responsables d'associations sans salarié craignent une situation très difficile pour les mois à venir. En projection, cela représente environ 40 000 associations. C'est 4% des employeurs, soit 6 000 associations.

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2025 ?

	Sans salarié	Employeurs
Oui, certainement	29%	30%
Oui, peut-être	30%	27%
Probablement pas	19%	21%
Non	12%	8%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	3%	8%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	7%	6%
Total	100%	100%

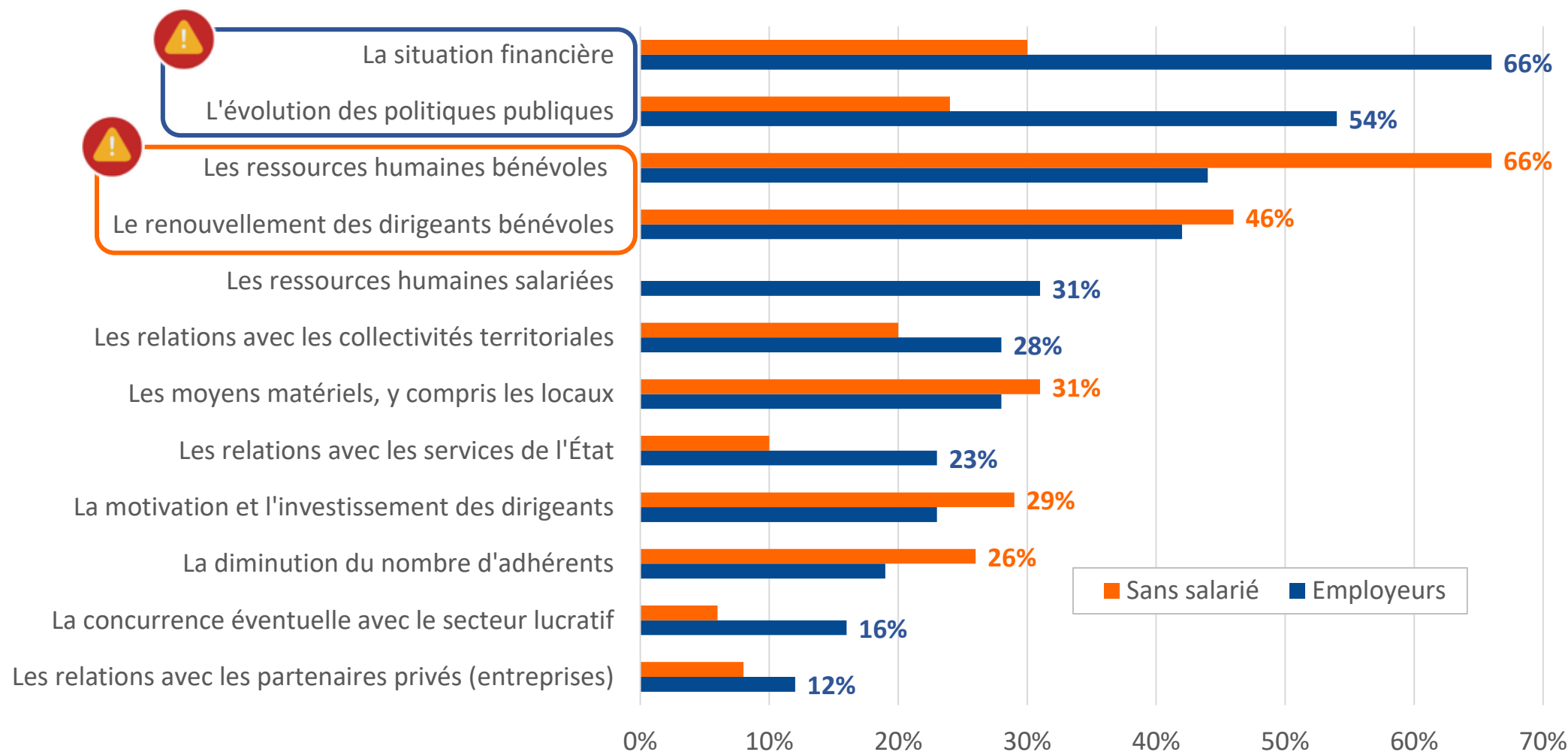
≈ 40 000 associations

≈ 12 000 associations

(estimations en projection)

Employeurs ou non : des réalités différentes

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Des fragilités contrastées selon les profils

- Les plus petites associations, souvent sans salarié, cumulent les difficultés sur le bénévolat (jusqu'à 65 % des associations de moins de 1 000 € de budget s'en disent préoccupées), mais affichent une perception moins critique sur les relations avec les institutions.
- À l'inverse, les grandes associations (plus de 500 000 € de budget), le plus souvent employeuses, déclarent davantage de tensions financières, ainsi que des inquiétudes croissantes quant à l'évolution des politiques publiques et quant à leurs relations avec les collectivités et l'État.

Certaines activités sont également plus exposées :

- Le sport est confronté à un triple défi : raréfaction des bénévoles, difficulté à renouveler les dirigeants et baisse de l'investissement collectif.
- Le sanitaire et social, l'éducation populaire et l'environnement présentent des niveaux de tension élevés sur les moyens financiers et les relations avec les partenaires publics.
- À l'opposé, les associations culturelles ou de loisirs s'en sortent un peu mieux, bien que certaines s'inquiètent de la reprise incertaine des activités.

Des situations critiques à repérer en priorité

Le croisement des indicateurs relatifs aux **finances**, au **bénévolat** et à la **situation générale**, permet d'identifier **les associations les plus fragilisées** :

- Les **employeuses** sont plus nombreuses à cumuler les signaux d'alerte, par rapport aux associations qui n'ont pas de salarié (18% pour 14 %) ;
- La proportion de ce cumul atteint environ 20% dans les associations de **solidarité internationale**, **l'environnement** et **l'éducation populaire** ;
- Les **territoires fragiles** — **zones rurales fragiles** (ZRR*) et **quartiers prioritaires de la ville** (QPV) — concentrent également un nombre plus élevé d'associations vulnérables.

* Zones de Revitalisation Rurale devenues Zones France Ruralité Revitalisation au 1^{er} juillet 2024

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



Observatoire producteur de connaissances, l'**INJEP** est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la **vie associative** et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le **service statistique** ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le **Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des **experts** de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP **produit**, rassemble, analyse, synthétise et **diffuse** des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un **pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels**.

Contact : **01 70 98 94 07** – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr



Le Mouvement associatif



Le Mouvement Associatif est un regroupement de réseaux représentant plus de la moitié des associations. Il est organisé au plan national et dans chaque région. Sa mission consiste à représenter le secteur associatif auprès des différents interlocuteurs publics et privés.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone : 07 81 13 79 47

Mail : contact@lemouvementassociatif-aura.org

Site web : lemouvementassociatif-aura.org

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Téléphone : 06 99 99 71 66

Mail : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org

Site web : lmabfc.org

Le Mouvement associatif Bretagne

Téléphone : 06 75 97 72 75

Mail : contact@mouvementassociatif.bzh

Site web : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh>

Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire

Téléphone : 02 38 68 02 36

Mail : accueil-centre@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-cvl.org

Union des Mouvements associatifs Grand-Est

Site web : lemouvementassociatif-grandest.org

Le Mouvement associatif Lorraine

Téléphone : 03 83 18 88 38

Mail : ma@lorrainemouvementassociatif.com

Le Mouvement associatif Champagne Ardenne

Téléphone : 07 88 33 83 61

Mail : contact@lemouvementassociatif-ca.org

Alsace Mouvement associatif

Téléphone : 07 61 07 71 00

Mail : direction@alsacemouvementassociatif.org

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Téléphone : 03 22 72 07 34

Mail : contact@lmahdf.org

Site web : <https://lmahdf.org>

Le Mouvement associatif



Le Mouvement associatif Ile-de-France

Téléphone : 07 75 70 90 90

Mail : iledefrance@lemouvementassociatif.org

Site Web : <https://lemouvementassociatif-idf.org/>

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Téléphone : 06 22 79 94 40

Mail : nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-na.org

Le Mouvement associatif de Normandie

Téléphone : 02 79 93 00 14

Mail : lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

Site web : lemouvementassociatif-normandie.org

Le Mouvement associatif Occitanie

Mail : occitanie@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org>

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Téléphone : 02 51 86 33 12

Mail : paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-pdl.org

Le Mouvement associatif Sud PACA

Téléphone : 04 91 14 22 57

Mail : contactsud@lemouvementassociatif.org

Site web : lemouvementassociatif-sudpaca.org

Le Mouvement associatif La Réunion

Téléphone : 06 92 20 32 12

Mail : lareunion@lemouvementassociatif.org

Site web : <https://lemouvementassociatif-lareunion.org/>

Le Mouvement associatif de Martinique

Téléphone : +596 696 94 88 48

Mail : lemouv-asso-mart@outlook.fr

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées chaque année
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain
et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
A l'échelle nationale et locale
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse

www.recherches-solidarites.org

Ont participé à cette 18^{ème} édition annuelle : Cécile BAZIN – Patrick BONNEAU – Marie DUROS
Guillaume FAURITTE – Christine LIN – Daren MABANZA – Jacques MALET